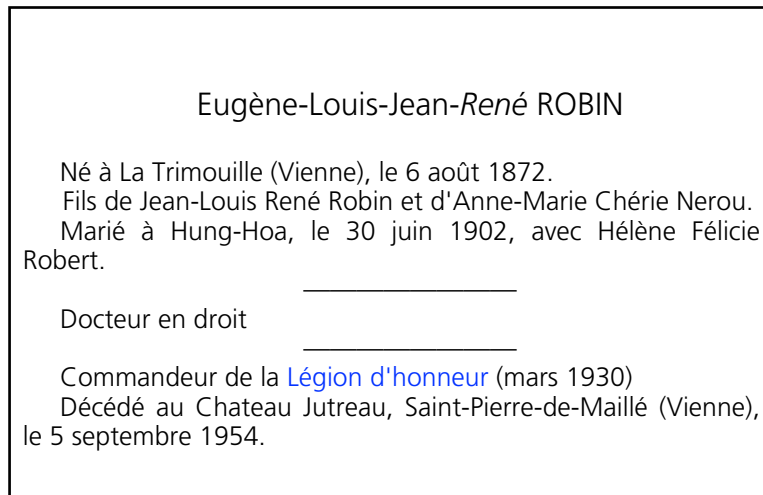


René ROBIN gouverneur général de l'Indochine (27 février 1934-13 septembre 1936)



Les Courriers
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mai 1903, p. 2)

Liste des passagers partis par la *Tamise* le 16 mai :
Pour Marseille. — M^{me} et M. [René] Robin, administrateur, et 1 enfant

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 février 1907)

Trêve de prose officielle. — Le *Journal officiel** en caractères, publié en faveur de nos indigènes du Tonkin, sous la direction de MM. Robin et Bouchet, se reposera à l'occasion des fêtes du Têt.

En effet, un avis informe les lecteurs qu'à l'occasion de la fête du Têt, le n° 7 du *Journal officiel* en caractères, qui devait paraître le 17 février courant, sera supprimé.

1908 : affecté par M. Beau pour prendre au gouvernement général la direction du service administratif qu'il conserva durant l'intérim de M. Bonhoure.
Chef de cabinet de Klobukowski.

MARINE MARCHANDE
(*La Dépêche coloniale*, 3 février 1910)

Le paquebot *Polynésien* (M. M), arrivé à Marseille le 31 janvier 1910, provenant de l'Indochine, avait à bord :

MM. Klobukowski, gouverneur général de l'Indochine, et Madame ; Fievet, officier d'ordonnance du gouverneur général ; Robin, administrateur des colonies, et sa femme ...

INDOCHINE

(*La Dépêche coloniale*, 13 mai 1910)

Fonctionnaires du cabinet de M. Klobukowski, partant par le paquebot du 22 mai :

MM. Robin, directeur du cabinet et du personnel ; Batault, administrateur de 4^e classe des services civils, chef du service administratif ; Chalamel, secrétaire particulier ; Meynard, agent de 1^{re} classe des services agricoles et commerciaux attaché.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des colonies

(*Journal officiel de la République française*, 29 juillet 1911)

Chevaliers

Robin (Eugène-Louis-Jean-René), administrateur de 3^e classe des services civils de l'Indo-Chine, docteur en droit ; 12 ans 2 mois 25 jours de services, dont 9 ans 3 mois aux colonies. Titres exceptionnels : services distingués rendus en qualité de chef du service administratif du gouvernement général de l'Indo-Chine et de directeur du cabinet du gouverneur général.

Chef des provinces de Tanan et de Thanh-hoa.

Directeur du personnel au gouvernement général sous Sarraut.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mars 1922)

Gouvernement général. — M. le gouverneur général [Maurice Long*] ayant mandé télégraphiquement auprès de lui son chef de cabinet, M. l'administrateur Châtel s'embarquera samedi prochain sur l'*André-Lebon*.

M. Robin, secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine, restera à Hanoï. M. le gouverneur général avancerait-il — ce qui est peu probable ; où retarderait-il — ce qui se pourrait bien, son départ et au lieu de prendre l'Amboise, comme prévu, partirait-il par la *Cordillère* ? Nous n'avons pu avoir aucun renseignement à ce sujet.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 avril 1922)

Hanoï-Saïgon par voie de terre. — M. Robin, secrétaire-général du gouvernement général de l'Indochine, accompagné de M. l'administrateur de Tastes ¹, quittera Hanoï ce soir mardi, par trains spécial, à 8 heures 20.

Nous leur adressons nos souhaits de bon voyage.

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 avril 1922)

Le retour de M. le secrétaire général Robin. — M. Robin, secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine, est attendu demain soir mercredi, à Hanoï [retour de Saïgon].

L'Intérim du gouvernement général
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 avril 1922)

.....
M. le résident supérieur Robin, secrétaire général de l'Indochine, remontera au Tonkin le lendemain du départ de M. le gouverneur général.

La Ville
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mai 1922)

¹ Henry de Tastes (1883-1940) : diplômé de l'École coloniale, il effectue toute sa carrière dans les services civils (1906-1940), sauf un intermède comme directeur de la Compagnie foncière d'Indochine à Saïgon (1928-1934). Voir [encadré](#).

Au devant de M. le gouverneur général p. i. — M. Robin, secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine, se rendra à Nam-Dinh au devant de M. le gouverneur général p. i. Baudoin.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 juillet 1922)

LE VOYAGE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL p.i. — M. le gouverneur général partant pour Saïgon par le *Chambord* arrivera samedi matin par train spécial, attendu à Haïphong — Docks à 11 h. 36. Il embarquera aussitôt.

M. Baudoin sera accompagné de M^{me} Baudoin, de M. Robin, secrétaire général, du commandant Jeanbrau, M. le capitaine Thierry, de l'administrateur Valette : de M. de Bottini, secrétaire particulier.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 16 août 1922)
(*Les Annales coloniales*, 17 août 1922)

Officiers

Robin (Eugène Louis Jean René), résident supérieur en Indo-Chine, secrétaire général du gouvernement, général de l'Indo-Chine.

Hanoï
LA JOURNÉE DE PASTEUR
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 mai 1923)

Une cérémonie très simple et, de ce fait, en concordance avec la modestie légendaire du grand savant, a marqué, hier dimanche 27 mai, à Hanoï, la Journée de Pasteur.

Réunie, dans la vaste salle du théâtre municipal, autour des hautes autorités civiles et militaires de la colonie, toutes présentes à cette solennité, une assistance lumineuse, comprenant des représentants de l'armée, du clergé, des administrations, du commerce, de l'industrie, de la presse, des délégations des établissements scolaires français et annamites, a eu le privilège d'entendre deux discours de fort belle tenue prononcés l'un par M. René Robin, résident supérieur, secrétaire général du Gouvernement général de l'Indochine ; l'autre par M. Joubin, recteur d'Académie, directeur de l'Instruction publique en Indochine.

.....

MONSIEUR MERLIN,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE,
ET SES COLLABORATEURS
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 septembre 1923, p. 1)

Monsieur Robin,

gouverneur des colonies,
secrétaire général du gouvernement général de l'Indo-Chine

M. René Robin naquit à La Trimouille (Vienne), le 7 août 1872.

Après avoir soutenu devant la faculté de droit de Paris une thèse de doctorat qui obtint la mention « Très bien », il fut nommé, en 1900, commis de 1^{re} classe des services civils de l'Indochine.

Il servit quelques années au Tonkin, soit dans l'intérieur, soit à la résidence supérieure, et fut, au début de 1908, affecté par M. Beau pour prendre au gouvernement général la direction du service administratif qu'il conserva durant l'intérim de M. Bonhoure.

Peu de temps après son arrivée, M. Klobukowski le choisissait comme chef de cabinet.

Au départ de M. Klobukowski, il dirigea successivement les provinces de Tanan et de Thanh-hoa, après quoi M. Sarraut l'attacha au gouvernement général et lui confia les fonctions de directeur du personnel.

En janvier 1920, M. Maurice Long nomma M. Robin directeur du personnel et des affaires politiques et indigènes, et en novembre de la même année, secrétaire général par intérim du gouvernement général.

M. Robin fut titularisé dans ses hautes fonctions par décret du 1^{er} mars 1921. Un récent décret du 1^{er} juillet 1923 vient de l'élever à la 2^e classe de son grade de résident supérieur.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1924)

Mariage. — Aujourd'hui, mardi 26 février 1924 à 16 heures, a été célébré le mariage de M. André Léon Désiré Oliver*, ingénieur des chemins de fer de l'Indochine, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, à Hanoï, avec M^{lle} Marguerite Giran à Sontay, Les témoins étaient : MM. Jean Étienne Théophile Willotte, intendant général des Troupes coloniales, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre, et Eugène Jean Louis René Robin, secrétaire général du gouvernement général, officier de la Légion d'honneur à Hanoï.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

LA MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE

Les corps élus fêtent brillamment le passage de la mission économique japonaise
dans la capitale de l'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1925)

M. Robin, secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine

RÉSIDENT SUPÉRIEUR AU TONKIN (1925-1930) (avec intérim de Graffeuil en 1927)

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 décembre 1925)

Résidence supérieure au Tonkin. — Par décret du 2 décembre, M. Robin est désigné, sur sa demande, pour prendre les fonctions de résident supérieur au Tonkin.

Haiduong
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 janvier 1926)

Visite de M. le résident supérieur Robin — M. le résident supérieur Robin, accompagné de M. Bélisaire, son secrétaire particulier, s'est rendu hier 10 janvier dans la province de Haiduong.

M. Bouchet*, résident de la province qui l'attendait sur la route coloniale, le conduisit au gros village catholique de Kesat où les notables de la région, rassemblés, lui montrèrent les plans cadastraux de leurs villages qu'ils ont pu établir eux-mêmes grâce aux conseils et aux leçons de M. Bouchet. Ces plans, d'une exactitude remarquable, sont très suffisants pour permettre l'immatriculation de chaque parcelle de terrain.

M. Robin examina également à Kesat les registres de l'état civil et les budgets communaux. De là il se rendit à Nam Sach, en passant par Haiduong. En cours de route, il s'arrêta dans plusieurs villages où il se rendit compte du fonctionnement de toutes les réformes qui se poursuivent activement ; il visita les écoles, les maternités et les infirmeries construites sur les fonds des budgets communaux.

Vers 11 heures, retour à Haiduong : visite du centre (hôpital, centrale électrique, garde indigène).

M. Bouchet présenta à M. Robin les Européens de Haiduong et des notables indigènes.

L'après-midi, visite de Lai-Khê, Gia-Loc et de Ninh-Giang où M. Robin fut reçu par S. E. Doàn-dinh-Duyet, ancien ministre. M. Robin visita les principaux bâtiments de ce centre commercial très actif et vers 18 h. 30, il reprit le chemin de Haiduong où il fut reçu par M. Paquin, les Français et les notables indigènes, dans le nouveau cercle.

Avant de quitter Haiduong, M. Robin tint à féliciter M. Bouchet qui, par son activité féconde et son énergie, a fait entrer cette riche province récemment dévastée par l'inondation dans une nouvelle phase de progrès et de développement.

Le cadastre va être très prochainement achevé dans presque tous les villages, l'immatriculation foncière se poursuit rapidement. Partout où ce travail est actuellement terminé, la valeur du sol augmente, le loyer de l'argent diminue, les droits de propriété de chacun ne sont plus discutés.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juin 1926, p. 2, col. 4)
(*Saïgon républicain*, 3 juin 1926, p. 2, col. 4)

Tournée de M. le résident supérieur. — Monsieur le résident supérieur au Tonkin accompagné de M. Braemer, chef local des Services agricoles, et de M. Evrat, secrétaire particulier, a quitté Hanoï hier 1^{er} juin à six heures, se rendant en tournée d'inspection dans les provinces de Phu-Tho et de Tuyen-Quang

Arrivé à Hung-Hoa à 8 h. 15, il fut reçu par l'administrateur délégué qui lui présenta les fonctionnaires, colons et missionnaires de la circonscription. Poursuivant sa route, M. le résident supérieur était à 9 heures à Phu-Tho. Accompagné du résident de la province, il visita la magnanerie de Thanh Ba et de retour à la résidence vers 11 heures 30 recevait les fonctionnaires, colons et missionnaires de la province.

Au cours de l'après-midi, M. Robin se rendit à la station expérimentale d'agriculture et de sylviculture de Phu-Ho. Arrivé à Phu-Doan à 17 heures trente, il en repartait presque aussitôt pour Tuyen-Quang où eut lieu vers 18 heures trente la présentation des notabilités de la province.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 et 10 juillet 1926)

Gouvernement général. — Pendant l'absence simultanée du Tonkin du gouverneur général [Varenne] et du secrétaire général, M. Robin, résident supérieur au Tonkin, aura délégation pour la signature et l'expédition des affaires courantes du gouvernement général.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 août 1926)

Le retour de M. le résident supérieur. — M. le résident supérieur au Tonkin, qui était parti hier pour aller inspecter, en compagnie de M. l'ingénieur Auphelle*, la province inondée de Thai-Binh et qu'on attendait à Hanoï ce même jour dans la soirée, n'est rentré que ce matin à Hanoï, à 4 heures.

Une vedette de l'aviation qui transportait le chef du Protectorat a eu une panne de moteur dans le canal des Bambous, et M. le résident supérieur Robin dut, au risque de se noyer, continuer sa route en sampan. Par bonheur, il rencontra un convoi de charbon que remorquaient deux chaloupes de la Cotonnière* et le chef de convoi n'hésita pas un seul instant à mettre à la disposition de M. le résident supérieur Robin et de M. l'ingénieur Auphelle une de ces chaloupes.

*

* * *

M. le résident supérieur a visité la province de Thai-Binh ; il est rentré hier soir à 11 heures.

Des ordres ont été donnés aux autorités provinciales pour l'aveuglement des brèches.

Cette question est d'autant plus intéressante que si les coupures étaient obstruées, cela permettrait de faire le repiquage du riz en temps opportun.

La vedette de l'aviation qui transportait M. le résident supérieur a eu une panne de magnéto. Le sergent pilote et le caporal mécanicien ont reçu les pièces de rechange.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 août 1926)

Résidence supérieure. — Comme nous l'avons annoncé hier, eut lieu ce matin samedi, à la résidence supérieure, une conférence relative aux [inondations](#). M. Robin, résident supérieur, présidait la séance. Il était entouré des résidents de Nam-Dinh, Phu-Ly, Ha-Dong, Bac-Ninh, Hung-Yên et Son-Tay.

.....

Hanoï
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN
Séance d'installation
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 août 1926)
[lien]

INFORMATIONS DIVERSES
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 décembre 1926)

La collection « La Pensée de l'Occident ». — M. le résident supérieur Monguillot* avait créé, dans le but de fournir à la population indigène des lectures instructives, une collection intitulée *Lectures tonkinoises*, dont deux ouvrages seulement ont paru ; *Le Parfum des Humanités*, de M. Émile Vayrac traduit par M. Nguyễn-van-Vinh*, et *Tonkin d'aujourd'hui*, de M. H. Cucherousset, traduit par M. Trần-van-Quang.

D'autres personnes avaient promis leur concours, mais n'ont pas tenu leur promesse.

M. Monguillot ayant quitté le Tonkin, en attendant qu'il quitte l'Administration, on ne pouvait pas décemment continuer une publication commencée sous les auspices d'un soleil couchant. Aussi est-ce une nouvelle collection que nous voyons paraître : « La Pensée de l'Occident », fondée par (c'est encore mieux que : *publié sous les auspices de*) M. Robin, soleil levant, et dirigée par MM. Vayrac et Vinh.

L'idée est d'ailleurs différente. C'est une collection de traductions que l'on commence, et au lieu d'éditions bien imprimées d'un prix assez élevé, ce sont des éditions tout ce qu'il y a de meilleur marché à la portée des bourses indigènes les plus modestes et en tout petits volumes à cinq sous.

Quoiqu'il en soit, l'idée de M. Monguillot, puis celle de M. Robin, est bonne ; on tâtonnera sans doute encore et ce n'est peut-être que la quatrième collection, fondation d'un quatrième résident supérieur, qui apportera une parfaite mise au point — Il est certain déjà qu'il vaut mieux mettre en vente des livres à très bon marché que de distribuer gratuitement des livres plus coûteux ; on apprécie toujours davantage ce que l'on a payé, on est moins tenté d'y voir une manœuvre de propagande. C'est aussi, même s'il est nécessaire de subventionner l'éditeur pour lui permettre d'abaisser ses prix, un moyen de se rendre compte du succès de l'ouvrage.

(*L'Avenir du Tonkin*, 24 janvier 1927, p. 2, col. 3)

En mission dans le Sud Indochinois. — M. le résident supérieur Robin, désirant que les ressortissants indigènes de l'administration locale, engagés comme travailleurs par les exploitations agricoles du Sud de l'Indochine, ne perdent pas contact avec leur pays d'origine et qu'ils continuent, bien qu'éloignés, à être l'objet de la sollicitude du Protectorat du Tonkin, a décidé, d'accord avec les chefs des administrations locales intéressées, l'envoi en mission dans le Sud-Annam, en Cochinchine et au Cambodge, de M. [Georges] Guerrier*, inspecteur du Travail au Tonkin. Celui-ci devra se rendre compte de la fidèle exécution des clauses des contrats engagement et des conditions d'existence matérielle et morale assurées à la main-d'œuvre tonkinoise émigrée.

M. Guerrier, qui vient de faire une tournée d'inspection dans le Dôngtrieu et aux mines de Hongay, doit repartir incessamment pour le sud indochinois, par voie de terre.

TONKIN

HA-DONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1927)

L'inauguration de la Société artistique. — Le résident supérieur, accompagné de l'administrateur Delsalle, son chef de cabinet, s'est rendu samedi matin en visite officielle à Hadông en vue d'inaugurer au chef-lieu la première exposition de la Société nouvellement constituée pour le développement des arts industriels de cette province et de procéder ensuite à l'ouverture solennelle de deux écoles communales nouvellement créées aux villages de Thuong-Phuc et Cu-Dâ, en application de l'arrêté du 27 décembre 1926.

À son arrivée, M. Robin a été reçu par le résident de la province, le tông-dôc S. E. Hoang-trong-Phu et les membres de la société exposante assistés de leurs conseillers techniques, MM. Crévost et Hierholtz*.

Les produits les plus intéressants du travail indigène, rigoureusement sélectionnés, sont exposés avec goût dans un coquet pavillon de style annamite mis à la disposition de la Société par la province. Tous les objets présentés retiennent l'attention du résident supérieur, tant les améliorations constatées dans les différentes branches de l'art local lui semblent frappantes.

À une allocution du président de la Société, M. Phuc-My, le résident supérieur répondit en marquant l'intérêt qu'il prend à cette manifestation qui lui semble susceptible, si les exposants savent s'astreindre à une discipline et à une probité commerciale rigoureuses, de donner dans un avenir très proche les plus heureux résultats.

Sous la conduite du résident et des autorités indigènes provinciales, le chef de l'administration locale s'est rendu ensuite dans le huyên de Thanh-Qai où il a inauguré successivement les écoles de Thuong-Phuc et de Cu-Dâ. Les notabilités des villages intéressés ont assuré le résident supérieur de leur attachement à l'Administration du Protectorat et lui ont exprimé leur vive gratitude des facilités que leur accorde, au point de vue de l'enseignement rural, la réglementation nouvelle adoptée.

M. le résident supérieur est rentré à Hanoï à midi et demi.

UNE BRILLANTE MANIFESTATION EN
L'HONNEUR DE M. LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR ROBIN

DEUX DISCOURS
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 avril 1927, p. 1, col. 1-4)

GRAFFEUIL, résident supérieur du Tonkin p.i.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juin 1927)

Avis d'abandon et de prise de fonctions du gouverneur général p i. et du résident supérieur au Tonkin.— M. Robin, résident supérieur, a prévenu la Chambre qu'il remettait ses fonctions à son intérimaire M. Graffeuil le 11 avril dernier et a remercié les membres de la Compagnie du Concours éclairé que celle-ci n'a cessé de lui apporter.

TRAVAUX DE DIGUES AU TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 septembre 1927, p. 1, col. 1-2)

Le puissant renforcement des digues, qui vient d'être réalisé, mérite notre admiration. Il a été décidé, de concert, je le rappelle, par monsieur Pouyanne, inspecteur général des Travaux publics, et monsieur Robin, résident supérieur au Tonkin.

MONSIEUR ROBIN ÉTUDIE À PARIS,
LA QUESTION DU RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE INDIGÈNE
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mars 1928)

Nous recevons de notre correspondant parisien l'information suivante :
Paris, 12 mars : M. Robin, résident supérieur au Tonkin, a conféré avec les services de l'Agence économique de l'Indochine au sujet de recrutement de la main-d'œuvre indigène.

Dès son arrivée au Tonkin, au début de mai, M. Robin se propose d'organiser, d'accord avec le gouverneur de la Cochinchine, l'envoi de coolies non plus isolés, comme cela se pratique le plus souvent, mais par famille et contribuer par cet apport de main-d'œuvre au développement des plantations dans le Sud-Indochinois.

RETOUR DU RÉSIDENT SUPÉRIEUR ROBIN

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mars 1928)

Retour en Indochine. — On annonce que M. René Robin, résident supérieur au Tonkin, dont le congé en France expire prochainement, rejoindra son poste par le d'*Artagnan*, qui doit quitter Marseille le 6 avril prochain.

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 avril 1928)

Départ de M. le gouverneur général. — ... Pendant l'absence de Hanoï du gouverneur général p. i. de l'Indochine [Monguillot], M. Graffeuil, résident supérieur p. i. au Tonkin, assurera l'expédition des affaires courantes du gouverneur général jusqu'à la prise de service de M. Robin, résident supérieur titulaire. À partir de cette date, l'expédition desdites affaires sera assurée par M. Robin.

LES OBSÈQUES SOLENNELLES DE S. E. LÊ-TRUNG-NGOC
TONG-DOC EN RETRAITE,
membre suppléant du Conseil de gouvernement,
ancien conseiller près la cour d'appel de Hanoï,
officier de la [Légion d'honneur](#)
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1928)

.....
Discours de M. Robin, résident supérieur au Tonkin

M. le résident supérieur Robin [sur les digues](#)
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1928)

Continuant ses tournées d'inspection des digues, M. le résident supérieur Robin, accompagné de l'inspecteur des Affaires politiques Servoise et des ingénieurs Dupont et Auphelle, a visité mercredi matin les digues situées au nord de Hanoï, sur la rive gauche du fleuve Rouge et du canal des Rapides. Reçu au pont de Viétri par le résident Forsans et le tuân-phu province, le résident supérieur, qu'étaient venus saluer MM. Ny.-huu-Cu et Nguyễn-huu-Tiêp, président et vice-président de la Chambre consultative [devenue Chambre des représentants du peuple], a parcouru les digues de Vinh-Yên et Phuc-Yên et la digue rive gauche du canal des Rapides. M. Ménage, résident p. i. de Phuc-Yên, et M. de Magnières, résident de Bac-Ninh, l'ont suivi sur les territoires respectifs de leurs provinces. Parti de Hanoï à 6 heures du matin, le Résident supérieur était de retour à 13 heures 30, après avoir inspecté tout spécialement les travaux de renforcement et d'exhaussement qui viennent d'être effectués récemment dans les trois provinces visitées.

Tonkin
M. le résident supérieur [sur les digues](#)
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juillet 1928)

M. le résident supérieur s'est rendu, jeudi matin 5 juillet, dans les provinces de Sontay et Hadong pour y visiter les digues situées au nord de Hanoï — accompagné de

M. Gallois-Montbrun, résident de Sontây, et du tuân-phu provincial. Le chef du Protectorat, en partant du bac de Trung Ha sur la rivière Noire, a parcouru le réseau défensif de la province (fleuve Rouge et Day). À son passage à Sontây, après avoir visité minutieusement l'hôpital provincial, le résident supérieur s'est arrêté longuement sur l'emplacement de l'usine des eaux prévue pour assurer l'irrigation par pompage d'une partie de la province. Après avoir conféré avec l'ingénieur en chef de la circonscription territoriale, et M. Dupuis, représentant de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, M. le résident supérieur est rentré à Hanoï en suivant les digues de la province de Hadong (Day et fleuve Rouge), accompagné de M. Tharaud, résident, et de M. le tông-dôc Hoang-trong-Phu.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM

Tonkin

M. le résident supérieur sur les digues
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 août 1928)

Monsieur le gouverneur général p. i. Monguillot* rendant en France pour raison de santé, quittera la colonie lundi prochain.

M. Robin, résident supérieur au Tonkin, assurera l'intérim du gouvernement général de l'Indochine.

Il n'échappera à personne que si M. Monguillot rentre en France, c'est qu'il n'a aucune chance d'être nommé gouverneur général titulaire.

Souhaitons de voir un chef comme M. Robin présider aux destinées de ce pays. Ce serait certainement une époque florissante.

Monsieur Robin,
résident supérieur au Tonkin,
est nommé gouverneur général p. de l'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 août 1928)

PAR DÉCRET DU 2 AOÛT, M. ROBIN, RÉSIDENT SUPÉRIEUR AU TONKIN EST CHARGÉ DES FONCTIONS DE GOUVERNEUR GÉNÉRAL INTERIMAIRE POUR COMPTER DU JOUR D'EMBARQUEMENT DE M. Monguillot.

Nous saluons avec une grande satisfaction l'arrivée au palais de l'avenue Puginier de M. Robin, fonctionnaire d'élite, dont nous souhaitons ardemment la titularisation prochaine, pour le bien de l'Indochine, pour le bien de tous : Français et indigènes.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 août 1928)

L'heureux choix. — Le premier soin de M. le Gouverneur général Robin a été de s'entourer d'un personnel d'élite, connu de tous, particulièrement sympathique : voilà un choix des plus heureux car, nul n'ignore que l'entourage d'un gouverneur a une influence prépondérante sur la bonne marche du règne.

Ce serait, certes, faire injure à tous ces Messieurs : M. Trillat ; M. Grandjean ; M. de Saint Félix ; M. Damiens que de les présenter au public : ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils ont, de haute main, conquis droit de cité parmi nous.

M. Trillat est rompu aux multiples affaires de sa lourde charge qu'il exerce sans arrêt depuis de nombreuses années.

Aucun domaine n'est étranger à M. Grandjean qui, avant de devenir le bras droit de M. le commandant Jeanbrau, avait assuré les fonctions de chef de cabinet de M. le

lieutenant gouverneur de Cochinchine, avec un tact auquel tous nos confrères du Sud n'ont cessé de rendre hommage.

Quant à M. l'administrateur en chef des Colonies Damiens ; à M. l'administrateur de Saint Félix nous sommes vraiment heureux de les voir reprendre une place en vue au palais de l'avenue Puginier où ils furent jadis avec M. le gouverneur général Merlin. Si de tels hommes savent descendre parfois des sphères élevées et continuer plus modestement mais toujours aussi consciencieusement leur tâche, n'empêche qu'en raison de leurs qualités, leur place n'est pas dans l'ombre.

Et maintenant, souhaitons ardemment que cet édifice si bien compris ne soit pas simple château de cartes, livré au geste destructeur d'une fantaisie ministérielle.

Souhaitons qu'un décret vienne le plus tôt possible asseoir définitivement la situation temporaire de M. le gouverneur général Robin.

On a coutume de représenter — non sans raison d'ailleurs — les intérimis comme des périodes particulièrement tranquilles et toujours heureuses.

— Pourquoi ? Tout simplement parce que le chef est un Indochinois connaissant parfaitement le pays ; travaillant avec des collaborateurs immédiats connaissant à fond, eux aussi, le pays et l'aimant, dont toute la carrière, au surplus, s'écoulera en Indochine : point de heurts ; point de jalousies ; point de querelles sourdes.

Une bonne et solide entente autour du chef aimé et estimé dont on veut la réussite puisque, de cette réussite, dépend le développement harmonieux de la colonie dans tous les domaines. Que M. Robin reste au palais de l'avenue Puginier où il vient de s'installer aujourd'hui, c'est le souhait de tous, c'est notre souhait sincère : espérons qu'il se légalisera.

Cochinchine

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 septembre 1928)

M. le gouverneur général p. i. à Saïgon. — Le gouverneur général p. i. Robin est arrivé à Saïgon ; un dîner a été offert en son honneur par le gouverneur de la Cochinchine Blanchard de la Brosse.

TONKIN

Robin, gouverneur général p.i.

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1928)

M. Monguillot est rentré en France pour raisons de santé. M. Robin, qui lui a succédé, a ainsi constitué son cabinet : directeur, M. Trillat ; directeur adjoint, M. de Saint-Félix ; chef de cabinet, M. [Émilien] Grandjean ; chef du secrétariat, M. Damiens ; attaché, M. [Georges] Bergue [Sûreté].

L'intérim de la résidence supérieure au Tonkin est assuré par M. Douguet, directeur des bureaux, que remplace M. Le Guénédal.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 octobre 1928, p. 2, col. 5)

Inauguration d'une maternité. — Jeudi dernier a eu lieu l'inauguration d'une maternité au village de Cat-Thank en présence de M. l'administrateur résident de France à Hadong Tharaud ; S. E. le tông-dôc Hoang-trong-Phu ; de tous les fonctionnaires et habitants de la circonscription.

À cette occasion, M. le président du conseil communal du village de Cat-Thanh a prononcé le discours suivant :

M. le Résident,
M. le tông-dôc,
Messieurs,

Au nom de notre conseil communal et de la population de Thuong-Cat, j'ai l'honneur d'adresser nos respectueux souhaits de bienvenue à Monsieur le résident, Monsieur le tông-dôc et à toutes les personnalités françaises et annamites qui ont bien voulu répondre à notre invitation en venant rehausser de leur présence cette fête d'inauguration de notre maternité communal.

Notre village est un de ceux qui ont été « réformés » suivant les principes promulgués par les grands chefs qui se sont succédé à la tête du protectorat.

Depuis le jour où fut élu notre premier conseil communal, nous avons, nous inspirant de ces principes, pu réaliser certaines réformes importantes dans l'administration de notre commune. Mais notre principale préoccupation a toujours été de doter notre village d'œuvres d'instruction et d'assistance qui lui manquaient. C'est ainsi que, dans la mesure de nos modestes ressources, nous avons pu créer successivement une école élémentaire, une école professionnelle et, enfin, aujourd'hui, une maternité.

Cette dernière création s'inspire du programme d'assistance rurale que nous devons à M. le gouverneur général Robin quand il était encore à la tête du Protectorat. C'est une œuvre essentiellement utile et nécessaire, qui est appelée à rendre les plus grands services parmi nos populations. — Conçue dans un but pratique, elle assurera aux femmes en couches les soins indispensables et sera de nature à enrayer cette mortalité infantile qui sévit dans nos campagnes.

Si nous avons pu la réaliser, c'est grâce à M. le résident et M. le tông-doc et au docteur de l'Assistance médicale de Hadong, qui ne nous ont pas ménagé leurs conseils et leurs encouragements, c'est grâce à notre quan-phu qui, par une active propagande, a réussi à intéresser les communes voisines à cette œuvre d'utilité publique,

Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre profonde gratitude.

La province de Hadong est considérée, à juste titre, comme la province modèle du Tonkin. Nous avons à cœur, pour notre faible part, de mériter cette réputation, et nous en faisons devant vous la solennelle promesse.

Vive le village de Thuong-Cat !

Vive la province de Hadong !

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1928, p. 2, col. 3)

Le départ de M. le gouverneur général p. i. Robin. — La manifestation grandiose de sympathie qui a marqué hier soir le départ de M. le gouverneur général p.i. Robin ne nous a point surpris.

M. le gouverneur général Robin, est-il besoin de le répéter, s'affirme chaque jour plus dévoué à ce pays, à ses habitants, n'est-il pas juste que tout le monde en retour lui témoigne d'un affectueux attachement. Madame Robin, se rendant à Dalat et qui était partie pour Phuly dans l'après-midi, a pris le train spécial dans cette localité.

Nos souhaits de bon voyage accompagnent M. le gouverneur général et madame Robin.

[Pont reliant Lao-Kay et Coc-lêu]
(*Le Colon français*, 4 avril 1929)

Le résident supérieur, M. Robin, accompagné de M. Dupont, ingénieur de la circonscription territoriale du Tonkin, Lao-Kay est allé procéder à l'inauguration du pont qui relie Lao-Kay et Coc-lêu, pont qui vient d'être achevé par des sapeurs du Génie.

Le résident supérieur visitera les différents chantiers de construction de route ainsi que les bâtiments administratifs de la province.

M. le résident supérieur est arrivé à Caobang lundi soir
(*L'Écho annamite*, 10 mai 1929)

Le résident supérieur du Tonkin Robin est arrivé à Cao-Bang lundi soir ; il a parcouru mardi une partie de la route coloniale n° 3 *bis* entre Cao-Bang et Ngan-Son.

Parvenu à Bon-Dam, il a gagné par la route interprovinciale 37, les exploitations de la Société minière de Paclan où il a été reçu par M. [René] Daurelle, administrateur délégué. Après avoir visité les installations, le résident supérieur s'est rendu à Ngan-Son où il a inspecté le poste et les travaux de fondation du nouveau pont.

Sur le chemin de retour, il a examiné les travaux d'élargissement de la route coloniale n° 3 *bis* qui s'étendent sur 44 kilomètres.

M. Robin a regagné Cao-Bang dans la soirée de mardi.

LAO KAY
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 août 1929, p. 2)

Inspection de M. le résident supérieur au Tonkin Robin. — Parti par le train de nuit du samedi, le résident supérieur, accompagné du directeur local de la Santé et de son secrétaire particulier, arrivait dimanche matin à 8 heures à Lao-kay où l'attendaient le résident (garde indigène et tirailleurs rendant les honneurs) ainsi que les fonctionnaires venus à la gare pour le saluer. Montant aussitôt en auto avec le résident, le résident supérieur s'arrêtait à Coc-Lêu pour permettre au directeur local de la Santé d'inspecter au passage l'hôpital indigène et il arrivât à Chapa dans le courant de la matinée. L'après-midi, il visitait avec le résident le centre de Chapa*, l'hôtel Mariky, la villa Pennequin; où le président de la Coopérative de logement et de consommation s'entrerait avec lui, enfin l'hôtel Fouyer.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR
La promotion du ministère des Colonies
(*Les Annales coloniales*, 6 mars 1930)
(*Journal officiel de la République française*, 7 mars 1930)

COMMANDEURS (au titre civil)

Robin (Eugène-Louis-Jean-René), résident supérieur de 1^{re} classe au Tonkin.

M. LE RÉSIDENT SUPERIEUR EN TOURNÉE
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 avril 1930)

Le résident supérieur, accompagné de son secrétaire particulier, s'est rendu hier mercredi en tournée d'inspection dans les provinces de Bac-Giang, Bac-Ninh, Ha-Dông et Son-Tay.

Ayant quitté Hanoï à 7 heures, M. Robin arrivait à 8 heures, à Phu-lang-Thuong, où les honneurs lui étaient vendus par la Garde indigène. Il conféra avec le résident, le tuân-phu et les mandarins chefs de circonscription, puis s'entretint quelques instants avec le général commandant la Division de l'Annam-Tonkin, venu de son côté pour étudier certaines questions de cantonnement de troupes. Le résident supérieur eut encore, avant de quitter Phu-lang-Thuong, une entrevue avec les autorités cantonales et communales des circonscriptions de Luc-Nam, Lang-Giang, Viêt-Yên et Yên-Dung.

M. Robin passait ensuite à Bac-Ninh, où il arrivait à 9 heures 30, en compagnie du chef de province venu à sa rencontre à l'entrée de Dap-Cau. Les honneurs furent rendus par un détachement de Garde indigène. Le résident supérieur s'entretint avec les mandarins chefs de circonscription de la province, et eut une entrevue avec les autorités cantonales et communales des huyên de Gia-Binh et Lang-Tai et de quelques villages d'autres circonscriptions.

Le résident supérieur passait enfin à Hadong, il arrivait à 11 heures devant les bureaux de la Résidence. Un détachement de Garde indigène rendait les honneurs. M. Robin conféra avec le résident, le tong-doc, s'entretint avec les mandarins chefs de circonscription de la province, et eut une entrevue avec les autorités communales des villages de Quê-Duong (huyên de Dan-phuong) et Thai-ha-Ap (Hoan-long).

L'après-midi, le résident supérieur se rendit à Sontay, où il arriva à 4 heures, en compagnie du résident et du tuân-phu de la province, qui étaient venus l'attendre au pont du Day. Les honneurs furent rendus, à l'arrivée à la Résidence, par un détachement de Garde indigène.

M. Robin conféra avec le chef de province et le tuân-phu, félicita le quan-an pour sa diligence dans l'instruction des affaires judiciaires, s'entretint avec les mandarins chefs de circonscription, et eut une entrevue avec les autorités cantonales et communales de certaines régions des circonscriptions de Quang-Oai et Tung-Thien, et en particulier avec les notables de Co-phap, qui, sur la suggestion du chef du protectorat, demandèrent à changer le nom de leur village.

Les membres du conseil communal de Sontay vinrent ensuite saluer le résident supérieur, qui termina sa tournée dans la province de Sontay en visitant, en compagnie du résident, les chantiers de construction de l'usine de pompage de Phu-Xa*, destinée à alimenter un canal qui permettra l'irrigation d'un casier de 10.000 hectares. Prenant congé de M. Fallot, ingénieur de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient*, et du représentant de l'administration des Travaux publics, M. Robin repartait pour Hanoï, où il était de retour à 6 h. 30.

CHRONIQUE
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 avril 1930, p. 2, col. 3)

Inspection de M. le résident supérieur Robin. — Le Résident supérieur, accompagné de son secrétaire particulier, s'est rendu samedi dernier 12 avril en tournée d'inspection dans les provinces de Hanam, Ninh-Binh et Nam-Dinh.

Ayant quitté Hanoi à 6 heures, M. Robin passa à 7 heures à Phuly, où il conféra avec le résident et s'entretint avec les mandarins de la province, poursuivit son itinéraire par la route Coloniale n° 1, et arriva à 8 heures et demie au bac de Gian-Khau ; le résident de Ninh-Binh l'y attendait pour la visite des travaux de fondation du pont sur le Day.

Peu après avait lieu l'arrivée à Ninh-Binh, un détachement de Garde indigène rendit les honneurs ; dans les salons de la résidence, les fonctionnaires français et indigènes furent présentés au résident supérieur, qui eut ensuite un entretien avec le tuan-phu et les mandarins chefs de circonscription, et une entrevue avec les autorités cantonales et communales de certains villages du huyên de Yen-Mô.

Le résident supérieur quitta Ninh-Binh à 9 heures 30 pour se diriger vers Nam-Dinh ; il rencontra le résident et le tông-dôc de Nam-Dinh, qui l'attendaient à Gau-Co, limite des deux provinces. L'arrivée à Nam-Dinh eut lieu à 10 heures ; un détachement de Garde indigène rendit les honneurs.

Durant la fin de la matinée, monsieur Robin eut un entretien avec les mandarins de la province, reçut MM. Chuberre et Cuny, fondés de pouvoirs de la Société cotonnière du Tonkin, et visita l'usine des eaux, où l'ingénieur des Travaux publics de la municipalité exposa la suite des opérations de décantage, filtrage, alunage et javellisation qui permettent de distribuer une eau potable aux usagers.

L'après-midi fut consacrée à la visite de la circonscription de Nghia-Hung ; le résident supérieur s'arrêta au siège du phu, où les autorités cantonales et communales se trouvaient rassemblées, et continua de parcourir la route n° 56 jusqu'à Dao-Khê, point où il fit halte pour inspecter les travaux de digue entrepris dans le double but d'assister la population et de mettre à l'abri des inondations la rive gauche du Day depuis le confluent du Song Nam-Dinh Giang.

Monsieur Robin atteignit enfin Tam-Tao, visita le poste de Garde indigène, et prit le chemin du retour ; il s'arrêta en cours de route à Thuc-Vu, où l'ingénieur-géomètre de la province, entouré de l'agent technique chef de secteur et des Chuong-ba de quelques villages environnants, fit une démonstration d'opérations cadastrales.

Le résident supérieur, en repassant à Nam-Dinh, visita le bureau provincial du Cadastre, et repartit pour Hanoi où il était de retour à 7 heures 30.

APRÈS LES « ROBINADES ».

Le « déboulonnage » de leur inventeur ?

Le résident supérieur du Tonkin mis en retraite ?

(*L'Écho annamite*, 10 mai 1930)

Il n'y a là rien de certain encore, rien d'officiel. Ce n'est qu'un bruit, courant avec persistance dans les milieux politiques de Paris. Il paraît, néanmoins, vraisemblable, sinon fondé, en raison du caractère de la publication chez qui nous avons recueilli cette information et aussi du monde où elle l'avait puisée, d'ordinaire bien renseigné sur les dessous des hautes sphères administratives.

La publication à laquelle nous venons de faire allusion s'appelle *l'Indochine*, périodique publié en France, mais s'intéressant en particulier aux affaires du pays dont il porte le nom. Son rédacteur en chef, M. Bauduin de Belleval, avait été à la tête du bureau de la presse de notre gouvernement général et amené, à ce titre, à la colonie, par le gouverneur Pierre Pasquier.

Quand on connaît ce tout petit détail, qui a une grosse importance ici, on ne peut qu'attacher du crédit à la nouvelle dont il s'agit, lancée par cet ancien journaliste-

fonctionnaire, ou dont il s'est fait l'écho. Il est permis de penser, en effet, que ce publiciste en mission a dû rapporter de son passage au palais de l'avenue Puginier pas mal de secrets de cette demeure gubernatoriale, voire des bureaux de la rue Oudinot, concernant les grands pontifes coloniaux, et spécialement indochinois.

D'ailleurs, en annonçant la retraite éventuelle de l'actuel résident supérieur du Tonkin, notre confrère métropolitain fait des constatations de nature à la faire paraître prochaine et probable, sinon nettement assurée.

M. Robin a cinquante-huit ans, remarque l'indiscret informateur parisien. Il est, après M. Bosc, résident du Laos, d'un an plus âgé que lui, le doyen du corps local des Services civils. Nombreux sont ceux de ses collègues qui n'avaient pas atteint cet âge lorsqu'ils ont été remerciés par l'Administration, dont ils avaient occupé les plus hauts postes. Après avoir été, à plusieurs reprises, secrétaire général titulaire et gouverneur général intérimaire, M. Monguillot, par exemple, n'avait que cinquante-quatre ans au moment où il fut prié d'abandonner son fromage et d'aller planter ses choux. M. Robin peut donc s'estimer heureux d'avoir réussi à tirer sur la ficelle de notre bourse quatre ans de plus que son camarade.

En outre, l'inventeur des « robinades » vient de recevoir les insignes de commandeur de la Légion d'honneur. Mauvais signe ! non pas parce que des plaisants au goût douteux ont la triste manie d'assimiler la cravate de soie rouge, sur la col de certains dignitaires malfaisants, du genre de l'illustre François Baudoin du Bokor, à la cravate blanche de chanvre, mais parce que l'usage veut que ce cadeau soit accordé, en guise de fiche de consolation, par le gouvernement colonial, à ceux de ses loyaux et brillants serviteurs qu'il se voit contraint de mettre bientôt à la porte avec les honneurs dus à leur rang.

Un proche avenir nous dira si le pronostic de l'*Indochine* est un bluff ou une réalité.

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 novembre 1930)

Le départ de M. le gouverneur général P. Pasquier. — [...] Un capitaine va être incessamment désigné pour remplir les fonctions d'officier d'ordonnance de M. le gouverneur général p. i. Robin.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL P. I.

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 novembre 1930)

Prise de fonctions. — M. le résident supérieur au Tonkin Robin ; M. le gouverneur des colonies Tholance ; M. l'administrateur Guillemain* prendront leurs nouvelles fonctions le 2 décembre, pour l'embarquement à Saïgon de M. le gouverneur général Pasquier.

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 décembre 1930)

Le cabinet de M. le gouverneur général p. i. Robin.— Par arrêté du 1^{er} décembre 1930, M. Le Prévost*, administrateur de première classe, directeur du personnel au Gouvernement général, est appelé à remplir les fonctions de directeur du cabinet du gouverneur général par intérim concurremment avec ses fonctions actuelles.

M. Thiollier, rédacteur des services civils, est appelé à remplir les fonctions de secrétaire particulier.

M. le lieutenant Latrolle est nommé officier d'ordonnance.

M. Coville, administrateur adjoint, est appelé à remplir les fonctions d'attaché.

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL À DALAT

(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mars 1931)

(*La Dépêche d'Indochine*, 20 mars 1931)

Dalat, le 18 mars 1931 (Arip, 19 mars). — Le gouverneur général Robin, au cours de son récent séjour à Banméthuo, visita les plantations Maillot et celles de la Compagnie agricole d'Annam. Il quitta Banméthuo pour Dalat où il arriva le même jour à 19 heures après arrêt en cours de route pour inspecter le réseau d'irrigations de Phan-Rang. Le gouverneur général visita ce matin l'Hôtel du Parc*, qui a été construit moyennant financement du budget général, et donna des instructions pour l'achèvement rapide des installations intérieures et l'ameublement. Le gouverneur général visita ensuite les travaux d'agrandissement de l'hôpital* et les travaux de constructions du Grand Lycée, dont il constata l'exécution rapide. Il arrêta, avec le résident supérieur en Annam, le résident-maire et le médecin-chef de l'hôpital, les dispositions en vue de la dotation budgétaire nécessaire à l'achat du mobilier et du matériel chirurgical pour le pavillon de 16 lits destiné à recevoir les malades européens.

Le gouverneur général se rendit ensuite à l'usine des eaux* dont il visita l'installation. Dans l'après-midi, se tint, sous sa présidence, au gouvernement général, une conférence à laquelle prirent part le résident supérieur en Annam, l'inspecteur général des travaux publics, le directeur de l'Institut Pasteur, le résident-maire de Dalat, l'ingénieur en chef de la circonscription des Travaux publics de l'Annam, le médecin de l'Assistance à Dalat et le chimiste de l'Institut Pasteur Guillerm. La conférence examina la question de l'approvisionnement en eau potable de Dalat.

Ses membres tombèrent unanimement d'accord sur la nécessité de doter immédiatement ce centre de réservoirs permettant de distribuer quatre mille mètres cubes par jour de façon à permettre de satisfaire les besoins qui doivent normalement résulter de l'extension de ce centre au cours des dix prochaines années. La conférence

examina en outre les mesures à prendre pour la protection antimalarienne sur les chantiers du Grand Lycée. Le gouverneur général, après avoir entendu les avis émis, décida de donner suite au projet établi par l'ingénieur en chef des Travaux publics de l'Annam préconisant la rectification du cours du Camly, le relèvement du plan d'eau et l'aménagement des bords du lac. Une nouvelle conférence se tiendra demain matin pour continuer l'examen de la question de l'eau potable.

Le gouverneur général compte quitter Dalat après demain matin.

L'activité du gouverneur général René Robin
(*L'Écho annamite*, 27 mars 1931)

Sa tournée en Annam — L'alimentation de Dalat en eau potable — L'Industrie et l'agriculture au Lang-Bian — Le calme au Quang-Nam — Le retour de l'ordre au Nghe-Tinh — La rentrée à Hanoï

Hanoï, 22 mars. — Au cours de la deuxième réunion de la conférence tenue à Dalat* sous la présidence du gouverneur général Robin pour étudier la question de l'alimentation de la ville en eau potable, on a décidé, en principe, de recourir au forage de puits de grande profondeur susceptibles de débiter par 24 heures la quantité minimum de 4.000 mètres cubes d'eau pure jugée nécessaire

Le gouverneur général Robin a quitté Dalat le 21 mars, à 6 heures, après avoir visité le domaine Bourgerie dont il a admiré le magnifique agencement. Le gouverneur général s'est arrêté à Dran, pour visiter la scierie mécanique, pourvue d'appareils les plus modernes, récemment installée par l'entrepreneur Aviat*.

Le gouverneur général s'est arrêté ensuite, quelques instants à Đông-Mé, sur les plantations et les usines de la Société d'Agaves d'Annam*, puis s'est rendu à la sucrerie créée à Ban-Trach sur le song Darang, par la Société Sucrière d'Annam*. Il a été reçu par les promoteurs de cette affaire, entourés de leurs collaborateurs, notamment du directeur de l'usine et de l'ingénieur chargé de la plantation des cannes. Après avoir assisté au déjeuner offert en son honneur chez le directeur, le gouverneur général a visité l'usine, en plein fonctionnement.

Il a félicité le directeur d'être parvenu seul, avec un personnel indigène nouvellement recruté, à assurer rapidement la parfaite mise en marche.

Le gouverneur général a visité ensuite les plantations de cannes, dont l'irrigation est assurée par un des canaux du réseau de Tuy-Hoa.

Le gouverneur a repris, à 15 heures, la route pour Quang-Nghai, où il est arrivé à 20 heures et où il a passé la nuit. Il est reparti, le matin, à 8 heures, et est arrivé, à midi, à Hué, où il compte séjourner jusqu'au 23 mars. La province de Quang Ngai jouit du calme le plus absolu.

Hanoï, 24 mars. — Le Gouverneur général p. i., après une tournée accomplie en Cochinchine, au Cambodge, au Laos et en Annam, est rentré lundi soir, à Hanoï, en auto à 23 h. 30. Il avait quitté Hué, matin du même jour, à 7 heures, accompagné du résident supérieur en Annam, qui l'a quitté à Thanh Hoa.

À son passage dans les provinces de Hà-Tinh et de Vinh, le gouverneur général a pu constater, selon les indications qui lui ont été fournies par les autorités résidentielles, provinciales, annamites et militaires, que le rétablissement de l'ordre se poursuit, dans de bonnes conditions, dans ces deux provinces.

Manifestation de sympathie envers M. le gouverneur général Robin

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1931)

Les présidents des corps élus du Tonkin, les représentants des conseils municipaux de Hanoï et Haïphong, les présidents des amicales des fonctionnaires et les présidents des divers groupements Institués au Tonkin ont constitué un comité en vue de l'organisation d'une manifestation de sympathie envers Monsieur le gouverneur général p. i. Robin sur le point de rentrer en France. Ils prient tous leurs ressortissants français et annamites, d'assister au champagne d'adieu qui sera offert à M. Robin, le samedi 20 courant à 18 h. dans les salons de l'Hotel Métropole.

Ils sont persuadés que tous Français et Annamites tiendront à apporter à M. le gouverneur général Robin l'hommage des regrets que son départ cause à la Colonie toute entière.

Prière se faire inscrire individuellement à l'Hôtel Métropole avant vendredi 20 heures .

Les Cagouillards*, dont M. le gouverneur général p.i. Robin est président d'honneur, sont priés d'assister à cette réunion.

HAIPHONG

Les partants

(*La Volonté indochinoise*, 27 juin 1931)

Sont partis sur le vapeur *Cap-Varella*, hier à 6 heures du matin :

.....
Pour Saïgon. — M., M^{me} Robin, gouverneur général, général et M^{me} Billotte, général division commandant supérieur ; M., M^{me} Le Prévost et 1 enfant, directeur du cabinet du gouverneur général ; lieutenant Latrobe, officier d'ordonnance ; M. Thiollier, secrétaire particulier du Gougal ; M. Marty, directeur Affaires politiques ; M. Fourcade, chef service du chiffre ; M. Appietto, inspecteur Sûreté ; M. Borgna, commis principal ; M. Thibon, directeur de l'ARIP...

René Robin
nommé gouverneur général de l'Indochine
par le gouvernement Laval
(27 février 1934-13 septembre 1936)

LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE
(*Le Figaro*, 27 février 1934)

On espère que le conseil des ministres désignera ce matin un nouveau gouverneur de l'Indochine pour combler la vacance ouverte par la mort tragique de M. Pierre Pasquier, le 15 janvier dernier. Si tant de questions importantes ne retenaient l'attention des pouvoirs publics, cette nomination serait déjà faite, sans doute, depuis longtemps. La situation de notre grande colonie d'Extrême-Orient exige, en effet, une direction ferme et éclairée.

Le regretté gouverneur général Pasquier a trouvé la mort dans l'accident de l'*Émeraude* parce qu'il avait pris la voie des airs pour venir plus vite exposer cette situation et prendre, d'accord avec le gouvernement, les mesures qu'elle nécessite et qui sont urgentes. Sur son initiative — qui fut souvent courageuse et à laquelle on ne rendait pas toujours justice —, l'Indochine a fait ce qui dépendait d'elle pour atténuer les effets de la crise ; elle a besoin maintenant d'être aidée. Pour obtenir cette aide, pour l'utiliser comme il convient, et continuer l'œuvre entreprise, il faut un gouverneur général qui ait non seulement du caractère et de l'autorité, mais une connaissance approfondie des problèmes à résoudre.

Cette considération exclut toute candidature soit d'homme politique qui aurait tout à apprendre, soit de haut fonctionnaire ayant fait sa carrière ailleurs. L'Indochine ne peut être bien gouvernée aujourd'hui que par un homme qui la connaisse à fond, pour y avoir longtemps et récemment vécu. Si M. Albert Sarraut ne venait de prendre le ministère de l'intérieur, son retour à Hanoï eût été souhaitable, et bien accueilli là-bas. Après lui, on ne voit guère d'autres noms que ceux qui ont été cités depuis que la vacance est ouverte : MM. Blanchard de la Brosse et Robin, qui tous deux ont rempli les fonctions de résident supérieur et ont fait leurs preuves là-bas.

Cependant, M. Robin est à la retraite depuis deux ans ; son rappel à l'activité serait une mesure tout à fait exceptionnelle. M. Blanchard de la Brosse est directeur de l'Office du gouvernement d'e l'Indochine à Paris — poste où l'avait appelé la confiance de M. Pierre Pasquier — et a, par conséquent, gardé le contact avec les questions indochinoises d'ordre politique et économique.

Il appartient au gouvernement de peser les raisons du choix qu'il va faire, et qui ne pourrait plus être différé sans de sérieux inconvénients.

Henri Bernay.

CHEZ NOS CONFRÈRES
M. Robin
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 11 mars 1934)

M. Robin passe à bon droit, pour un homme de décision qui n'hésite pas devant les plus terribles responsabilités à prendre.

Il a commis des erreurs, de lourdes erreurs même, qu'il reconnaît ou ne reconnaît pas. Mais nous connaissons M. Robin pour un chef qui préfère se tromper plutôt que de ne rien faire devant les problèmes urgents qui se posent.

C'est peut-être là la qualité qui l'a désigné au choix de M. Laval et du Gouvernement de M. Doumergue. pour prendre en main une Indochine ruinée, saignée à blanc, en désarroi, ne sachant plus quoi faire pour se remettre sur ses pieds et aller droit vers la destinée promise à ses possibilités.

Dans la situation où nous sommes, nous ne pouvons que lui faire confiance et souhaiter de tout notre cœur qu'il saura oser les gestes de salut que nous attendons tous Français et Annamites.

M. Robin nous est envoyé au moment où le chef suprême de la colonie doit réussir immédiatement à améliorer sa situation ou laisser sa charge à d'autres.

NGUYÈN-VAN-VINH

Annam Nouveau

« Je ne suis pas un magicien »,
déclare M. René Robin,
gouverneur général de l'Indochine
(*La Dépêche coloniale*, 16 mars 1934)

Au dernier déjeuner des « Français d'Indochine* » qui a eu lieu en l'honneur de M. René Robin, gouverneur général de l'Indochine, celui-ci a prononcé son premier discours en qualité de chef de notre grande possession d'Extrême-Orient.

Tout d'abord, il a évoqué la figure du regretté gouverneur général Pasquier :

Ce n'est pas moi qui devrais me trouver aujourd'hui à cette place. Je sais pourtant que je suis en complète communion d'idées avec vous, dans le pieux devoir qui s'impose, avant tout, mon cœur, d'adresser à la mémoire de Pierre Pasquier, victime d'une effroyable fatalité, le tribut de ma fervente, de ma fraternelle amitié.

*

* * *

L'isolement que je m'étais volontairement imposé, et dans lequel je vivais d'une vie adaptée exactement au paysage poitevin qui m'entourait, et qui me réservait chaque jour des satisfactions qu'un vieil atavisme de terrien me permettait de goûter dans leur plénitude, a brusquement pris fin.

Certes, je le confesse, je n'avais pas été sans percevoir, souvent, les appels nostalgiques de la grande Enchanteresse qui, d'Extrême-Orient, semblait me reprocher de l'avoir abandonnée mais les échos en devenaient de plus en plus faibles, de moins en moins fréquents.

Et c'est ainsi que je me suis trouvé, sans préparation, sans transition aucune, précipité d'une oisiveté charmante dans la plus absorbante, dans la plus ardente des activités.

Du courage ? dites-vous. N'est-ce pas plutôt une audacieuse inconscience ? Je l'ignore. Ce que je sais bien, c'est que je ne suis pas autrement effrayé de cette situation nouvelle : non certes, que je considère comme légère la tâche que le gouvernement m'a fait le très grand honneur de me confier, et que j'espère en triompher, mais parce que, grâce aux encouragements et aux appuis que, de toutes parts, je reçois, elle va se trouver dans une notable proportion facilitée.

Je vous demande surtout, mes chers amis, de m'accorder quelque crédit. Je ne suis pas un magicien. N'exigez pas de moi des miracles.

J'ai consacré plus de trente ans de ma vie à la plus belle de nos colonies. Je lui apporte aujourd'hui ce qui me reste de force et d'énergie. J'ai, au surplus, l'appui de votre confiance. J'en suis fier. Je saurai la mériter.

Là prennent fin, sans avoir vu le jour, mes déclarations sur l'Indochine. Vous les attendiez peut-être avec une légitime impatience. Excusez moi de vous avoir déçu.

Je n'ai pas l'habitude, vous le savez, de beaucoup parler. J'estime que les paroles sont ou vaines, ou dangereuses, quand elles se bornent à l'exposé d'un programme que de multiples circonstances, dont nous ne sommes pas maîtres, peuvent, de jour en jour, modifier. Elles conservent, au contraire, toute leur valeur quand elles expriment, même d'une manière malhabile, des sentiments que l'on éprouve, quand elles traduisent, plus ou moins fidèlement, des émotions, quand elles sont le reflet de pensées intimes.

Ce que je ressens présentement, c'est une joie profonde, claire, sans mélange, la joie que savent vous réserver, pour rendre la vie lumineuse, les véritables amis.

M. YVES CHÂTEL EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT DE L'INDOCHINE
(*La Dépêche coloniale*, 16 mars 1934)

.....

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1934)

Le cabinet du Gouverneur général. — M. Le Prévost (Jacques)*, administrateur de 1^{re} classe des Services civils, est désigné pour remplir les fonctions de directeur de cabinet du Gouverneur général de l'Indochine.

M. Nicolai (Xavier), est désigné pour remplir les fonctions de chef du secrétariat particulier du Gouverneur général de l'Indochine. M. Nicolai recevra, à ce titre, une solde de présence de 33.000 francs.

Le lieutenant Gaëtan, de l'infanterie coloniale, est désigné en qualité d'officier d'ordonnance du Gouverneur général de l'Indochine.

M. Piétri est nommé attaché au cabinet du gouverneur général de l'Indochine.

M. Piétri recevra, à ce titre, une solde de présence de 14.000 francs.

Guigues est agréé en qualité d'attaché au cabinet du Gouvernement général de l'Indochine.

M. Guigues recevra, à ce titre, une solde de présence du 10.580 francs.

Quinze mille manifestants, Français et Annamites,
protestent contre la tyrannie et la voracité des « requins »
(*La Tribune indochinoise*, 18 avril 1934, p. 1, col. 1-4)

.....

Le bureau était présidé par le maire de la ville, le Dr Biaille de Langibaudière, entouré de nombreuses personnalités appartenant non seulement au monde agricole mais encore au Commerce, à l'Industrie, au Barreau, etc.

De nombreux représentants des corps élus étaient présents, notamment des conseillers coloniaux et municipaux français et annamites.

Le maire se leva pour exposer brièvement les raisons et les buts du meeting.

« Cette manifestation, dit-il, constitue une protestation publique contre la politique financière actuelle qui, en acculant les riziculteurs à la ruine, amènera par répercussion celle des commerçants et industriels, puis des fonctionnaires et des autres classes de la population.

Elle tient à signaler à l'opinion publique de l'Indochine et de la Métropole les agissements de l'oligarchie financière qui veut régenter à elle seule nos destinées et les graves responsabilités qu'elle assume en acculant à la misère la population laborieuse de ce pays. Si, après trois ans d'une lutte désespérée, les cultivateurs en arrivent à la grève des bras croisés, au refus de continuer à cultiver des rizières à perte, il faut bien qu'on sache que ces résolutions extrêmes sont une forme de la lutte contre la dictature financière.

Nous voulons également adresser le témoignage de [notre confiance en la droiture, la loyauté et l'énergie des nouveaux dirigeants de l'Indochine](#) et les assurer de notre concours loyal et complet dans l'œuvre urgente de redressement de la situation économique du pays, dont le programme a été voté par la Fédération.

.....

En l'honneur du gouverneur général Robin
(*Le Journal des débats*, 22 avril 1934)

Le Syndicat des journaux de France extérieure a donné son déjeuner mensuel en l'honneur et sous la présidence du gouverneur général Robin, déjeuner auquel assistaient M. le maréchal Lyautey, les résidents supérieurs Chatel et Pagès.

Parmi les assistants, on remarquait MM. Taittinger, Henry Haye, députés ; le gouverneur général Le Gallen, le gouverneur de La Brosse ; MM. Edouard de Warren, René Pinon, Pierre Lyautey. Victor Cayla, Reynald, administrateur ; le comte Cressaty ; MM. Léon Tardieu, René Théry. et les cinquante directeurs ou représentants des journaux adhérents au Syndicat.

LA FÉDÉRATION INTERSYNDICALE D'INDOCHINE EXPRIME SA CONFIANCE
AU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL ROBIN
(*La Dépêche coloniale*, 15 juin 1934, p., col. 3)

Mercredi dernier, la Fédération intersyndicale, au cours d'une réunion, a pris connaissance du rapport établi par M. Pargoire* sur le fonctionnement de la Banque d'Indochine : le rapport a été adopté. On entendit ensuite un exposé de M. Generau. ancien membre du Grand Conseil, sur la question douanière et la nécessité d'établir un nouveau *modus vivendi* avec la Chine. La séance s'est terminée par le vote d'une motion exprimant au Gouverneur général Robin, l'expression de sa confiance pour l'action énergique entreprise par lui à Paris pour la défense des intérêts de la Cochinchine.

Le gouverneur général Robin s'embarque pour l'Indochine.
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 juin 1934)

Marseille, 29 juin. — Avant de s'embarquer sur le « d'Artagnan » pour rejoindre l'Indochine, le gouverneur général Robin, n'oubliant pas le deuil de son prédécesseur Pierre Pasquier, originaire de Marseille, s'est rendu au cimetière Saint-Pierre où il a déposé une gerbe de fleurs à l'endroit où reposent les restes du gouverneur général dont la fin tragique avait plongé ses compatriotes dans la douleur il y a quelques mois.

Le gouverneur général Robin s'est embarqué à 16 heures, salué par les différents groupements coloniaux, parmi lesquels on distinguait les « Français d'Indochine* » de Marseille, ayant à leur tête l'inspecteur général des Colonies Norès et les délégués des Indochinois de Nice, conduits par le gouverneur général honoraire Baudoin. Les troupes rendaient les honneurs.

Étaient présents : le préfet des Bouches-du-Rhône, le directeur du Service colonial, le président de la chambre de commerce, les délégués de la presse marseillaise et de la presse coloniale de Marseille, M. Outrey, député de la Cochinchine, le résident supérieur Le Fol, etc. (A.R.I.C.)

Le départ du gouverneur général Robin
(*Chantecler* (Hanoï), 1^{er} juillet 1934)

Paris 27 juin. — Le gouverneur général Robin est parti hier matin à destination de Marseille, accompagné du secrétaire général Châtel, du directeur des Finances Cousin, du directeur des Douanes Prats et du personnel de son cabinet. De nombreuses personnalités coloniales et annamites étaient venues saluer M. Robin. Citons le tông-dôc Hoàng-trong-Phu, le délégué Bui-quang-Chieu, M. Gaston Joseph, représentant le ministre des Colonies, M. Desardan, directeur du cabinet de M. Laval ; M. Sol, chef de cabinet, le Général Pellier, M. Keller, le capitaine Bonuingue, M. Peloni, chef de cabinet du ministre de l'intérieur, représentant M. M. Albert Sarraut, empêché ; les gouverneurs généraux Roume, Martial, Merlin, Varenne, Ollivier, Le Gallen, Charles Monguillot, le directeur de l'Agindo, M. de la Brosse, MM. Schwob d'Héricourt*, le colonel Bernard*, MM. Lenepveu, directeur de l'Union coloniale, Petithugenin, député [?], Archimbaud, l'ancien résident supérieur Le Fol.

Le gouverneur général, qui est accompagné de M^{me} Robin, partira vendredi à bord du « d'Artagnan ».

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juillet 1934)

Au devant de M. le gouverneur général Robin — MM. le gouverneur général p. i. Graffeuil, son chef de cabinet, M. l'administrateur Guillemain, le secrétaire particulier Olléac, le chef du Service du chiffre, en service à Hanoï, quitteront le mercredi prochain 4 juillet 1934 à 14 h. 30 en autos pour se rendre au devant de M. le gouverneur général titulaire Robin, à Saïgon.

Au Cap Saint-Jacques
(*La Dépêche d'Indochine*, 23 juillet 1934)

MM. Brasey, directeur des bureaux du Gouvernement de la Cochinchine, Larrivière, chef du cabinet du gouverneur de la Cochinchine et Lê-thành-Tuong, attaché au

cabinet de M. Châtel, ont quitté Saïgon hier à 18 heures à destination du Cap-Saint-Jacques.

Ces fonctionnaires ont dîné et passé la nuit chez M. [Marcel] Roché, administrateur chef de la province, et sont montés par la chaloupe du pilote, à bord du *d'Aragnan* et ont salué M. le gouverneur général Robin et M. le secrétaire général Châtel.

MM. Brasey, Larrivière et Lê-thành-Tuong arrivèrent à Saïgon en même temps que les deux chefs de la colonie.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE (*L'Illustration*, 18 août 1934)

Le nouveau gouverneur général de l'Indochine. M. Robin, succédant au regretté M. Pasquier, a, rejoignant son poste, débarqué à Saïgon où son premier geste a été de déposer une couronne au monument aux Morts et une seconde au temple du Souvenir annamite, édifice consacré à la mémoire des indigènes morts à la guerre. De Saïgon, M. Robin a gagné Hué où il séjourna deux jours. Un grand dîner fut offert par l'empereur S. M. Bao Daï au palais de Can Chanh, en l'honneur du gouverneur. Une représentation théâtrale suivit le repas. Elle était donnée à la lueur des torches, dans la cour du palais, et évoquait les légendes sur l'introduction du bouddhisme en Chine. Le lendemain, dans la matinée, après avoir visité le musée de Khai Dinh, dont il admira les merveilleuses collections de céramique et le curieux mobilier extrême-oriental, le gouverneur général présida la séance du Conseil des ministres du gouvernement annamite. Ensuite aux côtés de S.M. l'empereur, M. Robin a assisté à l'inauguration de la bibliothèque Bao-Daï, où ont été réunis onze mille volumes, jusqu'ici épars, en particulier les classiques chinois et sino-annamites, aussi nécessaires aux Asiatiques que les humanités gréco-latines aux Français. À cette institution est annexé un centre d'études de haute culture occidentale pour les jeunes gens qui se préparent aux emplois supérieurs de la carrière mandarinale. L'après-midi fut consacré à des conférences avec l'empereur. Le lendemain M. Robin a quitté Hué pour Vinh. d'où il a gagné Hanoï.

Vie mondaine (*Chantecler*, 30 août 1934)

M. Robin en baie d'Along

Dès que fut terminée la visite du gougal à la ville de Haïphong, M. Robin s'est rendu à Hongay, pour, de là, gagner la baie d'Along, où il avait été invité à bord du yacht *Héliopolis*, par M. le baron Empain, et par l'intermédiaire de M. Jaspar, consul de Belgique à Hanoï. M. Robin en est revenu dans la soirée de lundi et a de suite repris la route de la capitale.

Le yacht *Héliopolis*

C'est une très belle unité de plaisance, battant pavillon belge et appartenant au milliardaire baron Empain, directeur du Métropolitain de Paris, administrateur de la Société internationale des Wagons-lits et de la Société des Cristalleries de Saint-Gobain [n'importe quoi !].

Le yacht est de nationalité belge comme son propriétaire ; il est servi par un équipage de 35 hommes. Quatorze personnes, dont 7 hommes et 7 dames, sont les invités du baron Empain.

Le yacht est actuellement mouillé dans le Cua-cam, à la hauteur du Song-tam-bac.

Nous aurons à revenir sur les conditions de sa visite de notre port, qui ont laissé le plus déplorable effet à nos hôtes de quelques jours, en raison des formalités douanières et, surtout, de celles du Service de la police du port, exigeant la production du passeport de chacun des invités, malgré qu'ils n'étaient là qu'en escale.

Ces formalités sont réglementaires, c'est entendu. Mais il y a la manière, et ni les douaniers ni la police ne l'ont eue : Alors que, dans tous les ports étrangers, où le yacht a fait escale, les invités passagers ont toujours joui de la plus entière liberté d'action.

Mauvaises notes pour le tourisme en Indochine.

ANNAM

HUÉ

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 septembre 1934)

Le voyage du Gouverneur général. — Hué, 4 septembre. — Le Gouverneur général Robin, se rendant en Cochinchine par voie de terre, est arrivé à Hué hier à 18 h. 30, et en est reparti ce matin à 6 heures.

La lumière du Sud

(*Chantecler*, 4 octobre 1934)

Il se forme, en ce moment en Cochinchine et dans le public, un courant d'appréciations ironiques à l'égard du Nord, que nous avons signalé déjà à plusieurs reprises, en disant combien il nous paraissait regrettable. Il semble que certains journaux publiés à Saïgon aient à cœur de flatter leurs lecteurs, en encourageant ces sentiments par d'inutiles et pauvres railleries.

Nous avons, nous-mêmes, souvent adressé des reproches à nos concitoyens du Tonkin, à propos du manque de solidarité que nous constatons en de nombreuses occasions. Solidarité, qui nous fit si agréable jadis l'existence à la colonie, parce qu'elle y existait d'une façon toute naturelle, chacun la pratiquant sans effort.

Mais nos compatriotes du Sud nous reprochent à leur tour ce manque de solidarité dans un tout autre sens.

Nous serions, d'après eux, totalement indifférents à leurs misères parce que nous vivons heureux près du soleil...

... Près du soleil, qui réchauffe !

Ah ! cochon de bonheur, dirait un Courteline ! Quand le soleil — le .vrai, pas celui que visent nos confrères en faisant allusion au gouvernement général — se met à chauffer au Tonkin, il s'y conduit d'une façon aussi désagréable que possible.

Enfin, nous ne voudrions pas compatir aux malheurs des riziculteurs ; nous aurions même essayé de les juguler, en laissant savoir en France que le Tonkin et la Cochinchine ne pensaient pas tous deux de la même manière. Tout cela ne constitue que des discussions, avec coups d'épingles, qu'on peut qualifier d'oiseuses et saugrenues sans rien exagérer.

Nos compatriotes du Sud voulaient que M. Robin vînt se fixer en Cochinchine, pour y étudier de plus près les difficiles problèmes qu'y pose chaque jour la vie économique de la colonie.

Il y est. Et nulle voix ne s'est élevée au Tonkin pour regretter son départ ; alors que nous avons ici cependant de nombreuses difficultés d'ordre économique, dont

l'examen, en vue d'un règlement- possible, s'impose tout aussi impérieusement que celles avec lesquelles la Cochinchine est en butte.

Soyons francs. C'est peut-être moins de la générosité de notre part, que l'effet d'une sorte de passivité passablement empreinte de philosophie désabusée.

La solidarité coloniale ?

Est-il sûr qu'elle existe encore en Cochinchine, où on l'invoque pourtant si acrimonieusement contre nous ?

.....

Une inspection du Gouverneur général
(France Indochine, 13 octobre 1934)

Saïgon, 12 octobre

Le gouverneur général Robin, accompagné du gouverneur de la Cochinchine Pagès et de l'administrateur Monlaü, chef de la province de Biênhoà, a consacré la journée d'hier à une tournée d'inspection dans l'Est cochinchinois, où il tenait à se rendre compte de l'état actuel des plantations et de l'œuvre de pénétration en pays moi.

Partis de Saïgon ce matin à six heures, le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine visitèrent les plantations situées sur leur parcours : celles de MM. Le Bret*, Dau-Cing et Tap, puis les concessions des anciens combattants, dirigées l'une par M. Hoarau, l'autre par le colonel Sée. Les gouverneurs furent reçus par les propriétaires sur chacune des plantations. Partout, M. Robin put constater l'activité, la confiance et l'espoir.

Le gouverneur général et sa suite atteignirent vers midi la délégation de Phu Rieng, à l'entrée du pays moi. Les représentants des divers villages qui, il y a peu de temps, étaient encore insoumis, s'étaient portés en grand nombre sur son passage.

La tournée continua par la piste conduisant aux postes frontières qui marquent les poids extrêmes de la zone soumise dans cette partie de l'hinterland moi Bou-Lat, Bou-Coh, Bu-Nard, Nui Bara. Le gouverneur général inspecta le poste de Bu Nard où s'étaient rendus les représentants des tribus stiengs et bieths.

Il gagna ensuite Nui Bara, où il arriva vers deux heures. De nombreuses délégations des villages y étaient groupées et procédèrent, en l'honneur du gouverneur général et du gouverneur de la Cochinchine, aux sacrifices rituels. MM. Robin et Pagès constatèrent le calme absolu qui règne dans cette région, située au nœud des frontières de la Cochinchine, du Cambodge et de l'Annam, peuplée de races demeurées jusqu'ici sans contact avec l'administration française et qui maintenant, semblent en majorité bien acquises à notre cause.

À cet égard, on enregistre les heureux effets de la coordination réalisée sous la direction du gouverneur général entre les trois pays limitrophes pour la réduction des territoires mois échappant encore au contrôle de l'Administration. On sait, d'ailleurs, que le Général commandant supérieur a prêté dans ce but le concours des officiers des troupes coloniales, dont l'activité dans les postes avancés s'est révélée des plus efficace. En Cochinchine, les résultats obtenus tiennent pour la grande part à la politique d'extension du réseau routier, menée depuis près de trente ans par l'administration locale avec une remarquable continuité de vues.

Le gouverneur Pagès est résolu à poursuivre cette méthode de pénétration pacifique qui ouvre en même temps de nouveaux domaines à la colonisation.

Au retour de Nui Bara, les gouverneurs s'arrêtèrent à Thuan-Loi où les plantations Michelin* offrent un autre type d'entreprise dans laquelle sont investis d'importants capitaux. Ils se sont entretenus longuement avec le directeur de ces plantations.

Le gouverneur général et sa suite rentrèrent à Saïgon à 20 heures.

TAN-SON-NHUT
M. Robin, accompagné de M. Pagès,
a inauguré ce matin une stèle commémorative
en souvenir des disparus de Corbigny et de Sandoway
(*Le Populaire d'Indochine*, 10 novembre 1934)

Elles sont encore présentes à toutes les mémoires, ces horribles catastrophes qui coûtèrent la vie à de braves enfants de la France et à de grands amis de l'Indochine. Leur mort, comme un coup de foudre un soir d'orage, jeta la stupeur douloureuse dans tous les cœurs, en France comme en Indochine.

C'est dans une pieuse pensée à l'adresse de ces victimes que l'Aéro-Club* a élevé le monument qui se dresse à l'entrée du terrain de Tân-Son-Nhut et où sont gravés les noms des disparus.

Ce monument, d'une simplicité émouvante, d'une rare pureté de ligne, d'une élégance sobre, est l'œuvre de M. Palick. À son pied est pieusement placé un coffret de terre recueillie à Corbigny.

C'est vers ce monument que se dirige, ce matin, le gouverneur général, accompagné du gouverneur de la Cochinchine. Ils arrivent sur le terrain vers 8 heures. Le président de l'Aéro-Club, M. Gannay, les reçoit, et deux détachements de soldats leur rendent les honneurs, cependant qu'assiste à la cérémonie une foule nombreuse, où nous avons remarqué : MM^{mes} Vielle, de la Souchère, MM. Marly, Le Prévost, Lacaze, Larivière, Mossy, Nadaud, Berland, le Colonel Sée, etc.

M. Robin, dans un beau complet gris, après avoir fait un petit tour sur le terrain, s'arrête devant le monument. M. Gannay s'avance vers lui, et devant l'assistance, lit le discours que voici :

« Il y a presque dix mois, nous nous sommes réveillés à Saïgon pour apprendre avec stupeur la disparition du bel avion l'*Émeraude*, que nous avons vu quitter ce terrain de Tân-son-Nhut, quelques jours auparavant, aux dernières heures de la nuit du 4 au 5 janvier.

C'était au début de cette année 1931, encore inachevée et qui devait être si remplie d'événements tragiques.

Les plus anciens parmi les aviateurs cochinchinois, ceux qu'on appelle les « Vieilles Tiges », ont eu la pieuse pensée de solliciter l'envoi à Saïgon d'un peu de terre prise aux lieux mêmes où avait péri l'*Émeraude*, à Corbigny.

Cette poignée de sol sacré avait été confiée à l'Aéro-Club de Cochinchine et nous venons de la déposer religieusement à l'intérieur de ce monument, sous la plaque de marbre poli que vous voyez ici.

Au-dessus, vous apercevrez tout à l'heure, inscrit au centre d'une plaque de bronze qui emprunte la forme d'ailes déployées, le long martyrologe de l'*Émeraude*.

À droite et en tête, le gouverneur général de l'Indochine : Pierre Pasquier, dont nous ne pouvons prononcer le nom sans une profonde émotion, parce qu'il a servi jusqu'à la mort cette Indochine française à laquelle il avait voué son existence et qu'il aimait tant.

D'autres, plus qualifiés que moi, ont dit, au lendemain de sa disparition, quelle était la qualité de son intelligence souriante et la bienveillance qui animait ses moindres gestes et ses actes.

Qu'il me soit simplement permis de dire qu'il m'a été maintes fois donné d'être témoin de son inébranlable confiance dans l'avenir. Il savait que la vie continue, amenant l'apaisement et restaurant silencieusement l'équilibre des forces, malgré le choc des intérêts et le heurt de nos passions.

Nous saluons avec respect sa mémoire.

Aux côtés du gouverneur général se trouvaient le capitaine Brousseau, son officier d'ordonnance, en service commandé, et avec lui, monsieur et madame Chaumié — lui, fonctionnaire de haute valeur, venu en mission en qualité de directeur de l'Aéronautique privée, envoyé par le ministère de l'Air ; elle, Française gracieuse, dont le charme nous avait conquis et que la mort brutale ne devait pas épargner.

Enfin, M. Larrieu, journaliste de talent, revenant d'un court séjour en Syrie, avait rejoint l'Émeraude, qui l'avait amené de Marseille à Beyrouth à l'aller.

Sur la plaque commémorative que nous avons dressée au pied de ce monument, élevé en souvenir des aviateurs perdus, il y a trois ans et demi à Sandoway, et que le chef de la colonie va découvrir dans un instant, vous lirez aussi les noms de l'héroïque équipage de l'Émeraude.

À gauche et le premier, Maurice Noguès.

Maurice Noguès, dont la précieuse amitié, et non quelque mérite personnel, me vaut d'avoir l'honneur de rappeler son nom ici.

Maurice Noguès, pilote-aviateur, comme il est écrit simplement sur sa pierre tombale dans sa Bretagne natale, créateur, animateur convaincu et prudent de la ligne aérienne France-Indochine, l'un de nos aviateurs civils les plus réputés et qui fut, pendant toute la guerre, l'un des héros de cette glorieuse phalange d'aviateurs militaires dont le courage et le sacrifice sont cités en exemple à nos enfants.

À côté de ce chef, qui inspirait un dévouement absolu à son personnel navigant, l'ingénieur Balazuc, le pilote Launay, le plus ancien et le plus aimé de la ligne Marseille-Saïgon, le radio-télégraphiste Queyrel, le mécanicien Crampel, ont leurs noms écrits sur la page douloureuse qui raconte comment ces marins de l'air sont disparus dans la tempête qui avait brisé leur navire.

Noguès et Launay étaient au poste de pilotage, en ce moment suprême : mais la fatalité contraire, qui se joue parfois des hommes et de leur audace, avait été la plus forte.

La plaque scellée dans ce monument et les noms qui y sont gravés, rappelleront au passant l'Émeraude et les dix passagers qu'il conduisait vers un même destin.

Le souvenir de leur dévotion au bien public, à la Patrie et à sa lointaine colonie, aujourd'hui si merveilleusement rapprochées l'une de l'autre par l'aviation, l'exemple de leur calme courage, restent et demeureront vivants parmi nous.

Nous remercions monsieur le gouverneur général Robin et monsieur le gouverneur Pagès d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette pieuse cérémonie et nous allons observer une minute de silence en souvenir de nos amis disparus.

*
* *
*

La minute de silence observée, M. Robin prend la parole. Il remercie le président de lui avoir offert de présider cette cérémonie et rappelle en quelques mots la carrière du gouverneur général Pasquier et celle des voyageurs ses compagnons.

M. Robin se dirige ensuite vers le monument et le découvre. Deux bouquets y sont déposés déjà, l'un par M^{me} de la Souchère, l'autre par M^{me} Van-den Born.

Deux groupes d'avions, l'un venant de Cac-Lai et l'autre de Biênhoà, survolent la solennité, qui dure près d'une demi-heure.

LA TOURNÉE DANS L'OUEST

M. ROBIN CHEZ M. GRESSIER*

L'arrivée à Baclieu
Chez les sauniers et les riziculteurs du Syndicat
(*La Dépêche d'Indochine*, 16 novembre 1934)

Ce matin, il n'était pas six heures et demie que déjà à l'horizon de l'immensité de paddy tendre, la haute et mince cheminée de Phu-Lôc surgit dans le ciel frais.

Toute la nature venait de naître au jour et... nous-mêmes. Ce matin, ce long tuyau industriel et prosaïque signifiait presque un ralliement pour signaler l'effort acharné de l'un des nôtres, un paysan du Nord, repiqué ici depuis quarante deux ans, loin des Flandres : M. Rémy Gressier.

*
* *

Quelques minutes plus tard nous stoppions dans Phu-Lôc et nous trouvâmes son maître coiffé de son large feutre, simple, bienveillant et rude à la fois, comme tous ceux qui placent le travail au-dessus de tout. Autour de lui, d'autres colons : ses amis et collaborateurs. Ainsi son fils aîné et MM. Jourdan, Abalain, Godard, Deblangy, Dugasse, Grégoire, Gosselin, Noblet fils...

De sa grande Delage, M. Robin venait de descendre la main presque aussitôt tendue vers le pionnier qui fit Phu-Lôc, M. Gressier la serra. Il s'était décoiffé et l'absence de sa galette grise révélait des cheveux argent assez rudes et courts ; comme du chaume mal fauché.

À cet instant, nous éprouvâmes une réelle émotion. Nettement, il nous apparut que le *shake-hand* de ces deux hommes, en sa simplicité, valait un programme : la confiance.

À ce moment, nous comprimes combien ils aimaient cette Indochine qui avait réalisé pour eux le miracle de l'enracinement.

Quel plus bel exemple aurait pu illustrer avec plus d'à-propos notre thèse, sinon celui de ces deux coloniaux.

Ce matin, ils furent pour nous une leçon vivante de foi.

*
* *

Mais tandis que, bienveillamment, le service d'ordre contenait la foule des ta-diên et de leur famille, M. Pagès s'enquêrait.

— Est-il vraiment exact, dit-il, que certains acheteurs aient déjà passé des marchés sur pied à 2 \$ 00 ou 2 \$ 05 ?

— Malheureusement oui, répondit M. Gressier.

Certains exportateurs ont manœuvré ainsi, sachant que nombre de propriétaires à court d'argent ne résisteraient pas à la tentation.

Il est très visible que les exportateurs essaient de manier le marché afin d'empêcher la hausse de se produire...

Cette façon de faire est lamentable...

À ce moment, l'expression de M. Gressier devint presque douloureuse :

— C'est dommage, souligna-t-il presque à mi-voix, car dans l'ensemble, la récolte s'annonce bonne...

Les colons, les vrais colons, méritaient vraiment un autre sort. Ils ne seront peut-être pas, une fois de plus, récompensés de leur travail...

Et nous comprimes que dans l'esprit de M. Gressier, cette expression de vrais riziculteurs excluait les propriétaires amateurs. Il en vint ensuite à préciser son opinion

sur la méthode de travail des exportateurs. De plus en plus, il apparaît que vu sous certains angles du prisme, leur rôle semble être motivé par ce seul mot d'ordre : ramener toute à soi la couverture.

Nous apprîmes ainsi que la Birmanie n'avait presque plus de stock et que, normalement, le riz devrait monter :

— Malheureusement, insista le vieux lutteur, les exportateurs sont avant tout des baissiers !...

Mais le gouverneur de la Cochinchine de continuer à disséquer le problème :

— De Phu-Lôc, M. Gressier, à combien chiffrez-vous les frais de transport sur Cholon ?

— À trente cents par picul, compris le sac... Ils coûtent chers les sacs !

M. Robin alors apprit que plusieurs millions de piastres filaient aux Indes en paiement de *gunnies*.

— À Bombay, renforça M. Pagès, le fait de fabriquer des sacs de jute confère à l'industriel qui en a monopole, une puissance d'un potentiel exceptionnel et l'octroi de la Légion d'honneur locale ! (*sic*)

— Il serait vraiment intéressant, ponctua M. Robin, que quelqu'un entreprenne ici le culture du jute, son rouissage et la fabrication de sacs.

Lecteurs, en attendant que cet ange descende du ciel et que l'expérience porte ses fruits, retenez ceci : trois millions de piastres, au bas mot, s'évadent d'Indochine pour la seule raison qu'il faut ensacher notre récolte de paddy et de maïs !

Lecteurs, retenez encore que l'an passé, pour 100.000 tonnes de maïs, il fallut acheter 180 000 piastres de sacs !

— Ne pourrait-on pas expédier en vrac ?

À cette question du gouverneur général :

— Impossible répondit M. Gressier.

Ici, on peut charger une jonque de qualités à peu près semblables, mais ailleurs, le Chinois doit mettre en sac le paddy qu'il fait voyager car il en achète de toutes les espèces qu'il trouve ; le cours seul l'intéresse...

Ce furent les ultimes précisions.

Pourtant, nos deux gouverneurs tinrent encore à se faire expliquer le système des avances et prêts aux ta-diên. Puis ils prirent congé.

— J'avais toujours entendu beaucoup de compliments à voire sujet. Je n'avais pas encore eu l'occasion d'y ajouter les miens, mais, aujourd'hui, c'est chose faite, je vous adresse mes félicitations.

Un peu gauche, sous le poids de l'éloge, le vieux riziculteur remercia tandis que se rencontraient le regards clairs des deux hommes. Deux hommes oui, vraiment, et qui montrent l'exemple.

La visite au champ d'essai de l'Office du riz que nous avons déjà mentionné dans un précédent article suivit immédiatement.

Pour être à pied d'œuvre, il aura suffi aux officiels de parcourir cent mètres sur un talus et la petite rizière d'essais apparut, confondant sa chevelure inégale, selon les résultats de l'expérience, avec le reste des champs verts.

M. Biard, ingénieur de l'Office du riz, expliqua que le but recherché était d'arriver par empirisme à déterminer les trois ou quatre qualités *standard* convenant à chaque province.

« Mais à quoi bon améliorer la qualité, insinue quelqu'un, puisque les exportateurs français n'en tiennent pas compte. Ils ne connaissent que le cours. »

Il n'en serait pas de même des acheteurs Chinois qui accordent à l'achat une petite prime qui vient renforcer le cours normal.

D'où cela provient-il ? Tout simplement parce qu'en Chine, le riz de Cochinchine sert à nourrir des êtres humains, mais non les poules et les cochons comme chez nous, en France.

Le résumé de cette visite peut se traduire en quelques mots. Que le sympathique M. Biard les médite :

Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins.

À Baclieu

Quelques instants plus tard, à près de 100 kilomètres à l'heure, le cortège filait sur la route de Baclieu et, avec quarante-cinq minutes d'avance sur l'horaire, débouchait devant l'Inspection.

Quelle désagréable surprise pour un chef de Province !

En hâte, les linhs furent rassemblés et les clairons accourus, essoufflés de leur pas de gymnastique, réussissaient, non sans mérite, à sonner aux champs.

Dans le salon de l'inspection, bien des personnes manquaient... au rendez-vous. MM. Robin et Pagès, en compagnie de l'administrateur, M. Brière de l'Isle, attendirent.

Enfin, le moment de l'accueil officiel venu, M. l'administrateur Brière de l'Isle prononça l'allocution suivante :

M. le gouverneur général, en vous adressant le salut respectueux de la population française et indigène de la province, j'ai la certitude, non seulement de vous exprimer des souhaits sincères de bienvenue, mais aussi de vous assurer de l'entier dévouement des fonctionnaires, du réel attachement des Annamites à notre gouvernement.

Au cours de votre tournée dans la province, vous verrez, M. le gouverneur général, que les riziculteurs français et indigènes, grands et petits, sont restés attachés à leurs terres.

Tous poursuivent leur patient labeur avec confiance dans l'avenir, car ils savent, par les mesures déjà prises, votre ferme volonté, ainsi que celle de M. le gouverneur de la Cochinchine, d'aider le pays à surmonter les difficultés de l'heure présente.

M. le gouverneur général répondit en quelques mots et remercia. Puis il se fit présenter les Européens et les dignitaires indigènes du chef-lieu.

Quelques minutes plus tard, M. Robin se trouvait à l'autre extrémité de Baclieu et visitait les écoles.

Il entra dans une première classe. Au milieu de tous les *nhos*, lui, debout, semblait inspecter une champignonnière.

— 3 et 1, 4 et 4, 8 et 3, 11 et 1, 12.

— C'est juste ! s'écria M. Maux.

M. Robin restait grave. Mais M. Pagès, lui, encouragea les enfants pour tomber en arrêt devant certains tableaux scolaires qui n'ont rien de local : un bonhomme de neige de exemple ! Mais toujours pensif, le gouverneur général écoutait un autre *nho*.

— Le mari de ma sœur est mon beau-frère. La sœur de la femme de mon frère est sa belle-sœur. Mon père n'a qu'une femme. Le fils de la sœur de la femme..

M. Robin s'en fut sans rien dire. Le bonhomme de neige aurait-il refroidi la température ? Ce que c'est que d'être l'esclave des programmes l...

Pour changer, on s'enfuit voir le degré du sol des salines du Syndicat des Sauniers, et puis aussi la distillerie voisine. On goûta même du *choum choum* encore chaud.

Le gouverneur général ne fit que le sentir et déclara que c'était parfaitement ignoble. M. Pagès, lui, y trempa les lèvres... Nous aussi. Puis, pour changer de ces fantaisies locales, tout le cortège s'en fut au *Syndicat agricole*. Là ce fut moins drôle. La grande salle de ce syndicat a même tout à fait l'allure d'un tribunal.

On vit d'abord s'approcher un conseiller de province qui demanda que le gouverneur voulut bien appliquer aux Sicamants le régime de paiement en vigueur au crédit à long terme, ainsi que la diminution de l'impôt foncier.

M. Combot vint à son tour demander que justice lui soit rendue en matière fiscale et qu'on n'exige pas de lui l'impossible après une mauvaise récolte. M. Pagès, comme certaine voix de Dieu (*sic*), l'exaucera lui aussi. On aménage les choses comme on peut.

Mais M. Combot se détacha à nouveau de la cloison du fond pour faire le juste procès des monts-de-piété. Il recueillit d'ailleurs, sinon l'approbation officielle, du moins un silence approbateur.

M. Trach, à son tour, fut questionné par M. Robin sur le prix de revient du *gia de paddy* : l'éternelle histoire. N'insistons pas sur ce vieux refrain qui nous rappelle le souvenir de M. Paul Reynaud lors de sa visite à la chambre d'agriculture en 1931.

À vingt cinq sous, le riziculteur ne gagnerait, ni ne perdrait rien.... C'est une chose à peu près vraie. Mais l'âpre discussion s'aggrava. M. Chêne, M. Nhuan et M. Binh intervinrent et nous connûmes à cet instant, la répétition des meilleures minutes de la chambre paysanne d'avant les élections, au temps où la Presse y était tolérée.

L'heure du déjeuner calma ensuite les ardeurs des membres du syndicat. Vite, les officiels se restaurèrent et, à 13 heures 30, le cortège filait sur Camau.

Pour nous, à l'heure où nous écrivons, nous perdons un homme très précieux. Nous avons désigné M. Andréani, qui dirige les bungalows de Soctrang et de Baclieu. La presse saïgonnaise lui doit une palme.

VIDI.

Le voyage de M. le gouverneur général Robin dans l'Ouest-Cochinchinois,
selon l'A.R.I.P.

Saïgon, le 16 novembre 1934.

Poursuivant sa tournée d'inspection générale du Transbassac, et son enquête sur les conditions de la culture du riz, le gouverneur général de l'Indochine a quitté, en compagnie du gouverneur de la Cochinchine, Soctrang, mercredi matin 14 novembre, à 6 heures, pour Baclieu.

À Phu-Lôc

MM. Robin et Pagès se sont arrêtés en cours de route à Phu-Lôc pour y voir l'important domaine agricole de **4.200 hectares** qu'y possède M. Gressier dont l'ensemble des propriétés en Cochinchine fait vivre **plus de 6.000 familles de ta-diên**.

Reçu au siège du domaine par M. Gressier, le gouverneur général, après avoir visité ses installations, eut avec lui une longue conversation sur les modalités et des résultats d'exploitation de ses propriétés, sur les conditions d'exportation du riz et la recherche de marchés extérieurs. MM. Robin et Pagès se sont intéressés à cette occasion aux possibilités de la culture du jute en Cochinchine, qui offrirait des perspectives intéressantes en raison du chiffre considérable d'importation des sacs nécessaires à l'ensachage du *paddy* et du maïs.

C'est sur le domaine de M. Gressier, à Phu-Lôc, que doit être installée l'École de culture dont le gouverneur de la Cochinchine a décidé la création.

Le gouverneur général a été visiter le champ d'essai établi par l'Office du riz sur le domaine de Phu-Lôc et s'est fait exposer la portée pratique des essais de sélection poursuivis par l'Office pour l'amélioration du rendement, tant à la récolte qu'à l'usinage.

À Baclieu

MM. Robin et Pagès gagnèrent ensuite Baclieu où ils furent accueillis à 8 h. 30 par M. Brière de l'Isle, chef de province.

L'importante question qui s'est posée de tout temps à Baclieu est celle de son alimentation en eau potable. Aussi le gouverneur général a-t-il examiné avec un intérêt

particulier le fonctionnement du puits Layne et l'établissement du réseau de canalisations en cours. Grâce à ce puits, on peut penser que la population sera désormais pourvue de manière permanente en eau potable. Elle en manquait autrefois totalement en saison sèche.

Le sel de Baclieu, qui fait prime pour la préparation de la saumure, constitue une des grosses richesses de la province. Plus de 1.300 ha de salines donnent une production variant suivant les années de 25.000 à 60.000 tonnes. Au cours de sa visite des magasins et entrepôts, le gouverneur général s'est enquis des modes d'extraction et de vente à des conditions normales à la population indigène de cette précieuse denrée. Les gouverneurs se sont arrêtés également à l'importante distillerie du chef-lieu pour y suivre les phases de fabrication de l'alcool et se renseigner auprès des fonctionnaires de la douane et les gens de la région sur l'importance de la contrebande.

Au cours de leur inspection du centre urbain, le chef de l'Union indochinoise et le Gouverneur de la Cochinchine se sont intéressés au fonctionnement de l'École de plein exercice, où ils assistèrent aux leçons données par des instituteurs dans diverses classes.

Ils se sont rendus ensuite au siège du Syndicat agricole de la province, où M. Robin a continué, auprès des propriétaires, tant européens qu'indigènes présents, en de longs entretiens, où il a recueilli, comme à Mytho, Cantho, Soctrang, toutes les opinions, sa minutieuse et importante enquête sur les conditions de la riziculture pour se rendre compte personnellement de la situation réelle actuelle comme de ses possibilités. Les façons culturales, les travaux de moisson, ne pouvant s'opérer à Baclieu qu'avec l'assistance saisonnière de travailleurs des provinces voisines, le gouverneur général, le gouverneur de la Cochinchine doivent examiner avec bienveillance les moyens de faciliter l'immigration de cette main-d'œuvre dans la province.

Les conversations avec les propriétaires ont permis en outre de souligner l'effort poursuivi par l'Administration dans la distribution de quinine d'État, trop souvent ignorée des intéressés eux-mêmes.

Quittant Baclieu à 13 h. 30, le gouverneur général et sa suite sont allés visiter le centre important de Gia Rai sur le bord de canal de Baclieu à Camau, dans une riche région rizicole.

MM. Robin et Pagès se sont intéressés particulièrement à sa formation sanitaire qui groupe un hôpital et une maternité où sont effectués jusqu'à soixante accouchements par mois malgré son caractère modeste. Son agrandissement a été décidé.

Désirant prendre personnellement une vision directe de la vaste région ouverte dans la province à la colonisation par le creusement des canaux, et se rendre compte des abandons de terres qui s'y sont produits et dont on a tant parlé, le gouverneur général, au lieu de gagner Camau par la route locale 16, a préféré l'aborder par voie d'eau. À bord d'un canot automobile, il a parcouru au cours d'une randonnée de plusieurs heures, les canaux de Hophong, Quanlo et Quanlo-Rach, Canh-Den jusqu'à Tan-Phu, Cette navigation lui permit de constater qu'effectivement, il y a là une zone inculte aujourd'hui, constituée de nombreuses rizières abandonnées dès la crise, la terre n'étant plus rentable. Après deux ou trois bonnes récoltes sur un sol jusqu'alors vierge et fertilisé par les premiers travaux de défrichage, ces rizières n'ont plus donné un rendement suffisant.

En fait, il s'agit, semble-t-il, d'une insuffisance d'aménagement ne permettant pas l'écoulement des eaux saumâtres. La sécheresse qui sévit en outre pendant plusieurs mois ne permet pas au bétail de vivre. Un buffle à Baclieu ne dure que trois ans.

M. Robin a examiné avec M. Maux, chef du service de la navigation et de l'hydraulique agricole, l'éventualité d'une programme d'aménagement hydraulique intéressant toutes les terres des province de Baclieu, Soctrang et Rachgia. Il semble que l'on doive s'orienter, dans ce but, vers l'établissement d'écluses au débouché des canaux sur la mer. Elle permettront l'évacuation des eaux intérieures en interdisant l'entrée du flot marin.

La question de l'entretien du réseau des canaux dans toute cette partie de l'Ouest Cochinchinois pose, d'autre part, des questions délicates, certains de ces canaux, sans marnage suffisant, s'ensablant d'une manière extrêmement rapide et les ressources actuelles des contribuables ne permettant plus des entretiens aussi serrés qu'autrefois.

Un effort important eu égard aux possibilités budgétaires est cependant poursuivi pour assurer dans des conditions satisfaisantes le dragage et le curage des canaux de Quanlo-Phung-Hiêp et de Baclieu Camau en cours d'exécution. Le gouverneur général au cours de cette tournée sur les canaux, a pu voir à l'œuvre la drague *Nantes* qui effectue actuellement le curage du Quanlo-Phung-Hiêp, la plus grande voie d'eau de l'Ouest Cochinchinois unissant Camau au Bassac.

Une réception enthousiaste fut réservée au chef de la colonie au moment où il parvint à la nuit à Camau, délégation la plus lointaine de la Cochinchine, où, depuis cinq ans, le délégué, M. Silvestre, accomplit une œuvre extrêmement utile.

La population a voulu marquer ainsi sa vive gratitude au gouverneur général, qui, malgré ses lourdes fonctions, a tenu à voir par lui-même, jusque dans ces régions les plus reculées, la Cochinchine au travail.

MM. Robin et Pagès se sont embarqués à 22 heures avec leur suite sur la chaloupe *Tong-doc Phuong* à destination de Go-Quao pour continuer demain leur tournée par l'inspection de la grande province de Rach-Gia et de son réseau de voies navigables,

Une tournée du Gouverneur général
(*La Volonté indochinoise*, 20 octobre 1934)

Saïgon, 18 octobre. — Désireux d'avoir une impression plus exacte et plus complète sur l'état actuel des plantations caoutchoutières et l'œuvre de pénétration en pays moi, le gouverneur général Robin, accompagné du gouverneur de la Cochinchine Pagès et de l'administrateur de la circonscription de Thu dau Mot, a consacré la journée d'hier à l'inspection de cette province. Partis de Saïgon à 5 h. 30 du matin, le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine se sont d'abord arrêtés à l'école d'art de Thu-dau-Mot*, dirigée par M. Delafosse. Ils s'intéressèrent vivement aux travaux des élèves dont le succès s'est affirmé récemment à la Foire du Pasar-Gambir, à Batavia.

[À Quan-Loi]

Par Bencat et Cho Thanh, centres importants de la division forestière, où ils se firent donner des renseignements sur le commerce des bois, qui est en active reprise malgré les difficultés actuelles, les gouverneurs gagnèrent la plantation Quan-Loi. Ils y furent reçus par M. Blanchard, administrateur-délégué, et M. Rosay, inspecteur de la Société des Terres-Rouges, ainsi que par M. Romatier, directeur de cette plantation, la plus importante du groupe des Terres Rouges, dont la production atteindra pour 1934 plus de 2.200 tonnes, et qui emploie un personnel de 1.679 coolies. MM. Robin et Pagès ont visité en détail la plantation et assisté aux diverses phases de l'usinage du caoutchouc et de son emballage.

[À Loc-Ninh]

Le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine furent accueillis ensuite à Loc-Ninh par M. Fauconnier, directeur de la Société des caoutchoucs d'Indochine, une des plus importantes et des plus anciennes entreprises d'hévéaculture de la Colonie, dont la production pour 1934, sera de plus de 1.900 tonnes, et qui emploie plus de 1.660 coolies. MM. Robin et Pagès ont tenu spécialement à visiter les installations sanitaires et sociales de la Société, et en particulier l'infirmerie, l'école et les villages de colonisation où sont logés les travailleurs de la plantation.

Vers 11 heures, le gouverneur général et sa suite, à laquelle s'était joint M. Gerber, délégué, parvenaient à la délégation de Budop, en pays moi. D'importantes délégations des populations mois récemment soumises étaient venues pour saluer le Chef de l'Union indochinoise et l'assurer de leur entier loyalisme. Après le sacrifice rituel du buffle, les plus importants chefs mois ont prononcé dans les termes suivants le serment de la jarre, qui fut repris par tous les autres chefs présents :

« Monsieur le Gouverneur Général,
Monsieur le Gouverneur de la Cochinchine.
Monsieur l'Administrateur et Messieurs,

Moi qui suis un des chefs de cinq cantons mois bien dévoué à l'administrations jusqu'ici, je suis chef de canton et ai fait soumettre presque toute la région insoumise. Aujourd'hui, je me présente en votre honneur. Vous nous avez donné des sacrifices et des offres, et nous sommes très contents. Monsieur le Gouverneur Général, Monsieur le Gouverneur de la Cochinchine. Monsieur le chef de la province et Messieurs, nous faisons serment devant vous, si vous avez toujours bon cœur, nous vous serons d'autre part dévoués jusqu'à notre fin ».

Une distribution abondante de présents a été faite aux Mois et a été accueillie par eux avec les plus grandes manifestations d'allégresse. M. Robin se fit exposer l'œuvre de soumission à peu près totale réalisée depuis six ans par M. Gerber dans tout l'hinterland moi situé entre Dak Huyt, Song Be et les frontières d'Annam et du Cambodge.

Rejoint par le capitaine Boucher de Crèveœur, chef de la délégation du Haut-Chlong (Cambodge), le Gouverneur Général a continué dans l'après-midi sa tournée jusqu'à la Palkei et à Srektem, ancien siège de la délégation abandonné à cause de son insalubrité.

Ne pouvant, en raison de l'état difficile de la piste, se rendre dans la soirée jusqu'au camp Le Rolland, M. Robin se fit rendre compte par le délégué du Haut-Chlong de l'état et de l'installation du nouveau camp, dont la situation sanitaire est excellente, ainsi que les résultats politiques qu'il a déjà obtenus dans la région.

Une tranquillité absolue règne également dans cette partie du pays moi. Son inspection et les rapports des délégués de Budop et du Haut-Chlong ont confirmé au Gouverneur-Général, après sa visite à l'hinterland moi de Biên-Hoa, l'excellente politique de coordination réalisée entre les trois pays limitrophes de l'Union.

La pénétration pacifique et sûre de l'administration française se poursuit activement parmi ces populations, sauvages hier, et encore terrées dans des forêts impénétrables que découpent de jour en jour les pistes construites avec une remarquable continuité de vues. Grâce à l'établissement de ces routes exécutées dans l'entente la plus parfaite entre les éléments militaires et les autorités civiles qui, sur les frontières de l'Annam, du Cambodge et de la Cochinchine assurent notre domination sur les régions jusqu'alors presque inconnues, le pays moi jouit de la paix la plus complète.

Sur le chemin du retour, le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine se sont arrêtés à Dautieng, siège principal des plantations Michelin en Indochine, où ils furent reçus par le directeur. Ils visitèrent en détail la plantation, dont ils examinèrent les diverses installations (hôpital, orphelinat, école, village).

Le Gouverneur Général et sa suite étaient rentrés à Saïgon à 20 heures.

Cochinchine.
Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 octobre 1934)

Le Gouverneur général visite les Lycées de Saïgon. — Saïgon, 21 octobre. — Le Gouverneur général Robin, accompagné de M. le gouverneur de la Cochinchine Pagès, a visité inopinément, samedi matin, le Lycée Chasseloup-Laubat, le Lycée Petrus Ky et le Lycée franco-chinois.

La visite a commencé par le Lycée Chasseloup Laubat*. Après avoir assisté pendant quelques instants aux cours professés dans les diverses classes, le gouverneur général a inspecté les cuisines, les réfectoires et les dortoirs. Il a tenu à se rendre compte lui-même des conditions matérielles de l'existence des internes. Il s'est enquis de la variété des menus, de la stérilisation de l'eau, etc. Le proviseur Barquissau lui a donné tous les renseignements utiles et le gouverneur général s'est retiré après avoir félicité M. Barquissau de la bonne tenue de son établissement, qui peut soutenir la comparaison avec la moyenne des Lycées des chefs-lieux de province de la métropole.

Au Lycée Pétrus-Ky*, où il s'est rendu ensuite et où il a été reçu par le proviseur Valençot, le gouverneur général s'est renseigné sur les résultats obtenus dans le principal établissement public d'enseignement primaire supérieur et secondaire franco-indigène de la Cochinchine où les cours d'enseignement général ont été si heureusement complétés par des cours commerciaux. Le gouverneur général a assisté à différents cours et a posé quelques questions aux élèves. Il s'est fait ensuite montrer les dortoirs, le réfectoire, la cuisine et le terrain de sports. Il a constaté que partout régnaient l'ordre et la propreté. Le Lycée Pétrus Ky, construit de 1926 à 1928 et qui a coûté environ un million de piastres, peut rivaliser avec les plus belles réalisations similaires.

Avant de regagner le Palais du Gouvernement, le gouverneur général et sa suite se sont arrêtés au Lycée franco-chinois* que dirige, à la satisfaction générale, le commandant Robert. Ce Lycée a connu un ère de grande prospérité ; il subit, en ce moment, les conséquences passagères de la situation économique et sociale, et le nombre de ses élèves a diminué. Toutefois, il continue à avoir la faveur de la clientèle particulière à laquelle il s'adresse.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL [René Robin] VISITE LES PLANTATIONS DE L'EST COCHINCHINOIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 novembre 1934)

(*L'Ère nouvelle*, 2 décembre 1934)

Saïgon, 6 novembre. — Le Gouverneur général de l'Indochine, accompagné du Gouverneur de la Cochinchine et de M. Monlaü, chef de la province de Biênhoà, a voulu prendre, dans la matinée du 6 novembre, une nouvelle vision des riches plantations de l'Est cochinchinois, qui permettent déjà à l'économie de la Cochinchine de s'appuyer sur d'autres ressources que celles procurées par la monoculture du riz, aux aléas de laquelle il lui sera ainsi donné de faire face.

Partis du Palais du boulevard Norodom à 5 heures 30 du matin, le gouverneur général et sa suite s'arrêtèrent d'abord à la plantation de Banca, à 60 kilomètres de Saïgon, où ils furent reçus par le directeur, M. Le Guidec*. Sur une superficie totale de 56 hectares, dix hectares sont plantés en vanilles et quarante en caféiers. MM. Robin et Pagès ont visité en détail tout le domaine et le réseau d'irrigation qui apporte partout l'eau fécondante nécessaire à ces riches cultures et aux installations destinées à la préparation de la vanille et du café, s'intéressant à l'essor pris par cette plantation en quatre ans depuis sa fondation et qui ouvre des perspectives heureuses pour l'extension de cultures nouvelles en Cochinchine.

Le gouverneur général et sa suite se sont rendus ensuite à la plantation Émile Peysson*, située sur la route de Phan-Thiêt, à quelques kilomètres de la Délégation de

Xuân-Lộc. Ils ont été accueillis par son propriétaire, qui leur a fait parcourir une partie de son domaine de 315 hectares sur lesquels 30 ha sont complantés de 11.536 hévéas, qui doivent donner en 1935 une production de 11 tonnes, 130 ha en kapokiers, quelques kapokiers portant des poiriers, et 15 ha environ en caféiers Chari en culture intercalaire. M. Peysson leur a montré ses installations pour la préparation et l'emballage du kapok.

Continuant leur tournée, MM. Robin et Pagès sont arrivés à Xuan-Loc* qu'ils ont visitée en détail sous la conduite de M. Guillemet, administrateur délégué de la Société, et de M. William Bazé, directeur. Cette plantation, une des plus anciennes de Cochinchine, date de 1910 et comporte aujourd'hui, sur une superficie totale de 2.788 ha, 1.420 ha complantés de 360.000 hévéas, dont 110.000 sont greffés. La production de caoutchouc pour 1934 sera d'environ 480 tonnes. La main-d'œuvre employée sur cette plantation ne comprend que des travailleurs libres qui vivent soit au centre du domaine dans un campement aménagé par la Société, soit dans des maisonnettes individuelles qu'ils établissent à leur gré. Les gouverneurs se sont intéressés en particulier à la station d'adduction d'eau réalisée par la Société dont les besoins sont de 250 mètres cubes par jour. L'usine de pompage distribue cette eau sur toute la plantation, dont une partie située sur un plateau reçoit des pluies insuffisantes et où les puits forés n'ont rien donné. MM. Robin et Pagès ont assisté ensuite à l'usinage du caoutchouc.

Revenant sur leurs pas, le gouverneur général et sa suite, avant de rejoindre Biênhoa ont bifurqué sur Long-Thanh où ils sont allés visiter les plantations de la Société des Terres-Rouges* et de la Société An-Vieng. Ils y ont été reçus par M. Blanchard, administrateur délégué de la Société des Terres-Rouges, et Dutertre et Andlauer, directeurs de ces deux plantations. MM. Robin et Pagès ont porté en particulier leur attention sur les importants travaux d'assainissement et de drainage de fonds marécageux, poursuivis par la Société des Terres-Rouges sur sa plantation de Long-Thanh, selon les directives données par l'Institut Pasteur. Ces travaux permettront d'assurer aux nombreux coolies de la plantation des aires d'habitation présentant les conditions sanitaires indispensables. La plantation de Long-Thanh emploie un personnel de 700 coolies dont 400 engagés pour l'entretien du domaine de 1.700 ha. plantés en caoutchouc sur une concession totale de plus de 4.000 h.

Le gouverneur général et sa suite ont regagné Saïgon à 13 h.

THÉÂTRE DE SAÏGON

HIER SOIR...

Le Gala des Croix-de-feu a clôturé magnifiquement
les fêtes
du 11 Novembre
(*La Dépêche d'Indochine*, 12 novembre 1934)

.....
À 21 h. 10, M. le gouverneur général et M^{me} Robin, M. le général de division et M^{me} Bidon, M. le gouverneur de la Cochinchine et M^{me} Pagès, MM. Nicolai, Le Prévost et Larivière furent reçus à l'entrée du théâtre par le président de l'Association, accompagné des membres du bureau et conduits jusqu'à leurs habituelles grandes loges d'avant-scène.

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ROBIN DANS L'OUEST-COCHINCHINOIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 novembre 1934, p. 1, col. 2-4)

[pâte, à moitié rescanné avec X-Community]

[https://www.retronews.fr/journal/l-avenir-du-tonkin/15-novembre-1934/1679/3090711/1?](https://www.retronews.fr/journal/l-avenir-du-tonkin/15-novembre-1934/1679/3090711/1?from=%2Fsearch%23allTerms%3D%2522Fajolle%2522%26sort%3Ddate-asc%26publishedBounds%3Dfrom%26indexedBounds%3Dfrom%26tfPublicationsOr%255B0%255D%3DL%2527Avenir%2520du%2520Tonkin%26page%3D4%26search%3D%26total%3D103&index=75)

from=%2Fsearch%23allTerms%3D%2522Fajolle%2522%26sort%3Ddate-asc%26publishedBounds%3Dfrom%26indexedBounds%3Dfrom%26tfPublicationsOr%255B0%255D%3DL%2527Avenir%2520du%2520Tonkin%26page%3D4%26search%3D%26total%3D103&index=75

Saïgon, 14 novembre. — Le gouverneur général Robin a quitté Saïgon lundi matin à 6 heures, accompagné du Gouverneur de la Cochinchine Pagès, pour se rendre dans le Transbassac et y effectuer une longue tournée qui doit lui permettre de prendre une vision d'ensemble complète de la situation économique dans l'Ouest de la Cochinchine.

Le gouverneur général s'est arrêté d'abord au chef lieu de la province de Tân-an où il a été administrateur en 1912 et 1913. Il y a été accueilli par M. Marty, chef de province, les fonctionnaires et les notabilités françaises et indigènes. Après avoir visité le centre urbain, l'usine des eaux alimentée par les puits Layne et son installation de déferrisation, le gouverneur général a procédé à la remise de quelques décorations.

MM. Robin et Pagès ont gagné ensuite, à 8 heures, Mytho où les honneurs leur ont été rendus par la garde civile et une des deux compagnies de tirailleurs indigènes du 1^{er} M. T. A. [sic], en garnison dans cette ville.

Sous la conduite de M. Butel, chef de province, ils ont effectué une longue inspection de la ville, s'intéressant en particulier à l'aménagement du canal Nicolai en réserve d'eau douce destinée à assurer l'alimentation en eau potable de Mytho pendant les trois mois où les eaux du fleuve sont envahies par la salure, aux travaux d'assainissement du vieux Mytho (quartiers indigènes) : remblaiements de rachs, installations d'un réseau d'égouts, canalisation d'eau, travaux qui coûteront environ 150.000 piastres et procureront à une main d'œuvre abondante les moyens de gagner sa vie et de payer ses impôts.

À la maison commune, le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine ont été reçus avec les honneurs rituels par les notabilités indigènes. M. Robin s'est fait exposer par le doc-phu-su Vinh, à qui il a posé de nombreuses questions, la situation de la province au point de vue économique et foncier, notamment en ce qui concerne son endettement, les conditions de location des terres et le prix de revient du paddy. Il a enregistré avec satisfaction l'excellent état d'esprit de la population laborieuse qui ne se laisse pas abattre par la crise.

Le gouverneur général, après avoir procédé à une remise de décoration, s'est rendu avec sa suite jusqu'à l'ouvrage de prise d'eau dont le fonctionnement lui a été exposé par M. Cros, ingénieur, en même temps que lui ont été montrés les travaux d'égouts et de remblais entrepris en pleine ville.

MM. Robin et Pagès ont terminé leur inspection de Mytho par une visite détaillée, sous la conduite du docteur Pilo, de l'hôpital et de la maternité*, visite qui leur a permis de se rendre compte des très importantes et modernes installations de ces deux formations hospitalières. Le nombre des malades traités est plus important que dans un hôpital de Saïgon et 200 accouchements sont opérés par mois. L'édification de cette maternité est un exemple remarquable des heureux résultats de la collaboration franco-annamite dans le domaine de l'Assistance sociale. Le doc-phu Doan-huu-Chung, officier de la Légion d'honneur* et président du Syndicat agricole de Mytho, en a été l'artisan meilleur.

Continuant leur route, le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine se sont arrêtés à la délégation de Cailay, où ont eu lieu une présentation des

fonctionnaires et notabilités et une remise de décorations. M. Robin s'est enquis auprès de plusieurs propriétaires indigènes présents de la situation économique de la région. Il a visité ensuite l'usine des eaux qui vient d'être installée dans ce centre pour 15.000 piastres imputables aux fonds d'emprunt et en partie aux fonds communaux et qui distribue à la population 100 mètres cubes d'eau.

Le cortège gubernatorial suivant la route de Saïgon à Camau s'arrête en chemin pour examiner les ponts en ciment armé actuellement en construction et dont la largeur doit être de 5 m. 50 afin de permettre à deux voitures de se croiser.

MM. Robin et Pagès ont été accueillis au bac de Mythan par M. Petit, chef de la province de Vinhlong. Au chef-lieu de la province où les honneurs leur ont été rendus par la compagnie de tirailleurs indigènes composant la garnison et par la garde civile, le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine se sont rendus à la maison commune où M. Petit, après leur avoir exprimé les vœux de bienvenue de la province, leur a présenté les fonctionnaires et les notabilités. Comme à Mytho, M. Robin a répondu par une province courte allocution, en demandant à tous de province continuer à avoir confiance et à œuvrer sans faiblesse. La remise de quelques décorations province a été effectuée.

Puis, sous la conduite du docteur Servain, les gouverneurs sont allés visiter les travaux de reconstruction de l'hôpital de Vinhlong*, activement poursuivis. Deux pavillons sont actuellement achevés. Le programme total, qui représente une dépense de près de 150.000 p. à laquelle participe le budget spécial avec le budget provincial, sera achevé en 1935. Il dotera Vinhlong d'une formation sanitaire aux installations des plus complètes et des plus modernes, qui permettra l'hospitalisation de plus de 150 malades. M. Robin, au cours de cette visite, a décoré du Dragon d'Annam* la Sœur supérieure Chauveau, surveillante en chef de l'hôpital.

À midi, le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine, après avoir traversé le Bassac, arrivaient à Cantho, où ils étaient reçus par M. [Louis] Nouailhetas*, chef de province. MM. Robin et Pagès sont allés immédiatement procéder à l'inauguration de l'asile des vieillards* édifié grâce à la généreuse collaboration de la Société des missions étrangères et de l'A.D. A.M.A.S. (Association d'aide mutuelle et d'assistance sociale) de Cantho. Ils y ont été accueillis par M^{gr} Herrgott et maître Valery, représentant la commission municipale, qui ont prononcé des allocutions de bienvenue, montrant la portée de l'effort charitable accompli qui permettra de recueillir 160 personnes environ et de lutter ainsi contre la mendicité sur la voie publique. Cet asile a été construit par la Société des missions étrangères pour une subvention forfaitaire de 13.000 p. sur un terrain lui appartenant dont elle a fait don gracieusement. L'A.D.A.M.A.S. et l'administration assument la charge de l'entretien de l'asile.

À 14 h. 50, le gouverneur général et sa suite se sont embarqués sur une chaloupe à destination du canton d'An-Truong, à cheval sur les provinces de Cantho et de Sadec et où se trouvent 20.000 hectares de terres inondées et couvertes de joncs. M. Robin a tenu à se rendre compte des dégâts causés dans la région par les dernières inondations et à apporter aux populations le témoignage de sa sollicitude

Le Chef de l'Union indochinoise a voulu en outre apprécier personnellement l'intérêt des travaux d'hydraulique agricole qui seront exécutés sur les fonds du budget général en trois étapes dont la première permettra de rendre immédiatement à la culture une surface de 5.000 hectares, Il s'est fait donner sur place tous les renseignements utiles par M. Maux ², ingénieur chef de la circonscription de navigation et d'hydraulique. Tout le long du parcours, de nombreux paysans étaient venus en sampans au devant du gouverneur général et du gouverneur de la Cochinchine, leur manifestant ainsi leur respectueuse gratitude.

² Henri Maux (1901-1950) : polytechnicien, affecté en août 1933 à la circonscription hydraulique du Sud de l'Indochine. Voir [encadré](#).

De retour au chef-lieu à 18h., le gouverneur général s'est arrêté à l'hôtel de ville où il a été reçu par la commission municipale et son président, maître Valery. Son attention a été longuement retenue par les récentes transformations du centre urbain et par les projets en cours d'exécution, et principalement par les questions d'éclairage et d'alimentation en eau potable.

Après une courte visite en ville, MM. Robin et Pagès se sont rendus à l'Inspection où le chef de province leur a souhaité la bienvenue et leur a présenté les fonctionnaires et les notabilités françaises et indigènes. Le gouverneur général a répondu en exprimant toute sa confiance dans un avenir meilleur pour le Transbassac grâce aux efforts courageusement poursuivis par tous.

Dans la journée du 13 novembre, le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine ont continué leur tournée par la visite des grands domaines agricoles de la province de Cantho et par l'Inspection de la province de Soctrang.

Saïgon, 14 novembre. — Après avoir passé la nuit du 12 novembre à Cantho, le gouverneur général de l'Indochine, le gouverneur de la Cochinchine et leur suite ont quitté le 13 novembre le chef-lieu de province à 6 heures du matin pour aller visiter le Domaine agricole de l'Ouest*. ils ont atteint le siège du Domaine à 7 h 30 en chaloupe, après avoir suivi la route de la berge, le canal d'Omon et le Rach Achard. Le parcours sur le canal leur a permis d'avoir une vision des dégâts causés dans cette partie de la région par les dernières inondations. Tout le long du canal, devant leurs paillotes encore envahies par les eaux, les dân avaient disposé spontanément des autels pour honorer le passage du gouverneur général.

MM. Robin et Pagès ont été reçus au Domaine agricole de l'Ouest par MM. Mathieu et Émery, directeurs du Domaine. Ils se sont intéressés aux installations réalisées par la société sur son domaine de 8.500 hectares provenant uniquement d'acquisitions et où vivent 1.600 familles représentant une population de 10.000 habitants attachés à la rizière. La société s'étend à cheval sur Cantho et Longxuyên. 170 kilomètres de canaux ont été percées, dont un canal circulaire de 40 kilomètres creusé à la drague, de 10 mètres de large et de 2 mètres de profondeur, et 74 kilomètres de canaux transversaux. La société a édifié un magasin de 157 mètres de long d'une contenance de 350.000 mesures de paddy. La production annuelle du Domaine est d'environ 600.000 mesures.

Au cours de leur visite du Domaine, MM. Robin et Pagès se sont fait exposer par M. Maux, l'économie du projet d'aménagement hydraulique qui doit être mis en œuvre en 1935 ou 1936 dans la région comprise au Sud du Domaine entre le canal du Rach-Son et celui de Cai-Be. Ce projet consiste principalement dans l'établissement d'un canal de drainage et intéresse une superficie d'environ 20.000 hectares. Le coût approximatif sera de 40 000 piastres.

En revenant par Cantho, le gouverneur général, le gouverneur de la Cochinchine et sa suite ont gagné à 10 h. 30 la délégation de Phung Hiêp où ils ont été accueillis par MM. Parisot, le nouveau chef de la province de Soc-Trang, et Rivoal, son ancien administrateur. Sous la conduite de M. Maux, MM. Robin et Pagès ont effectué en chaloupe une courte inspection de l'étoile de Phung-Hiêp, principal nœud hydraulique de l'Ouest Cochinchinois.

À 11 heures, le gouverneur général et sa suite, parvenus à Hélèneville, ont été accueillis sur son domaine par M. Labasthe*, qui leur a fait visiter les importantes installations édifiées sur 50 hectares remblayés par ses soins au Decauville ; maisons d'habitation, magasins d'une contenance de 200.000 gia, usines, ateliers. Le domaine d'Hélèneville s'étend sur une superficie de 3.000 hectares.

Vers midi, MM. Robin et Pagès sont arrivés au chef-lieu de la province de Bac-Trang, où l'Administrateur Parisot leur a exprimé les vœux de bienvenue de la population et leur a présenté les fonctionnaires et les notabilités françaises et indigènes.

Pendant l'après-midi, le gouverneur général et sa suite se sont rendus au centre de Baixau. MM. Robin et Pagès se sont fait expliquer les travaux d'aménagement

hydraulique* du cong-diên de la commune, réalisés par l'Administration provinciale. Une digue de quatre kilomètres enserre une étendue de 300 hectares de terres anciennes revalorisées par l'équilibre apporté au mouvement des eaux.

Ils ont visité ensuite le centre urbain de Baixau, sa maison commune, son marché, l'école de plein exercice, l'infirmierie ainsi que la distillerie*, une des plus importantes de Cochinchine, qui produit 20.000 litres d'alcool pur par mois.

Voulant se rendre compte personnellement de l'effort de colonisation tenté par les indigènes, le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine se sont rendus sur la propriété que possède dans la province de Bac-Trang M. Nguyễn-huu-Trinh, un des gros riziculteurs de Cochinchine. Son domaine de 450 hectares, qu'il exploite directement, est un exemple heureux d'aménagement hydraulique réalisé par des moyens personnels, MM. Robin et Pagès, après avoir parcouru à pied une partie de la propriété pour voir les travaux effectués, ont eu une longue conversation avec M. Trinh, s'enquêtant des conditions d'exploitation du domaine et de leurs résultats financiers ainsi que de l'esprit dans lequel les propriétaires annamites concevaient la collaboration avec les organismes officiels d'amélioration culturelle.

Revenant à Soc-Trang, le gouverneur général et sa suite se sont arrêtés à la pagode annamite du chef-lieu et à la pagode cambodgienne de Nham-Lang où des décorations ont été remises à deux chefs de canton cambodgiens. On sait que la population du Soc-Trang comprend un groupe très important de cet élément ethnique. Après une visite à la maison commune où furent décorés le délégué du chef-lieu et les notables annamites, MM. Robin et Pagès se sont rendus au Syndicat agricole de Soc-Trang. Ils y ont été accueillis par le président, M. Ngo-thien-Xen ; à son allocution de bienvenue, M. Robin a répondu, comme il l'avait fait le matin à l'Inspection, que le redressement économique de la province dépendait surtout de la conjugaison des efforts publics et des efforts privés, poursuivie avec énergie et confiance. Le gouverneur général, au cours d'un long entretien tant avec le Président qu'avec divers membres du syndicat, a continué à s'informer de la situation économique générale de la province et des conditions d'exploitation de la rizière, en particulier du prix de revient du paddy et du bénéfice que pouvait laisser la culture. Au cours cette réunion, le gouverneur de la Cochinchine a annoncé, avec l'assentiment du gouverneur général, une diminution de 20 % de l'impôt foncier qui sera appliqué en 1935. M. Robin a exprimé l'espoir qu'à cet effort bienveillant de l'administration répondraient une bonne volonté et un labeur accrus de la population. Dans la journée de mercredi 14 novembre, le gouverneur général continuera sa tournée par l'inspection de la province de Bac-Lieu.

LE DERNIER JOUR DE M. ROBIN DANS L'OUEST
À CULAO GIENG
œuvre éminemment française
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 novembre 1934)

Intentionnellement, nous avons réservé pour notre édition d'aujourd'hui le récit de la dernière journée officielle dans l'Ouest. Nous estimons qu'elle vaut mieux que quelques lignes hâtives jetées en fin d'information du jour précédent.

Cette journée aura été le couronnement de la randonnée qui atteignit en cinq jours aux divers chefs-lieux comme aux pièces d'un immense échiquier de verdure.

Vendredi, en compagnie des officiels, nous avons navigué sur le Bassac et ses confluent, de Chaudoc jusqu'à Caolan par Culao-Gieng. Ce petit voyage à bord du *Canada* fut avant tout un pèlerinage tricolore sur des flots étales au soleil déjà chaud que margeait, entre l'azur et les eaux, la lointaine perspective des rives empanachées de palmeraies.

Après une heure d'hélice et de charme matinal en ce large paysage fluvial, alors même que nous nous prenions à oublier la civilisation au contact d'horizons d'aventure, tel un index enhardi jusqu'à dominer l'exubérance de la végétation tropicale, la pointe menue du clocher de Culao-Gieng nous rappela que la France était là.

Sur le fleuve, il est vrai, à la pomme du mât de la fière petite chaloupe flottait le carré marine au coin bleu, blanc, rouge du chef de la Colonie.

Bientôt, face à l'église présentée en retrait d'une vaste esplanade ordonnée en jardin clair, tandis que du dôme tombait le grand branle des cloches, M. Robin, accompagné du gouverneur de la Cochinchine, prit pied dans l'île.

Déjà au large, le Supérieur de la vieille chrétienté, le R. P. Chouffot, était venu jusque sur la chaloupe officielle présenter ses devoirs au gouverneur général en lieu et place de Mgr Hergott que le Concile œcuménique venait d'appeler au Tonkin.

Et tandis que débarquait le cortège, sur toute la longueur d'un wharf voisin, cinq cents orphelines alignées comme un équipage sur une lisse de haut bord agitaient chacun à bout de poing un petit drapeau de chez nous dont les couleurs se mêlaient, se jouaient au soleil ardent... Aux instants qui suivirent, le chef de la colonie recevait au seuil même du grand séminaire les souhaits traditionnels de bienvenue de M. Maillard, en sa qualité d'administrateur de Long-xuyên. Sans lecture, en excellent français, un élève de rhétorique les renouvela, puis M. Robin répondit. Après avoir chaudement remercié le P. Chouffot de l'accueil qui venait de lui être réservé, il félicita messieurs les missionnaires de l'œuvre éminemment française réalisée à Culao Gieng.

Au lever d'un déjeuner excellent, les deux gouverneurs et les officiels visitèrent l'ensemble des établissements, d'abord le grand séminaire, puis l'orphelinat que dirigent quelques saintes femmes de la Providence de Porcieux. « Vraiment le petit sou de la Sainte Enfance n'est pas un leurre » murmura près de nous un voisin.

Nous avons noté cette appréciation. Que l'on soit sans croyance ou animé par une foi quelconque, il faut bien admettre, laïquement parlant, que nous retrouvâmes conservées à Culao-Gieng, les vieilles vertus d'ordre et de discipline qui font la force de la famille française.

Mais les explications que fournissait le P. Collot à l'un des officiels de la suite nous sortirent de nos pensées.

Il devint pour nous un parfait cicerone.

Nous profitâmes ainsi d'un véritable petit cours d'Histoire locale.

— Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les persécutions contre les chrétiens sévissant en Annam et en Basse-Cochinchine, les catholiques s'éloignèrent des centres peuplés et se portèrent vers l'Ouest où, au fond des nombreux arroyos et dans les îles du Mékong, ils trouvaient un refuge plus sûr et d'où il leur était plus facile de s'enfuir.

Une famille venant des bords du Dong-Nai et deux autres familles fuyant les persécuteurs s'installèrent, en 1778, à Dau-Nuoc et devinrent les fondateurs de cette chrétienté de Culao-Gieng. La première avait pour chef Le-van-Sanh, grand-père d'Emmanuel Phang, arrêté à Culao gieng, en 1859, pour avoir donné asile au missionnaire français Pernot, et exécuté à Chaudoc, le 31 juillet 1859, avec le prêtre indigène qui est arrêté en même temps que lui.

En 1872, la Société des Missions étrangères fonda à Culao-Gieng, sur les rives du Mékong, un séminaire, qui, jusqu'en 1917, fut l'unique séminaire de la Mission, Il comportait, outre des études de latin, des cours de philosophie et de théologie.

Les sœurs de la Province de Porcieux furent appelées à Culao-Gieng par la Mission en 1876. C'est à cette année que remontent l'orphelinat et la Crèche.

En 1880, un noviciat fut créé, pour former des sœurs indigènes. L'hospice a été construit en 1879, etc.

Mais soudain, le P. Collot se tut. Nous venions d'entrer dans la grande salle d'honneur de l'orphelinat.

Après les missionnaires, à leur tour les sœurs de la Providence de Porcieux recevaient nos gouverneurs.

Peut-être, tout au long de cette randonnée d'une semaine, n'avons-nous pas entendu une *Marseillaise* plus émouvante que celle que nous écoutâmes à cet instant, exécutée au piano par une sœur. Elle réalisa en notre esprit la synthèse de cette discipline française dispensée si bienveillamment à Cuïao-Gieng par quelques humbles femmes de chez nous.

Après les compliments d'usage et la réponse du chef de la Colonie, les officiels furent conviés à visiter l'établissement, mais oh, miracle de la transposition ! Comme ils quittaient la salle, soudain au piano, retentirent des notes mirifiques. Où donc avions-nous déjà entendu cela ? Nous nous rappelâmes enfin : c'était le samedi précédent au gala Sakharoff, Carlo Perimutter... Décidément la petite sœur de la Providence de Porcieux est une grande artiste. Nous étions loin dans les couloirs que les notes nous parvenaient encore de plus en plus affaiblies.

Dans l'atelier, MM. Robin et Pagès s'arrêtèrent longtemps devant les métiers à tisser la soie.

— À dix-huit ans, lorsqu'elles quittent l'orphelinat pour se marier, elles ont toutes en mains un métier, Elles sont aussi parfaites ménagères et gardent dans leur cœur le culte de la France. Ainsi s'exprimait le P. Collot à notre oreille.

Ces paroles, nous les retenons. Elles nous serviront de conclusion : Culao-Gieng est bien un joyau tricolore tapi dans la brousse loin de vaines prétentions civilisatrices dont nous ne retiendrons ici qu'une chose : c'est qu'une adolescence entière y grandit dans le respect et l'amour de notre pays. — VIDÉ

(*La Dépêche*).

Réunion d'ouverture du Grand Conseil
(*La Dépêche d'Indochine*, 5 décembre 1934)



M. le gouverneur général Robin prononçant son discours, à la tribune officielle. Derrière lui, M. Ta-ngoc-Lien, le benjamin, et M. Tissot, le doyen du Grand Conseil. ;

.....
En dehors des grands conseillers et des chefs de services généraux, nous pûmes noter : M. Biaille de Langibaudière, Rivoal, Brazey, Sarreau, Sée, Courtinat, Nicolaï. Balloust, Faucon, Bec, Baader, Mariani, Didelot, Tan Jou Ky, Binh, Nhuan, Pâris, Lagarde, Besnier, Tromeur, Richaud, Gantier, Rousseau, Audouit, Pargoire, Orsini, Stalter, Dupré, Weill, Lavau, Thinh, de la Pommeraye, Brandela, Coxon, Soulet, M. le consul du Japon, Boyer, Ta Tsan Tsé, Chinh, Kien, Haasz, Duchâteau, Ballou^s, Thomachot, Chieu, Vielle, Blanchard, Stiegler, Lousteau, Hellies, Taboulet, Courtois, Valençot, Barquissau, Bourrin, Lorenzi, Brunet, Rosel, Striedter, Nadaud, Maux, Larivière, Mazet, Chêne, Lalung-Bonnaire, Bardouillet, Souhaité, etc.

Un discret service d'ordre était installé à l'intérieur de la salle.

M. le gouverneur général prit place au centre de la tribune ayant à ses côtés M. Tissot doyen d'âge à sa droite et M. Ta-ngoc Lieng, benjamin, à sa gauche.

.....

LA TOURNÉE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ROBIN
DANS LA PROVINCE DE TAY-NINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1934)

Saïgon, 7 décembre. — Désireux de connaître la Cochinchine sous tous ses aspects et de continuer l'étude de la situation économique du pays, le gouverneur général a consacré la journée du 6 décembre à l'inspection de la province de Tay-Ninh. Quittant Saïgon à 6 heures du matin, accompagné du gouverneur de la Cochinchine, le gouverneur général a visité d'abord, sous la conduite du chef de la province, venu à sa rencontre, le centre de Trang-Bang, et celui de Go-Dau-Ba, tous deux situés sur la route Coloniale n° 1, menant à Pnom-Penh. Poursuivant leur route sur Tay-Ninh, le gouverneur général et sa suite gagnèrent le nui Baden, dont ils entreprirent l'ascension pour visiter la pagode construite au flanc de la montagne, à plus de 300 mètres d'altitude. Ce centre de pèlerinage attire chaque année des milliers de fidèles dans la province de Tay-Ninh, qui en tire ainsi, indirectement, un revenu appréciable. MM. Robin et Pagès y furent reçus en grande pompe par tout le collège des bonzes nombreux qui desservent la pagode, heureux de cette visite assez rare du chef de l'Indochine. Le gouverneur général remit au chef des bonzes, âgé de plus de 70 ans et presque aveugle, mais dont l'autorité morale reste considérable, la médaille d'honneur en argent. L'octroi de cette distinction fut chaleureusement accueilli par les religieux dont le chef exprima sa vive gratitude au gouverneur général.

De retour à Tay-Ninh, le gouverneur général se rendit à l'inspection, où il reçut les vœux de bienvenue du chef de la province et où lui furent présentés les fonctionnaires et les notabilités. Une remise de décorations termina cette cérémonie, après laquelle MM. Robin et Pagès effectuèrent la visite du centre.

[\[Société des Sucres de Tayninh\]](#)

Ils gagnèrent ensuite la sucrerie de Thanh-Diên, située sur le Vaïco oriental. Cette entreprise est dirigée par un Chinois, mais elle emploie un personnel de près de 200 travailleurs indigènes. Elle achète dans la région d'importantes quantités de cannes à sucre. Cette année, 15.000 tonnes de cannes environ furent traitées, pour fournir 2.000 tonnes de sucre, par l'usine, qui contribue ainsi pour une bonne part à la prospérité de la province, où elle dépense chaque année 120 à 150.000 piastres. MM. Robin et Pagès assistèrent à toutes les phases de la fabrication du sucre et se firent donner d'amples détails sur les modalités et les résultats de l'exploitation. Les directeurs chinois de la Société leur manifestèrent leur vive satisfaction et leur reconnaissance pour la sécurité complète et l'ambiance favorable qu'ils avaient trouvées en Indochine pour exercer leur activité.

[\[Aux Hévées de Tayninh\]](#)

Le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine s'embarquèrent ensuite sur la chaloupe « Canada » pour remonter le Vaïco oriental jusqu'à Ban Keo. De Ban Keo, ils gagnèrent en auto le siège de la plantation d'hévées de Tay-Ninh, où ils devaient déjeuner. Ils y furent reçus par MM. Reich, Lambert, Caffort, Duclos, Lamorte, Biedermann, Ballous et Arnaud.

L'après-midi fut consacré à la visite détaillée de l'usine et de la plantation d'hévées de Tay-Ninh, ainsi qu'à son domaine de plus de 3.000 hectares, qui comporte 1.500 hectares en saignée et 700 hectares d'arbres greffés. La production, pour 1934, sera d'environ 800 tonnes de caoutchouc crêpe à la fabrication duquel se consacre exclusivement la Société.

[Aux Hévées de Cau-Khoï]

MM. Robin et Pagès parcoururent ensuite la plantation de Can-Chot [Cau-Khoï], qui donne environ 300 tonnes de caoutchouc par an, et la plantation Arnaud. Ils s'intéressèrent, sur ce dernier domaine, aux essais de culture de canne à sucre que poursuit, concurremment avec celle de l'hévéa, son propriétaire.

Leur tournée dans la province permit au gouverneur général et au gouverneur de la Cochinchine de juger de la situation saine, dans la crise actuelle, grâce à la multiplicité des ressources qu'elle trouve dans la polyculture.

M. Robin et M. Pagès regagnèrent ensuite Saïgon où ils parvenaient à 17 heures.

La tournée de M. le Gouverneur Général dans les provinces
(*La Dépêche d'Indochine*, 10 décembre 1934)

Ce matin à 6 heures, M. le Gouverneur Général Robin ainsi que M. le Gouverneur de la Cochinchine Pagès accompagnés des membres de leur cabinet, sont partis pour visiter les provinces de Go-cong, Bentre et Travinh que M. le Gouverneur Général n'avait pu encore inspecter depuis son retour de France.

Après cette tournée qui doit durer trois jours — le retour devant s'effectuer dans la journée de mercredi —, M. le Gouverneur Général Robin aura visité toutes les provinces de Cochinchine.

Des représentants de la presse quotidienne l'accompagnent dans sa tournée.

PROGRAMME de la
journée de M. le gouverneur général René ROBIN
à Travinh, Bentre, Gocong et Cholon les 10. 11, 12 décembre 1934

Prendront part à la tournée:

MM. le Gouverneur Général René Robin ; Le Gouverneur Pierre Pagès ; Nicolai, chef du secrétariat particulier ; Ponge, chef du Bureau de la Presse ; lieutenant Gaetan, Officier d'ordonnance; Dr. Lalung Bonnaire, Directeur local de la Santé ; Taboulet, Chef du Service de l'Enseignement ; De Vismes, Directeur de l'Office du Riz; Maux, Ingénieur en Chef du Service d'Hydraulique (à Bentre seulement) ; Larivière, Chef de Cabinet, (Gocong et Cholon seulement) ; Viala, Chef du Secrétariat Particulier du Gouverneur de la Cochinchine ainsi que quelques confrères, dont le représentant de la *Dépêche*.

La chaloupe « Canada » attendra le Gouverneur Général à Travinh le 10 Décembre dans la soirée à l'emplacement qui lui sera indiqué par l'Administrateur Chef de Province.

Après l'arrivée à Bentre, elle se rendra au Rech-Cat et s'amarrera le 12 Décembre à l'endroit qui lui sera fixé par l'Administrateur de Cholon.

Le 10 Décembre, dans la soirée, les autos du cortège se rendront, à vide, de Travinh à Bentre d'où elles seront dirigées sur Mocay pour attendre le Gouverneur Général et sa suite le 11 Décembre vers 7 heures 40.

Mardi 11 décembre

Départ en chaloupe « Canada » à 6 h, 30 Arrivée à Mocay à 7 h. 30
(Maison Commune)

Départ de Mocay à 7 h 50. Arrivée à Giao Thanh à 9 heures (Maison Commune).

Départ de Giao Thanh à 9h.10. Arrivée à An Thanh à 9 h.40. Embarquement immédiat en canot sur le Sorg Bang Cueg. Parcours du Song Bang-Cung en canot-automobile 30 minutes.

Explications de M. Maux sur les travaux d'hydraulique du Song-bang

Retour à Bentre (en automobile) à 11h.40 Présentation des fonctionnaires et des notabilités. Déjeuner à 12h 30.

Départ de l'Inspection à 14h.30. Visite rapide du Centre urbain.

Depart pour Bari a 15 heures. Arrivée à Balri à 16 beures. Visite de la Gare flaviale. Remise de décorations.

Exposé de M. De Vismes sur le ch imp d'essai de Batri.

Départ de Batri à 16h 30. Arrivée à Long-My à 17 heures. Visite de PO rangeraie.

Départ à 17h.15 Arrivée à 1laspee tion de Bentre à 18 heures, de 18 hen res à 20 heures: à la disposition de

M. le Gouverneur Général. Diner à 20 heures. Coucher à Bentré.

Lundi 10 décembre

Départ de Saïgon à 6 heures. Arrivée à la frontière de Travinh à 9 h , Visite du chantier de la route Tra-vinh-Bentre.

Départ pour Huyen-Hoi à 9 h. 15

Arrivée à Huyên Hoi à 9 h. 45 Visite de la Station expérimentale des Services Agricoles.

Départ pour Travinh (Chef-lieu) à 10 h. 15 Arrivée à Travinh (Inspection) à 10 h. 30. Présentation des fonctionnaires, des notabilités et des propriétaires fonciers. Visite de l'Hôpital du Chef-lieu et de l'Orphelinat de la Sainte-Enfance et de l'École. Déjeuner à 12 heures.

Départ pour Daloc à 14 h. 20. Arri ée à Daloc à 14 h. 30. Visite de la Station de l'Office du Riz.

Départ pour Tracu a 15 h. Arrivée à Tracu à 15h. 20 Visite du Centre.

1 Départ pour Tiencan à 15 h. 40. Ar ; rivée à Tiencan à 16 heures. Visite du Centre.

I Départ pour Travinh à 16 h. 20. Am , rivée a Travinh a 16 h. 20. Réception à la Pagode cambodgienne et à la Pagode annamite du Chef lieu. Retour à l'Inspection à 17 h. 30. 17 h 38 Visite de Sicam: Conversation avec les propriétaires fonciers. Dîner à 20 h. Coucher à Travinh.

Mercredi 12 décembre

Depart de Bentre à 6 h. 30. Arrivéeà Gocong (par la route provinciale N° 24) à 8 heures.

Depart immédiat pour Dong son.

Arrivée à Dong-Son à 8 h. 15 . Visite de la Pagode. Présentation des notabilités et des propriétaires du canton de Hos-dong-Thuong. Remise de décorations. Départ pour Gocong (Chef-lieu) à 8h.30. Arrivée à l'Inspection à 8h.45.

Présentation des fonctionnaires et des notabilités. Remise de décorations.

Conversation avec les membres des Sicams, les propriétaires fonciers et les anciens étudiants retour de Fran ce. Visite du Centre de Gocong à 10 h.

Réservoir d'eau potable. Station rizicole (Office du Riz). Groupe scolaire Orphelinat. Maison commune Thanh-Phô. Remblais d'assainissement Hôpital. Visite des Tombeaux royaux de Son Qui à 11 h. 30. Retour à l'Inspection à 12 heures.

Déjeuner à Gocong

Départ à 14 h-ures. Arrivée à Cûa-Daoc à 14 h 45. Visite de la Maison commune. Embarquement à 15 h. sur le «Canada» pour le Rach Cat et le Sosi-Rap. Arrivée au Nhabé à 17h 30 Retour en automobile à Saïgon .Arrivée à Saïgon à 18 heures.

Le 10 décembre, M. Robin et M. Pagès ont visité le chantier de la route Travinh-Bentre, la station d'expérimentation agricole de Huyen-Hoï, l'Hôpital de Travinh, les écoles de Travinh, Tracu où M. Robin s'entretint avec M. Tu ba Duoc qui, avec ses quatre frères, cultive 4.000 ha. ; Tien-Can. Le lendemain, ils visitèrent la province de

Bentre, le Song Bang Oung où l'on va faire un barrage permettant d'irriguer 15.000 ha., Batri, l'orangerie de M. Pham van Vinh, à Long-My (3 ha. produisant 1.500.000 mandarines, 250.000 oranges, 150.000 goyaves et 150.000 mandarines); Gocong, son réservoir d'eau, sa station rizicole, son groupe scolaire, les tombeaux des Pham, à Son Qui.

(L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient, 1^{er} janvier 1933)[en fait 1935]

La tournée de M. le Gouverneur Général dans les provinces (La Dépêche d'Indochine, 13 décembre 1934)

Partis de Saïgon à 6 heures, le cortège entra à 10 h. 45 dans Travinh sous des arcs de triomphe tricolores, au milieu d'une population nombreuse et respectueuse.

De suite, le Gouverneur Général se rendit à l'hôpital du chef-lieu : un des plus modernes de Cochinchine : 234 lits, maternité etc... Le dévouement des sœurs de St-Paul de Chartres y trouve à s'employer largement.

Les deux Gouverneurs et leur suite, sous la conduite du distingué administrateur de la Province, M. Dufour et du Dr Herment, visitèrent en détail l'établissement, puis, s'intéressèrent à l'orphelinat et à la crèche de la Sainte-Enfance.

Soixante petits ou jeunes orphelins y trouvent le refuge qu'il leur assurera plus tard la possibilité d'une vie normale et souvent enviable.

Trente jeunes garçons de 13 à 15 ans apprennent à Chava le dur métier de riziculteur. Chava est une ferme école que dirigent des missionnaires.

Tandis que cette jeunesse masculine s'initie à la charrue, à Travinh même, les jeunes filles brodent, font de la dentelle et apprennent à devenir d'excellentes ménagères.

À 18 ans les Sœurs les marient.

Elles sauront soigner leurs enfants : à l'orphelinat elles reçoivent des notions très poussées de puériculture.

Comme les jeunes filles de Culao-Gieng, elles sont très recherchées par les jeunes gens de bonne famille.

Une religieuse décorée

L'inspection de l'orphelinat terminée, M. Robin se rendit à la Maison des Religieuses et là, dans la simplicité de cette demeure paisible, décora la sœur supérieure Marie-Lucienne de l'Ordre du Dragon d'Annam.

À l'École primaire

Neuf cent cinquante écoliers et écolières fréquentent le centre scolaire de Travinh.

Sous la conduite de M. Durand, Inspecteur primaire, MM. Robin et Pagès visitèrent les classes, s'intéressant aux cours.

Dans une classe de fillettes à coup sûr plus éveillées que les garçons, M. Robin questionna l'une d'elles :

— La visite d'un Gouverneur général est-elle agréable ou désagréable.

La réponse fusa :

— Agréable.

— Pourquoi ?

— Parce que je ne vous avais jamais encore vu...

Elle en était donc satisfaite.

L'après-midi

À 14 h. 30, le cortège quitta Tra-vinh et se mit en route pour le Centre de Tracu.

Nous goûtâmes alors le charme particulier de cette campagne si spéciale de Travinh, qui donne par endroits le contraste en pays rizicole, d'abord routiers semi forestiers que ne dédaignerait pas notre Est cochinchinois...Mais bientôt la rizière s'étala. La vision du chemin voûté de ramures et plongé dans le repos d'une ombre douce s'était évanouie.

Les bonzes, rencontrés sous le soleil éclatant, semblaient dans leur accoutrement bouton d'or des fantômes de lumière vive.

Travinh, province semi cambodgienne... Le xylophone et les timbales-clochettes aux sons étrangement harmonieux entendus à l'entrée des villages traversés en trom-be, nous l'aurait rappelé au be-soin... D'autres agglomérations, d'autres musiques tintinnabulées se succédèrent ainsi pendant une heure.

À Tracu

Nous touchâmes enfin Tracu.

C'est dans la maison commune remarquablement décorée que furent reçus les Gouverneurs par les autorités villageoises et le collège nombreux des bonzes.

Aussitôt M. Robin se fit présenter un propriétaire : M. Ta-ba-Duoc. Accompagné d'un de ses frères (ils sont cinq), il précisa comment 4 000 hectares rapportant net autrefois 90.000 piastres par an, n'en laissent même plus 25 000, d'où il faut sortir le montant des intérêts des dettes.

En fin de compte, ils ne leur reste plus rien. Certaine société de crédit leur place le couteau sous la gorge, elle se montre intraitable (ceci n'étonnera personne), la famille de M. Ta-ba-Duoc fut imprudente à un moment où on ne pensait pas à la crise. Elle emprunta pour agrandir ses domaines dans la région de Vinh-long. Les marchands de crédit s'offraient les bras tendus pleins de billets... Il aurait fallu être un saint pour résister.

À Tieu-Can

Sur le chemin de retour vers Travinh, MM. Robin et Pagès s'arrêtèrent à Tieu-Can.

A nouveau, ils se firent présenter des riziculteurs. À Tieu Can les propriétaires semblent moins touchés.

Nous devons signaler qu'ils font un gros effort pour alléger leurs dettes, ce sont de bons sicamants.

M. Pagès ne leur ménagea pas ses félicitations et fera l'impossible d'une façon tangible pour alléger leurs charges.

Une demie heure plus tard, Tra-vinh était retrouvé.

Après la visite à la station rizicole et une très belle réception à la pagode annamite, les Gouverneurs se rendirent chez les Sicamants.

Ils entendirent les paroles de bienvenue du Président, paroles exprimant les difficultés rencontrées dans l'exploitation rémunératrice de la riziculture.

Le gouverneur général précisa qu'il comprenait leurs difficultés et qu'il s'associait à leurs efforts.

Il ne ménagera pas les encouragements aux Sicamants en les facilitant dans leur règlement d'arriérés,

M. Kien, conseiller colonial, lut un discours au nom de ses mandants.

Au terme de ce discours, M. Pagès, tandis qu'il se retirait en compagnie de M. Robin, annonça une bonne nouvelle : à partir du 1^{er} janvier, l'intérêt des Sicam sera seulement de 7 %.

La journée de mardi dans la province de Bentre

C'est à 5 heures 30, le lendemain que nous quittâmes Travinh.

À quelques kilomètres, le Cana-da, voué au brillant belge, attendait le cortège offrant ses cuivres astiqués à la clarté matinale...

Bientôt, la chaloupe officielle cinglait en plein fleuve, le cap sur un horizon de cocoteraies sombres **versdissante. Une pétarade** accueillit MM. Robin et Pagès. Elle les accompagna jusqu'à la maison commune.

Là, au milieu des notables renforcés de deux Pères missionnaires nos deux gouverneurs firent à nouveau le point de la situation économique. Le distingué administrateur de Bentre, M. Giraud-Gilliet, y aida par ses précisions.

Les propriétaires font l'impossible pour se débarrasser de leurs dettes.

Effort louable : M. Pagès compte les aider à consolider leur patrimoine menacé. D'ailleurs, l'ensemble des dettes pour la province de Bentré n'est pas énorme : 2.600.000 piastres, chettys, Sicam et autres.

À cet instant, le gouverneur de la Cochinchine laissa comprendre qu'il envisageait l'éventualité de ramener à 6,50 % le taux de l'intérêt au titre des Sicame... Sur le Song-Bang Cung

Puis le cortège reprit l'itinéraire interrompu. Deux réceptions, à Au Thanh, analogues à celle de Mocay, illustrèrent le reste de cette matinée. Pourtant avant d'atteindre Bentre, nous eûmes la satisfaction d'écouter M. Meaux fournir d'intéressantes explications sur le borra-ge du Song-Bang-Cang. Grâce à ce travail quinze mille hectares seront rendus à la culture.

À midi, MM. Robin et Pagès débarquaient l'Inspection de Bentre.

Peu de repos. A seize heures, le Chef de la Colonie décorait à Ba-tri même de nombreuses personnalités locales. Puis au milieu d'une foule extrêmement dense il tint à constater **de visu** la résurrection du petit port de Batri rendu à la navigation grâce aux travaux d'hydraulique...

À l'Orangerie

Mais, une agréable impression nous était réservée sur le chemin du retour : la visite de l'Orangerie de M. Pham-van-Vinh.

En 1923, ce distingué propriétaire conçut l'idée de ce verger. La réalisation en est remarquable. Trois hectares produisent 1 500.000 mandarines, 250 000 oranges, 150.000 goyaves et autant de sapotilles. Les arbres plient sous la charge des fruits lourds, serrés en grappes comme autant de grains monstrueux.

Nous avons goûté à ces fruits non défendus et pourtant savoureux.

Le cortège en entier en fit autant.

Saïgonnais de passage à Bentré. poussez jusqu'à Long my. Une visite à l'Orangerie s'impose.

M. Pham van-Vinh reçut les félicitations officielles pour son œuvre remarquable. Nous y joignons volontiers les nôtres...

Au crépuscule, le cortège retrouvait Bentré et ses multiples arcs de triomphe : la journée était terminée.

TOURNÉE D'INSPECTION GUBERNATORIALE
MM. Robin et Pagès à Bentre et Travinh
(*Le Populaire d'Indochine*, 13 décembre 1934)

.....
Sous la direction compétente et dévouée du Dr Herment, l'hôpital* du chef-lieu est, à l'heure actuelle, un des plus modernes de Cochinchine. Il compte 234 lits, et une maternité.

Les religieuses de Saint Paul de Chartres s'y dévouent généreusement ; elles ont fondé en outre un orphelinat et une crèche dits « De la Sainte Enfance »

Il y a dans toute la province trois maternités dont deux de 10 lits et une de 30 lits.

L'hôpital du chef-lieu a fourni pendant les 11 premiers mois de 1934, 41.680 journées de traitement.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL AU CAMBODGE (*La Dépêche d'Indochine*, 10 janvier 1935)

Visite de l'île de Phu-Quôc

Pnom-Penh, le 6 janvier 1935. — Après la visite des pêcheries du golfe du Siam, M. Robin, qu'avait accompagné M. Pagès, gouverneur de la Cochinchine, s'est embarqué à nouveau sur la *Marne* qui allait le conduire à l'île de Phu-Quôc qu'il devait être le premier gouverneur général à inspecter.

Après une heureuse navigation, la *Marne*, qui avait quitté l'îlot Cône, samedi 5 janvier, à 8 h. 30 du matin, est parvenue en vue de Duong-Dong, chef-lieu administratif de la délégation de Phu-Quôc, à 16 heures. Le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine ont été accueillis dans la modeste mais pittoresque rade de l'île au milieu des pavois des jonques ancrées dans le port et du concours nombreux et chaleureux de la population du poste et de ses environs, heureuse de voir le chef de l'Union indochinoise venir rendre visite aux sujets de la France en des parages éloignés et difficiles d'accès.

Sous la conduite de M. Vallat, chef de la province de Hatiên et de M. Genois, délégué de Phu-Quôc, M. Robin a inspecté le chef lieu de l'île. Reçu d'abord à la maison commune par les souhaits de bienvenue des notables, le gouverneur général est allé voir ensuite les principales fabriques de nuoc-mam, s'intéressant aux précédés de fabrication et aux débouchés de cette production, particulièrement appréciée en Indochine, et qui constitue, avec la pêche, la ressource économique primordiale de Phu-Quôc. Il a continué sa tournée par l'inspection du poste de télégraphie sans fil, se renseignant sur son bon fonctionnement comme sur l'état des diverses relations de l'île avec le continent ; la formation hospitalière, comprenant une ambulance et une maternité ; enfin, le groupe scolaire.

Après l'avoir inauguré, le gouverneur général et sa suite ont emprunté la piste récemment achevée, grâce à l'activité du délégué, reliant Duong-Dong à Cay Dua, de l'ouest à l'est de l'île, permettant ainsi au chef-lieu de rester en liaison constante avec le service maritime hebdomadaire contraint de servir pendant six mois de l'année le centre de Cay-Dua au lieu de Duong-Dong en raison des conditions atmosphériques.

Le cortège gubernatorial a gagné ainsi à Cay Dua la plantation de M. Grandjean* complantée en hévéas, aréquiers, poivrières et cocoteraies sur 240 hectares environ et qui emploie 120 coolies.

Après une visite de la plantation située en bordure de la mer dans un site magnifique et un long entretien avec son propriétaire sur les modalités et les résultats de son exploitation, le gouverneur général et M. Pagès ont pris passage à nouveau à bord de la « *Marne* » qui devait les amener le lendemain à Hatiên.

À Hatiên

Les gouverneurs ont débarqué dimanche 6 janvier, à 7 h 30 du matin, dans ce port après un transbordement sur le « *Commandant-Bourdais* ». Reçu au chef-lieu de la province par M. Vallat, qui lui a présenté les vœux de la population, après la présentation des fonctionnaires et une remise de décorations, le gouverneur général a visité le centre urbain, inspectant en particulier sa formation hospitalière, puis s'arrêtant aux écailleries qui constituent la principale industrie de la région, enfin à la pagode de Mac Cha, personnage illustre et bienfaisant dans l'histoire de la province et dont le souvenir est fidèlement conservé par les habitants. M. Robin a suivi ensuite la route de

Hong-Chong jusqu'à sa jonction avec la route de Rach-gia–Hatiên dont il tenait à constater l'état d'avancement.

Le chef de l'Union indochinoise a parcouru cette route nouvelle qui doit enfin débloquer la province de Hatiên et contribuer de façon efficace à son développement jusqu'aux villages de colonisation qu'avait installés dans la région M. le gouverneur Krautheimer. Accueilli par les colons tonkinois restant sur les lieux et le R.P. Merdrignac qui s'en occupe, M. Robin s'est fait exposer les raisons de l'échec partiel subi par cette entreprise et les possibilités de la reprendre avec de meilleurs résultats.

... à Kompong-Trach

Le gouverneur général a regagné ensuite le Cambodge par le centre important de Kompong-Trach, situé au milieu de la principale région de production du poivre, et celui de Kep, qu'il a visité sous la conduite de M. Silvestre, résident supérieur au Cambodge, et de M. Richomme, chef de la province de Kampot.

Kompong Speu

Dans l'après midi, le cortège gubernatorial a pris la belle route coloniale n° 17, qui relie Kampot à Pnom-Penh, pour aller visiter la province de Kompong-Speu, l'une des régions les plus spécifiquement cambodgiennes du pays khmer. Accueilli au chef-lieu par les souhaits de bienvenue de M. Meillier, chef de la province, M. Robin, après s'être fait présenter les fonctionnaires, a inspecté le centre, s'arrêtant en particulier à la pagode, où il s'est intéressé au fonctionnement de l'école d'application des bonzes moniteurs, et à l'école de pagode « rénovée » qui y fonctionnent avec plein succès. Il a été reçu chaleureusement par les bonzes et la population, manifestement heureuse de voir le chef de l'Union venir s'inquiéter de son sort et des conditions du développement d'un enseignement qui, tout en leur fournissant les éléments d'instruction utile, consacre des traditions auxquelles ils se tiennent avec un fervent attachement.

Le gouverneur général s'est également arrêté longuement au groupe scolaire franco-indigène du chef-lieu où il a assisté à diverses classes, tenant à se rendre compte par lui-même des méthodes d'enseignement employées et des résultats obtenus, notamment dans la diffusion de la langue française, parmi les jeunes élèves khmers.

Retour à Phnom-penh

Quittant Kompong-Speu à 17 heures, le gouverneur général a rejoint, en compagnie du résident supérieur au Cambodge, Pnom-penh où un gala de danses devait être offert dans la soirée en son honneur par Sa Majesté Sisowath Monivong.

.....

LA TOURNÉE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL AU CAMBODGE

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 janvier 1935)

[résumé de ce qui suit]

Siemréap, 9 janvier. — Le Gouverneur général quitta Pnom-Penh, en compagnie du résident supérieur du Cambodge, le 7 janvier, à 6 heures du matin, pour gagner Kompongchnang, où il visita le centre urbain et le port fluvial, puis Kompongluong-des-Lacs, où il inspecta la brigade de police assurant la surveillance des lacs, et qui a obtenu des résultats effectifs dans la répression de la piraterie dans ces riches régions de pêcheries. Il gagna ensuite Pursat, qu'il visita après avoir procédé à une remise de décorations, il parvint à Battambang à 12 h. 30.

Dans l'après-midi, en compagnie du résident supérieur et de M. Maux, chef du service hydraulique agricole, et de M. Delens ³, chef de la province, il visita, en empruntant les pistes, le réseau d'irrigation du Bovel, dont deux étapes sont déjà réalisées, intéressant 30.000 hectares de terrains sujets à la sécheresse par suite de l'irrégularité des pluies dans cette riche région rizicole très peuplée. Il se fit donner des renseignements sur l'importance des travaux réalisés et envisagés dont les marques caractéristiques sont la simplicité des ouvrages ainsi que leur faible prix de revient.

Le Gouverneur général gagna ensuite le domaine de la Société rizicole du Cambodge, où il fut reçu par M. Lambert, président du conseil d'administration et M. Pujol, directeur. Il visita le domaine, qui a produit cette année plus de 2.000 tonnes de paddy homogène de valeur grâce aux semences sélectionnées fournies par la station de l'Office du riz, et grâce à l'irrigation, assurée par le réseau du Bovel. Il assista au battage et à la mise en sacs du paddy exporté par le chemin de fer, qui en a transporté, en 1934, environ 160.000 tonnes. Le gouverneur général félicita les dirigeants de la Société de leur travail et des heureux résultats obtenus, servant d'encouragement pour les riziculteurs.

Après une nuit passée à Battambang, dont il inspecta le centre urbain et les travaux du marché en cours, M. Robin gagna le 8 janvier au matin, la délégation de Samrong, dans la province de Siemréap, par la route coloniale n° 1 et la piste, d'environ 80 kilomètres, partant de Kratanh. Il inspecta le poste commandé par le capitaine Fassy, qui a ramené la sécurité dans cette région, proche de la frontière siamoise, et qui était autrefois troublée par la piraterie. Il arriva à Siemréap à 16 h. 30. où il fut reçu par M. Rouan, chef de la province.

Sur tout son parcours, le gouverneur général fut accueilli par un concours nombreux de population khmère, de fonctionnaires et de bonzes, heureux de voir le chef [de] l'Union venir s'enquérir de leur sort et les féliciter de leur bon état d'esprit. Le Gouverneur général inspectera dans la journée du 9 janvier les provinces de Kompongthom et de Kompongcham, après avoir quitté Siemréap à 6 heures du matin.

Kompongcham, 10 janvier. — Le Gouverneur général quitta Siemréap en compagnie du résident supérieur du Cambodge le mercredi, 9 janvier, à 7 heures. Après avoir visité les aménagements divers, notamment pour la distribution de l'eau, actuellement en cours, et pour le grand hôtel de Siemréap, il s'est rendu compte, guidé par le Résident Rouan, de l'état d'avancement des travaux de remblai de la future route, de 15 kilomètres, qui reliera Kompong-Kléang, centre important des pêcheries de la province, sur les grands lacs, à la route coloniale n° 1 bis. Il fut accueilli ensuite à Kompongthom par le résident Ratier, qui lui exposa la situation de la circonscription et les travaux de pistes réalisés dans le Nord de la province, débloquent la région.

Le Gouverneur général a visité ensuite les plantations de la Société caoutchoutière de Kompongthom, à Chamcar-Andong, sous la conduite de M. Jaeggi. Ces plantations comprennent environ 1.200 hectares d'hévéas greffés et 100 hectares de kapokiers, ainsi que des caféiers.

M. Robin parvenait à 11 h 30 à Kompongcham, où il fut reçu par le résident Mantovani qui lui souhaita la bienvenue et lui montra la situation prospère de la province. Le Gouverneur général répondit en le félicitant de l'heureuse activité déployée et de la confiance montrée par la population.

Au cours de l'après-midi, eut lieu la visite, à Prakkak, de la plantation de la Société des caoutchoucs du Mékong. Après avoir suivi la piste de berge du Mékong en traversant une pittoresque et riche région produisant du tabac et du maïs, le

³ Jean Delens (ou « de Lens »)(Rouen, 1891-Asnières, 1965) : polytechnicien, capitaine de l'artillerie coloniale affecté au service géographique de l'Indochine (1920), adjoint au résident de Kampot (juin 1928), résident à Prey-veng (avril 1929-sept. 1930), à Battambang (avril 1931), directeur des bureau à la résidence supérieure (1938), résident supérieur (décembre 1941-mars 1943). Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 31 décembre 1923).

gouverneur général parcourut, sous la conduite de M. Fournier, le vaste domaine de la Société, dont plus de 2.600 hectares sont complantés en hévéas greffés. Il constata le bon état sanitaire des coolies employés dans ces plantations.

Sur tous les territoires parcourus dans la journée, le gouverneur général fut accueilli avec empressement par la nombreuse population indigène.

M. Robin quittera Kompongcham jeudi, 10 janvier, à 7 heures, pour visiter les plantations de caoutchoucs de la rive gauche du Mékong, puis il regagnera dans l'après-midi Saïgon par Snoul et Loc-Ninh.

SUPPLÉMENT
LA TOURNÉE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ROBIN AU CAMBODGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 janvier 1935)

Battambang, 7 janvier. — Poursuivant en compagnie de M. Silvestre, résident supérieur du Cambodge, son inspection des provinces khmères pour prendre une vue d'ensemble de la situation du pays, le gouverneur général quitta Phnompenh lundi 7 janvier, à 6 heures du matin, pour visiter les circonscriptions de Kompongchnang, Pursat et Battambang. Tout au long de cette tournée, il reçut aux nombreuses haltes faites tant sur la route Coloniale n° 1 que dans les coins reculés des provinces, qu'il gagna par les pistes, l'accueil le plus chaleureux de la part des indigènes et des collèges de bonzes.

La population était manifestement heureuse de voir le chef de l'Union indochinoise venir lui montrer par ce voyage la sollicitude qu'il portait à son sort comme à ses vénérables et respectables traditions. Cette gratitude s'est traduite aussi bien dans le concours des nombreux indigènes qui se pressaient sur le parcours du cortège gubernatorial que dans les vœux de bienvenue des notables des centres visités et dans les prières des bonzes.

À Kompongchnang, aux souhaits que lui présenta le résident, M. Desenlis, en lui exposant la situation de la province et les efforts poursuivis malgré la crise pour le développement de l'enseignement, notamment au moyen des écoles de pagode rénovées, et pour celui de l'assistance médicale, M. Robin répondit en se félicitant de l'heureux état d'esprit des populations cambodgiennes. Après la présentation des fonctionnaires français et indigènes et la remise de décorations, le gouverneur général inspecta longuement le centre urbain, en particulier la prison, s'enquérant par ailleurs des conditions dans lesquelles doit être prochainement résolu le problème de l'alimentation en eau potable de la ville et de l'installation de l'éclairage électrique. Au port fluvial, le point de transit le plus important des grands lacs, qui voit passer dans l'année plus de 11.000 jonques et 2.000 chaloupes, il s'est renseigné sur le trafic qui s'est élevé, pour 1934, à 107.000 tonnes.

Continuant à suivre la route Coloniale, M. Robin s'arrêta dans la province de Pursat, à Kompongluong-des-Lacs, où il passa en revue les détachements et le matériel appartenant aux secteurs de surveillance de la brigade des lacs. Cette brigade, placée sous le commandement d'un gradé français de gendarmerie, fut constituée par M. Silvestre pour exercer la police préventive sur les lacs et mettre fin ainsi aux exploits des bandes de pirates qui les désolaient auparavant. Le Gouverneur général enregistra avec satisfaction les résultats effectifs obtenus par l'action de cette brigade, qui donna la sécurité à cette région si prospère par ses pêcheries. Il s'est informé des conditions de la pêche dans la véritable mer intérieure que forment ces lacs. Sous l'effet de la crue du Mékong, la superficie de cette masse d'eau **dépasse** 3.000 à 10.000 kilomètres carrés. Une immense forêt de 780.000 hectares d'arbres rabougris l'entoure sans grande valeur intrinsèque, mais constituant une merveilleuse frayère qui permet à ces eaux d'être les

plus poissonneuses du monde. La production annuelle des pêcheries des lacs est, en effet, d'environ 100.000 tonnes.

M. Robin fut accueilli ensuite au chef-lieu de la province par le résident Barrault, qui lui exposa le développement heureux, sous la protection française, de cette circonscription autrefois ravagée par les invasions siamoises et annamites, et le travail que fournit sa population laborieuse, qui a pu passer, en soixante ans, grâce à cette paix retrouvée, de 16.000 à 80.000 habitants.

Après la présentation des fonctionnaires et une remise de décorations, M. Robin reprit avec sa suite la route coloniale n° 1 pour gagner Battambang, où il est parvenu à 12 h.30. Il y fut reçu, au milieu d'une affluence considérable, par les vœux de bienvenue de M. Delens, chef de la province, qui lui a dépeint la situation de la région et les signes d'amélioration économique qu'on pouvait enregistrer, ainsi que le développement progressif et ininterrompu des œuvres d'assistance et d'enseignement. La présentation des fonctionnaires et une remise de décorations suivirent cet exposé auquel le gouverneur général répondit en montrant les raisons d'espérer un avenir meilleur et qui doivent encourager au travail.

Dans l'après-midi, M. Robin inspecta le centre urbain de cette agglomération, la plus importante du Cambodge après Pnom-penh, s'arrêtant dans les classes du groupe scolaire, visita les travaux de construction du grand marché. Puis, par les pistes qui pénètrent la riche région rizicole que traverse le Stung Mongkolborey, le gouverneur général gagna le réseau d'irrigation de Bovel*, dont la réalisation s'achève. En visitant les divers ouvrages déjà exécutés, M. Robin s'intéressa vivement aux explications qui lui furent données par M. Maux, chef du service hydraulique agricole, sur l'œuvre entreprise dans ces parages, où la pluviométrie est très irrégulière et insuffisante. L'élément favorable que constitue pour la culture le débordement naturel du Stung et son écoulement sur un terrain en pente vers les grands lacs et lui-même irrégulier. Le rendement des rizières varie ainsi de 50 % d'une année à l'autre, alors que ces terres sont à même de donner 27 à 30 quintaux à l'hectare. Le projet du service hydraulique, dont une partie importante est déjà réalisée et qui va être achevé en 1935 et 1936, a pour but d'assurer l'irrigation du premier juillet au quinze décembre, en régularisant le régime hydraulique d'une région de 30.000 hectares, afin de stabiliser le rendement maximum des bonnes années et de tirer le meilleur effet pour la fertilisation de la nappe d'eau produite par la crue du Stung. Dans ce but, le plan d'eau doit être relevé par un seuil dans la rivière. La dépression naturelle de Bovel fut approfondie en constituant un grand canal qui doit compléter le réseau de distribution d'appoint. Des ouvrages furent ou vont être établis pour guider la nappe de la crue. Les caractéristiques des travaux qui sont exécutés ou à entreprendre sont leur simplicité et leur prix de revient relativement restreint, de six piastres soixante-dix à l'hectare, et qui est susceptible de décroître au fur et à mesure de l'extension des cultures.

Par la piste, le gouverneur général regagna la route Coloniale en traversant la région en bordure du Stung Mongkolborey, dont la fertilité lui a permis de se rendre compte des heureux effets à attendre du réseau d'irrigation de Bovel.

Sur le chemin du retour, M. Robin s'arrêta à Battambang, au domaine de la Société rizicole du Cambodge* où il fut reçu par M. Lambert, président du conseil d'administration, et M. Pujol, directeur. Après avoir visité le domaine et assisté au battage du paddy et à sa mise en sacs, il s'entretint longuement avec MM. Pujol et Lambert des modalités et des résultats de leur exploitation. Cette société rizicole, qui a mis en rizières 1.500 hectares, récoltera cette année 2.000 tonnes de paddy homogène d'une valeur supérieure pour l'exportation, grâce à l'emploi des semences sélectionnées fournies par la station d'essai de l'Office du riz de Battambang. Ces dirigeants rendirent hommage à l'administration pour les efforts qu'elle poursuit en faveur de la riziculture par des réalisations comme celles du réseau d'irrigation de Bovel et de l'Office du riz. Ils insistèrent également sur l'utilité primordiale pour la province, essentiellement rizicole,

de Battambang, qui produit 300.000 tonnes de paddy, du chemin de fer de Pnom-penh à Mongkolborey. Grâce à cette voie ferrée, 100.000 tonnes de paddy purent être sorties, qui n'auraient pas trouvé autrement de débouchés. Après avoir décoré de l'Ordre royal du Cambodge M. Pujol, M. Robin félicita les dirigeants de la société de l'œuvre remarquable réalisée par leur labeur incessant et ses résultats particulièrement appréciables, qui peuvent servir d'exemple et d'encouragement aux riziculteurs.

Siemréap, 8 janvier. — Mardi, 8 janvier, à six heures du matin, le gouverneur général quitta Battambang où il avait passé la nuit, pour aller inspecter la province de Siemréap. Par la route Coloniale n° 1 *bis*, puis par la piste de 80 kilomètres environ, qui se raccorde à cette route à Kratanh, le gouverneur général et sa suite gagnèrent la délégation de Samrong, proche de la frontière siamoise. Cette délégation, occupée par un poste militaire commandé par le capitaine Fassy, fut créée il y a un an, à la demande du résident supérieur du Cambodge, pour assurer la surveillance de la frontière qui longe le massif des Donerek et mettre fin à la piraterie qui avait amené un dépeuplement de la région. La sécurité étant désormais assurée, cette contrée retrouve une existence normale qu'elle consacre au travail, M. Robin visita les travaux de remblai de la future route qui doit rejoindre Samrong à Kratanh, alors que ces deux centres sont isolés pendant la saison des pluies par l'inondation qui recouvre la plaine frontière jusqu'à la route coloniale.

Parvenu au chef-lieu de la délégation de Samrong à 11 heures, après avoir traversé des villages dont la population lui réserva l'accueil le plus chaleureux, le gouverneur général reçut les honneurs qui lui furent rendus par le groupe monté qui occupe le poste, assure la police de la région et travaille à la jonction des pistes reliant les centres situés en bordure de la frontière siamoise. Après une prise d'armes pour la remise de décorations à des sous-officiers européens et à des tirailleurs indigènes, M. Robin procéda à une inspection détaillée du poste, se faisant donner d'amples renseignements sur son action et sur les résultats à en attendre pour le développement de la région. Dans l'après-midi, le gouverneur général et sa suite reprirent la piste pour regagner la route Coloniale n° 1 *bis*, puis atteindre le chef-lieu de la province de Siemréap, où le résident Rouan présenta à M. Robin les fonctionnaires européens et indigènes. Le Gouverneur général quittera Siemréap mercredi 9 janvier, à six heures du matin, et poursuivra sa tournée au Cambodge par l'inspection des provinces de Kompongthom et de Kompongcham.

Kompongcham, 9 janvier. — Avant de quitter Siemréap, le mercredi 9 janvier, à 7 h. du matin, pour poursuivre son long périple à travers les provinces khmères, le gouverneur général, en compagnie du résident supérieur du Cambodge, inspecta, sous la conduite de M. Messner et de M. Rouan, chef de la province, les divers aménagements en cours au Grand Hôtel* pour donner le confort désirable aux touristes visitant les ruines d'Angkor. M. Robin s'intéressa en particulier aux installations qui viennent d'être achevées pour donner à l'hôtel une eau absolument pure. Il visita ensuite les débroussaillages entrepris derrière le palace pour l'établissement d'un terrain de golf et s'est enquis d'une façon détaillée des travaux d'amélioration envisagés par MM. Messner et Rouan pour donner aux visiteurs d'Angkor tout l'agrément désirable.

Il s'informa également des conditions d'aménagement du terrain d'aviation de Siemréap afin d'assurer sa viabilité parfaite.

Après cette minutieuse inspection, le gouverneur général et sa suite prirent la route Coloniale n° 1 *bis* pour gagner Kompongthom. En cours de route, M. Robin est allé voir Robin l'avancement des travaux de remblai de la future route, de quinze kilomètres, qui doit enfin débloquer le centre de Kompongkléang, situé sur le bord du lac, en le reliant à la route Coloniale. Cette agglomération est, après Krakor, dans la province de Pursat, le centre le plus important des pêcheries du Grand Lac. La piste qui le dessert à l'heure actuelle est impraticable aux voitures automobiles. La route empierrée qui la remplacera

à la fin de 1935 aura une influence des plus heureuses sur le développement de Kompongkléang, dont l'activité commerciale est déjà grande. Le remblaiement de 8 kilomètres de la nouvelle route est achevée à l'heure actuelle, permettant de commencer l'empierrement.

Poursuivant sa route, le chef de l'Union indochinoise est parvenu, à 4 heures, au chef-lieu de la province de Kompongthom. Il y fut accueilli par le résident Ratier, qui lui exprima la gratitude de la population pour son voyage au pays khmer, l'assura de la confiance avec laquelle elle continue à travailler et lui montra en particulier les heureux effets qu'avait entraînés dans le Nord de la province l'ouverture de nombreuses pistes qui débloquent toute la région, permettant d'assurer la sécurité et facilitant la diffusion de l'assistance médicale.

M. Robin, qui avait parcouru une partie de ces pistes au cours de l'inspection qu'il effectua en 1931, se félicita de voir se poursuivre une œuvre aussi féconde, ainsi que de pouvoir enregistrer l'excellent état d'esprit de la population. Après la présentation des fonctionnaires français et indigènes et un entretien avec M. Colin, créateur d'une des plus vieilles exploitations d'Indochine, l'entreprise forestière de Christianville, M. Robin continua sa route sur Kompongcham. Il s'arrêta en chemin pour visiter, sous la conduite de M. Jaeggi, la belle plantation que la Société des caoutchoucs de Kompongthom* possède à Chamcar-Andong, sur un grand plateau riche en terres rouges, dont 1.128 hectares sont complantés en hévéas greffés et 15 en kapokiers de très belle venue. La plantation emploie une centaine d'engagés tonkinois et environ 200 travailleurs cambodgiens libres.

Après avoir traversé une région forestière peuplée de superbes essences, le cortège gubernatorial a atteint à 12 heures le chef-lieu de la province de Kompongcham. Le résident, M. Mantovani, montra au Gouverneur général la situation particulièrement prospère de cette province, la plus riche et la moins touchée par la crise du Cambodge, grâce à ses nombreuses et rémunératrices cultures. À côté du paddy croissant sur ses terres fertiles, le tabac et le maïs, et dans les terres rouges, de magnifiques hévéas qui couvrent des milliers d'hectares sur les rives du Mékong, M. Robin répondit aux vœux de bienvenue du résident en manifestant sa satisfaction de l'activité déployée dans la province et des résultats heureux obtenus par un labeur ininterrompu, et en exprimant sa foi dans l'avenir. La présentation des fonctionnaires de la province a suivi.

Dans l'après-midi, le gouverneur général gagna, en compagnie de MM. Silvestre et Mantovani, la plantation de la Société des caoutchoucs du Mékong* à Prekkak. Le voyage s'effectua par la piste de la berge, sur la rive droite du Mékong, à travers la région accidentée et pittoresque qui surplombe le lit énorme et majestueux du fleuve générateur de richesses. À Prekkak, le gouverneur général visita, sous la conduite du directeur, M. Fournier, la plantation qui s'étage sur d'immenses mamelons de terre rouge magnifique, sur un domaine de 6.300 hectares dont 2.650 sont couverts par 500.000 hévéas, tous greffés, et qui seront mis en saignée dans le courant de 1936. La plantation emploie un personnel de 500 coolies dont les quatre cinquièmes sont des engagés tonkinois. L'état sanitaire de ce personnel est excellent. M. Robin tint, d'ailleurs, à examiner les installations établies à leur intention et, en particulier, l'infirmerie, s'enquérant des conditions dans lesquelles était poursuivi l'assainissement du domaine. Il s'est entretenu ensuite longuement avec le directeur sur les modalités d'exploitation et les résultats à attendre dans un proche avenir.

Le Gouverneur général se fit renseigner par M. Mantovani sur l'état d'avancement et l'intérêt de la route provinciale n° 21, vers Spou [*sic : Snoul*], qui s'amorce à Prekkak. Cette route doit être, en effet, prolongée vers la province de Kompongthom jusqu'à sa rencontre avec la route Coloniale n° 22. Elle permettra d'assurer en toutes saisons l'évacuation vers le fleuve des produits de l'arrière-pays : paddy de Baria et 6.000 tonnes de maïs.

De retour à Kompongchang vers 17 heures, le gouverneur général inspecta le centre urbain bien tracé et coquet s'intéressant en particulier à l'importante formation hospitalière dirigée par le docteur Chevais, assisté de deux médecins indochinois. Les divers pavillons de l'hôpital abritent 175 lits : 38.000 consultations furent données en 1934, et 1.945 malades hospitalisés. La sobre éloquence de ces chiffres marque l'effort poursuivi dans la province pour le développement de l'assistance médicale, question que suit avec attention le chef de l'Union indochinoise. M. Robin visita ensuite le groupe scolaire franco-indigène du chef-lieu, où il assista à diverses classes pour se rendre compte une lois de plus des méthodes d'enseignement suivies. Il inspecta par ailleurs les travaux d'édification de la nouvelle école, ceux poursuivis pour la protection de la berge contre l'érosion du Mékong et les remblais qui comblent peu à peu les dépressions nombreuses existant dans le centre, permettant ainsi son extension. Le Gouverneur général termina par la visite de la ville indigène de Kompongchang, très commerçante et très active.

Après avoir passé la nuit à Kompongcham, M. Robin achèvera sa longue et intéressante tournée au Cambodge par la visite des belles plantations d'hévéas qui s'échelonnent sur la rive gauche du Mékong, le long de la route Coloniale, puis par celles de la délégation de Mimot, et enfin la plantation de Snoul, dans la province de Kratié. Le Gouverneur général sera de retour à Saïgon dans la soirée du jeudi 10 janvier.

Saïgon, 11 janvier. — Le Gouverneur général de l'Indochine acheva dans la journée du jeudi 10 janvier la longue inspection des provinces cambodgiennes qu'il avait entreprise en compagnie du résident supérieur Silvestre, afin de prendre, dans un contact plus étroit avec le pays khmer, une connaissance personnelle et vivante de sa situation politique et économique. Ayant quitté Kompongcham à 7 heures du matin, le cortège du Gouverneur général traversa en bac le Mékong pour débarquer à Tonlebet, le futur port du caoutchouc, où M. Robin se fit exposer par M. Mantovani le projet d'aménagement du port fluvial actuellement à l'étude qui permettra à des bateaux d'un tonnage assez important d'accoster à la berge en toutes saisons, facilitant ainsi l'évacuation des produits des plantations de la rive gauche du fleuve.

Le Gouverneur général fut ensuite reçu au groupe de plantations des Terres-Rouges par M. Blanchard, administrateur délégué de la Société, et MM. Simon, Durel et O'Brien, directeurs des trois plantations de la Société situées dans cette région.

M. Robin visita successivement, sous leur direction, les immenses concessions qui couvrent des milliers d'hectares sur un plateau de fertile terre rouge. À Chup, sur un domaine unique au monde de 18.000 hectares d'un seul tenant, 4.605 hectares sont complantés de 1.023.373 pieds d'hévéas nécessitant un personnel de 2.000 coolies. À Thmar-Pitt, 5.800 hectares renferment 1.374 000 hévéas, 1.850 coolies, dont 460 libres, y sont employés. À Peam-Chéang, sur 5.000 hectares concédés, 3.950 sont couverts de 924.300 hévéas et 1.200 coolies y travaillent. La production de ce groupe fut, pour 1934, de plus de 4.000 tonnes. Le Gouverneur général parcourut en détail les trois plantations en s'intéressant en particulier aux installations réalisées par la Société en faveur de son personnel indigène, constitué pour la majeure partie par des engagés tonkinois et annamites. Il a vu ainsi les formations hospitalières, les villages aux maisonnettes individuelles entourées de jardinets que la Société a établis pour ses coolies, l'usine des eaux qui distribue à tout le groupe l'eau potable, fournie par le puits Layne, nécessaire à ce personnel nombreux et au traitement des masses considérables de caoutchouc produites. M. Robin put constater l'excellent état sanitaire et moral des coolies employés sur le domaine.

Il visita ensuite avec intérêt toute l'organisation industrielle de ces plantations, pourvue des perfectionnements les plus modernes. L'usine de préparation du latex, les séchoirs, les ateliers d'emballage, la centrale électrique récemment construite qui doit desservir tout le groupe. À côté de cette organisation établie à Chup et qui centralise le produit des trois plantations, le gouverneur général put voir les travaux d'édification

d'une nouvelle usine de traitement à Peam-Chéang. Il s'entretint longuement avec M. Blanchard et les directeurs des plantations sur les conditions et les résultats de leur exploitation.

Après avoir décoré les trois directeurs et un vieil employé annamite depuis de longues années au service de la Société, M. Robin poursuivit sa route en direction de Mimot en traversant la fertile plaine de Suong où les plantations d'hévéas de la Société des plantations d'An-Vieng couvrent 1.296 hectares à Krek, puis une superbe région forestière aux fûts magnifiques qui s'étend jusqu'à Mimot. Au siège de cette délégation, M. Robin fut reçu par M. Marmignon, délégué, et procéda à l'inspection du poste, dont l'aménagement le long de la route coloniale est particulièrement heureux avec ses bâtiments en bois peints de vives couleurs qui s'élèvent au milieu de pelouses vertes tranchant sur la terre rouge qui recouvre toute la région.

Les casernements de la Garde indigène, le foyer du soldat de Salasrekek, l'infirmerie, l'école ont, tour à tour, été l'objet de l'inspection détaillée du Gouverneur général, qui exprima sa satisfaction de la tenue du poste.

M. Robin parcourut ensuite en automobile la nouvelle et excellente piste de 10 mètres de large qui conduit au Prek-Chlong, à 16 kilomètres de Mimot, permettant en toutes saisons le passage des gros véhicules et débloquent ainsi tout le pays en arrière de la route où sont établies de riches plantations d'hévéas. Le Gouverneur général se fit en outre renseigner par M. Mantovani sur l'intérêt d'une autre piste projetée, partant de Mimot et devant rejoindre par Sratrum la route Coloniale n° 26, en Cochinchine, pour faciliter l'évacuation rapide des caoutchoucs de la région.

Dans le cours de l'après-midi, le gouverneur général et sa suite gagnèrent le groupe des plantations de Mimot, qui comprennent à Mimot un domaine de 9.000 hectares dont 1.400 sont complantés de 330.000 hévéas, employant une centaine de coolies ; à Kantroy, une superficie de 3.350 hectares, dont 1.500 complantés de 540.000 hévéas, que soignent 630 coolies ; à Prek-Chlong, une surface concédée de 4.800 hectares dont 800 complantés de 350.000 hévéas, occupant 200 coolies ; à Chalang, enfin, 4.300 hectares dont 862 renferment 210.000 (?) hévéas et où une centaine de coolies libres travaille. Le Gouverneur général s'attacha en particulier à voir les conditions dans lesquelles était installé le personnel de ce domaine et l'organisation médicale veillant sur leur état sanitaire. Un médecin européen est attaché à ce groupe de plantations. L'état des coolies, la plupart contractuels, qui y vivent, est excellent.

Après avoir décoré du Savathara le directeur du groupe, M. Elmiger, le gouverneur général reprit sa route pour gagner, dans la province de Kratié, la plantation de Snoul, appartenant à la Société des plantations de Kratié*. Sous la conduite de M. Chaulais [Chollet], directeur, M. Robin visita en détail ce domaine de 4.000 hectares qui s'étend également dans une région accidentée de terre rouge et dont 3 000 hectares sont actuellement plantés en arbres greffés.

Au centre administratif de Snoul qu'il a atteint ensuite, le gouverneur général fut reçu au son des musiques par les habitants Phnongs et Strengs réunis pour le saluer et par le résident de Kratié, M. Dubois, qui lui exposa la situation de sa circonscription, les raisons de l'établissement du centre de Snoul, créé en 1929, et les résultats obtenus par l'action de ce poste dans cette partie de la province. Après avoir visité l'installation du centre et, en particulier son infirmerie, le gouverneur général s'entretint avec le résident supérieur du Cambodge et le résident de Kratié du prolongement sur Stung-Treng de la route Coloniale n° 13 qui, en rejoignant Paksé, doit enfin, dans un avenir relativement proche, débloquent le bas Laos.

Après avoir quitté à Snoul le résident supérieur du Cambodge, le gouverneur général regagna, par Lôm-Ninh et Thu-Dau-Mot, Saïgon, où il est arrivé à 18 h. 30.

Le Gouverneur général Robin va quitter la Cochinchine

Saïgon, 11 janvier. — Le Gouverneur général de l'Indochine quittera Saïgon lundi, 14 janvier à 21 heures, par le service régulier du Sud-Indochinois, pour regagner l'Annam, puis le Tonkin. M. Robin sera accompagné de M^{me} Robin et des membres de son cabinet. Au cours de ce voyage, le chef de l'Union indochinoise procédera, mercredi, 16 janvier, à l'inauguration de la section du transindochinois comprise entre Quang-Ngai et Tourane. Après avoir séjourné à Hué dix-huit heures, il visitera, avant d'atteindre Hanoï, les régions du Nord de l'Annam éprouvées par le récent typhon.

Cochinchine

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 janvier 1935)

Le gouverneur général visite le Lycée Chasseloup Laubat. — Saïgon, 14 Janvier. — Le gouverneur général Robin et le gouverneur de la Cochinchine Pages ont visité samedi après midi le Lycée Chasseloup-Laubat*. Après les souhaits de bienvenue, M. Robin a remis à M. Barquisseau la croix de la Légion d'honneur, puis, à plusieurs professeurs, la rosette d'officier de l'instruction publique et les palmes académiques.

Le gouverneur général à l'exposition porcine*. — Samedi, à 7 heures, le gouverneur général Robin et le gouverneur de la Cochinchine Pagès ont visité l'Exposition porcine établie à Tan-Son Nhut, et où plus de 250 éleveurs exposaient plusieurs centaines de bêtes. De nombreux prix furent distribués aux propriétaires.

Le timbre antituberculeux — Samedi soir, au théâtre municipal, eut lieu l'ouverture de la campagne en faveur du timbre antituberculeux. Le gouverneur général Robin et le gouverneur de la Cochinchine Pagès honorèrent cette fête de leur présence. .

L'anniversaire de la catastrophe de l'« Émeraude ». — Saïgon 14 janvier. — Le 16 janvier 1935, un an déjà aura passé depuis que se déroula la tragique catastrophe de l'« Émeraude ». Avant son départ pour l'Annam et le Tonkin, le gouverneur de l'Indochine a tenu à commémorer ce douloureux anniversaire. Aussi, M. Robin se rendit-il lundi 14 janvier à 17 h. 30, au terrain d'aviation de Tan Son-Nhut pour déposer une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée à la mémoire du gouverneur général Pasquier et de ses infortunés compagnons, au souvenir desquels il a voulu rendre, en se recueillait longuement, un nouvel et pieux hommage.

Le gouverneur général était accompagné de M. Pagès, gouverneur de la Cochinchine, de l'amiral Richard, commandant les Forces navales d'Extrême Orient, du général Bidon, commandant la Division de Cochinchine-Cambodge, ainsi que des hauts fonctionnaires et des notabilités de la Colonie,

SCANDALES

La censure en Indochine
par J.-L. d'Aignot.

(*Les Annales coloniales*, 12 février 1935)

Voir ARIP

Visite de M. le gouverneur général Robin à Nam-dinh

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1935, p. 1)

Du correspondant particulier de *L'Avenir du Tonkin*.

Les tournées d'inspection de M. le gouverneur général Robin dans les provinces du Tonkin se continuent. Dans aucune province sans doute, la réception du chef de la Colonie ne fut préparée avec plus de soins et ne revêtit un caractère d'aussi grande solennité.

Depuis trois jours, les rues les plus modestes et les plus pauvres avaient fait leur toilette ; sur le conseil des chefs de quartier, les habitants avaient saisi l'échelle et le seau de lait de chaux : il devenait presque dangereux de circuler... Aussi, quand, le jeudi 7 mars, Nam-Dinh se réveille, elle est tout étonnée de sa nouvelle parure qui est celle des jours de grandes fêtes ; murs bien propres et joyeux oriflammes à toutes les fenêtres.

Monsieur Védrenne, l'actif chef du secrétariat de la mairie, circule en auto dans les principales artères pour donner les dernières instructions ; une longue heure avant l'arrivée du cortège, le bataillon du 4^e R. T. T. vient prendre place de chaque côté du boulevard Paul-Bert. Il a été mis sous les ordres du capitaine Ferrié.

Mais durant ce temps, voilà que d'autres jeunes bataillons arrivent, en rangs serrés ceux-là : c'est la jeunesse des écoles qu'une heureuse initiative de M. le résident-maire a décidé de placer tout le long du parcours officiel depuis l'entrée de la ville, le boulevard Pasteur, jusqu'au boulevard Paul-Bert à l'angle duquel l'inspecteur principal de la garde indigène de Gouberville vient se placer avec sa milice, à la tenue toujours impeccable. Les enfants des écoles tiennent tous des petits drapeaux aux couleurs françaises, annamites et même vaticanes. Voici l'école des Frères (200 élèves), les écoles de la Ville (Groupes Jules-Ferry, Brière-de-l'Isle, Graffeuil, Gehin, École primaire supérieure), en tout 2.015 élèves, enfin l'école des Anges Gardiens (220 élèves).

Il est exactement 9 heures 35 quand les clairons de la garde indigène sonnent le « Garde-à-vous. » Les petits drapeaux de la jeunesse écolière s'agitent dans l'atmosphère couverte mais calme ; la foule, très dense autour du marché et maintenue par un diligent service d'ordre sous la direction de M. le commissaire spécial de la Sûreté Rigal et de M. le commissaire de police Patrouillault, salue avec respect le chef de la Colonie.

Le cortège s'avance, passe devant les troupes qui rendent les honneurs, puis par le boulevard Clemenceau, s'arrête devant la résidence.

Des automobiles descendent d'abord M. le résident-maire de Nam-Dinh et S. E. le t'ông-d'ôc qui ont été à l'avance de monsieur le gouverneur général jusqu'au village de Dang-Xa. Puis c'est monsieur Robin, accompagné de monsieur le résident supérieur au Tonkin Tholance, de son officier d'ordonnance, de M. Ng.-tien-Lang, etc.

Le drapeau du 4^e R.T.T., les officiers de la garnison ayant à leur tête le chef de bataillon Melet rendent les honneurs tandis que la musique du bataillon joue la *Marseillaise*.

Les personnalités officielles pénètrent à la suite de monsieur le gouverneur général dans les salons de la Résidence.

Monsieur Rocca, résident-maire, se contentera, dans son discours, de retracer l'historique du développement de Nam-Dinh depuis 1929, date du passage de M. Robin, alors résident supérieur. C'était au lendemain du typhon dont le bilan se chiffrait par plusieurs morts, des centaines de mille piastres de dégâts. En six ans, non seulement Nam-Dinh a pansé ses blessures mais elle s'est considérablement développée et par Nam-Dinh entendons non seulement la ville mais la province. Le discours de monsieur Rocca est bref, concis, précis. Des chiffres au milieu desquels chacun aperçoit mieux l'envergure du travail accompli : des bâtiments nouveaux, les bureaux de la résidence, la Banque agricole, la gendarmerie, le mont-de-piété, l'école mixte, le cercle

sportif, de vastes pavillons à l'hôpital, enfin un hospice pour les incurables inauguré en janvier dernier.

Dans la province, le réseau routier a été aménagé et entretenu, trois maternités ouvertes, des digues renforcées ou même créées, comme cette digue de Mê Lâm que M. le gouverneur s'apprête à visiter dans l'après-midi.

Monsieur le gouverneur remercie en deux mots très brefs de la sympathie que lui a montrée toute la population de Nam-Dinh et il se déclare assuré que « Nam-Dinh qui, depuis quelques années, a bénéficié de la présence de si remarquables résidents, continuera, sous la direction de son chef actuel, à se développer. »

M. Rocca présente lui-même les chefs de service, les industriels, les colons. Nous avons remarqué : M. le commandant Melet, représentant le colonel Noël en tournée d'inspection ; M. Dupré, administrateur délégué de la Société Cotonnière ; M. Tortel, directeur de la Sfate ; Sontag, contrôleur des Douanes ; Sinner, directeur des Distilleries ; Guillaume, président du Tribunal ; Simonneau, receveur des P. T. T., etc.

La présentation terminée, une cérémonie tout intime se déroula dans les petits salons de la Résidence pour la remise par le gouverneur général de quatre médailles d'honneur en argent à l'adjudant-chef de la Garde indigène Vu Duc Càn, à M. Thiêu, secrétaire comptable à la Sfate, à M. Xanh, chef de canton en retraite, et M. Duyễn, du huyên de Vu Ban.

M. le gouverneur général passa sa matinée à visiter les principaux bâtiments neufs créés par la municipalité durant ces dernières années : la résidence-mairie d'abord, puis le cercle sportif où le dévoué et actif président, M. Nervo, reçoit M. Robin.

Il est près de 10 h. et demie quand le gouverneur général arrive à l'hôpital provincial. Chacun sait avec quel dévouement, quel désintéressement, quel renoncement de jour et de nuit le docteur Rongier, médecin chef de l'hôpital de Namdinh durant de longues années, sut faire de l'hôpital de Namdinh une maison connue et appréciée de tous, surtout de la population annamite. À côté des consultations pour indigents, le docteur Rongier était parvenu à donner au service des consultations payantes un tel développement qui, chaque mois, chiffrait dans le budget recettes de l'établissement. Quelques mois avant le départ du docteur Rongier, de nouveaux bâtiments étaient déjà en voie de construction.

Le docteur Laurence, dont l'organisation pratique et les qualités techniques se révélèrent dans tous les postes où il passa, mais spécialement à l'hôpital de Vientiane, fut heureusement appelé à continuer l'œuvre de son si estimé prédécesseur. En l'espace de quelques semaines, les travaux furent précipités, une consultation ophtalmologique créée, le laboratoire pourvu d'un outillage plus moderne, des équipes de vaccinateurs envoyées dans toute la province, équipes grâce auxquelles plus d'un million de vaccinations ont pu être faites en quatre mois, abaissant ainsi le chiffre des cas de variole en 1934-35 à 356. Dans le cabinet même du docteur Laurence, M. le gouverneur général peut admirer une carte de la province au millième où sont épinglés de petits drapeaux situant les étapes quotidiennes des équipes de vaccinateurs.

Le docteur Laurence fait inspecter au gouverneur général le nouveau réfectoire ; la salle des contagieux ; la maternité : la salle d'opération nouvelle et il insiste auprès du chef de la Colonie pour que les crédits indispensables à l'organisation moderne nécessaire et urgente de l'hôpital de Nam-Dinh soient obtenus dans le plus bref délai et le plus largement possible ; mais pour cela, une augmentation du personnel médical semble également nécessaire.

Monsieur Robin félicite le docteur Laurence et remonte dans son auto pour la Banque agricole, le marché de Cho-Dong. Il se rend ensuite au mont-de-piété où il est reçu par monsieur Delsol, puis se dirige ensuite vers le nouvel hospice municipal. Cet établissement, qui a été créé sur l'initiative de monsieur le résident Colombon, donne asile à 100 vieillards infirmes. D'après les règlements de cet établissement, aucun infirme de moins de 60 ans ne devrait y être admis, mais chacun souhaite que cette

faveur puisse être étendue à tous les infirmes privés de tout soutien familial et contraints de mendier par trop grand nombre dans nos rues.

Le dévoué résident actuel de Nam-Dinh, monsieur Rocca, a déjà fait des aménagements indispensables et pratiques à l'hospice municipal qui, d'ici peu, va pouvoir recevoir son effectif complet.

M. le gouverneur général est reçu à l'hospice par la Sœur Gérard, chargée du fonctionnement intérieur de cette maison. Il est déjà 11 heures et M. Robin se contente de demander quelques renseignements sur le nombre des admissions déjà faites, 24 malheureux, sur la direction médicale de l'établissement confiée au docteur Rongier.

Après un déjeuner où les chefs de service se trouvent réunis autour de M. le gouverneur à la résidence, celui-ci se rend en auto à la digue de Mê Lâm ; il est accompagné de M. Rocca et de M. Védrenne, adjoint.

La digue de Mê Lâm, commencée le 10 avril 1931, a été terminée le 10 juin de la même année, c'est-à-dire dans un délai de trois mois. Elle s'étend sur une longueur de 16 km. 647, mesure 5 mètres de large au sommet (automobile), 12 m. 50 de large à la base et a 2 m. 50 de haut. Construite en pleine mer, cette chaussée de géants représente un terrassement de 530.000 mètres cubes. Cette digue a été complétée dans ces dernières années par la construction d'écluses destinées à laisser s'écouler, à marée basse, les eaux de pluie évacuées par les anciens arroyos.

Monsieur Robin s'est montré particulièrement satisfait de ces travaux et s'est fait mettre au courant de ceux projetés pour étendre ou affirmer les bienfaits de cette avance audacieuse sur la mer qui permet à une population de 14.000 habitants de trouver sa nourriture.

Vers 6 heures du soir, Monsieur le gouverneur général était de retour à Nam-Dinh et prenait le chemin de son palais de Hanoï, après une journée bien remplie.

Tournée de M. le gouverneur général René Robin dans la vallée de la rivière Noire
(*France Indochine*, 13 mars 1935, p. 8, col. 1-3)

Le gouverneur général de l'Indochine a quitté Hanoï dimanche matin 10 mars à 4 h 30 en compagnie de M. Tholance, résident supérieur au Tonkin, et de M. Douguet, directeur des Bureaux, pour aller inspecter la province de Sonla et le Territoire militaire de Laichâu dans la vallée de la rivière Noire en empruntant la route qui relie directement ces deux circonscriptions à Hanoï depuis 1933.

Par Hoabinh, où l'a reçu le résident M. de Gineste, et par Chobo, rencontrant au long de son parcours de nombreux groupes de Muong et de Mans venus le saluer, M. René Robin a gagné Suyut d'où part la route, automobile à l'heure actuelle seulement en saison sèche, qui, à travers un paysage montagneux sauvage et magnifique, mène à Sonla. Cette route, dont M. Robin avait décidé la construction en 1928, alors qu'il était résident supérieur au Tonkin, a permis le déblocage du pays Thaï en établissant une liaison rapide et permanente entre le Delta et cette région. Les difficultés techniques de réalisation ont été considérables en raison du caractère tourmenté du pays, des rivières malaisées à franchir, des cañons sinueux et encaissés qu'elles ont creusés, de l'altitude enfin qui s'élève de 0 à 1.200 mètres pour retomber à 600 mètres. Commencée en 1929, la route a pu être terminée en février 1933 grâce à l'animateur incomparable que fut le regretté résident de Sonla, M. [Saint-Poulof](#), et à son ascendant sur les populations de la province qu'il employa à l'achèvement rapide en 4 mois de la longue section de 65 km restant à construire. 200.000 \$ 00 de dépenses ont été faites sur cette voie depuis 1928.

Grâce à elle, le trajet Hanoï-Sonla, qui compte 310 km, peut s'effectuer, comme l'a fait le gouverneur général malgré la pluie et le brouillard sur la première partie de la

route, en 12 heures, alors qu'il fallait auparavant une dizaine de jours à cheval ou en pirogue en remontant le cours de la rivière Noire. On aperçoit les heureuses répercussions d'ordre économique et politique que comporte ce déblocage de la Haute région, mettant fin, par ailleurs, à un régime de réquisitions qui, malgré sa nécessité, n'en présentait pas moins un caractère gênant pour les populations.

À 13 heures, le gouverneur général et sa suite, au devant de qui s'était rendu M. Garric, résident de Son La, venu l'attendre à Suyut, parvenaient au siège du châ de Môm où ils s'arrêtaient pour déjeuner. M. René Robin a été accueilli au milieu des musiques, des danses et d'un grand concours des populations si pittoresques de la région : Thaï noirs, Meo et Xa, Muong, Man.

Après le déjeuner, le cortège gubernatorial a repris la route de Sonla qui serpente à travers une contrée très variée d'aspects, tantôt sur de vastes plateaux qui paraissent propres à l'élevage, tantôt en s'accrochant au flanc de la montagne couverte de forêts touffues, dévastées par endroits par les rays et surplombant des vallées couvertes de rizières et de riches cultures. Le Chef de l'Union a été salué partout sur son passage par les habitants aux mains chargées de fleurs et au sourire accueillant des villages riverains rassemblés sous les arcs de triomphe et les pavois aux couleurs françaises.

M. René Robin est arrivé enfin avec sa suite à 18 heures à Sonla où la population lui fit une magnifique et chaleureuse réception.

Le résident de Sonla, dans son discours de bienvenue, rappela le souvenir de M. Saint-Poulof, les efforts dépensés pour la construction de la route et montra au chef de l'Union indochinoise la joie avec laquelle l'annonce de sa venue avait été accueilli par les races si diverses de la province. M. Robin répondit en saluant la mémoire de M. Saint-Poulof, évoquant le véritable apostolat qu'il exerça dans ces régions et dit son admiration pour la réalisation digne des plus grands éloges que constitue la route Hanoi-Sonla menée à bien malgré des difficultés qui pouvaient paraître parfois insurmontables. Il tint à féliciter chaleureusement M. Garric de la conscience et de la remarquable activité qu'il apportait dans la construction de l'œuvre de son prédécesseur. Le Chef de la Colonie fit ensuite l'éloge de tous les fonctionnaires qui font leur devoir dans les centres éloignés.

Le 11 mars, après réception des fonctionnaires français et indigènes de la circonscription, et après s'être entretenu un moment avec eux, le gouverneur général et le résident supérieur et leur suite vinrent se recueillir devant le tombeau du résident Saint-Poulof, en présence d'une grande affluence de population. Le Gouverneur général consacra le reste de la matinée du 11 à visiter le casernement de la garde indigène, le pénitencier, l'école, l'hôpital, constata partout de l'ordre et une excellente tenue. Il exprima sa satisfaction des heureux résultats obtenus dans tous les domaines. Le Gouverneur général procéda l'après midi à la remise de décorations à des fonctionnaires indigènes, puis gagna le châ de Mai-Son où il visita l'école élémentaire, inaugura la nouvelle infirmerie, assista ensuite aux jeux et danses donnés en son honneur par les populations autochtones qui réservèrent aux chefs de la colonie et du protectorat une magnifique et pittoresque réception.

Le gouverneur général revint à Sonla où, après dîner, il assista à un *boun* ou fête thaï donnée en son honneur. Il a quitté Sonla mardi matin 12 courant à 6 heures pour visiter le châ Thuân, inaugurer la route de Diên-Biên-Phu et gagner dans l'après-midi le territoire de Lai-Châu.

Tournée de M. le gouverneur général René Robin dans la vallée de la rivière Noire
(*France Indochine*, 14 mars 1935, p. 4, col. 1-4)

Le gouverneur général a effectué, dans la matinée du 11 mars, l'inspection du centre administratif de Sonla. M. Robin a commencé par recevoir les fonctionnaires français et indigènes du poste et les chefs Thaïs de la circonscription, s'entretenant avec eux de leur activité respective. Puis à 9 heures, devant toute la population rassemblée, le chef de l'Union indochinoise, accompagné du résident supérieur au Tonkin, du directeur des Bureaux et du chef de la province, est descendu au petit cimetière de Sonla, situé au bas du mamelon où se dresse la résidence, pour se recueillir devant la tombe de M. Saint-Poulof et y déposer des couronnes de fleurs.

Après ce pieux hommage à la mémoire de celui dont le nom restera attaché à la province de Sonla pour l'action qu'il y exerça dans tous les domaines. M. Robin a procédé à la visite des divers services. Aux casernements de la Garde indigène, il a examiné les travaux d'agrandissement en cours et inspecté la brigade en s'enquérant en particulier de son état sanitaire.

Une visite minutieuse du pénitencier a suivi, M. Robin le parcourant dans tous les recoins, désireux de voir les conditions dans lesquelles étaient installés et gardés les détenus ; il a enregistré avec satisfaction l'excellente tenue de l'établissement. Pour marquer son passage, le chef de l'Union indochinoise a fait remise de la fin de leur peine à dix détenus dont l'emprisonnement était près de son terme.

À l'école de plein exercice de Sonla, qui compte 137 élèves Thaïs noirs et dont il a admiré le parfait entretien et l'agréable aspect, M. Robin a assisté aux diverses classes, interrogeant lui-même des enfants pour se rendre compte des résultats obtenus par les méthodes pédagogiques suivies, se renseignant sur les progrès de l'enseignement contrariés par le climat et les travaux de culture. La province compte deux écoles de plein exercice, 3 écoles élémentaires et 27 écoles communales dispensant l'instruction à un millier d'élèves environ, pour la majeure partie Thaïs noirs.

Le cortège gubernatorial a gagné ensuite l'hôpital du chef-lieu que M. Robin a visité en détail, s'informant par ailleurs de la diffusion de l'Assistance médicale dans la région. Elle est assurée, outre la formation de Sonla, par deux infirmeries et deux postes médicaux ; de nombreuses tournées sont effectuées ainsi que des distributions abondantes de quinine pour lutter contre la paludisme et les différentes formes principales de maladies du pays dues au climat.

Après le déjeuner, le Gouverneur général a procédé à une remise de décorations à des fonctionnaires indigènes, puis à 14 h. 30, il a pris la route du châ de Maï-son, situé à une vingtaine de kilomètres de Sonla dans un sévère et très beau cirque montagneux couvert sur les sommets de profondes forêts. Une foule nombreuse de Thaïs noirs du châ, dont les femmes portaient des bouquets de fleurs d'offrande et auxquels s'étaient jointes des délégations de Meos et de Xas aux costumes bigarrés descendues de leurs montagnes, se pressait pour saluer le chef de l'Union indochinoise. Ce fut un accueil d'un pittoresque magnifique par lequel les indigènes ont voulu montrer leur joie de voir le haut représentant de la France venir s'enquérir de leur sort dans leurs montagnes lointaines.

M. Robin a visité l'école élémentaire dont les enfants lui ont réservé la plus gentille des réceptions. Le gouverneur général en a fait interroger plusieurs pour se rendre compte de ce qu'ils savaient et a manifesté sa satisfaction de la tenue de l'école qui, aérée et lumineuse, présente, comme à Sonla, l'aspect le plus agréable propre à retenir les jeunes écoliers.

La nouvelle infirmerie le Maï-Son, beau bâtiment en maçonnerie qui facilitera la propagation de l'assistance dans cette partie de la province, a été inaugurée ensuite par M. Robin.

Puis, dans l'immense demeure du tri-châ qui marque par ses vastes dimensions la richesse et l'importance des véritables féodaux que sont les chefs Thaïs, M. Robin, M. Tholance et leur suite ont assisté aux jeux et aux danses des indigènes. Thaïs noirs ou Méos, heureux de manifester par leurs ébats leur gratitude au gouverneur général

enchanté des amusantes et pittoresques autant qu'intéressantes visions que lui avait offertes Mai-Son.

M. Robin a gagné avec sa suite Sonla où, le soir après dîner aux lumières, lui a été donné à nouveau le spectacle des types curieux et attachants de la région dans les danses qui caractérisent toutes leurs fêtes et solennités.

Le gouverneur général quittera Sonla demain matin à 6 heures pour visiter le châ de Thuan, inaugurer la route de Diên-Biên-Phu, puis se diriger sur Lai-Châu.

Le gouverneur général de l'Indochine, accompagné du résident supérieur au Tonkin et de M. Douguet, directeur des Bureaux, a quitté Sonla le 12 mars à 6 heures du matin pour gagner le Territoire militaire de Lai-Châu. Il a suivi, en admirant le labeur considérable qui y a été dépensé, une route de montagne, comparable sans doute aux plus belles routes du monde et aussi aux plus hardies, conduisant, à travers des sites grandioses et impressionnants, au centre de Lai-Châu distant de 185 km de Sonla et de 496 km de Hanoï. C'est le prolongement, automobilable seulement en saison sèche, inaugurée en avril 1933, de la route qui part de Suyut et permet, de Sonla, d'atteindre Lai-châu en 8 heures, le mettant ainsi à 20 heures d'Hanoï. Six jours de cheval étaient nécessaires auparavant en parlant de Lao-kay et une vingtaine de Hanoï en remontant le cours de la rivière Noire. C'est donc un véritable déblocage de cette partie de la Haute Région qui a été ainsi réalisé.

Avant de quitter la province de Sonla, le gouverneur général s'est arrêté au siège du châ de Thuân, le plus important de la circonscription. Une affluence considérable des pittoresques populations de la région venues de leurs lointains villages lui fit le même chaleureux accueil que, sur tout le parcours au long de sa tournée, il allait recevoir des villages riverains, heureux de voir au passage le chef de l'Union en voyage dans leurs terres réputées jusqu'alors à peu près inaccessibles.

Sous la conduite du résident, M. Garric, M. René Robin a visité l'école élémentaire et l'infirmerie, beaux bâtiments en pierre dus à l'activité de M. Saint Poulof et qui marquent, avec la route, les caractéristiques de notre action féconde dans ces contrées que l'éloignement a gardé sauvages.

À la frontière de Sonla — Lai-Châu, où M. Garric prit congé de lui, le gouverneur général a été reçu par le commandant du Territoire militaire, le chef de bataillon Bureau. Vers 10 heures, le cortège est arrivée au gîte d'étape de Tuangiao où l'attendait encore un concours très nombreux d'habitants, Thaïs noirs aux sombres vêtements dont les femmes tendaient les fleurs d'offrande, Méos chamarrés aux multiples bijoux d'argent descendus de leurs sommets pour porter les dons de bienvenue au chef de l'Union, Xas primitifs non moins bigarrés.

À Tuangiao s'articule sur la route Son-La-Lai-châu la route de Diên-Biên-phu que M. Robin était venu inaugurer. Cette voie de 83 km, creusée au flanc de la montagne et qui suit le cours de la Nam Ngoa, permet désormais de gagner en moins de quatre heures l'importante délégation de Diên-Biên-phu, qu'on ne pouvait atteindre auparavant en moins de trois jours de course forcée à cheval. Le gouverneur général a parcouru une vingtaine de kilomètres de cette nouvelle voie, manifestant sa satisfaction de son heureux tracé et de son excellent état.

Après avoir déjeuné au gîte que Tuangiao réservait aux voyageurs et visité le petit centre actif qui s'y est formé, notamment la modeste mais très convenable école communale à laquelle doit s'ajouter bientôt une nouvelle infirmerie, M. Robin et sa suite ont repris la route de Lai-châu. Au siège du châ de Luan, le gouverneur général a fait halte pour y recevoir hommage de la foule qui s'y pressait et dans laquelle on rencontrait des Thaïs blancs, important élément ethnique de la province, très voisin des Chinois.

M. René Robin est enfin parvenu à 18 heures au chef-lieu du territoire, après avoir pu contempler pendant plus d'une dizaine de kilomètres la vue admirable que l'on prend de la vallée de Laichau, du sommet de la crête haute de près de mille mètres où

court la route qui descend jusqu'à 300 mètres à Lai-chau même. Au milieu des pétards, au bruit des bombardes, sous les arcs de triomphe rustiques et les pavois, le chef de l'Union indochinoise a gravi les mamelons sur lesquels se dresse le centre de Lai-châu, au confluent de la rivière Noire, de la Namlai et de la Namna. C'est l'aboutissement des longues caravanes, comptant parfois plus de 200 chevaux, qui transportent du Yunnan le thé allant transiter par le Tonkin vers Hongkong. Thaïs blancs et Thaïs noirs en foule, délégations de Meos, de Xas et de Mans, habitants du chef-lieu qui comportent d'assez nombreux Annamites et Chinois, étaient rassemblés devant le siège du territoire où la Compagnie de tirailleurs et la brigade de la Garde indigène formant la garnison ont rendu les honneurs au Gouverneur général.

Le soir aux lumières, le spectacle des gracieuses danses des Thaïs blancs aux fins visages et aux costumes clairs lui a été offert par les soins du tri-châu Deo-van-Moun, fils du fameux quan-dao Deo-van-Tri, grand chef de la région qui se rallia à la fin du siècle dernier au Protectorat sous l'influence de Pavie.

M. Robin et sa suite passeront toute la journée du 13 mars à Lai-châu que le gouverneur général désire inspecter en détail avant de reprendre la route de Sonla, puis de Hanoï où il sera de retour le 15 mars au soir.

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1935, p. 2)
(*France Indochine*, 18 mars 1935, p. 8, col. 1-2)

Tournée de M. le gouverneur général Robin dans la vallée de la rivière Noire. — Le gouverneur général de l'Indochine est arrivé à Hanoï en compagnie de M Tholance, résident supérieur au Tonkin, et de M. Douguet, directeur des Bureaux, vendredi 15 mars, à 18 heures, terminant ainsi la longue et intéressante tournée qu'il a effectuée pendant six jours dans la vallée de la Rivière Noire.

Ayant quitté Laichau le 14 mars à 6 heures du matin, M. René Robin, qu'avait accompagné sur son territoire le chef de bataillon Bureau, commandant le 4^e Territoire militaire, a été reçu à la frontière de Sonla par le résident, M. Garric, puis est parvenu au chef-lieu de la province à 13 heures 30, accomplissant en une seule étape ce grandiose parcours de montagne de 185 km. qui s'élève à des altitudes variant de 1.400 m. à 600 m.

Le 15 mars, à 6 heures du matin, le chef de l'Union indochinoise et sa suite ont pris la route de Hanoï. Le cortège gubernatorial s'est arrêté à 11 heures au siège du chau de Môc pour déjeuner, puis en est reparti à midi. Dans l'après-midi, s'est effectuée, favorisée par le beau temps qui avait remplacé la pluie et la brume trouvées à l'aller, la partie du trajet la plus difficile et de construction la plus récente qui va de Lang Luong au km. 46,500 à Suyut, origine de la route Saint-Poulof. De nombreux travailleurs venant des villages thaï de la région s'occupent actuellement, sous l'active impulsion de M. Garric, à en améliorer sans cesse le tracé et la plate-forme. Au bac de Suyut, où le résident de Sonla a pris congé, M. Robin a été accueilli par M. de Gineste, résident de Hoabinh, venu le saluer, et s'est dirigé immédiatement sur Hanoï. Le voyage de retour du gouverneur général, entrecoupé cependant par des arrêts, a montré les possibilités de liaison rapide que réserve la route de Sonla. Tout au long de ce voyage, le gouverneur général a été salué par la même affluence considérable pour ces régions peu peuplées des habitants autochtones manifestement heureuses de la longue visite que le chef de l'Union indochinoise venait de leur consacrer.

L'ACTIVITÉ DE M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL RENÉ ROBIN

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1935)
(*La Tribune indochinoise*, 10 avril 1935)

Le gouverneur général de l'Indochine, accompagné de M. le directeur Le Prévost et des membres de son cabinet, a quitté Saïgon le 7 avril à 8 heures du matin pour regagner Hanoï par le Cambodge et le Laos. Prenant le chemin de trafic où commence la route Coloniale 13, le chef de l'Union indochinoise fut reçu à Snoul par M. Richomme, résident supérieur au Cambodge, et son chef de cabinet M. Gautier, l'inspecteur général des Travaux publics M. Gassier, l'ingénieur en chef de l'arrondissement du Cambodge M. Tastet et M. Laignelot, chef de subdivision de la route 13. Le gouverneur général et sa suite sont arrivés à Kratié à 9 heures. Cette province de 50.000 habitants, productrice de bois et de maïs, possède encore en réserve d'immenses richesses agricoles à mettre en valeur. Les vastes terrains de berges du Mékong attendent la main-d'œuvre qui les mettra en culture. Kratié fournit annuellement 100.000 piastres de bois, soit le tiers de la production forestière du Cambodge. La culture du maïs, qui donnait en 1931 seulement 800 tonnes, a atteint, en 1931, le chiffre record de 14.000 tonnes. La situation morale de la province est excellente. Une école de pali a été récemment inaugurée ainsi que de nombreuses nouvelles écoles de pagodes dont la création répond au désir des habitants cambodgiens. Les impôts pour 1934 sont presque entièrement rentrés. 95 % ont été déjà perçus, résultat qui compte parmi les meilleurs à ce point de vue dans tout le Protectorat.

M. René Robin et sa suite ont été reçus à la résidence par le chef de province, M. Dubois et madame Dubois, entourés des fonctionnaires français et indigènes des chefs de pagodes et de bonzeries, et des autorités indigènes. Après une brève halte qui a permis de prendre contact avec les fonctionnaires et les autorités ainsi qu'avec les bonzes, le gouverneur général a quitté Kratié pour suivre la route de Sambor qui longe le Mékong. Il s'est arrêté aux chantiers de Chandan, origine du projet de la nouvelle piste vers Stung-Treng et le Laos continuant la route coloniale 13. Puis le chef de l'Union s'est engagé sur la piste sablonneuse qui conduit à Stung-Treng à travers la forêt clairière. Il a fait halte à Srebau pour visiter les baraquements du camp de concentration de la main-d'œuvre pénitentiaire employée aux travaux de la nouvelle route, concurremment avec les prestataires mois, les tâcherons et les coolies de l'entreprise en régie. M. René Robin a constaté le bon entretien du campement, dont la situation sanitaire est satisfaisante, ainsi que l'excellente tenue du corps de miliciens et l'activité des travaux. Le gouverneur général a décoré le chef des chantiers de Srebau ainsi qu'un milicien qui s'était distingué par son courage dans la poursuite et l'arrestation de prisonniers évadés. À midi en demi, le chef de l'Union et sa suite se sont arrêtés en pleine forêt au gîte d'étape de Brekkas, à 100 kilomètres de Kratié, pour y déjeuner.

Le résident de Kratié prit alors congé du Gouverneur général au devant de qui était venu le résident de Stung-Treng, M. Vayssières. Continuant sa route vers Stung-Treng, M. René Robin a fait halte à nouveau sur plusieurs chantiers, s'intéressant notamment aux travaux des coolies mois dont l'excellent esprit et l'aptitude à s'initier à l'emploi d'instruments modernes, tels que des dessoucheuses américaines, lui furent signalés.

Sous l'ardent soleil, le cortège gubernatorial a progressé lentement en raison de l'état de la piste sablonneuse. À 16 heures, le gouverneur général a atteint Strung Treng où les miliciens ont rendu les honneurs pendant que des jeunes filles laotiennes faisaient des offrandes rituelles de fleurs et de bougies.

Le résident Vayssières, après avoir présenté au chef de l'Union indochinoise les fonctionnaires, les religieux et les autorités indigènes, a esquissé la physionomie de la province. Peuplée de 41.000 habitants sur 19.350 kilomètres carrés, ses seules ressources provenant des forêts ne lui permettent d'être d'aucun rapport en raison du

manque de communications. Sur le Mékong, les rapides de Sambor et de Préapotang forment de dangereuses barrières. La population, composée en majorité de Moïs, comprend aussi des Laotiens, des Cambodgiens et de rares Annamites et Chinois. Les mois Djarais font preuve non seulement de loyalisme mais d'un véritable zèle.

Le résident a exprimé au chef de l'Union la gratitude de la province pour sa visite et sa sollicitude qui se porte notamment sur le déblocage du pays. Sa décision d'achever rapidement la route coloniale 13 longeant le Mékong et pénétrant au Laos en est la preuve.

Le gouverneur général a répondu en félicitant les pionniers de l'œuvre en particulier les officiers du Service géographique qui ont été les premiers artisans des pistes forestières. Il a exprimé son assurance du rapide achèvement de la route 13 grâce à la coordination des efforts des services et de l'Administration, à l'activité des fonctionnaires, des autorités et des populations.

M. René Robin s'est fait ensuite présenter les fonctionnaires et colons européens, les officiers, les chefs de bonzes, les autorités indigènes et a décoré un chef bonze et le Mekhum ou chef indigène de Stung-Treng.

Le 8 avril, le gouverneur général quittera Stung-Treng pour se diriger sur l'île de Khong au Laos.

TOURNÉE DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL RENÉ ROBIN
AU LAOS
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 avril 1935)

Le gouverneur général de l'Indochine est arrivé à Paksé le 8 avril au soir. Après s'être fait présenter les fonctionnaires et avoir dîné à la Résidence, M. René Robin a assisté à l'imposante cérémonie du Basi ou après une allocution du résident Nonon, un chef indigène a prononcé des paroles de bienvenue et de gratitude. M. René Robin a répondu en assurant de sa sollicitude les douces et fidèles populations du Laos.

Le 9 avril au matin, le chef de l'Union a visité le chef-lieu, accordé des audiences et a repris la route à 8 heures pour gagner le chef-lieu de la province de Saravane. Le gouverneur général a emporté la meilleure impression de l'état économique de la région et de l'organisation des travaux de route. L'activité économique se manifeste par la reprise du commerce des produits forestiers, du sticlac, de la cardamome et par l'extension des petites plantations familiales indigènes de café. Les sorties de café provenant de ces seules plantations ont atteint 15 tonnes en 1934. De nouvelles cultures sont en voie de création dans les villages indigènes du massif des Bolovens et font augurer, pour les années prochaines, un accroissement notable des quantités exportables.

Les exportations de la ramie et du coton, produits pour lesquels on enregistre actuellement des demandes illimitées des acheteurs siamois, sont également à noter.

Pour ce qui est de la route 13, dont la province de Bassac et son chef-lieu Paksé retireront le principal bénéfice, la longueur à construire sur la province est de 170 km. Des chantiers fonctionnent sur la moitié environ du parcours. Ils emploient les uns des prestataires laotiens qui trouvent ainsi une facilité pour s'acquitter en nature de leurs impôts. Ces prestataires sont surtout employés aux travaux de débroussaillage ou à la fourniture de matériaux d'empierrement. Les autres chantiers, notamment ceux qui comportent des travaux de terrassements et des ouvrages d'art, fonctionnent au moyen de travailleurs recrutés dans les provinces surpeuplées de l'Annam par les tâcherons entre lesquels les travaux ont été lotis. L'organisation de ces chantiers, leur prospection sanitaire, le zèle qui anime tous les exécutants dans une tâche pénible, ont favorablement impressionné le gouverneur général qui a félicité l'inspecteur général

Gassier et ses collaborateurs de leurs efforts en les priant de les poursuivre au même rythme.

En partant de Paksé, on atteint le chef-lieu de la province de Saravane par une route excellente qui franchit en s'élevant en pente douce jusqu'à 1 300 mètres d'altitude le plateau des Bolovens dont le climat tempéré, aux pluies très régulières, se prête à l'élevage, à la culture du café et aux cultures vivrières. Ces dernières, particulièrement florissantes, trouvent leur écoulement sur le port de Bangkok.

Les services de transport automobile quotidiens assurent leur acheminement en territoire siamois. On aura une idée de l'importance que peuvent prendre ces cultures par le seul chiffre de l'exportation des piments qui a atteint 60 tonnes en 1934. [Sur le parcours de Paksé à Saravane, le gouverneur général René Robin s'est arrêté à la plantation de café créée par un colon, M. Ricou.](#) Il a visité ensuite la station expérimentale des Bolovens dépendant des services d'Agriculture du Gouvernement général. Cette station est dirigée par un Annamite, ingénieur de l'Institut National Agronomique, recruté récemment à la suite du recensement dont M. Robin a pris l'initiative pour connaître les Indochinois diplômés en quête d'emplois. Il faut signaler parmi les expériences entreprises à la station d'intéressants essais de cultures d'arbres à quinquina. Le gouverneur général a déjeuné à Paksong, petite station estivale en un des plus hauts points du plateau des Bolovens. Il y était attendu par M. Fendler, délégué d'Attopeu, et par les représentants des tribus Khas qui constituent les principales populations du Plateau. M. Robin a décoré de l'ordre royal du Cambodge M. Fendler qui connaît admirablement la région où il exerce ses fonctions et s'est distingué dans la construction de la route. Accompagné du résident de Saravane, M. Colonna, venu au devant de lui, le chef de l'Union a quitté Paksong à 15 heures et s'est dirigé vers le chef-lieu de Saravane. Il a fait halte dix minutes au poste de milice de Thateng où de nombreux bonzes et des habitants, qui avaient amené avec eux une cinquantaine d'éléphants, lui ont rendu hommage.

Le gouverneur général est arrivé à Saravane à 17 heures au milieu d'une grande affluence de populations. Après un nouveau basi célébré en son honneur, M. René Robin a visité le centre et a assisté au dîner où le résident a porté un toast en remerciant le gouverneur général de sa visite et l'assurant du loyalisme des populations. À l'issue du dîner, les habitants ont organisé une grande retraite aux flambeaux, tiré des feux d'artifice et formé un grand boun réunissant des milliers d'hommes et de femmes de toutes races, cependant que les guerriers Khas dansaient avec leurs armes et leurs boucliers. Les épouses et les poubaos échangeaient des improvisations tandis que les Européens du poste allaient de groupe en groupe, se mêlant à leurs manifestations de joie à la grande satisfaction des habitants. Le gouverneur général a passé la nuit chez l'administrateur Vitry, ancien résident de cette province et un de ses animateurs qui, ayant pris sa retraite, s'est fixé non loin du chef-lieu.

Le 10 avril, à 7 heures du matin, M. René Robin et sa suite ont repris la piste à travers la forêt clairière dans la direction de Savannakhet. Le long du parcours, de nombreux villages étaient postés aux abords de la piste et ont rendu, dans les formes habituelles, hommage au gouverneur général qui, à chaque groupe, a consacré une brève halte. À midi et demi, le cortège gubernatorial est parvenu aux rives de la Sé Bang Hien, affluent du Mékong, où le résident de Savannakhet, Surleau, a salué le chef de l'Union.

Les voitures ont traversé la Sa Bang Hien en bac pendant que le gouverneur général et sa suite déjeunaient. Reparti à 14 heures, M. René Robin est arrivé à 17 heures au chef-lieu de Savannakhet après avoir parcouru sous un soleil torride 300 km de piste forestière. Une halte particulièrement longue a été réservée au grand village de Keng Kok Le chef de l'Union a été reçu à Savannakhet par des population dont l'allégresse s'est manifestée dans les formes habituelles. Après s'être fait présenter les fonctionnaires, les autorités, les colons et commerçants et témoigné son intérêt aux

bonzes délégués des pagodes, le gouverneur général a assisté à un nouveau basi dans le salon de la résidence, puis a effectué la visite du chef-lieu. Un dîner a été offert à la résidence le soir à 20 heures.

Dans la journée du 11, le chef de l'Union indochinoise visitera un terrain pétrolifère dans la province de Savannakhet déjeunera à Tchépone, poursuivant ainsi le long voyage qu'il a décidé de consacrer à l'étude détaillée de la situation actuelle du Laos et à la mise en œuvre de ses directives pour le déblocage et la mise en valeur de cet hinterland indochinois. Le gouverneur général terminera à Thakhek sa quatrième journée d'inspection.

TOURNÉE DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL RENÉ ROBIN
DANS LE HAUT TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 avril 1935)

Hanoï, le 25 avril 1935. — Achevant sa deuxième tournée d'inspection dans le Haut Tonkin, le gouverneur général de l'Indochine a quitté Cao-Bang ce matin 20 avril, à 7 heures 30, après avoir remis des décorations à des mandarins, fonctionnaires, notabilités indigènes, et assisté à une prise d'armes.

M. Robin, accompagné de M. Tholance, résident supérieur au Tonkin, et M. Gassier, inspecteur général des Travaux publics et des Mines, a pris la route Coloniale n° 3 se dirigeant vers Bac-Kan. Le lieutenant-colonel, commandant du 2^e R. T. M. et le mandarin provincial de Cao Rang s'étaient joints au cortège jusqu'à la limite du territoire, à Bel-Air, à une trentaine de km du chef-lieu.

Le gouverneur général est arrivé à Bel-Air à 8 heures 40. Il y fut salué par le résident de Backan, M. Rivière, accompagné du mandarin provincial et par un détachement de partisans qui lui présentaient les armes ainsi que par des montagnards qui avaient afflué en grand nombre sur son passage. M. Robin a consacré une demi-heure à la visite de cette station. À 8.7 [sic] mètres d'altitude, elle ne groupe actuellement que quelques villas disséminées. mais pourra devenir le noyau d'une reposante villégiature d'été, d'intérêt d'ailleurs purement local.

Quittant Bel-Air à 9 heures 15, le chef de l'Union suivant la route Coloniale, a traversé les vastes étendues de pâturages de la province abritant, au creux des mamelons, de nombreux troupeaux de buffles élevés par les indigènes. Aux principaux centres, des partisans et des habitants s'étaient massés pour saluer M. Robin. Après s'être arrêté à Ngân-Son et à Na Fac, au milieu des habitants, le gouverneur général est arrivé à midi au chef-lieu de la province.

Les honneurs lui furent rendus par la Garde Indigène. Les fonctionnaires lui furent présentés à l'entrée de la Résidence. Puis le gouverneur général a assisté à un déjeuner à la Résidence,

Quittant Bic-Kan à 13 heures 30, le gouverneur général et sa suite ont regagné directement Hanoï où ils parvinrent à seize heures quarante.

Émotion en Indochine
La liberté de la Presse
(*Les Annales coloniales*, 14 mai 1935)

Le courrier d'Indochine, par avion, distribué hier, nous apporte les protestations indignées de nos confrères d'Indochine, provoquées par le décret du 10 avril,

promulgué sur le rapport du ministre des Colonies et tendant à réprimer dans les colonies et territoires sous mandat, les atteintes au respect de l'autorité.

France-Indochine, au Tonkin, *L'Impartial**, en Cochinchine, etc. interprètent ce décret comme un coup mortel à la liberté de la presse aux colonies.

Les Directeurs des journaux de Cochinchine ont adressé des télégrammes aux ministres, aux parlementaires et aux associations professionnelles appelant leur attention sur cette atteinte à l'un des droits les plus sacrés des Français.

Nous avons publié, le 19 avril, le texte de ce décret ; l'œuvre ministérielle y apparaît comme devant servir uniquement à la répression des campagnes, anti-françaises, c'est pourquoi nous ne l'avons pas autrement commenté. Mais à l'étude, l'article 2 se révèle en effet terriblement dangereux.

Il est ainsi conçu :

Dans les colonies ou territoires visés par l'article 1^{er} du présent décret, ceux qui, par quelque moyen que ce soit, auront publiquement porté atteinte au respect dû à l'autorité française dans la métropole et les colonies ou les territoires, sous mandat seront punis d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de 100 à 3.000 fr. ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice, s'il y a lieu, de l'application des peines plus fortes prévues par les lois et décrets en vigueur.

Nous savons que le ministre des Colonies n'avait pas été très satisfait de certains articles d'un confrère saïgonnais. Nous croyons savoir également qu'il manifesta énergiquement son mécontentement au Gouverneur général de la colonie. Mais nous ne pouvons pas nous résoudre à penser que M. Louis Rollin a saisi le prétexte de troubles fomentés par des éléments antifrançais pour témoigner ainsi de son ressentiment.

Cet article 2 est trop général, et peut prêter à toutes les interprétations. Il doit être remanié, car tel de nos confrères, bien connu au Tonkin, pour la liberté de sa plume et sa franchise, serait immédiatement passible d'emprisonnement, si nous nous référons à l'article qu'il vient de publier, à ce propos, en guise de commentaire.

Dans de telles conditions, notre article sur la censure en Indochine, qui nous valut cette [lettre malheureuse du gouverneur général Robin](#), eut pu nous attirer une amende et de la prison, si nous avions été publiés en Indochine !

Comme l'écrit *France-Indochine*, nous pourrions ainsi risquer d'être « privés d'une liberté essentielle pour laquelle nos grands-pères ont fait la Révolution de Juillet ».

Nous sommes persuadés que M. Louis Rollin n'a pas vu, dans le texte qui lui a été soumis, l'embûche tendue. Nous voulons espérer qu'il prendra soin de méditer ce texte insidieux. Il sait bien que les martyrs grandissent toujours les causes au nom desquelles ils sont immolés. Il sait bien que les journalistes sont d'essence diabolique et que leur pensée s'échappe toujours, se manifeste, touche les foules.

La liberté de la Presse en péril ! Notre ministre n'a certainement point voulu cela.

D'ailleurs, une question se pose : la presse française et coloniale est régie par la loi du 29 juillet 1881 et cette loi ne peut pas être modifiée par un simple décret. Ainsi le décret du 10 avril est inopérant, tout au moins en ce qui concerne la presse ?

C'est un point de droit, qui mérite une réponse.

Scandales au Tonkin (*Les Annales coloniales*, 14 mai 1935)

Un scandale vient d'éclater dans les bureaux du service du cadastre* de Hanoï. De nombreux employés indigènes auraient constitué une bande qui s'était chargée d'écumer le service.

L'histoire a été découverte par le chef actuel du Cadastre ; il découvrit qu'un coolie-chaîneur, renvoyé du service, n'avait pas été rayé du registre des soldes, et ce fut l'étincelle qui fit éclater l'orage : spéculations sur les terrains, spoliation d'expropriés, concussion, etc.

Sept employés sont actuellement sous les verrous. On attend de nouvelles arrestations.

UNE MATINÉE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL RENÉ ROBIN (*L'Avenir du Tonkin*, 19 juin 1935)

Saïgon, 18 juin. — Le gouverneur général de l'Indochine a visité dans la matinée du 18 juin, en compagnie du gouverneur de la Cochinchine, l'École normale d'instituteurs de la rue Armand-Rousseau, l'École maternelle de la rue Garcerie et l'hôpital Lalung-Bonnaire à Cholon.

Ayant quitté à 9 heures le Palais du boulevard Norodom, MM. René Robin et Pagès ont été reçus à l'École normale par M. Taboulet, chef du service de l'enseignement en Cochinchine, M. Revertegat, directeur de l'établissement, et l'inspecteur en chef de l'enseignement primaire supérieur. Sous leur conduite, le Chef de l'Union Indochinoise a parcouru en s'en faisant exposer les conditions, le fonctionnement de cet important centre scolaire, qui réunit sous une même direction, d'une part, l'École normale, dont l'effectif s'est élevé jusqu'à 500 élèves-maîtres annamites, et l'école d'application pédagogique que constitue l'école primaire franco-indigène, comptant 440 élèves, qui est jointe à l'École normale et où les élèves-maîtres reçoivent une préparation professionnelle pratique en enseignant eux-mêmes sous le contrôle des meilleurs professeurs de l'enseignement primaire cochinchinois, et, d'autre part, l'école primaire supérieure française de garçons, qui groupe plus de 300 élèves.

L'enseignement dispensé à l'École normale conduit au diplôme de fin d'études primaires supérieures franco-indigènes et au brevet d'aptitude pédagogique constituant un examen spécial professionnel pour les élèves qui se destinent à la carrière d'instituteur. L'école primaire supérieure française de garçons prépare, de son côté, au brevet élémentaire et au brevet d'enseignement primaire supérieur. Elle comporte en outre une section commerciale. L'instruction distribuée dans ces divers établissements revêt un caractère essentiellement pratique et vivant, grâce à un jardin d'essai, un atelier pour le travail manuel et des laboratoires pourvus de collections très riches qui permettent de donner aux élèves les meilleures leçons de choses.

Au cours de la visite détaillée qu'il a effectuée, le gouverneur général a assisté à quelques-uns des cours professés et à des interrogations, pour juger par lui-même des méthodes employées, en se retirant, le Chef de l'Union a manifesté à M. Revertegat sa satisfaction de la bonne tenue matérielle et morale des établissements confiés à sa direction.

M. René Robin s'est rendu alors à l'école maternelle dirigée par M^{me} Marty. L'adaptation parfaite des installations au caractère spécial de l'École et l'excellence des méthodes pédagogiques appliquées pour donner dans les conditions les plus agréables aux jeunes enfants le goût de leur vie d'écolier et de travail, ont retenu toute l'attention du Gouverneur Général qui a félicité M^{me} Marty de l'établissement modèle confié à sa direction.

Le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine ont gagné ensuite Cholon afin d'y inspecter l'hôpital Lalung-Bonnaire*, la plus importants formation sanitaire édifiée en Indochine au bénéfice des indigènes, qui peut être comparée aux établissements similaires des grandes villes de la métropole.

Sous la conduite du docteur Fabry, médecin en chef, MM. René Robin et Pagès ont procédé à une visite très minutieuse de l'hôpital, aussi bien pour y juger des améliorations déjà apportées que celles restant à opérer pour en faire un centre médical moderne et complet, devant mener dans les conditions les meilleures son immense tâche d'assistance médicale. Le Chef de l'Union, après avoir vu les pavillons récemment construits, destinés à augmenter la capacité d'hospitalisation, a assisté à la consultation quotidienne de médecine générale, puis il a parcouru les divers services, notamment celui de la chirurgie où exerce le docteur Roton et où 25 grandes opérations environ sont effectuées par mois, le centre de traitement anti-tuberculeux. que dirige le docteur Bui, et qui constitue une des réalisations importantes de la lutte entreprise contre cette maladie en Cochinchine, les salles d'hospitalisation, les cuisines, où il s'est fait montrer la préparation des repas pour les malades, la lingerie, etc., en s'enquérant des conditions de leur fonctionnement. Le Gouverneur Général a visité également la maternité dirigée par M^{me} la doctoresse Eliche et où plus de 250 accouchements sont pratiqués par mois.

M. René Robin s'est retiré en manifestant sa satisfaction des efforts déjà accomplis mais aussi sa volonté très nette, d'accord avec le gouverneur de la Cochinchine, de les voir se poursuivre sans défaillance, afin de faire de l'hôpital Lalung-Bonnaire un grand centre de traitement pourvu de tous les perfectionnements nécessaires dont ils désirent doter la population indigène de Cochinchine.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ROBIN À LA
DISTRIBUTION DES PRIX DU LYCÉE DE DALAT LE 28 JUIN 1935
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juillet 1935)
(*La Dépêche coloniale*, 5 juillet 1935 : résumé)

René Robin

L'Avenir de la Vienne, 16 juillet 1935 : justification de la colonisation en Indochine.
L'Avenir de la Vienne, 23 juillet 1935 : extrait du discours de René Robin au Lycée Yersin de Dalat.
L'Avenir de la Vienne, 26 et 27 juillet 1935 : progression du Transindochinois, par Nguyen Tiên Lang.

Le Gouverneur général préside l'ouverture de la 500^e école de pagode*
(*La Volonté indochinoise*, 25 juillet 1935, p. 5, col. 1-3)

Saïgon, 24 juillet. — Le Gouverneur général de l'Indochine a gagné dans l'après-midi du 22 juillet le Cambodge, où il tenait à présider le lendemain les fêtes organisées à l'occasion de l'ouverture de la 500^e école de pagode rénovée pour apporter à l'heureuse expérience scolaire poursuivie par la rénovation de l'enseignement traditionnel khmer un éclatant témoignage de son intérêt et de son estime.

.....

MM. Robin et Pagès visitent la Société de protection de l'enfance, l'École des aveugles de Cholon, l'École pratique d'industrie et l'École des mécaniciens
(*Le Populaire d'Indochine*, 13 septembre 1935, p. 1 et 6)
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 septembre 1935)

M Robin et son inséparable et sympathique secrétaire particulier, M. Nicolai

Saïgon, 13 septembre. — Le Gouverneur général de l'Indochine a visité dans la matinée du 12 septembre, en compagnie du gouverneur de la Cochinchine, les installations de la Société de protection de l'enfance et l'École des aveugles de Cholon, puis celles de l'École pratique d'industrie et de l'École des mécaniciens de Saïgon.

Ayant quitté à 9 heures le palais du boulevard Norodom, MM. Robin et Pagès ont été reçus à l'orphelinat de la Société de protection de l'enfance par MM. Malandain⁴, président, Pâris, Gourdin, Triollet, Bonniot et Bec, membres du conseil d'administration, ainsi que par le directeur de l'établissement et madame Laffitez. Sous leur conduite, le gouverneur général a effectué une visite détaillée de l'orphelinat, allant des salles d'étude aux dortoirs, réfectoires et cuisines, pour se rendre compte des conditions de vie faites aux enfants abandonnés que recueille la Société. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 111 filles et 102 garçons, logés en deux bâtiments distincts. La Société a, en outre, 21 pupilles à l'École des mécaniciens et 23 à l'École d'agriculture de Bencat. Le nombre total des pupilles de l'œuvre est, en 1935, de 290, alors qu'il n'était que 85 en 1927. Le chef de l'Union a porté spécialement toute son attention sur l'éducation et l'instruction données à ces orphelins, afin de les mettre en mesure de se créer une vie honorable lorsqu'ils devront y pourvoir par eux-mêmes. Ils sont dirigés vers des professions manuelles ou agricoles. Les plus doués d'entre eux sont cependant poussés vers des études secondaires ou primaires supérieures. C'est ainsi que 11 enfants suivent actuellement les cours du Lycée Chasseloup-Laubat ou des écoles primaires supérieures de Saïgon.

M. Robin a visité également le Foyer de la jeune fille, créé par la même Société et où il a été reçu par la directrice, Mme Poggi. Les jeunes filles entrent à 17 ans dans cette maison qui en abrite actuellement une vingtaine, et où fonctionne un atelier de broderie et de confection de lingerie. Suivant leurs aptitudes, les jeunes filles peuvent être dirigées encore soit vers une éducation ménagère, soit vers des études d'infirmières ou de sages-femmes

Un foyer de garçons a été organisé d'autre part pour les jeunes gens travaillant au dehors. Enfin, la Société entretient une colonie de vacances à Nhatrang. où tous ses pupilles passent chaque année deux mois au grand air marin.

Le Gouverneur général a été vivement intéressé par l'exposé de l'action de la Société de protection de l'enfance qui lui a été fait par ses dirigeants, auxquels il a adressé ses compliments pour l'œuvre charitable à laquelle ils se sont consacrés et que les pouvoirs publics soutiennent d'ailleurs très largement, en raison de son utilité sociale.

Gagnant ensuite l'École des aveugles, MM. Robin et Pagès y ont été accueillis par son dévoué directeur, M. Luzergues et par M^{me} Luzergues. Un jeune aveugle a prononcé, en l'honneur du chef de l'Union, un discours de bienvenue lui manifestant la gratitude de ses frères d'infortune pour sa visite et pour l'appui que l'administration prodigue à l'institution, apportant des possibilités d'amélioration à leur sort difficile. Le Gouverneur général a parcouru, sous la conduite de M. Luzergues, les ateliers où les aveugles s'adonnent à divers travaux de broderie, tannerie, etc., leur procurant un certain revenu, ainsi que les classes où l'enseignement leur est donné à l'aide de la méthode Braille, pour les tenir en contact avec la vie. Il a écouté enfin jouer les

⁴ Georges Malandain (1870-1937) : chevalier de la Légion d'honneur pour sa participation aux opérations de délimitation de la frontière franco-siamoise (1911), puis géomètre civil à Saïgon (1924).

instrumentistes, à qui l'École fournit ainsi un moyen de gagner leur vie. M. Robin, en se retirant, a félicité vivement M. Luzergues de sa généreuse activité et des intéressants résultats qu'ils a obtenus dans son œuvre de rééducation des aveugles.

Le chef de l'Union et le gouverneur de la Cochinchine se sont rendus alors à Saïgon, à l'École pratique d'industrie et l'École des mécaniciens, groupées sous la même direction. Ils y ont été reçus par MM. Rosel, directeur, Favier, surveillant général, Lauthier, directeur de l'usine électrique de Saïgon, Minot, ingénieur-mécanicien de la marine, Bianchi, professeur de la navigation, et les professeurs de l'École. Le Gouverneur général a inspecté en détail les diverses installations. Il a visité successivement les dortoirs, réfectoires et cuisines servant aux élève internes, qui sont logés dans les conditions les plus convenables ; les ateliers, pourvus de l'outillage le plus complet, où il a pu voir au travail, dans chacune de leur spécialité, les élèves et les apprentis, qui disposent de toutes les machines et de tous les instruments dont ils seront appelés à se servir dans leur future profession ; les amphithéâtres et les salles de classes, dotés d'appareils permettant des démonstrations pratiques et claires dans l'enseignement théorique professé. M Robin a examiné les travaux des élèves et assisté à quelques-uns des cours ainsi qu'à des interrogations. Il a porté toute son attention sur l'organisation de l'établissement et le caractère essentiellement pratique de l'instruction professionnelle qui y est distribuée. Le Gouverneur général a enregistré avec satisfaction les heureux résultats obtenus à ce point de vue par l'École dont les élèves trouvent facilement à leur sortie, grâce à la qualité et à l'étendue des connaissances qu'ils y ont acquises, des situations intéressantes dans les services techniques de l'administration, comme dans la marine et dans l'industrie privée.

L'École pratique d'industrie forme des ouvriers pour les métiers du fer et du bois susceptibles de faire, par la suite, de bons contremaîtres d'ateliers industriels, et des apprentis dessinateurs. L'École des mécaniciens dresse des mécaniciens pour la navigation fluviale et maritime, et pour la conduite des appareils à vapeur, moteurs à explosion, ou l'électricité, ainsi que des apprentis pour la conduite des appareils mécaniques à faible puissance, pour laquelle aucun brevet de spécialité n'est exigé. Elle préparé, par ailleurs, des candidats au brevet supérieur de patron de chaloupe et au brevet de capitaine au grand et au petit cabotage colonial, qui offrent aussi des situations rémunératrices. Un cours d'apprentissage a été créé également en faveur des apprentis des divers établissements de la place, qui ont ainsi la possibilité d'améliorer et étendre leurs connaissances professionnelles. 125 apprentis suivent aujourd'hui ces cours. Le nombre des élèves proprement dit internes, en dehors des apprentis qui suivent simplement des cours à l'École pratique d'industrie et à l'École des mécaniciens, varie de 60 à 70 par an. Ils sont admis au concours et effectuent trois ans d'études.

Le Gouverneur général a exprimé son contentement de l'essor donné à l'enseignement professionnel en Cochinchine grâce à cet établissement modèle, qui ouvre aux Annamites des débouchés assez larges et rémunérateurs, où leur activité et leur intelligence peuvent s'exercer avec fruit. L'Administration locale se préoccupe d'ailleurs d'élargir le recrutement de l'École pour permettre à un plus grand nombre de jeunes indigènes de bénéficier de cette heureuse formation professionnelle. Le Gouverneur de la Cochinchine se propose d'augmenter d'une vingtaine le nombre des places mises chaque année au concours d'entrée. Le chef de l'Union, en se retirant, a adressé toutes ses chaleureuses félicitations à M. Rosel et à ses collaborateurs pour la tenue de leur établissement et l'intérêt présenté par leur enseignement.

M. Robin a regagné, en compagnie de M. Pagès, le Palais du boulevard Norodom à 11 heures.

NOMINATIONS

Services agricoles
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 septembre 1935, p. 6)

Par arrêté en date du 10 septembre, le gouverneur général de l'Indochine [Robin] a procédé à la nomination à l'emploi d'agents techniques stagiaires des Services agricoles des anciens élèves diplômés de l'École d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine (section agricole)* des promotions 1932 et 1933, dont les noms suivent :

MM. Lê-nguyên-ba, mis à la disposition du gouverneur de la Cochinchine ; Ng. gong Huan, mis à la disposition du directeur de l'Institut des recherches agronomiques ; Mong viêt Ban, mis à la disposition du directeur de l'Institut des recherches agronomiques ; Quan luu Kim, mis à la disposition du Gouverneur de la Cochinchine ; Pham ngoc Cau, mis à la disposition du directeur de l'Office indochinois du riz ; Lê tam Gia, mis à la disposition du gouverneur de la Cochinchine ; Do quand Giac, mis à la disposition du directeur de l'Institut des recherches agronomiques ; Hoang minh Tru, mis à la disposition du directeur de l'Office indochinois du riz.

Ces nominations, qui tout suite à celles intervenues en juin dernier en faveur des élèves de l'École de médecine et de pharmacie, et celles en date du 10 septembre en faveur des élèves de l'École supérieure de pédagogie, sont la conséquence de la décision prise par le chef de l'Union indochinoise d'engager dans les cadres administratifs les élèves indochinois des Écoles supérieures des promotions antérieures à 1935, qui n'avaient pu y trouver place jusqu'ici par suite de l'arrêt du recrutement opéré en 1931 et qui se trouvent encore sans emploi. Le placement dans une situation compatible avec leurs titres de tous les anciens élèves des Écoles supérieures indochinoises s'effectue de la sorte suivant le programme qu'avait tracé le gouverneur général, qui sera entièrement achevé avant le 31 décembre 1935 avec les nominations des élèves des Écoles d'agriculture et de sylviculture des promotions postérieures à 1933 et les diplômés des autres écoles supérieures non encore recrutés, auxquelles il sera prochainement procédé.

UNE TOURNÉE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL [René Robin] (*L'Avenir du Tonkin*, 14 septembre 1935)

Saïgon, 13 septembre. — Le Gouverneur général de l'Indochine a visité dans la matinée du 12 septembre, en compagnie du gouverneur de la Cochinchine, les installations de la Société de protection de l'enfance* et l'École des aveugles de Cholon, puis celles de l'École pratique d'industrie et de l'École des mécaniciens de Saïgon.

Ayant quitté à 9 heures le palais du boulevard Norodom, MM. Robin et Pagès ont été reçus à l'orphelinat de la Société de protection de l'enfance par MM. Malandain⁵, président, Pâris, Gourdin, Triallet, Bonniot et Bec, membres du conseil d'administration, ainsi que par le directeur de l'établissement et madame Laffitez. Sous leur conduite, le gouverneur général a effectué une visite détaillée de l'orphelinat, allant des salles d'étude aux dortoirs, réfectoires et cuisines, pour se rendre compte des conditions de vie faites aux enfants abandonnés que recueille la Société. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 111 filles et 102 garçons, logés en deux bâtiments distincts. La Société a, en outre, 21 pupilles à l'École des mécaniciens et 23 à l'École d'agriculture de Bencat. Le nombre total des pupilles de l'œuvre est, en 1935, de 290, alors qu'il n'était que 85 en

⁵ Georges Malandain (1870-1937) : chevalier de la Légion d'honneur pour sa participation aux opérations de délimitation de la frontière franco-siamoise (1911), puis géomètre civil à Saïgon (1924)).

1927. Le chef de l'Union a porté spécialement toute son attention sur l'éducation et l'instruction données à ces orphelins, afin de les mettre en mesure de se créer une vie honorable lorsqu'ils devront y pourvoir par eux-mêmes. Ils sont dirigés vers des professions manuelles ou agricoles. Les plus doués d'entre eux sont cependant poussés vers des études secondaires ou primaires supérieures. C'est ainsi que 11 enfants suivent actuellement les cours du Lycée Chasseloup-Laubat ou des écoles primaires supérieures de Saïgon.

M. Robin a visité également le Foyer de la jeune fille, créé par la même Société et où il a été reçu par la directrice, M^{me} Poggi. Les jeunes filles entrent à 17 ans dans cette maison qui en abrite actuellement une vingtaine, et où fonctionne un atelier de broderie et de confection de lingerie. Suivant leurs aptitudes, les jeunes filles peuvent être dirigées encore soit vers une éducation ménagère, soit vers des études d'infirmières ou de sages-femmes

Un foyer de garçons a été organisé d'autre part pour les jeunes gens travaillant au dehors. Enfin, la Société entretient une colonie de vacances à Nhatrang. où tous ses pupilles passent chaque année deux mois au grand air marin.

Le Gouverneur général a été vivement intéressé par l'exposé de l'action de la Société de protection de enfance qui lui a été fait par ses dirigeants, auxquels il a adressé ses compliments pour l'œuvre charitable à laquelle ils se sont consacrés et que les pouvoirs publics soutiennent d'ailleurs très largement, en raison de son utilité sociale.

Gagnant ensuite l'École des aveugles*, MM. Robin et Pagès y ont été accueillis par son dévoué directeur, M. Luzergues et par M^{me} Luzergues. Un jeune aveugle a prononcé, en l'honneur du chef de l'Union, un discours de bienvenue lui manifestant la gratitude de ses frères d'infortune pour sa visite et pour l'appui que l'administration prodigue à l'institution, apportant des possibilités d'amélioration à leur sort difficile. Le Gouverneur général a parcouru, sous la conduite de M. Luzergues, les ateliers où les aveugles s'adonnent à divers travaux de broserie, tannerie, etc, leur procurant un certain revenu, ainsi que les classes où l'enseignement leur est donné à l'aide de la méthode Braille, pour les tenir en contact avec la vie. Il a écouté enfin jouer les instrumentistes, à qui l'École fournit ainsi un moyen de gagner leur vie. M. Robin, en se retirant, a félicité vivement M. Luzergues de sa généreuse activité et des intéressants résultats qu'ils a obtenus dans son œuvre de rééducation des aveugles.

Le chef de l'Union et le gouverneur de la Cochinchine se sont rendus alors à Saïgon, à l'École pratique d'industrie et l'École des mécaniciens, groupées sous la même direction. Ils y ont été reçus par MM. Rosel, directeur, Favier, surveillant général, Lauthier, directeur de l'usine électrique de Saïgon, Minot, ingénieur-mécanicien de la marine, Blanchi, professeur de la navigation, et les professeurs de l'École. Le Gouverneur général a inspecté en détail les diverses installations. Il a visité successivement les dortoirs, réfectoires et cuisines servant aux élève internes, qui sont logés dans les conditions les plus convenables ; les ateliers, pourvus de l'outillage le plus complet, où il a pu voir au travail, dans chacune de leur spécialité, les élèves et les apprentis, qui disposent de toutes les machines et de tous les instruments dont ils seront appelés à se servir dans leur future profession ; les amphithéâtres et les salles de classes, dotés d'appareils permettant des démonstrations pratiques et claires dans l'enseignement théorique professé. M. Robin a examiné les travaux des élèves et assisté à quelques-uns des cours ainsi qu'à des interrogations. Il a porté toute son attention sur l'organisation de l'établissement et le caractère essentiellement pratique de l'instruction professionnelle qui y est distribuée. Le Gouverneur général a enregistré avec satisfaction les heureux résultats obtenus à ce point de vue par l'École dont les élèves trouvent facilement à leur sortie, grâce à la qualité et à l'étendue des connaissances qu'ils y ont acquises, des situations intéressantes dans les services techniques de l'administration, comme dans la marine et dans l'industrie privée.

L'École pratique d'industrie forme des ouvriers pour les métiers du fer et du bois susceptibles de faire, par la suite, de bons contremaîtres d'ateliers industriels, et des apprentis dessinateurs. L'École des mécaniciens dresse des mécaniciens pour la navigation fluviale et maritime, et pour la conduite des appareils à vapeur, moteurs à explosion, ou l'électricité, ainsi que des apprentis pour la conduite des appareils mécaniques à faible puissance, pour laquelle aucun brevet de spécialité n'est exigé. Elle prépare, par ailleurs, des candidats au brevet supérieur de patron de chaloupe et au brevet de capitaine au grand et au petit cabotage colonial, qui offrent aussi des situations rémunératrices. Un cours d'apprentissage a été créé également en faveur des apprentis des divers établissements de la place, qui ont ainsi la possibilité d'améliorer et étendre leurs connaissances professionnelles. 125 apprentis suivent aujourd'hui ces cours. Le nombre des élèves proprement dit internes, en dehors des apprentis qui suivent simplement des cours à l'École pratique d'industrie et à l'École des mécaniciens, varie de 60 à 70 par an. Ils sont admis au concours et effectuent trois ans d'études.

Le Gouverneur général a exprimé son contentement de l'essor donné à l'enseignement professionnel en Cochinchine grâce à cet établissement modèle, qui ouvre aux Annamites des débouchés assez larges et rémunérateurs, où leur activité et leur intelligence peuvent s'exercer avec fruit. L'Administration locale se préoccupe d'ailleurs d'élargir le recrutement de l'École pour permettre à un plus grand nombre de jeunes indigènes de bénéficier de cette heureuse formation professionnelle. Le Gouverneur de la Cochinchine se propose d'augmenter d'une vingtaine le nombre des places mises chaque année au concours d'entrée. Le chef de l'Union, en se retirant, a adressé toutes ses chaleureuses félicitations à M. Rosel et à ses collaborateurs pour la tenue de leur établissement et l'intérêt présenté par leur enseignement.

M. Robin a regagné, en compagnie de M. Pagès, le Palais du boulevard Norodom à 11 heures.

Le Gouverneur général inaugure le Lycée de Pnom-Penh*
(*La Volonté indochinoise*, 16 septembre 1935, p. 9, col. 3-4)

ANNAM
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 septembre 1935)

Un Voyage mouvementé. — Le Gouverneur général ayant décidé de quitter Saïgon pour remonter au Tonkin, quittait lundi la Cochinchine. Il était accompagné de M^{me} Robin, du directeur de son cabinet, M. Le Prévost, du chef du secrétariat particulier et de M^{me} Nicolai, du lieutenant Gaëtan, son officier d'ordonnance.

En dépit du typhon que l'observatoire de Phuliên avait décelé menaçant pour l'Indochine, on s'embarqua sur l'« Azay-le Rideau » qui remontait à Haïphong.

La traversée fut rude et le bateau arriva à Tourane avec un fort retard et une mer déchaînée.

Quand les voyageurs eurent débarqué dans la matinée d'hier, ils déjeunèrent pour gagner Hué au cours de l'après midi.

Cependant, des ordres étaient donnés. On formait en gare de Hué, un train spécial lequel s'ébranla à 17 h.

Il devait arriver à Hanoï, aujourd'hui matinée.

Le Résident supérieur accompagné de son chef de cabinet, M. Ducrest, et de S.E. Thai van Toan, ministre de l'Intérieur, s'était rendu à Tourane, à la rencontre du chef de l'Union,

Celui-ci a été salué à son passage à Hué, par M. Rigaux, délégué de l'Annam, et par les ministres de la Cour (*France Annam*).

1935 (9 novembre) : annonce devant le Grand Conseil
qu'il va couper les vivres à la
[Compagnie saïgonnaise de navigation et de transports](#).

Discours de M. le Gouverneur général René Robin
à l'ouverture de la session ordinaire de 1935,
du Conseil de Gouvernement
(*La Volonté indochinoise*, 4 décembre 1935, p. 3)

Messieurs,

La connaissance que vous avez prise de mes récentes déclarations à la séance inaugurale du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers vous a rendu sensible la persévérance de mon action pour hâter la reprise d'une vie normale que l'Indochine ne vivait plus depuis plusieurs années.

Que la fin des jours d'angoisse soit venue, vous le saviez avant que j'en expose publiquement les étapes. Votre œuvre est trop étroitement mêlée à la mienne pour que puissent vous échapper les symptômes de redressement et d'amélioration dont j'ai précisé le caractère et la portée. D'avoir été l'instigateur de ce renouveau, je n'ai garde de tirer vanité. Des circonstances favorables ont servi mes desseins. Mais votre concours, encore une fois, en a facilité la réalisation. Vous avez su en particulier, et le mérite est grand, communiquer à la population française et indigène, singulièrement aux fonctionnaires placés sous vos ordres, votre large compréhension des communs sacrifices nécessaires.

Et j'ai donc pu de la sorte travailler en parfaite quiétude d'esprit.

Ce calme du pays n'est point l'effet, j'ai ainsi le droit de le dire, de la résignation ou du découragement. Il est la marque d'une discipline volontaire et consentie pour le bien public. Il m'appartient certes comme à vous de l'entretenir. L'ordre est à la société comme la santé au corps. Il faut parfois un traitement sévère pour maintenir l'un et l'autre. Dans les rencontres présentes, il n'est point nécessaire, la sagesse y suffit. La tranquillité dont on fait preuve nos sujets et protégés est digne d'éloges. Ils n'ont point cédé, en dépit des malheurs du temps, aux suggestions mauvaises. Elles ne leur ont certes pas manqué. Les ennemis de notre autorité en ce pays n'ont point désarmé. Ils tendent toujours à notre éviction totale. Ils ne cessent de préconiser la révolte générale des populations que nous gouvernons. La Troisième Internationale communiste, que je vise ici, ne tient d'ailleurs point secrète la tactique qu'elle prescrit contre nous. Il suffit, pour en être informé, de se référer aux consignes données par le Komintern en juillet dernier. L'un de ses chefs disait récemment : « Nous nous présentons aux masses comme les champions de la liberté et de l'indépendance de leur pays. Nous luttons avec énergie pour l'indépendance des peuples coloniaux d'Afrique du Nord et d'Indochine que nous soutenons de toutes nos forces contre l'impérialisme français. L'emploi concerté de certains de nos compatriotes et d'agents indigènes nous est connue. Nous savons où s'approvisionne le Parti communiste indochinois de brochures et de tracts de

propagande, quelques-uns édités en langue annamite. Nous savons comment est organisé, avec l'aide du « Secours Rouge International », une agitation permanente parmi les prisonniers politiques qui jouissent cependant ici d'un régime que leur envieraient à coup sûr les prisonniers des geôles d'Occident. Nous sommes enfin très renseignés sur qui tente d'entraîner après lui, dans la lutte contre la domination française en ce pays, des hommes de bonne foi appartenant à tous les partis et trompés par une documentation mensongère.

Parallèlement à l'action antisociale, s'exerce aussi la propagande du Bureau d'Orient de la Troisième Internationale. Il est installé en Chine, d'où il guide le « Bureau dirigeant du Parti communiste indochinois à l'extérieur », dont une délégation fixée à Longtchéou tout près de notre frontière tonkinoise, est en liaison constante avec les organisations révolutionnaires annamites du Nord-Est siamois. Nous sommes là en face des agissements illégaux et clandestins du Parti dans les pays de Protectorat, en Annam et au Tonkin notamment, où la législation ne permet pas les mêmes licences qu'en Cochinchine. Pour n'être pas apparente, et pour être devenue de plus en plus prudente, cette activité des propagandistes communistes est d'autant plus à surveiller qu'elle est conjuguée à la lutte ouverte, et que les deux fractions, légale et illégale, du Parti communiste indochinois marchent en complet accord.

Conformément aux instructions du Komintern, elles ont, toutes les deux, travaillé à rallier peu à peu à la doctrine communiste les restes du Viêt-Nam-Quôc-Dan-Dang nationaliste. Les divergences doctrinales et les rivalités personnelles qui séparaient les meneurs du Viêt-Nam-Quôc-Dan-Dang de ceux du Đông-Duong-Công-San-Dang semblent bien s'être fondues dans une haine commune de la France. Les communistes ont, suivant leur propre expression, abandonné tout « sectarisme » et n'exigent plus de ceux qui veulent les suivre des gages d'orthodoxie marxiste absolue. Il leur suffit, pour le moment, de recruter des ennemis de l'impérialisme. Le Parti cherche manifestement à étendre son influence plus en largeur qu'en profondeur. Ce n'est plus la révolution collectiviste qu'il entend préparer en ce pays, mais seulement la révolution démocratique considérée comme un stade nécessaire de la conquête communiste. Il ambitionne de devenir l'aile marchande d'un parti national et républicain. L'amour de la patrie et de la liberté, qu'il considérait jusqu'à présent comme des mensonges de la « bourgeoisie », lui apparaissent maintenant comme d'excellents moyens de lutte contre le colonialisme. Et c'est dans la haine contre la domination française qu'il vise à unir tous les mécontentements.

Nos services de sécurité se sont efforcés d'enrayer cette activité des révolutionnaires. Ils ont, par des arrestations aussi peu nombreuses mais aussi importantes que possible, travaillé à détruire l'appareil dirigeant communiste. Ils y sont parvenus notamment dans la région de Cao-bang où des cellules avaient été organisées parmi les montagnards Thôs, dans le Sud Annam, et en Cochinchine, où la répression a donné des résultats particulièrement intéressants pour notre information. Nous savons désormais le dispositif et les plans d'attaque de nos adversaires. Nous ne confondons pas les meneurs et leurs dupes. Qu'on le sache : les sanctions qu'on nous obligerait à prendre ne s'égareraient pas.

L'éventualité doit d'ailleurs en être présentement écartée. L'immense majorité des habitants de ce pays apprécie mieux la tranquillité intérieure et extérieure qu'assure la puissance française. Dans un monde que bouleversent tant de douloureux conflits, l'Indochine apparaît encore, malgré les difficultés d'ordre économique, comme un havre de paix et de sécurité. Assurée de la légitimité de sa mission, la France continuera à y maintenir le respect des traditions et celui des libertés légitimes sans lesquelles il n'est point de civilisation.

Les circonstances nous permettent ainsi de montrer en toutes occasions notre bonté foncière et la générosité naturelle de nos cœurs.

Les remises de peines que j'ai accordées à l'occasion de ma prise de fonctions ont été suivies au cours de l'année 1934 et des trois premiers trimestres de 1935 de nombreuses mesures gracieuses. Condamnés politiques et condamnés de droit commun en ont bénéficié. Elles se sont étendues au Tonkin au profit de 134 individus frappés pour attentats contre la sécurité publique, et de 226 délinquants justiciables des tribunaux ordinaires. Notre sévérité contrainte s'est également adoucie en Cochinchine. Des allègements de leur châtement y ont été octroyés à 82 égarés qui nous avaient marqué leur hostilité et à 133 prisonniers des maisons centrales ou provinciales.

Notre miséricorde n'a pas eu motif, au Cambodge comme au Laos, à distinguer deux catégories de coupables. Les agitateurs révolutionnaires n'y ont aucune prise. Leurs menées s'avèreraient, au surplus, sans effet sur les deux peuples de ces contrées heureuses, 315 détenus au Cambodge et 163 au Laos ont été ainsi l'objet de notre mansuétude.

Les décisions de la justice n'ont pas été moins atténuées sur le territoire de Kouang-Tchéou-Wan où 109 indigènes nous doivent d'espérer encore de la vie.

En Annam, où il nous avait fallu sévir avec sévérité contre des stipendiés de l'étranger et ceux qu'ils avaient fanatisés, notre indulgence avait plus qu'ailleurs raison de s'affirmer. Le Gouvernement Annamite, qui s'était largement associé aux premières décisions de pardon que j'ai prises à mon arrivée, a persévéré dans sa politique humaine. Il a changé le sort de 2.436 dévoyés, victimes de l'ambition funeste de mauvais bergers, et de 2 476 autres de ces sujets condamnés, pour leur inconduite, par les juridictions mandarinales.

Je vous disais l'an dernier que, seules, les maladresses de certains trublions avaient jusqu'alors empêché Sa Majesté Bao Dai de lever les sanctions qu'Elle avait dû prendre à regret contre quelques personnalités annamites qui remplissaient à la Cour de hautes et délicates fonctions. J'ajoutais que je m'associerais bien volontiers à des mesures d'apaisement à condition que le calme revint dans les esprits. Et je faisais confiance à la bienveillance du jeune Souverain. Aujourd'hui, l'apaisement souhaité s'est réalisé. Sa Majesté Bao-Dai a fait le geste que lui dictait son cœur. Certaines querelles, d'ailleurs, n'ont plus aucun sens. Ceux qu'animent en Annam un sincère amour de leur pays et une claire intelligence de ses intérêts ont compris qu'ils devaient se rallier autour d'un Monarque dont le charme juvénile s'allie à une maturité précoce et qui est comme la vivante synthèse de la tradition annamite et de l'esprit français.

La clémence dont il a fait preuve et qui illustre, on le sait, les plus beaux débuts de règne, avait reçu, j'en suis certain, l'approbation sans réserve de l'homme d'État qui s'est éteint à Hué en pleine possession de son intelligence dans la nuit du 27 juillet dernier. Son Excellence Vo-Hien Quao Cong Nguyễn Huu-Bai fut à la fois un grand serviteur de l'Annam et de la France. Il aimait trop son pays pour ne pas déplorer certains égarements. Mais il estimait aussi, je le sais, dans sa prudence, la nécessité, pour notre propre influence, de l'apaisement des esprits. Comme il fut en toutes occasions vis à vis des représentants du Protectorat un conseiller dont l'expérience et la loyauté avaient une valeur infinie, je salue bien bas sa mémoire. J'ajoute à ce témoignage l'expression de la tristesse que j'ai ressentie à voir disparaître cet éminent vieillard qui fut pour moi un ami personnel et qui me montra toujours depuis de longues années un dévouement absolu et une touchante fidélité.

Messieurs,

Les dispositions bienveillantes dont je viens de parler concourent ainsi à la restauration si désirable de la concorde entre les diverses fractions de la population. La paix française s'affirme dans ce pays pour le bien de tous. Il est des peuplades qui, cependant, y demeurent réfractaires. Notre pénétration en régions moïses ne s'effectue pas sans difficulté. Elle a été marquée, au début de cette année, vous ne l'avez pas oublié, par deux incidents graves. Je fais douloureuse allusion aux attaques nocturnes

menées successivement le 5 mars et le 20 avril par de fortes bandes Phnongs contre les postes militaires Le-Rolland et Gatille, facilement repoussées il est vrai, mais qui nous ont coûté néanmoins six morts et une quinzaine de blessés. Ces mouvements hostiles ont fait ressortir la combativité d'une population dont les éléments agissants sont, pour une bonne part, farouchement opposés à notre pénétration. [Pour la première fois dans l'histoire de la pacification de l'hinterland moï du Cambodge, ces actes de violence ont été l'objet d'une répression mesurée, mais ferme et efficace.](#) Tous les efforts tendent actuellement à amener la soumission des éléments restés en dissidence. Des chefs se sont rendus à Pnompenh à l'occasion du 14-Juillet dernier et ont sollicité une amnistie totale pour les villages rebelles ; elle leur a été promise aux conditions habituelles.

Nous sommes installés définitivement dans le Haut-Chlong. Nous ne nous laisserons ni intimider ni décourager par des actes d'hostilité. Nous établirons des relations paisibles entre les populations et l'autorité française. Nous chercherons à améliorer les rapports, entre les Moïs eux-mêmes, qui se traduisent trop souvent encore par des pratiques cruelles et inhumaines. Nous poursuivrons notre œuvre, toute entière subordonnée à cette idée directrice de pacification. L'ouverture de pistes nouvelles formant avec des postes solides un ensemble coordonné, la lutte contre la misère et la maladie, l'organisation progressive d'une administration simplifiée basée sur la désignation de chefs moïs responsables et influents, l'intervention prudente dans le règlement des différends entre autochtones en vue d'instaurer une justice plus impartiale, seront les principaux moyens mis en œuvre pour parvenir au but. L'application de cette politique exigera du tact, de la circonspection et de la prudence.

Nous pouvons faire confiance à cet égard aux fonctionnaires et aux officiers qui, inlassablement et souvent au prix de dures épreuves, affermissent notre emprise sur le Haut-Chlong.

Messieurs,

Avant d'abandonner ce chapitre, nous devons à ceux qui sont tombés, victimes de guets apens chez les Phnongs ou à la frontière sino indochinoise, le témoignage de notre ardente piété. Placés en avant garde de la civilisation, ils lui ont héroïquement, sacrifié leur vie, ils ont perpétué cet esprit de sacrifice qui est comme l'apanage de l'armée coloniale. Ils se sont montrés dignes de cette estime admirative que ne se cache pas d'éprouver pour chacun des soldats qui la composent le chef qui la commande, le général Verdier.

Son départ prochain attristera ses officiers et ses hommes qui lui portent une respectueuse affection. Quant à l'Indochine qui perd un chef militaire en qui elle avait mis toute sa confiance, et quant à nous, Messieurs, qui allons-nous trouver brusquement privés d'un collaborateur paré des plus beaux dons de compréhension, d'affabilité et d'humaine bonté, nous n'avons que de très pauvres mots, alors que conviendrait le plus riche des vocabulaires, pour lui exprimer nos regrets, notre gratitude, et le souvenir que nous observerons de sa haute et généreuse personnalité.

Messieurs,

La stabilité de l'organisme social n'est pas exclusivement fonction du Politique. Elle dépend aussi des garanties édictées pour les personnes et les biens et d'une saine administration de la justice. M'adressant le 25 septembre 1930 à la Chambre des représentants du Peuple du Tonkin, je lui disais : « Pour parvenir à une meilleure distribution de la justice, il ne suffit pas de ménager aux magistrats annamites une place de plus en plus large dans la composition des tribunaux. Encore faut il préparer à l'usage des juridictions indigènes une documentation juridique précise et complète qui puisse étayer leurs décisions. La législation civile a comme sources le Code de Gia-Long, les Ngu Kinh ou Cinq Livres classiques, le Code des Lê, les Ordonnances Royales, et enfin la coutume.

La Code en vigueur n'est autre, ou peu s'en faut, que le Code mandchou promulgué en pays d'Annam par l'Empereur Gia-Long. Il ne répond nullement aux conceptions juridiques de notre époque et aux besoins de la Société annamite qui évolue au contact des méthodes occidentales ».

Et j'annonçais à l'Assemblée que le Comité consultatif avait déjà fourni les éléments de son travail à une commission qui, quelque temps après, dotait le Tonkin d'un Code civil respectueux à la fois des grands principes de notre Droit et des traditions les plus respectables de ce pays.

J'ai pensé qu'il convenait d'étudier la même adaptation en Annam. Sa Majesté Bao Dai, partageant sur ce point ma manière de voir, a chargé de ce travail le conseiller juriste français du Gouvernement annamite. Les études se poursuivent activement à Hué. Le Livre Premier du projet, qui a trait à tout ce qui concerne les personnes et les successions, est en voie d'achèvement. Il traitera à la suite de « Dispositions Préliminaires » des matières suivantes : nationalité, état-civil, domicile, absence, mariage, paternité et filiation, adoption, puissance paternelle, incapables, tutelle, émancipation et interdiction. Cette première tranche sera terminée dans le courant du premier trimestre de 1936. Ses dispositions pourront être soumises aussitôt après à l'approbation du Souverain et entrer immédiatement en vigueur.

Le même souci d'accroître la cohésion organique de nos sujets de Cochinchine m'a déterminé à ordonner une étude complète des textes de Droit Civil qui s'y appliquent. On doit s'étonner qu'elle n'ait pas été entreprise depuis longtemps. Notre Colonie du Sud reste encore soumise, paradoxe inconcevable, au régime du *Précis de Législation Annamite* de 1883 légèrement modifié par le décret du 30 mai 1932 qui concerne la sauvegarde des intérêts des mineurs.

Un notable progrès y a été réalisé sans doute par l'adoption du Livre Foncier.

Nos administrés n'y demeurent pas moins exclus des garanties quant aux personnes dont jouissent depuis cinq ans leurs compatriotes du Tonkin et qui sont à la veille de s'appliquer à leurs congénères de l'Annam. Au point de vue social et politique, un intérêt capital commandait d'entreprendre sans plus de délai ce travail indispensable. Lorsque mes directions auront reçu leur plein effet : l'unification des rapports juridiques de droit privé des populations des trois pays annamites de l'Union indochinoise, rien n'empêchera plus d'envisager et de réaliser une harmonieuse fusion des coutumes indigènes et des concepts universels du Droit.

Une modification enfin, dont l'importance ne saurait être méconnue, a été apportée ces derniers mois à l'organisation judiciaire de l'Indochine. Vous savez, Messieurs, qu'aux termes du décret du 16 février 1921 organique de la justice, les cours criminelles jugeant les crimes commis par les Français et assimilés siégeaient avec l'assistance de quatre assesseurs citoyens français. Par contre, quand elles avaient à connaître des crimes commis par des Annamites ou assimilés, les assesseurs indigènes n'étaient qu'au nombre de deux. Or notre Droit pénal moderne pose le principe de l'égalité devant la loi, cette règle s'entendant aussi bien des lois générales que de celles qui fixent l'organisation judiciaire. Faire varier le nombre des assesseurs des cours criminelles suivant la nationalité de l'inculpé était manifestement contraire à ce principe. Par ailleurs, ces cours — la constatation en avait été soulignée à maintes reprises — lorsqu'elles jugeaient des crimes commis par des Français, se trouvaient, à cause de leur composition même, moins bien adaptées à l'œuvre de justice et de répression que lorsqu'elles jugeaient des crimes commis par des indigènes.

[Au cours de ces dernières années, plusieurs verdicts de races, contraires au véritable esprit de la justice et nuisibles à notre politique indigène, avaient, à juste titre, ému l'opinion publique en France et en Indochine.](#) Ils avaient marqué de manière frappante le contraste existant entre les mêmes justices suivant qu'elles s'appliquaient aux Français et à nos sujets et protégés.

Pour ces raisons, M. le gouverneur général Pasquier avait estimé nécessaire. — et j'ai moi-même repris ses propositions — de prévoir la même composition des cours criminelles de l'Indochine quelle que soit la nationalité de l'inculpé qui leur était déféré, et, par suite, de ramener à deux le nombre des assesseurs français. Cette réforme opérée par le décret du 13 avril 1935 est de nature à rendre les décisions des cours criminelles plus indépendantes des sentiments et des passions du milieu local, et à dégager les juridictions souveraines des commentaires regrettables qu'ont fait peser sur elles certains de leurs arrêts.

De tels actes du Gouvernement impliquent des pensées maîtresses. Ils tendent les uns et les autres à une politique de plus grand rapprochement en même temps qu'ils doivent mettre fin à certaines critiques, pas toutes injustifiées sans doute, mais qui gagneraient la plupart du temps à être présentées avec un peu plus de bonne foi.

L'abolition de la censure préalable pour les périodiques publiés en langues indigènes, que j'ai rendue effective depuis le 1^{er} janvier 1935, est inspirée du même principe.

Le 27 décembre 1934, j'adressais aux chefs d'administration locale des instructions d'où j'extrais les passages suivants :

« La censure des publications périodiques de langue indigène fournit matière, vous le savez, à de faciles développements sur le prétendu manque de libéralisme du Gouvernement colonial auquel on reprocha de vouloir étouffer la voix des populations et de se priver ainsi d'un excellent moyen de connaître leurs vœux et leurs aspirations. Les milieux indigènes les plus évolués paraissent convaincus que la liberté de la presse serait un grand bienfait pour leurs compatriotes et pour le Gouvernement. Sans partager toutes les illusions des jeunes théoriciens qui rêvent d'une transformation rapide du milieu social indigène par l'exercice de toutes les libertés publiques, j'estime néanmoins que le moment est venu de tenter l'expérience de la suppression des bureaux de censure qu'ils réclament avec insistance. J'ai donc décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 1935, les journaux seront dispensés de faire viser leur texte, préalablement à toute publication, par un représentant de l'Administration ».

Une année s'est écoulée depuis cette décision. Elle permet de juger dans quelle mesure les journalistes indigènes se sont montrés dignes d'une liberté qui comporte des responsabilités redoutables et requiert une discipline spontanément consentie. Il est curieux de noter tout d'abord que la suppression de la censure fut diversement accueillie par les intéressés. Certains regrettaient une tutelle restée légère et qui les mettait souvent à l'abri d'eux mêmes et des exigences démagogiques d'une concurrence sans scrupules.

D'autres, au contraire, manifestaient une vive satisfaction de se voir libérés de tout contrôle préalable.

Il est incontestable, je suis heureux de le déclarer, que la majorité d'entre eux ont su tirer parti avec sagesse de la liberté nouvelle qui leur était accordée.

Si les tendances de chaque journal se sont affirmées avec plus de précision, si certaines campagnes sont devenues plus pressantes, nous n'avons pour ainsi dire jamais eu à réprimer de très graves abus. Nous sommes intervenus uniquement contre des publications tombées entre les mains de révolutionnaires ennemis, à la fois, de la France et de l'Annam. Après des avertissements restés sans effet, neuf suspensions ont été prononcées au Tonkin, quatre en Cochinchine, une en Annam. Si l'on ne perd pas de vue qu'il existe au Tonkin quarante sept périodiques, trente-huit en Cochinchine et quinze en Annam, on peut dire que le pourcentage des interdictions décidées au cours de cette année s'est tenu dans des limites tout à fait normales.

L'expérience a donc été concluante.

Le début de l'apprentissage de la liberté fait par les journalistes indigènes n'a pas révélé chez eux d'inaptitudes fondamentales. En restant vigilante à réprimer les attaques contre le principe même de la souveraineté française et les droits des

Gouvernements protégés, en veillant à écarter les éléments révolutionnaires des salles de rédaction, en suivant de près et en arrêtant les campagnes sournoisement anti-françaises que certains essaieraient de mener, notre Administration peut rester libérale, confiante en son bon droit et en sa force patiente. Elle n'y manquera pas.

(A suivre)

(*La Volonté indochinoise*, 5 décembre 1935, p. 3)

L'arrêté que j'ai signé le 21 septembre et qui octroie aux fonctionnaires proprement indochinois un statut commun analogue à celui dont le personnel européen possède depuis 1921 le privilège, est une autre manifestation de ferme volonté d'éliminer méthodiquement des règlements constitutifs des cadres les discriminations opérées entre nos collaborateurs et nous.

Ce statut prévoit que tous les emplois seront désormais attribués au concours.

Ce principe, qui est à la fois conforme aux traditions du pays d'Annam et aux institutions démocratiques françaises, donnera toutes garanties d'impartialité, quant à l'examen de leurs titres, aux candidats aux emplois publics, en même temps qu'il assurera aux administrations intéressées une sélection rigoureuse de leur personnel.

Ce souci d'équité, Messieurs, m'a conduit à considérer avec un intérêt angoissé le chômage des intellectuels annamites. Il m'a paru impossible de continuer à recruter en Europe des agents dont la culture n'est pas toujours égale à la leur. Je me suis ingénié à l'atténuer. J'ai eu recours à des palliatifs immédiats. 48 titulaires de diplômes d'enseignement supérieur ont été recrutés en 1934 et en 1935, soit par contrats, soit à titre journalier. Un grand nombre d'anciens élèves des Écoles supérieures d'Indochine ont été engagés dans les mêmes conditions.

Des nominations régulières ont ensuite suivi, ou sont à la veille d'être signées. Quatre docteurs et dix licenciés en droit ont été admis dans l'Administration mandarinale au Tonkin et en Annam. Cinquante sept jeunes gens ont pris place définitivement dans les cadres supérieurs de l'Agriculture, de l'Assistance Médicale, de l'Enseignement. Cent soixante deux de leurs camarades les rejoindront à compter du premier janvier 1936. Ma sollicitude s'est en outre appliquée aux anciens élèves des Écoles normales d'instituteurs et à ceux qui ont acquis des titres de l'Enseignement secondaire ou de l'Enseignement primaire supérieur franco-annamite. Sur quatre cent quatre vingt onze anciens élèves maîtres, trois cent vingt seront pourvus de postes au 31 décembre prochain.

Quatre cent trente sept places de secrétaires stagiaires ont été mises au concours. Les bacheliers ont été autorisés à faire acte de candidature. Une cinquantaine d'entre eux, qui ont subi les épreuves avec succès, ne tarderont pas prendre leurs fonctions.

J'ai institué de nouveaux cadres de remplacement dont l'accès sera, si je ne m'abuse, fort recherché. Ce sont ceux de rédacteurs des services généraux, de rédacteurs des services locaux du Tonkin, de l'Annam et du Cambodge, de professeurs agrégés, de professeurs licenciés et de professeurs de l'Enseignement primaire. Cinq professeurs licenciés, cinq professeurs de l'enseignement primaire y ont été déjà versés. Cinq ingénieurs et architectes viennent, d'autre part, d'être nommés dans l'administration de Travaux publics.

Si appropriés que soient ces arrangements aux circonstances présentes, ils n'ont qu'une efficacité temporaire.

Ils ne sauraient empêcher le renouvellement prochain des difficultés auxquelles on se heurte actuellement

Le nombre des étudiants revenant de nos Universités ne cesse, en effet, de s'accroître. On comptera parmi eux des hommes de valeur. Or, si notre organisation

administrative reste en l'état, leur utilisation deviendra quasi impossible. Cette perspective ne peut laisser indifférent. Le procédé qui a consisté à permettre aux indochinois de postuler à égalité de titres, concurremment avec les Français. leur admission dans les cadres dits européens était valable lorsque les Indochinois en mesure d'en bénéficier se trouvaient en petite minorité. Il ne se conçoit plus au moment où [ils vont être en nombre tel qu'ils pourront satisfaire complètement aux besoins des cadres.](#)

Aussi ai-je décidé, après mûres réflexions, d'instaurer des cadres indochinois de remplacement, qui se substitueront progressivement, aux cadres européens. Cette méthode comporte des suites avantageuses. Tous les emplois que les autochtones se révéleront aptes à tenir leur seront exclusivement réservés. Le pays profitera ainsi des capacités de ses enfants pour son développement économique et social. Les différents budgets en recevront des allègements considérables. Je m'explique. Je ne consens pas à admettre une déraisonnable et injuste correspondance entre la rémunération des fonctionnaires indochinois et celle de leurs collègues de la Métropole. Elle doit être en rapport avec les conditions de la vie locale et, par ailleurs, subordonnée aux facultés contributives de la population. Le titulaire d'une licence d'enseignement qui débute chez nous comme professeur de collège perçoit des appointements qui sont à peine doubles de ceux alloués à un garçon de bureau d'un ministère. Quant à ce dernier, il n'est guère mieux traité qu'un manoeuvre ou qu'un ouvrier non spécialiste d'usine.

Le professeur indochinois reçoit immédiatement une solde qui est près du sextuple des salaires d'un employé subalterne. Elle correspond, d'autre part, dans le milieu spécifiquement indochinois à un niveau d'existence beaucoup plus élevé que celui qui est permis à son collègue de France. Je ne comprendrais pas, dans ces conditions, qu'il y eût matière à se plaindre.

Aussi bien, je suis certain que l'élite intellectuelle m'entendra. Beaucoup de ceux qui la composent sont sortis du peuple. Ils doivent uniquement leur culture à l'aide très généreuse de la collectivité publique. Leur salaire ne leur est assuré qu'au prix de très lourds impôts payés par leurs compatriotes auxquels un pénible labeur quotidien assure tout juste le nécessaire pour faire face aux besoins essentiels de l'existence.

Ils reconnaîtront qu'ils ne doivent pas témoigner d'exigences égoïstes dont la satisfaction serait, de surcroît, complètement irréalisable.

La meilleure illustration que je puisse donner de cette assistance scolaire dont je viens de tirer argument consiste dans une disposition libérale toute récente prise précisément en faveur des enfants pauvres qui se montrent bien doués. Il sera désormais loisible d'attribuer des bourses aux garçons et aux filles des campagnes les plus reculées afin de leur permettre de continuer leurs classes dans les cours élémentaires ou dans les écoles franco-indigènes de plein exercice. Par là s'exerce une première sélection dont le caractère démocratique apparaît évident.

Ma vigilance, Messieurs, ne s'est point détournée de nos compatriotes.

Elle a sa source dans des sentiments trop naturels pour qu'il soit besoin d'y faire intervenir la raison d'État. Je me suis attaché à rouvrir aussi aux jeunes Français et surtout à ceux qui appartiennent à des familles de fonctionnaires ou de colons indochinois, l'accès des carrières administratives.

Des concours portant sur 104 places ont eu lieu sur mes ordres. D'autres sont annoncés. J'ai appelé déjà à servir 62 candidats heureux présents en Indochine. J'ai assuré, d'autre part, des ressources à 70 autres, engagés au jour et en attendant que je puisse faire mieux pour eux. La meilleure part de ces engagements, ainsi que j'en pose la règle, a été réservée aux anciens combattants susceptibles d'y prétendre.

J'ai essayé de rendre mon entremise plus particulièrement opérante dans l'atténuation des rigueurs des décrets-lois. J'ai fait miens les intérêts des fonctionnaires lésés conservant sous l'orage une tenue exemplaire et une discipline sans relâchement. J'ai évité, par ma médiation auprès du Département, et grâce, je l'ai déjà dit, à la

bienveillance avertie de M. Louis Rollin, que les prélèvements sur les traitements imposés par les nouveaux textes ne viennent se surajouter à ceux qu'ils subissaient. J'ai pallié dans les limites de mes attributions aux retards des avancements dont l'obligation vient d'être édictée. J'ai accru dans de très notables proportions le nombre des inscriptions aux différents tableaux qui ont été cette fois établis aux dates réglementaires. Et c'est ainsi que les promotions semestrielles, retardées ces dernières années, pourront intervenir à leurs dates habituelles, 1^{er} janvier et 1^{er} juillet), dans la limite, bien entendu, des effectifs et des disponibilités budgétaires. Enfin, les promotions de juillet seront prononcées avec report de l'ancienneté au 1^{er} janvier 1936, ce qui, tout en soulageant les budgets, permettra à tous les fonctionnaires inscrits au tableau de concourir ensemble à un nouvel avancement. J'ai, d'autre part, aboli dans les cadres locaux les conditions restrictives pour l'accès à la hors classe. J'ajouterai enfin que viennent de paraître un premier arrêté qui consacre l'intégralité des tarifs de l'indemnité de zone, un deuxième rendant immédiatement applicables les dispositions du décret du 16 juillet 1935 qui relèvent le taux des allocations pour charges de famille, un troisième enfin qui réduit de 10 p à compter du second trimestre de l'année scolaire 1935 1936 les frais d'études dans les établissements publics d'enseignement de la Colonie.

Je me suis abstenu, certes, d'insister à Paris pour le maintien de l'indemnité de change. Il est des tentatives sans issue. Il faut espérer pour entreprendre. Toute confiance au succès m'était interdite dans l'occurrence, le principe du *statu quo* ne me paraissant pas théoriquement défendable.

J'ai dû, cependant, et je m'en explique fermement, porter atteinte à des avantages octroyés jadis avec une magnificence peut être excessive. L'une des premières mesures d'économie budgétaire intervenues au début de la crise financière qui s'abattit sur l'Indochine avait été une réduction provisoire du taux des indemnités pour frais de représentation et de supplément de fonctions devant être suivie d'une révision générale du régime des prestations et indemnités de toutes natures. Cette révision était en suspens depuis deux ans à mon arrivée en Indochine. La plus grande confusion s'était établie. Pour une même fonction, certains titulaires étaient traités d'après l'ancien règlement, d'autres ne recevaient que des indemnités et des prestations réduites, d'autres ne recevaient rien. Tels sont les motifs qui m'ont amené à vous présenter à la fin de votre dernière session le projet de réglementation que j'ai signé au cours de votre séance du 28 décembre 1934. Je puis avancer que ce texte s'avère bien étudié et équitable, car peu de réclamations justifiées sur son application m'ont été soumises. Et cependant, elle procure sur la réglementation antérieure une économie globale qui n'est pas inférieure à 35 % à 40 % du montant des avantages en deniers ou en nature consentis aux fonctionnaires.

Elle a, à mes yeux, le mérite encore plus grand d'amorcer la réorganisation administrative par la simplification indispensable des services et la diminution des emplois à confier à des fonctionnaires européens dans les centralisations.

Messieurs,

J'en arrive à traiter avec quelque ampleur un sujet : l'enseignement indigène, qui offre cette particularité de soulever des controverses passionnées dont l'ardeur, sans doute, obscurcit quelque peu la clarté. À les confronter, il est difficile de dégager une idée directrice. Comme dans nos « soties » du Moyen âge, le système « tant pis » s'oppose au système « tant mieux ». Tout un cours de géométrie, d'autre part, se dégagerait aisément des arguments échangés. Le Plan horizontal se distingue du Plan vertical. L'image de la pyramide n'en est pas absente. Si je devais, pour légiférer en la matière, obtenir une espèce de vote de confiance, j'en serais fort empêché ; il est vrai que l'opposition est si divisée qu'elle serait incapable de m'indiquer clairement ce qu'elle veut, et qu'il me serait de la sorte permis de ne pas en tirer souci.

Ma politique scolaire ne s'embarrasse pourtant pas de formules compliquées. Je la crois simple et claire. Je m'applique à développer dans la masse la connaissance des rudiments. Je m'attache à retenir les enfants des campagnes dans le milieu villageois où leur existence doit normalement s'écouler. Je réserve aux mieux doués de parcourir le cycle complet des études primaires dans les écoles de plein exercice des centres les plus rapprochés de leurs lieux d'origine. Là s'effectue un second tri. Aux plus aptes seuls, il est donné de se perfectionner dans les établissements primaires supérieurs à leur portée qui leur évitent un déracinement prolongé, ou d'obtenir une culture plus affinée dans nos collèges et Lycées. De la sélection sévère qui s'y opère, se dégage enfin une élite qui peut se diriger, à son gré, vers l'Enseignement supérieur local ou l'Enseignement supérieur métropolitain.

Notre libéralisme n'est donc pas en défaut. Les principes qui animent notre action sont conformes au génie de notre pays. Je ne contrains personne. J'ouvre la voie large aux meilleurs. Monsieur le directeur de l'Instruction publique, dont la récente arrivée parmi nous est un événement heureux, ne secondera de sa science, de ses vastes connaissances pédagogiques et de sa bonne volonté.

En dépit des difficultés de l'heure, et comme il apparaîtra dans la suite de mon exposé, le gouvernement ne s'est pas montré parcimonieux. Mais il était indispensable d'assurer un aménagement plus rationnel des ressources.

L'enseignement indigène et franco-indigène a été distribué, pendant l'année 1934-1935, à 397.723 élèves, en augmentation de 8 % sur les effectifs précédents.

Malgré les efforts de l'Administration dans la voie de la vulgarisation, il aurait été impossible, surtout en période anormale, de multiplier les écoles officielles au point que chaque village de la campagne indochinoise ait son école élémentaire. Ce résultat est cependant bien près d'être atteint grâce aux formations de pénétration scolaire (écoles communales et écoles de pagode rénovées) qui ont obtenu, dès leur création, un succès qui ne fait que s'affirmer. Elles ont permis de distribuer en 1935 l'enseignement élémentaire indigène à 131.307 enfants. Au Tonkin, le succès croissant des écoles communales a montré l'excellence de la formule. 42.414 élèves ont suivi cette année l'enseignement de 1.119 instituteurs communaux. En Annam, un vigoureux effort a été réalisé par le ministère de l'Éducation nationale. Il a obtenu un véritable succès, puisqu'aussi bien, au cours de l'année, 52 618 élèves ont fréquenté les écoles communales et intercommunales.

Au Cambodge, le développement de l'enseignement traditionnel, nullement en opposition, comme on l'a inexactement prétendu, avec l'enseignement officiel, s'est poursuivi sur un rythme accéléré, dans les écoles de pagode rénovées, sous l'impulsion attentive de M. le résident supérieur Richonne qui en fut le créateur. Le programme de rénovation prévoyait en 1935 l'ouverture de 123 écoles de juillet à septembre, portant ainsi leur nombre à 576, et le chiffre des élèves à 23 000 environ. J'ai tenu, vous le savez, à entourer d'une certaine solennité l'inauguration qui a eu lieu le 23 juillet, de la 500^e école de pagode rénovée à Samdach Pon.

Enfin, l'Administration du Tonkin s'efforce actuellement de porter l'instruction primaire dans les régions les plus éloignées des centres, et de toucher les minorités ethniques des différents pays de l'Union. Dans le Haut Tonkin, 12.143 enfants de races Thô ou Nung ont fréquenté nos écoles, où le nombre des maîtres issus de ces mêmes races est en augmentation.

En Annam, le développement de l'enseignement dans la région Moï est en plein essor : 12 écoles, dont plusieurs pourvues d'internat, ont reçu 781 élèves rhadés, bahnars, djarais, sédangs.

Même dans les régions Moï d'accès difficile de l'Ouest-Cochinchinois, l'effort scolaire a réalisé quelque avance.

L'effectif de l'Enseignement primaire supérieur et normal est resté stationnaire, non qu'il y ait crise de recrutement mais du fait de la suppression par voie d'extinction des

cours normaux. Il est actuellement de 7 734 élèves. La diminution du nombre des élèves internes due à l'appauvrissement des parents semble actuellement arrêtée. Une légère reprise s'est même manifestée en Cochinchine, où les sections commerciales créées en 1933 ont particulièrement bien réussi.

L'enseignement secondaire franco-indigène n'était, jusqu'en 1934, dispensé que dans deux établissements : le Lycée du Protectorat à Hanoï et le Lycée Pétrus Ky à Saïgon. Depuis longtemps, le Cambodge faisait à ce sujet entendre ses doléances. Les jeunes Cambodgiens désireux d'entreprendre des études secondaires étaient obligés de se rendre soit en Cochinchine, soit au Tonkin, soit en France. Cette situation anormale ne pouvait pas, sans inconvénients majeurs, se prolonger. Un crédit de 100 000 \$ a été prévu sur les fonds d'emprunt pour agrandir et terminer les bâtiments du collège de Pnom-Pênh et, le 13 septembre dernier, le Lycée Sisowath, pourvu des professeurs les plus qualifiés, a ouvert solennellement ses portes, à la grande satisfaction de Sa Majesté le Roi du Cambodge et de ses sujets.

Si j'en excepte le Laos, et vous savez pour quelle raison, l'Annam est actuellement le seul pays de l'Union qui n'ait pas d'établissement du cycle secondaire. Cette particularité n'a pas échappé à la vigilance de M. Graffeuil, qui l'a résolue de manière fort ingénieuse et économique à la rentrée prochaine.

Hué n'aura rien à envier sur ce point aux trois villes que je viens de mentionner.

Je vous ai dit l'an dernier à quels mobiles j'avais obéi en supprimant la plupart des Écoles d'enseignement supérieur de l'Université. Cette suppression, en libérant le Budget Général d'une lourde charge, a permis en contre-partie d'entreprendre un programme de large développement des deux véritables Établissements d'Enseignement Supérieur, l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie et l'École supérieure de Droit. Notre édifice scolaire indochinois méritait un couronnement digne de l'édifice lui-même. À un enseignement primaire et primaire supérieur réorganisé, il fallait adjoindre un enseignement supérieur de qualité au moins égale. Une belle conception exigeait, pour passer dans la pratique, des sacrifices pécuniaires considérables. Je n'ai pas hésité à les consentir. Vous savez, Messieurs, comment sont recrutés les professeurs de notre enseignement supérieur. Il me suffira de vous dire que l'École de Droit, qui comprend actuellement deux agrégés, en comptera deux de plus au début de 1936, et que l'École de médecine, dirigée par un agrégé et où professent deux chargés d'enseignement agrégés des écoles militaires, recevra prochainement cinq nouveaux agrégés affectés aux chaires de médecine générale, d'anatomie, de chirurgie d'obstétrique et de pharmacie.

Pour permettre d'homologuer en quelque sorte les examens de nos deux facultés et de contrôler le niveau des études, une disposition heureuse est intervenue. Chaque année, la faculté de médecine et la faculté de droit de Paris délèguent un de leurs professeurs qui préside les jurys d'examen et renseigne le Département sur la valeur des résultats obtenus.

À la rentrée de novembre dernier, les jeunes lauréats ont, en séance solennelle, reçu des mains de leurs maîtres, les diplômes de docteur en médecine et de licencié en droit conférés pour la première fois par l'Université de Hanoï.

C'est une date mémorable dans l'histoire de notre Enseignement, et nos écoles, conférant désormais des grades, placées par ailleurs sous le contrôle technique de la première Université de France, se voient ainsi dotées d'une renommée susceptible d'attirer un certain nombre d'étudiants venus des divers pays d'Extrême-Orient.

Il ne s'agissait pas seulement de s'assurer d'un personnel enseignant de premier ordre, il fallait corrélativement doter nos deux écoles d'enseignement supérieur du matériel nécessaire à leur développement, j'entends de bibliothèques et de laboratoires. Un premier crédit de 25.000 avait été prévu à cet effet en 1935. Une somme égale a été inscrite dans le projet de Budget pour 1936.

L'École de médecine a bénéficié en fin d'une amélioration notable. Il a été décidé, en principe, en vue du développement de l'enseignement clinique, le plus important de tous, que les divers services de l'Hôpital René-Robin passeraient sous le contrôle de l'École de médecine et que tous les aménagements nécessaires à la bonne marche de cet enseignement seraient réalisés. Afin d'aboutir à un fonctionnement correct, d'autre part, des différents services, on a envisagé l'organisation successive de l'externat et de l'internat des hôpitaux, et enfin le clinique. Un arrêté récent vient de fixer les modalités d'un prochain concours portant sur vingt places d'externes.

À l'École de Droit, une création d'un autre genre a été décidée. Pour permettre aux étudiants reçus à la licence d'acquérir des connaissances de Droit et d'Administration Indochinoise complétant leurs études juridiques générales, et de se préparer plus directement aux divers concours administratifs, il a été organisé une quatrième année d'études conduisant à un certificat d'études juridiques indochinoises. En dehors de son caractère utilitaire immédiat, cet enseignement pourra constituer dans l'avenir la matière d'un diplôme d'études supérieures en vue du doctorat.

L'Université de Hanoï n'est donc pas la parente pauvre sur le sort de laquelle certains se sont complus à gémir. Les chiffres ont, paraît-il, leur éloquence. Quels arguments oratoires vaudraient alors ceux que je vais rapporter ? Il a été dépensé pour la bonne marche de ses divers services 172 469 \$ en 1934 et 230.748 \$ en 1935. Leur dotation enfin pour 1936 est de 339.765 \$.

Malgré la diminution du nombre des Européens, l'enseignement français a, de son côté, accentué sa progression. Si le nombre des formations scolaires est resté stationnaire (40), leur effectif est passé de 5.415 à 5 637 élèves, en accroissement de 222 unités.

Le résultat est dû principalement à l'excellente renommée de nos Lycées qui a incité beaucoup de familles à ne pas se séparer de leurs enfants et à les laisser poursuivre leurs études là où le niveau des classes est au moins égal à celui des bons Lycées français, ainsi qu'en témoignent les succès remportés au dernier concours général entre les Lycées de France et des Colonies (4 nominations au Lycée Albert-Sarraut).

Je dois ici une mention particulière au Lycée de Dalat, devenu depuis peu, Lycée Yersin. Sa création, décidée en pleine période de prospérité, avait suscité bien des critiques. Ne m'avait-on pas incité — et pour ainsi dire sommé — de le fermer ? Or durant l'année scolaire 1934-1935, son effectif a doublé. Il dépasse actuellement 277 élèves. Une classe de philosophie a été ouverte à la dernière rentrée scolaire, achevant le cycle complet de l'enseignement secondaire. Ainsi se justifie de lui même l'octroi des crédits relativement importants qui lui ont été consacrés. J'ai voulu offrir aux familles françaises et annamites la possibilité de confier leurs enfants à un établissement de premier ordre, tant au point de vue du confort que de l'excellence des éducateurs, dans le cadre grandiose et sous le climat vivifiant de Dalat. L'augmentation inespérée du nombre des élèves a rendu nécessaire la construction de nouveaux bâtiments et une somme de 70 000 \$ a pu être inscrite à cet effet au Budget de 1936

Messieurs.

Notre enseignement public indochinois date approximativement de 1905. À cette époque et pour l'ensemble des pays de l'Union, les dépenses consacrées à l'enseignement atteignaient déjà une proportion de 4,4 %. Depuis, ces dépenses se sont accrues en même temps que les Budgets eux-mêmes. Le maximum atteint en 1931 a été de 6,8 %. Réduites en raison des restrictions, elles ont passé en 1935 à 7,94 %, pour augmenter certainement en 1936.

Tout commentaire de ces constatations est superflu. Je les dédie aux hommes de bonne foi qui tiennent à s'informer avant de juger, qui ne confondent pas les critiques avec le besoin de contradiction ou d'opinions partisans.

(à suivre)

(*La Volonté indochinoise*, 6 décembre 1935, p. 3)

Messieurs.

Les Services d'assistance et d'hygiène ont la faveur de ne point provoquer de polémiques pareilles à celles que soulèvent les questions d'enseignement.

Il faut, pour en discuter, une compétence technique que tous n'osent s'attribuer, alors que chacun se croit propre à entendre les problèmes scolaires. Les directions qui s'y accusent ne sont cependant point différentes, à y bien regarder, de celles qui prévalent en matière d'éducation. L'assistance et l'hygiène ont été maintenues et développées dans les limites permises par la situation budgétaire actuelle. Des aménagements ont été pratiqués dans le personnel pour permettre d'assurer avec un effectif souvent réduit au strict minimum un service progressivement croissant dans ses multiples exigences.

Cette année encore, il n'a pas été fait de recrutement de docteurs européens de l'Assistance et le nombre des médecins militaires hors cadres a été maintenu inchangé, de façon à permettre l'accession progressive, nécessaire et légitime, à la direction de postes provinciaux d'assistance, des docteurs et médecins indochinois reconnus aptes à occuper ces emplois. La diminution de la clientèle payante et l'augmentation du nombre des docteurs et médecins indochinois, formés à l'École de médecine de Hanoï et dans les Facultés de France, ont posé différents problèmes. Ils ont été étudiés et les services ont présenté des solutions qui, tout en sauvegardant pour la population, l'accès le plus large aux soins médicaux, visent à laisser à la médecine libre la part légitime qui lui revient dans l'exercice de son art, tout en permettant les collaborations utiles et indispensables pour le bien de tous.

Le moment paraît venu de rappeler que l'administration n'entend nullement se dérober au devoir d'assurer par elle-même le contrôle à l'entrée et durant leur carrière de l'aptitude physique de tous ceux qui la servent. Elle a, au surplus, l'obligation stricte de veiller sur la santé publique et de prévenir, autant que faire se peut, les gros dangers qui menacent la population sous forme d'épidémies et de maladies évitables par des mesures d'hygiène et des vaccinations appropriées. Elle n'a jamais envisagé, par contre, — et ne saurait le faire sans grand dommage pour les finances publiques, — d'assurer la charge impossible des soins et du traitement complet de tous les malades de l'Indochine. Par conséquent, il doit être considéré que les efforts poursuivis pour améliorer les formations sanitaires n'auront pas comme objectif principal l'augmentation de leur capacité hospitalière. Elles se soucieront surtout de l'accroissement de leur rendement, du perfectionnement technique de leur personnel et de leur matériel ainsi que de l'extension de leur rayonnement grâce à la multiplication de postes secondaires. Et encore faut-il considérer que ceux-ci s'attachent moins à la distribution aveugle et automatique de médicaments convenant plus ou moins à l'état des malades qu'à la propagande des mesures sanitaires et à la discrimination des cas qui paraissent au dessus des ressources de la médecine traditionnelle et que la présentation à un médecin consultant hebdomadaire ou l'envoi à l'hôpital du chef-lieu peuvent faire bénéficier d'un traitement plus efficace.

Les recommandations présentées de l'emploi de médecins libres indochinois dans des agglomérations rurales avec le droit à l'exercice libre de la médecine et de la pharmacie, et avec le contrôle épidémiologique d'une circonscription bien délimitée, contre une subvention administrative, n'ont reçu qu'une timide application dont il est difficile de discerner les causes.

Les docteurs et médecins indochinois qui s'accumulent dans les villes avec des perspectives de clientèle très limitées par la concurrence âpre qui déjà s'y fait sentir, devraient se rendre compte que nulle part leur rôle social ne sera plus officier que dans les gros centres de l'intérieur. Nulle part aussi leur réussite matérielle n'apparaîtra mieux assurée, si, à l'exercice consciencieux et éclairé de leur art, ils ajoutent délibérément la demande d'[honoraires modestes proportionnés aux ressources de leurs malades](#). Cette question, intimement liée à l'abaissement du prix des médicaments de la pharmacopée occidentale et à l'introduction progressive dans cette pharmacopée de médicaments indigènes dont l'efficacité aura été contrôlée et la posologie déterminée, devra recevoir toute l'attention bienveillante des administrations locales. C'est elle, en effet, qui conditionnera le recrutement des élèves de l'École de médecine par les débouchés importants qu'elle est susceptible de leur offrir pour le plus grand bien de la santé publique. Malgré la contraction du personnel et des crédits dont l'ensemble s'est élevé à 7.029.691\$ contre 7 988,2405 l'année précédente, les Services d'Assistance ont assuré 258.246 hospitalisations, soit 41.107 de plus que l'année précédente, et 4.976.685 journées d'hospitalisation, en accroissement de 405.054 sur 1934. La même observation s'applique aux consultations qui montrent un accroissement de 859.316 sur l'année antérieure. Le chiffre des accouchements pratiqués dans les formations sanitaires est en augmentation de 2.745 unités avec un total de 59.465.

Le nombre d'accouchements pratiqués par les ba-mu a été de 90.433.

Si je n'ai pu affecter sur les ressources du Budget général les sommes requises pour l'entretien et l'agrandissement des hôpitaux, les prélèvements utiles ont été prévus sur les budgets spéciaux à cette fin. Il deviendra ainsi possible de doter la ville de Haiphong de l'hôpital européen moderne qu'elle réclame depuis de longues années, et de faire passer au Budget local l'Hôpital indigène.

Les compressions qui ont dû être effectuées au programme du Budget spécial ont laissé intacts les crédits prévus pour l'adduction d'eau potable de nombreux centres dans les pays de l'Union. Les retards apportés à l'exécution des projets sont dus surtout aux difficultés rencontrées dans l'étude des problèmes variés posés par cette importante question. Partout, on est passé maintenant à la réalisation, qui va être poursuivie à un rythme plus accentué et étendue le plus possible aux agglomérations indigènes.

Les œuvres sociales faiblement dotées depuis quelques années en raison des difficultés budgétaires, vont pouvoir, grâce aux ressources provenant de la Loterie Indochinoise, recevoir une partie de l'aide nécessaire pour parer à leurs besoins considérables.

Par le renouvellement du contrat qui lie l'Indochine à l'Institut Pasteur de Paris, le Gouvernement s'est assuré la continuation des services éminents rendus par les filiales indochinoises de cet établissement scientifique, auxquelles s'ajoutera, à partir du 1^{er} janvier prochain, celle nouvellement construite à Dalat. Son œuvre antipaludique s'exerçant dans assainissement des plantations de Cochinchine et du Cambodge ainsi que dans les autres pays de l'Union, est digne de tous les éloges. Le Gouvernement a été contraint, pour des raisons budgétaires, d'en réduire l'importance. Il le regrette vivement.

Messieurs,

Pour ne s'être pas marquées par des manifestations pompeuses et retentissantes que la dureté des temps interdit, les relations extérieures de l'Indochine n'en sont pas moins demeurées aussi amicales que dans le passé. Nos agents à l'étranger, se conformant en cela aux instructions du Ministère, ont secondé mon action personnelle pour les maintenir intactes ou pour le développer.

C'est ainsi que nous associons notre consul général aux Indes Néerlandaises, M. Chauvet, aux remerciements que nous adressons aux autorités hollandaises pour l'accueil qu'elles ont réservé à l'occasion de la foire de Batavia aux exposants

indochinois. En décernant à la présidente de la délégation tonkinoise l'une des cinq décorations que le Gouvernement de La Haye attribue aux étrangers à l'occasion des fêtes de la Reine, elles nous ont donné de leur amitié un témoignage auquel nous avons été particulièrement sensibles.

Tout dernièrement, un croiseur et deux contre-torpilleurs de la flotte indonéerlandaise ont fait à Saïgon une escale de quelques jours, au cours desquels leurs états-majors et leurs équipages ont pu apprécier la vivante sympathie qui nous attache à leur pays.

J'exprime aussi à M. Maugras, ministre de France au Siam, récemment nommé à Stockholm, et à M. Georges Picot, chargé d'affaires à Bangkok, la reconnaissance de l'Indochine pour les services éminents qu'ils n'ont cessé de lui rendre au cours de l'année 1935. Grâce à eux s'est maintenu entre le nouveau gouvernement siamois et le gouvernement général de l'Indochine une tradition de courtoisie et de large sympathie mutuelle. Elle nous a permis de régler toujours, sans la moindre friction, aux mieux des intérêts communs, les affaires concernant les deux pays, quelles que soient les vicissitudes d'événements politiques intérieurs, auxquels pas plus aujourd'hui qu'hier, nous n'avons ni ne songeons à nous mêler. L'activité de la Haute Commission franco-siamoise du Mékong, ralentie depuis quelques années, va pouvoir reprendre depuis que l'Indochine a élaboré et promulgué son règlement général de la navigation intérieure admis comme base pour les travaux de la Haute-Commission sur le régime de la navigation sur le Mékong frontière.

Vous savez dans quelle atmosphère de confiance et touchante amitié s'est déroulée la visite que nous fit en avril 1934 le major général Parker, commandant en chef des troupes américaines en Extrême-Orient. Ce caractère n'a pas cessé d'empreindre les relations que nous entretenons avec les îles Philippines par l'intermédiaire de notre actif et obligeant consul, M. Willoquet, dont je n'ai pas à vous rappeler le dévouement qu'il apporte depuis tant d'années à la cause indochinoise.

Je tiens enfin à adresser des remerciements particuliers à M. Fernand Pila, ambassadeur de la République française à Tokio, et à notre attaché commercial au Japon, M. Fischbacher, pour la précieuse collaboration qu'ils nous ont toujours accordée.

J'ai dit au Grand Conseil des Intérêts Economiques et Financiers l'importance que j'attachais aux questions touristiques. J'ai tenu à ce que l'Indochine soit représentée au Congrès international du Tourisme qui s'est ouvert à Tokio au mois de mai 1935. Une des premières conséquences de ce Congrès où nous avons été spécialement chargés d'étudier les possibilités et les modalités d'application en Extrême-Orient du régime du triptyque instauré en Europe pour les voitures de tourisme, a été l'organisation d'un voyage touristique et cynégétique qu'entreprendra en Indochine, au mois de février prochain, un groupe de journalistes japonais. Nous venons, d'autre part, d'être invités à participer, au printemps de 1937, à une Exposition Internationale organisée à Nagoya et groupant les nations et les colonies riveraines de l'océan Pacifique.

Bien que j'ignore encore s'il nous sera possible de prendre part à cette manifestation, je veux marquer tout le prix que j'attache au resserrement de relations de cet ordre. Elles permettent à deux pays appelés peut être à réviser dans un avenir plus ou moins prochain les bases de leurs échanges commerciaux, d'acquérir une notion plus exacte des besoins réels de chacun d'eux, de se mieux comprendre, et par suite, le moment venu, de trouver sans vains tâtonnements, sans incessantes tergiversations, les solutions les plus propres à l'établissement d'un accord durable.

Avant la mort de M. Wilden, qui a causé, je l'ai dit ailleurs, tant de peine à ses amis et aux amis de l'Indochine, le Gouvernement de la République avait décidé d'élever sa légation de Chine au rang d'ambassade. M. Wilden n'aura pas eu la fierté de remettre au président de la République chinoise les lettres de créance du premier ambassadeur de France à Pékin. Du moins aura-t-il eu la profonde et grande satisfaction de voir mûrir

les fruits que sa jeunesse avait semés. L'année 1933 marque, en effet, dans l'histoire des relations de la France et de la Chine, une étape à laquelle restera associé le nom de notre regretté Ministre. Au moment où les deux nations, en haussant l'éclat de leur représentation diplomatique, se donnaient un mutuel témoignage de confiance, le nouvel Accord sino-indochinois était signé, après de laborieuses et tenaces négociations.

L'exposé que j'ai fait de cet acte devant le Grand Conseil des intérêts économiques et financiers me dispense d'y revenir aujourd'hui. Je désire seulement ajouter quelques réflexions. En Indochine comme en France, il s'est trouvé des esprits portés à regarder la nouvelle Convention avec plus de résignation que d'enthousiasme, et à mettre en balance avec une amertume plus ou moins voilée les bénéfices que nous en retirons et les avantages que nous y concédons. À leurs observations j'opposerai ce simple fait : que la presse chinoise de son côté n'a pas manifesté une satisfaction plus entière ; peut-être même est elle allée plus loin dans la désapprobation. C'est là une inéluctable nécessité, et je serais fort surpris qu'on trouvât dans l'histoire un seul traité qui ait réconcilié sans réserves, dans une adhésion unanime, les opinions publiques intéressées. Laissons impossible au domaine du rêve.

Aujourd'hui plus que jamais, la réalité nous impose sa loi. Nous avons besoin de la Chine et la Chine a besoin de nous. Cet état instable et provisoire qui commandait nos relations depuis près de dix ans ne pouvait pas se prolonger à l'infini. En retour d'avantages certains, nous avons reçu de la Chine des avantages réels, qui donnent à nos échanges la solidité d'une assise infiniment précieuse au milieu de cet océan d'incertitude où tous les commerces sont tour à tour ballotés.

Dans le domaine politique, l'Administration indochinoise a commencé d'appliquer la convention du 16 mai 1930 dont la mise en vigueur était restée subordonnée à la conclusion des accords tarifaires et dont le regretté gouverneur général Pasquier entretenait déjà il y a cinq ans le Grand Conseil. Nous agissons sans restrictions, sans arrière-pensées. [Des centaines de milliers de Chinois établis en Indochine et dont le labeur acharné et pacifique a tant fait pour son développement et sa prospérité, recevront les satisfactions que nous avons pris l'engagement de leur accorder.](#) Nous éviterons avec soin de bouleverser le *modus vivendi* séculaire établi entre les émigrés et notre Administration. Nous ne porterons aucune atteinte aux importants privilèges traditionnels dont ils jouissent dans ce pays avec la contrepartie d'une législation particulière, tant au point de vue du statut personnel qu'à celui du statut fiscal. L'abandon brusque de règles qui sont le résultat d'une longue expérience et d'un empirisme organisateur qui a fait ses preuves, eût certainement entraîné une subversion dangereuse des situations établies et dont les Chinois qui vivent parmi nous eussent été les premières victimes. Le Gouvernement général s'efforce de dégager une législation souple, inspirée à la fois du « fait chinois » tel qu'il se présente chaque jour devant nous, et du droit nouveau établi par la convention de Nankin. C'est l'esprit qui a guidé l'élaboration du projet d'arrêté inscrit à l'ordre du jour de votre session.

Cette base nouvelle donnée à nos échanges avec la Chine, cette modification au statut des Chinois dans notre Péninsule sont dans le domaine de nos relations extérieures les deux faits principaux que je devais vous signaler.

Les pays d'Extrême-Orient, y compris l'Indochine, ont obéi à l'impérieuse nécessité qui oblige toutes les nations du monde à se replier sur elles mêmes.

Cette rétraction n'implique d'ailleurs en aucune façon que notre Colonie se désintéresse des grandes questions débattues sur les terres que baignent la mer de Chine et le Pacifique. Chacun de ces pays doit résoudre pour son propre compte des problèmes comparables à ceux qui se posent à nous. Les solutions qui sont intervenues ou qui sont à la veille d'intervenir ne sauraient nous laisser indifférents, quand bien même nous chercherions les nôtres dans les directions divergentes. La pressante

sollicitation du présent ne nous détourne pas d'envisager l'avenir et de chercher à nous y préparer par une information complète et suivie.

J'en arrive, Messieurs, à la dernière page de ce discours. J'ai dessein de la consacrer au paiement d'une dette que j'ai contractée il y a déjà longtemps et dont les intérêts s'accumulaient, constituant vis a-vis de ma conscience autant de regret que de remords.

Je veux qu'elle contienne une ultime adresse à l'ensemble des fonctionnaires indochinois. L'occasion, peut être unique, m'est offerte de leur dire ce que je pense. Je ne la laisserai pas échapper, car j'estime qu'il est de mon devoir de leur faire don solennellement du réconfort moral qu'ils sont en droit, après tant d'épreuves, d'attendre légitimement du Gouvernement.

J'entends qu'ils se persuadent bien tout d'abord que je ne viens pas à eux sous le masque servile du flagorneur.

Ils me connaissent aussi bien. Ils savent que je n'ai pas l'habitude des compliments distribués à la ronde dans le seul but de complaire aux auditeurs. Ils savent aussi à quel point mon statut de nature si exceptionnelle, me donne liberté de parler sans attendre de mes paroles autre chose que la satisfaction d'exprimer franchement ma pensée.

Le moment est donc venu de les remercier publiquement du concours dévoué, constant, et, je puis l'affirmer, désintéressé, qu'ils m'ont prêté depuis ma prise de fonctions. À vrai dire, certaines réticences, certains découragements, certaines mauvaises humeurs auraient pu, de leur part, se manifester. Il n'en a rien été. Ils n'ont jamais répondu aux appels de plus en plus désespérés, parce que de moins en moins écoutés, que leur adressaient les agitateurs professionnels.

J'irai plus loin. Ils ont, dans bien des cas, apporté un véritable empressement, une coquetterie toute française à rivaliser, tandis que les temps devenaient de plus en plus sombres, de dignité, de bonne volonté et de zèle.

Ce ne sont pas là — je tiens à ce qu'on le sache — de simples affirmations. On voudra bien m'accorder, en effet, que je puisse avoir, de la majorité d'entre eux, une connaissance directe. J'ai vécu leur vie, tant dans les centralisations qu'à l'intérieur des provinces. J'ai tour à tour, comme directeur du personnel, secrétaire général et gouverneur général, compulsé maintes et maintes fois leurs dossiers. J'ai, ces derniers mois, suffisamment circulé, ce qui m'a permis, dans chacun des postes où je suis passé, de m'intéresser à eux, de les observer. de les interroger ; et comme j'avais le privilège d'être connu de beaucoup, je recevais leurs confidences. Ils m'entretenaient de leurs fonctions, ils m'en confiaient les agréments, ils en dissimulaient autant que possible les difficultés et surtout les dangers. Ils me disaient leurs projets, leurs espoirs. Ils ne me cachaient pas leurs désillusions. Mais, jamais, je tiens à le proclamer bien haut, je n'entendis tomber de leurs lèvres la moindre parole de rancœur ou de mécontentement. Compréhension large et complète de la situation, acceptation sans arrière-pensée des plus lourds sacrifices, promesses, engagements de travailler toujours mieux et davantage, voilà ce que j'ai rencontré, Messieurs, chez ces hommes, exposés pourtant chaque jour au risque coloriai, exilés souvent dans les postes les plus tristes et les plus lointains, frappés au surplus, depuis ces dernières années, des restrictions les plus sévères.

N'était-ce pas de ma part un élémentaire devoir que d'étaler au grand jour leur mérite, de les citer en exemple, d'essayer, dans la mesure du possible, de relever leur situation, d'attirer sur eux l'attention de leur Chef suprême, de les soutenir, de tout mon pouvoir, et de toute mon énergie, aussi de les défendre si, par aventure, ils étaient attaqués. Au vrai, je n'aurai pas cette peine ou plutôt cet honneur, car le sentiment élevé du devoir professionnel a fini par imposer le respect et les critiques iniques dont, bien souvent, ils furent l'objet dans le passé ont en grande partie cessé. Quand elles reprennent, c'est, comme tout dernièrement, sous la forme de publications maculées de telles impostures, ou de telles niaiseries, qu'elles ne relèvent que de la risée ou du mépris public.

Je suis à vos côtés, Messieurs les fonctionnaires. Continuez votre tâche. Elle est rude. Elle est volontiers défigurée. Elle est souvent obscure. Elle est toujours noble. Elle est digne de la reconnaissance de la Nation.

Messieurs,

Je déclare ouverte votre session ordinaires de 1935.

AU MUSÉE LOUIS FINOT*
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 décembre 1935, p. 5)

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'inauguration d'un buste de Paul Doumer a eu lieu samedi dernier au Musée Louis Finot, sous la présidence de M. le gouverneur général René Robin.

.....

L'INAUGURATION DE LA FOIRE DE HAÏPHONG
(Le communiqué officiel)
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1935, p. 9)

Par sa présence, le chef de l'Union indochinoise a voulu marquer le vif intérêt qu'il portait à cette manifestation de l'esprit d'entreprise des commerçants et des industriels tonkinois comme des habitants de la ville de Haïphong qui, malgré les graves difficultés économiques auxquelles la crise les a mis aux prises, n'ont point désespéré de l'avenir et se sont évertués courageusement à lutter contre les destins contraires. La Première Foire de Haïphong montrera aux clients du Tonkin et de son importante cité maritime et industrielle, les possibilités considérables dont dispose le pays et facilitera des relations commerciales plus étroites, notamment avec ses voisins immédiats comme la Chine du Sud sous les auspices du Nouvel Accord sino-indochinois enfin conclu grâce à la ténacité des gouvernants de l'Indochine.

Partis à 13 heures, de Hanoï, MM. René Robin et Châtel, suivis des membres de leur cabinet, sont arrivés à 14 heures 45 à la mairie de Haïphong où ils ont été reçus par M. Tholance et l'administrateur maire. M. Lotzer, le général Verdier, commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indochine, le général Philippot, commandant la division Annam-Tonkin, et le général Bazelières de Rupières [Bazelaire de Ruppierre], commandant la brigade de Haïphong.

Les hautes autorités de la Colonie se sont alors dirigé vers l'emplacement de la Foire, situé sur le terre-plein du boulevard Bonnal. Elles y ont été accueillies par le conseil municipal et le comité d'organisation de la foire, après qu'une compagnie de la garnison leur eût rendu les honneurs.

L'administrateur-maire, M. Lotzer, a prononcé un discours montrant les raisons qui ont présidé à l'organisation de cette foire, expression de la foi tenace et du labeur de l'industrie et du commerce tonkinois et haïphonnais, remerciant le gouverneur général de lui avoir apporté tout son appui.

Le résident supérieur au Tonkin, insista à son tour sur l'intérêt que présentait pour tout le pays cette exposition de ses activités si diverses, puis procéda à l'inauguration officielle de la première foire de Haïphong par le geste symbolique d'usage.

Le cortège gubernatorial se mit alors à effectuer une longue visite des stands nombreux installés dans de coquets pavillons, fort bien aménagés et qui font honneur aussi bien au comité d'organisation qu'à l'ingéniosité et aux travaux de tous les exposants. M. René Robin et M. Châtel, s'arrêtant maintes fois pour demander des

explications, leur attention sans cesse retenue par les collections et les travaux rassemblés, passèrent ainsi en revue les multiples produits de l'agriculture, de l'industrie et de l'artisanat du Tonkin qui témoignent des ressources considérables du pays.

Après avoir procédé à une remise de décorations à certaines des personnalités de la ville qui avaient apporté un soin particulier à l'organisation de cette foire, le gouverneur général se retira en compagnie du secrétaire général et du résident supérieur au Tonkin, non sans avoir félicité chaudement les organisateurs du bel effort qu'ils avaient fourni et des heureux résultats obtenus et adressé aux exposants ses compliments.

[Visite aux [Thés sélectionnés d'Indochine](#)]

M. René Robin se rendit alors à l'usine d'essai installée par la Compagnie des Thés sélectionnés d'Indochine. Reçu par M. Tabourot, directeur de la maison Poinard et Veyret, fondateur et âme de l'entreprise, M. Guerrier, inspecteur, M. Antoni, directeur, il effectua sous leur conduite une visite approfondie des installations de la compagnie en marche sous ses yeux, écoutant avec intérêt les renseignements qui lui furent donnés sur l'affaire par ses dirigeants.

Cette tentative de standardisation et de préparation des thés du Tonkin pour les mettre d'accord avec le goût et les habitudes du consommateur métropolitain offre, en effet, une importance très grande pour la colonie en raison du débouché qu'elle peut trouver dans la Métropole pour ses thés noirs ainsi qu'en Algérie pour ses thés verts. La dégustation des thés, à laquelle fut convié ensuite le cortège gubernatorial, lui permit d'apprécier l'excellence des thés tonkinois qui font plus que lutter avantageusement au point de vue de la saveur avec leurs rivaux étrangers et l'emportent facilement quant à leur prix des plus raisonnables.

La Compagnie sera en mesure, dès le début de l'année prochaine, d'exporter chaque mois sur France trois tonnes environ de thés préparés.

Le gouverneur général exprima, avant de quitter l'usine, sa vive satisfaction aux dirigeants de la Compagnie des Thés sélectionnés de l'Indochine pour leur intelligente tentative et la réussite déterminante à laquelle ils étaient parvenus.

[Visite aux [parapluies Revel](#)]

Le Chef de l'Union gagna alors la dernière étape de sa visite à Haïphong : l'importante usine de parapluies et ombrelles édiflée par la maison Revel de Lyon, et dont la production s'écoule aussi bien sur la Colonie que que surtout l'Extrême-Orient et même jusqu'à Madagascar et jusqu'en France. M. René Robin et sa suite parcoururent, sous la conduite du directeur, M. Revel, la fabrique en plein travail, d'où ils emportèrent une excellente impression d'activité ordonnée et productive dont ils complimentèrent son chef.

Très satisfaits de leur tournée dans la métropole maritime, commerciale et industrielle du Nord de la Péninsule, le gouverneur général et le secrétaire général reprirent, vers 18 heures, la route de Hanoï où ils arrivèrent à 19 h. 45, avec le souvenir d'une manifestation particulièrement opportune qui, tout en étant susceptible d'ouvrir des débouchés nouveaux à l'économie tonkinoise, lui permet de prendre conscience de sa vitalité et de regarder avec confiance l'avenir.

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL RENÉ ROBIN
REND VISITE AUX PLANTEURS DE THÉ ET DE CAFÉ
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 décembre 1935)

Désireux de se rendre compte de l'état des plantations de café au Tonkin, qui, on le sait, se trouvent actuellement dans une situation difficile par suite de la politique de

dumping tendant à l'élimination de ses concurrents sur le marché mondial que pratique depuis quelques mois le Brésil, le gouverneur général René Robin s'est rendu dans la journée du lundi 23 décembre dans la région de Chiné, puis dans celle de Mykhé pour y visiter quelques-unes des plus importantes concessions françaises consacrées à cette culture.

Ayant quitté Hanoï à 6 heures 15 en compagnie de M. Tholance, résident supérieur au Tonkin, le chef de l'Union, accueilli à la limite de sa province par M. de Pereira, résident de Phuly, et le than-phu Ng.-ba Tiep, prit, après Phuly, la direction de Chiné. Reçu à sa plantation de Cuc-Thon par M. Leconte, président de la chambre d'agriculture du Tonkin qu'accompagnait M. Ernest Borel, M. René Robin en effectua la visite et, continuant sa route sur Chiné, parcourut le domaine du marquis de Salins que gère M. Guidon-Lavallée, venu à sa rencontre. Le gouverneur général s'est arrêté ensuite à Dong-Lang où M. Leconte lui fit les honneurs de sa demeure et de ses installations pour le traitement du café. Puis M. Robin et M. Tholance gagnèrent la concession que M. Ernest Borel a mis en valeur autour de Co Ngha, à 4 km de Chiné, près de Song-Day. À Co-Nghia même, où s'élève la demeure et l'usine de traitement du café de M. Borel, que celui-ci leur fit visiter, le gouverneur général et le résident supérieur au Tonkin s'intéressèrent vivement à l'important et bel élevage en stabulations que ce colon a entrepris dans sa ferme.

Après avoir déjeuné chez M. Ernest Borel, M. Robin et M. Tholance prirent vers 14 h. la route de Xuan-Mai, puis celle de Mykhé pour visiter en chemin, sous la conduite de leurs propriétaires, la concession de café de M. Chardin et la plantation de thé de M. Sarthé. Le gouverneur général continua alors, en compagnie de M. Marius Borel qui était venu le rejoindre à Co Nghia, vers le domaine que ce dernier possédait à Mykhé au pied du Bavi. Ayant parcouru les importantes installations que M. Marius Borel a édifiées sur cette concession et assisté à l'arrivée de la cueillette de la journée, après quelques instants de repos, le chef de l'Union et le résident supérieur au Tonkin gagnèrent par Tong et Sontay la route de Hanoï où ils parvenaient à 19 heures 15.

Tout au long de cette tournée à travers les plantations dont il put admirer l'excellent entretien, M. René Robin recueillit auprès des colons tous les renseignements susceptibles de l'éclairer complètement sur la situation faite aux cafés au Tonkin par la concurrence anormale à laquelle se livre le Brésil. Le gouverneur général tint, en les quittant, à féliciter très chaleureusement les propriétaires des domaines qu'il venait de parcourir pour l'œuvre remarquable qu'ils avaient réalisée au prix de longues années d'un travail opiniâtre, dans les régions que leurs cultures ont en partie assainies en même temps qu'elles les transformaient en une source de richesse nouvelle pour la Colonie.

La Tournée du Gouverneur général
(*France Indochine*, 26 février 1936, p. 8, col. 1-3)

Le Gouverneur Général René Robin, accompagné du résident supérieur au Tonkin Tholance et du résident supérieur au Laos Eutrope, a quitté Hanoï dans l'après-midi du dimanche 23 février pour aller inaugurer l'ouverture de nouvelles routes, devant relier Samneua d'une part à Mômchâu et, d'autre part, à Sonla, ainsi que la Foire Exposition de Samneua. Le chef de l'Union est arrivé à 18 h. 20 à Hoabinh, après avoir visité, sous la conduite du chef de la province, M. de Gineste, et du tuanphu, le nouveau siège du chêu de Luong-Son, installé sur la route de Hanoï à Hoabinh, ainsi que le centre rural et le marché qu'on est en train d'établir en cet endroit appelé à prendre une importance du fait des transactions commerciales que la province de Hadong peut lier par son intermédiaire avec cette région muong de Hoa-Binh.

Le gouverneur général a passé la nuit à la résidence de Hoa-Binh pour prendre, le 24 février à 6 heures du matin, la route de Môm-châu où il est parvenu à 10 h. 15. M. René Robin, qui a mis, pour faire ce parcours, deux heures de moins que lorsqu'il l'avait emprunté en mars 1935, a exprimé sa satisfaction des travaux d'amélioration poursuivis sur la « Route Saint-Poulof », avec une activité remarquable, par le résident de Sonla, M. Bonamy, et l'Ingénieur des Travaux publics, M. Quevron ; la chaussée est déjà considérablement élargie sur les trois quarts de la route rectifiée, empierrée, consolidée aux passages délicats qui étaient assez nombreux. Le gain de temps réalisé grâce à ces améliorations est dès maintenant précieux, en même temps qu'une sécurité beaucoup plus grande est assurée par mauvais temps aux usagers. La « Route Saint-Poulof » est en train d'acquiescer de la sorte la physionomie de la grande voie de pénétration et d'évacuation qu'elle doit être pour la vallée de la rivière Noire et le pays Thaï. Le chef de l'Union a été reçu à Môm-châu, comme sur tout le passage de sa tournée, par la même affluence pittoresque des populations Muong, Man, Méo et Thaï de la région, groupées sous des arcs de triomphe en bambous et verdure autour de leurs orchestres si particuliers et de leurs jarres de libation qu'il avait rencontrées lors de son inspection de l'an dernier. M. René Robin et sa suite ont déjeuné à Môm-châu en compagnie du résident de Sonla, M. Bonamy, et du résident de Samneua, M. Boutin, venu à la rencontre de M. le gouverneur général.

Avant de prendre la direction du Laos, M. Robin a procédé, suivant le cérémonial habituel, à l'inauguration de la route de Môm-Châu à Samneua ainsi qu'à une remise de décorations aux notabilités indigènes qui ont prêté un entier concours à cette réalisation. Le cortège gubernatorial s'est alors engagé sur la nouvelle voie qui devait le conduire dans le Haut-Laos Oriental.

La route de Môm-Châu à Samneua, longue de 140 kilomètres, dont 39 en territoire tonkinois, part de la cote 900 pour s'élever à 1.500 mètres, puis retomber à 400 mètres au passage du Song-Ma et remonter ensuite à 1.200 mètres avant d'atteindre le chef-lieu de la province laotienne qui se dresse à 1.000 mètres d'altitude. Elle traverse une région au relief fortement dessiné, couverte sur sa majeure partie d'une épaisse forêt coupée par les vallées des torrents ou ruisseaux coulant vers le Song-Ma et son affluent, la Nam-Hao ; elle offre des perspectives admirables sur la mer houleuse des sommets qui émergent de tous les points de l'horizon sur cette terre vigoureusement plissée, cependant qu'elle s'accroche avec audace aux flancs de la montagne dominant de profonds ravins où se brisent, dans une végétation luxuriante, de nombreuses cascades.

Sur tout le parcours se pressaient, dans leurs colorés atours de fête, avec la bonhomie habituelle à leur race, présentant les fleurs de bienvenue suivant leur aimable coutume, les habitants méos ou thaïs de la province, curieux de voir pour la première fois une circulation aussi nouvelle dans leur contrée jusqu'alors bien perdue.

C'est qu'en dehors du charme certain qu'elle réserve au voyageur épris des beautés si variées de notre Indochine, la route qui joint Samneua à Mômchâu, où elle s'articule à la route Sonla-Hoabinh-Hanoï, est d'un intérêt considérable, non seulement pour le développement de la région des Houaphan, mais encore pour les relations économiques futures du Laos et du Tonkin. Samneua, mis de la sorte à un jour d'automobile de Hanoï, à cinq heures de camion de la rivière Noire, c'est toute la partie orientale du Haut-Laos qui se trouve enfin débloquée. [C'est également la réalisation de la première liaison terrestre directe entre le Tonkin et le Laos.](#)

La voie qui vient ainsi d'être ouverte sous l'active impulsion des autorités du Laos, et particulièrement du résident de la province des Houaphan qui a fait là une œuvre magnifique, doit devenir la « Route du Benjoin ». Les Houaphan constituent, en effet, l'aire de la prédilection-de la production du benjoin dont on connaît les nombreux emplois en pharmacie et en parfumerie. L'exportation de cette résine était, jusqu'ici, pour ainsi dire monopolisée par des caravanes chinoises qui parcouraient le pays pour écouler le produit sur le Siam, d'où il partait pour la vente mondiale sous le nom de

« benjoin du Siam ». Le déblocage de la province de Samneua donnera à cette production une destination plus conforme aux intérêts français en permettant son écoulement aux moindres frais par le Tonkin grâce au trajet infiniment plus court que lui assure la route qui vient d'être achevée après deux ans d'efforts. Le benjoin sera appelé à prendre ainsi le seul nom que lui mérite son origine « benjoin de l'Indochine ou du Laos ». Les habitants des Houaphan en tireront de sérieux avantages. Ainsi, d'ores et déjà, et dès que les commerçants d'Hanoï ont pu traiter directement avec eux, [les producteurs ont obtenu pour leur benjoin un prix qui représente plus du triple de celui qui leur était offert par les caravaniers chinois](#). On voit l'importante valorisation qu'entraînera l'ouverture de la route au profit d'une substance dont la production peut être augmentée très fortement par une exploitation rationnelle que l'Administration laotienne s'emploie à favoriser par tous les moyens. »

La région des Houaphan recèle en outre, au point de vue agricole, des possibilités de riche avenir. Propice à la culture du coton, elle est aussi, grâce au climat dont elle jouit, extrêmement favorable à celle des légumes et primeurs tels que pommes de terre, artichauts, asperges ou à celle de fruits très divers et savoureux : oranges, pêches, fraises, etc... Le Tonkin peut donc en tirer le plus grand parti ; il peut, en échange, espérer trouver dans cette région un débouché intéressant pour ses propres productions. Ainsi et surtout, cette route doit marquer le début d'une vie économique nouvelle pour le Laos dont le courant d'affaires, jusqu'ici orienté par les conditions géographiques et des traditions séculaires vers les pays étrangers voisins — Siam et Chine —, pourra être détourné vers le Tonkin au plus grand profit de ces deux pays français.

Parti à midi et quart de Môc-Châu, le gouverneur général Robin est arrivé sans encombre, favorisé tout le long de son voyage par un temps magnifique, à 17 h. 30 à Samneua où il a été reçu en présence de toute la population, qui comporte un important élément chinois et annamite, par les fonctionnaires français du poste et les autorités et notabilités indigènes qui lui ont été présentés par le résident, M. Boutin.

Le chef de l'Union doit séjourner le 25 février à Samneua pour y présider l'inauguration de la Foire exposition ouverte pour la première fois en ces parages autrefois si lointains afin de faire connaître la variété et l'intérêt des productions des Houaphan. Le 26 février au matin, M. Robin et sa suite gagneront Sonla par la nouvelle route qui a été également établie dans cette direction par les soins des chefs des provinces de Samneua et de Sonla.

La Tournée du Gouverneur général
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1936)

Le gouverneur général René Robin, accompagné des résidents supérieurs au Laos et au Tonkin, MM. Eutrope et Tholance, a poursuivi le 26 février sa tournée dans les Houaphan en procédant à l'inauguration de la liaison Samneua-Sonla par Muonghet.

De la route de Môc-Châu à Samneua, se détache, au bac de Sop-Bao, une route qui longe presque tout le temps en corniche sur sa rive droite le cours du Song-Ma, jusqu'à son confluent avec le Nam-Het à Muong-Het. Dix kilomètres avant ce centre est installé à Sop-Sane un bac qui franchit le Song-Ma pour donner accès à la route qui par Sop-Pinh va rejoindre à Long Die la route Hoabinh-Mocchau-Sonla. La distance de Samneua à Sonla est par cette voie de 240 kilomètres que l'on peut aujourd'hui parcourir en quelques heures d'auto alors qu'il fallait auparavant plusieurs jours de marche ou de cheval à travers la montagne. Cette nouvelle route qui dessert toute la vallée du Haut Song-Ma, particulièrement fertile et propice à la culture du coton, peuplée de gros villages thaïs, offre à la province de Samneua une seconde voie d'évacuation de ses

produits en même temps qu'elle lui facilite singulièrement les relations ordinaires qu'elle avait avec la vallée de la rivière Noire et les provinces de Sonla et Lai-Châu.

Quittant à sept heures du matin le chef-lieu des Houa-Phan, le Gouverneur général a repris, sous la conduite de M. Boutin, résident de Samneua, la route de Môc-Châu qu'il a suivie le long du Nam-Hao et du Song-Ma jusqu'à Sop-Bao pour s'engager ensuite sur la nouvelle route de Muong-Het.

M. Robin est parvenu à midi à ce centre, situé par cette voie à 130 kilomètres de Samneua et point très important car il est le passage obligé de toutes les caravanes venant de Chine, traversant le Haut-Tonkin et le Haut-Laos pour se rendre au Siam.

Il y a été reçu par le chef de poste, M. Pujol, garde principal de la Garde indigène, au milieu de l'affluence colorée et aimable des populations Thai Nua des environs. Le Gouverneur général a décoré de l'Ordre royal du Cambodge M. Pujol en même temps qu'il lui a adressé ses chaleureuses félicitations pour l'intelligent et dévoué concours qu'il avait apporté au résident de Samneua dans la construction de la route de Môc-Châu comme de celle de Muong-Het.

Après déjeuner, le cortège gubernatorial a quitté Muong-Het à quatre heures pour revenir sur ses pas jusqu'au bac de Bane. Puis il a pris la direction de Sonla en empruntant la route longue de 110 kilomètres dont 26 en territoire laotien qui viennent d'être récemment achevés par M. Boutin et 77 km en territoire tonkinois construits par M. Saint-Poulof*, lorsqu'il était résident de Sonla. Partant d'une cote avoisinant 100 mètres dans la vallée du Sông-Ma, cette route s'élève rapidement à une altitude d'environ 1.300 mètres pour retomber dans la province de Sonla sur le plateau à 600 ou 700 mètres de hauteur.

Tant dans la vallée du Haut Song-Ma que dans la région très accidentée qu'elle doit traverser avant de descendre sur le plateau de Sonla, le parcours de cette route offre un vif intérêt pour le tourisme par la beauté de ses sites grandioses ou pittoresques comme pour les villages thai de la région à qui elle permet désormais des liaisons faciles avec le reste de la province et les contrées voisines.

Œuvres de portée indéniable au point de vue économique et touristique, les nouvelles routes de Samneua à Môc-Châu et à Sonla présentent une importance non moins considérable au point de vue politique et social en donnant à toute la population de Houa-Phan, vivant jusqu'alors pour ainsi dire retirée du monde, la possibilité de contacts fréquents et féconds avec l'extérieur.

Le Gouverneur général a exprimé à M. Boutin sa profonde satisfaction de la réalisation de ses entreprises dont les conséquences auront une immense répercussion sur l'avenir du Haut-Laos oriental, entreprises conduites en deux années avec des moyens rudimentaires grâce à l'heureux emploi des ressources en main-d'œuvre de la région.

Le Chef de l'Union et sa suite, reçus à la frontière tonkinoise par le résident M. Bonamy, sont arrivés à 17 h. 30 à Sonla où ils ont été accueillis avec le cérémonial habituel.

M. René Robin reprendra dans la matinée du 27 février la route de Hanoi où il doit parvenir dans la soirée, ayant effectué de la sorte un circuit complet dans des hautes vallées de la rivière Noire et du Song Ma.

Tournée du gouverneur général Robin dans les Houaphan
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 février 1936, p. 7, col. 2-4)
(*France Indochine*, 29 février 1936, p. 8, col. 4)

Ayant achevé sa tournée dans la région des Houaphan par l'inauguration de la liaison Sam-neua–Sonla, dans la journée du 26 février, le gouverneur général Robin,

accompagné du résident supérieur au Tonkin Tholance et du résident supérieur au Laos Eutrope, après avoir passé la nuit à Sonla, a quitté ce centre à 7 heures du matin le 27 février pour regagner Hanoï. Salué à son passage par les populations thaïs noirs dont les villages s'égrènent sur les plateaux de Sonla et de Môc ou dans les profondes vallées que surplombe de très haut la route, le chef de l'Union a atteint le siège du châu de Môc à 10 h 30. Avant d'accéder au plateau de Môc, le cortège gubernatorial avait franchi le col du Co Nôi, un des passages les plus délicats de la « route Saint-Poulof » dont l'amélioration va être entreprise incessamment. Il a pu y voir, scellée dans une des murailles rocheuses qui ont rendu si malaisé l'établissement de cette voie, une inscription lapidaire qui commémore désormais le souvenir de l'animateur à qui est dû le déblocage de la route thaï.

Ayant déjeuné au châu de Môc, le gouverneur général et sa suite ont repris la route à midi et quart. Ils étaient à trois heures au bac de Suyut, à l'origine de la « route Saint-Poulof », dont ils avaient pu parcourir avec facilité la dernière section de 80 kilomètres, qui présentait jusqu'ici les difficultés de circulation les plus grandes et qui est dès maintenant transformée dans sa majeure partie grâce aux efforts des populations et des chefs indigènes de la région qui apportent la meilleure volonté au parachèvement de cette belle réalisation.

Salué par le résident de Sonla, M. Bonamy, qu'il a félicité pour l'activité avec laquelle il conduisait ces importants travaux d'amélioration, le chef de l'Union a pris la route de Hoa-Binh, accueilli à son passage au bac de Chobo par le chef de province, M. de Gineste, puis la direction de Hanoï.

M. René Robin est parvenu à 18 heures 15 dans la capitale indochinoise, ayant franchi sans le moindre encombre, en dix heures, la distance de 311 kilomètres qui sépare Sonla de Hanoï à travers une région extrêmement accidentée sur presque tout le trajet.

Le gouverneur général Robin visite la foire de Hué
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1936)

[lien]

Hué, 8 mars. — Le gouverneur général Robin est arrivé à Hué hier soir. Ce matin, accompagné du résident supérieur Graffeuil, du résident supérieur Tholance, de l'inspecteur des Colonies Morelli, de l'inspecteur des Affaires politiques Dupuy, président du comité de la Foire, de M. Lavigne, résident maire, et des notabilités françaises et annamites s'est rendu à 9 heures à la foire où il a visité les nombreux stands commerciaux ainsi que les stands consacrés à l'industrie automobile.

La visite du chef de l'Union indochinoise à la grande manifestation commerciale industrielle et artisanale que constitue la foire de Hué a été favorisée par un très beau temps, froid et sec.

Le Gouverneur général visite les travaux du barrage du Day
(*La Volonté indochinoise*, 17 mars 1936)

[lien]

Hier après midi, à 3 heures 1/2, le gouverneur général, accompagné du résident supérieur, arrivait au pont du Day où il avait annoncé qu'il visiterait les importants travaux en cours depuis décembre 1934. Le lieutenant Gaëtan, officier d'ordonnance, et M. Valéani, secrétaire particulier de M. Tholance, accompagnaient seuls MM. Robin et Tholance.

Le barrage du Day, situé à quelques centaines de mètres en aval du pont, sera le plus grand barrage de ce genre construit dans le monde. Il s'agit, en effet, d'un barrage automatique : l'eau, admise par un système de vannes placé sur le côté, entre à l'intérieur d'une espèce d'énorme carcasse en fer articulée qui se gonfle ou plutôt, elle fait remonter le barrage en désassemblant les deux armatures qui forment à ce moment un coffre rempli d'eau mais que l'on peut maintenir dans la position levée à l'aide d'un système de crampons tout en évacuant l'eau : on a ainsi, sous l'eau, une galerie vide où l'on peut circuler.

Le barrage du Day est composé de sept travées de ce dispositif articulé, chacune de 33 mètres de longueur, ce qui donne une largeur totale de près de 300 mètres avec les ouvrages divers.

Pour l'instant, une immense tranchée qui court d'une rive à l'autre, à 15 mètres à peu près au-dessous du niveau des eaux et d'une cinquantaine de mètres de large montre les assises du barrage et les bétonnières tournent sans arrêt. Le Day a été purement et simplement barré avant le pont, les ouvrages préliminaires sont terminés, la partie en amont corroyée et, dans cette tranchée, malgré la profondeur, une multitude de petits puits filtrants, de conception fort originale et disposés tous les 7 ou 8 mètres absorbent l'eau dans la nappe inférieure, l'évacuent par une espèce de pipeline central et entretiennent une sécheresse saharienne dans ces sables qui se trouvent en pleine nappe d'eau et que recouvriraient normalement plusieurs mètres d'eau.

Tout un village est installé, sur les berges ; on dirait une mine, une exploitation en pleine activité et cependant, dans trois ou quatre mois, aux hautes eaux, malgré les casiers en amont, il faudra laisser la place au fleuve et dix mètres d'eau recouvriront béton, puits, rails, etc., que les ingénieurs auront préalablement noyés dans des tonnes de sable protecteur.

Nous ne voudrions pas oublier ces ingénieurs, aussi bien ceux des Dragages, MM. Brisse, Conrad, Thierry, que ceux de T. P., MM. Winter, Machefaux Rouge, qui travaillent en étroite collaboration ; qu'ils soient installés sur place ou à Hanoï, ils sont chaque jour sur la brèche dans un travail qui, techniquement, est du plus haut intérêt et au delà duquel ils voient aussi toute la valeur économique que représentera pour le pays la réalisation rapide de ce barrage : irrigateur en amont, il permettra aussi en aval de livrer à la culture de grandes étendues menacées d'inondation et il sera éventuellement un régulateur des crues du fleuve Rouge et, en cas d'alerte grave, le plus sûr protecteur de Hanoï en créant une dérivation massive en amont à hauteur des Quatre-Colonnes. Ce barrage est d'ailleurs la clef de l'économie des casiers du Day et de la province de Hanam dont la Société des Dragages exécute les principaux ouvrages et notamment un canal — Quatre-Colonnes—Phuly — de 70 km de long.

On peut espérer que, d'ici un an 1/2, ce magnifique ouvrage de 1 million 500.000 piastres pourra être inauguré : il est, comme on l'a vu, d'une technique originale mais il ne sera pas le premier du genre en Indochine : un autre plus petit a déjà été réalisé avec plein succès par M. Conrad dans le Sud-Annam. C'est donc le second que la Société des Dragages a entrepris et ses ingénieurs tiendront certainement les belles promesses que dessine déjà avec précision le présent.

MM. Robin et Tholance se sont longuement fait documenter par M. Bigorgne, directeur des T.P. du Tonkin, et ils ont visité en détail les chantiers durant une demi-heure : MM. Gallois-Montbrun et Allemand — résidents des deux provinces riveraines de Hadong et Sontay que réunira encore ce barrage — se trouvaient sur place, avec S.E. le Tong-doc Hoang-trong-Phu, de nombreuses autorités mandarinales, les ingénieurs déjà nommés et M. l'inspecteur Vives, commandant la brigade de Sontay, qui avait amené un détachement de la G. I. toujours impeccable, pour rendre les honneurs.

LE VOYAGE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 mars 1936)
[lien]

Xiengkouang, 26 mars. — La nouvelle tournée, qui devra permettre à M. le gouverneur général Robin de se rendre compte de l'état des communications routières au Laos et des améliorations possibles ainsi que de rendre visite dans sa capitale au souverain de Luang-Prabang a commencé le 24 mars. Parti de Hanoï à 16 heures, le gouverneur général, accompagné de M. Grandjean, directeur des Affaires politiques, et des membres de son cabinet, est arrivé à Vinh à 20 heures. Il y a été salué par le résident Lagrèze et s'y est rencontré avec M. Gassier, inspecteur général des Travaux publics venant de France et remontant de Saïgon.

Après une nuit passée à Vinh, M. Robin et sa suite ont repris le 25 mars à 6 heures la route Mandarine, remontant jusqu'à Pho Diên à 38 km de Vinh pour s'y engager sur la route Coloniale n° 7 qui mène vers le plateau du Trân-Ninh et la province de Xiêng Khouang, première étape du voyage.

La première partie du trajet s'est effectuée sous une pluie battante, mais les populations annamites et muong, qui recevaient pour la première fois depuis de longues années la visite du chef de l'Union, s'étaient portées en grand nombre aux principaux centres au devant de M. Robin. Puis le temps s'est éclairci, et le sauvage décor, dans lequel la route s'enfonçait, côtoyant d'abord le Song-Ca jusqu'à Cua-Rao puis la Nam-Mo, est apparu dans toute sa splendeur.

Après un arrêt à Cua-Rao où il s'est entretenu avec le chef de poste de la Garde indigène et les habitants, le gouverneur général s'est dirigé vers Muong-Sen, à 206 km. de l'origine de la route Coloniale 7 et à 244 km. de Vinh. À 13 heures, M. Robin et sa suite ont atteint Muong-Sen en fête, pavoisé et fleuri. Le résident supérieur Eutrope, entouré de MM. Tézenas du Montcel, inspecteur des Colonies, Auvray⁶, ingénieur des Travaux publics, et de Maistre, commissaire du gouvernement à Xieng-Khouang, s'était porté au devant du chef de l'Union.

Après un court arrêt et déjeuner au bungalow, le gouverneur général et sa suite ont continué leur voyage et, à 267 km de Vinh, sont entrés sur le territoire laotien. Xieng-Khouang était encore à 168 km. La route Coloniale 7, considérablement améliorée suivant les directives qu'avait données M. Robin, traversait un pays extrêmement accidenté où elle devait monter souvent à d'assez hautes altitudes, la côte maxima à Khouekhène est à 1.700 m.

Après un arrêt au col Barthélémy, devant le monument commémorant les constructeurs de la route : gouverneur général Baudoin, résident supérieur Bosc et commissaire du gouvernement Barthélemy, le gouverneur général arrivait au Tran-Ninh aux paysages fort variés. Le long de la route se succédaient les zones forestières avec de nombreuses essences d'arbres, alternant avec des étendues mamelonnées où paissaient des troupeaux de buffles, de bœufs, de chevaux et de moutons qui ont pu être acclimatés avec succès. Les populations Méos, qui voyaient pour la seconde fois depuis la visite du gouverneur général Sarraut en 1912, passer le chef de l'Union manifestaient une grande joie.

À Nonghet, au km 244 en partant de Phu-Diên, le gouverneur général était accueilli par le garde principal Hervet et inspectait le poste de garde indigène ; tandis que les Méos, en costumes pittoresques, se massaient alentour pour le saluer.

⁶ Georges Auvray (1897-1984) : ingénieur E.C.P. Affecté en 1934 au Laos. Résistant à l'occupation japonaise. Chevalier de la Légion d'honneur. Entré en 1950 au service de la Société indochinoise d'études et de constructions (S. I. D. E. C.). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Boy-Ferme-SIDEC.pdf

M. Robin a visité près de Nonghet le village Méo de Thakkhé. Il s'est arrêté également à Y Imthong, près du village important de Banban, où des jeunes filles laotiennes aux écharpes bariolées vinrent à côté des autorités et des notables indigènes lui offrir des fleurs et des bougies rituelles.

La nuit tombait peu après à Banban et le restant du trajet s'effectuait à travers des villages qui avaient illuminé, notamment plusieurs centres d'immigrants annamites. À 20 heures, le gouverneur général Robin, le résident supérieur Eutrope et leur suite atteignaient Xieng-khouang. Toute la ville était en fête ; des lanternes et des torches marquaient le parcours du cortège, les rues étaient pleines de monde. Devant la résidence, un orchestre laotien jouait, les habitants, les fonctionnaires, les notables laotiens et annamites étaient massés sur la pelouse. Un dîner intime fut offert par le commissaire du gouvernement et M^{me} de Maistre.

*
* * *

La journée du 26 mars a été consacrée par le gouverneur général à l'inspection complète de la ville de Xieng-khouang et de ses environs. À 8 heures, a eu lieu une présentation des divers types de races et de costumes : des délégations des populations des six « muong » ou circonscriptions ont été présentées au gouverneur général devant la Résidence.

À 9 heures se déroulait la cérémonie rituelle du Basi, au cours de laquelle le Tiao Muong et le commissaire du gouvernement prononçaient des discours remerciant le gouverneur général de sa visite. Dans sa réponse, le chef de l'Union a souligné l'intérêt des communications routières qui font cesser l'isolement économique et moral du Laos. Après les chants de bienvenue accompagnés de la musique d'un orchestre et la prière des bonzes, des jeunes filles sont venues attacher aux poignets du gouverneur général et des personnes présentes le traditionnel fil de colon, signe de bienvenue et d'union des cœurs.

Une remise de décorations et la présentation des fonctionnaires du centre ont eu lieu à l'issue du Basi, M. Robin a décoré notamment l'inspecteur de la Garde indigène Nays et le chef du chantier d'amélioration de la route. Il a commencé à 10 heures la visite du centre urbain de Xieng-khouang.

Le fait du prince
(*Les Annales coloniales*, 27 mars 1936)

Nous devons des éloges au gouverneur général de l'Indochine, M. René Robin.

Le *Chenonceaux* nous apporte, en effet, en retour, avec la mention « Refusé, abonnement non renouvelé », notre journal.

On se souviendra que, l'an dernier, après quelques critiques que nous avions formulées sur la censure en Indochine, M. Robin nous avait adressé une lettre hautaine, et d'une morgue passée d'âge : M. Robin menaçait de supprimer à notre journal toute collaboration financière, dans le cas de récidive. Nous avons répondu, par notre article du 7 mai, que M. Robin avait le tort de confondre les laquais et la presse, et nous avons déploré cette étrange conception que le gouverneur général avait de nous.

En refusant aujourd'hui ses cinq abonnements aux *Annales coloniales*, dont la propagande pour l'Indochine est constante, et si attentive, M. Robin se prive d'une source de documentation utile.

Il fait de même étalage d'un esprit bien étroit. M. Robin passera, comme d'autres. *Les Annales* demeureront. C'est bien pourquoi, devant une telle petitesse d'esprit, nous

nous trouvons désarmé. Et n'aurons la force que de plaindre ce fonctionnaire, chargé de la direction d'un si grand pays, qui ne mérite pas cet excès d'indignité.

*
* *

À l'instant même où M. Robin nous donne ainsi de ses qualités de diplomate une preuve si convaincante, nous sommes saisi de l'affaire de Can-Gioc. Un groupe français a sollicité du Gouvernement général la concession des marécages du canton de Can-Gioc, terres inhabitées, inhabitables, inexploitable, en grande partie immergées à marée haute.

Ces terres sont et demeurent un no man's land. Nos sollicitateurs y créeraient la vie, et ces quelques milliers d'hectares se trouveraient dans quelques années en pleine prospérité.

Le gouvernement général a refusé cette concession. Il ne donne de ce refus aucun motif.

Nous croyons connaître celui-ci : il n'est pas à l'honneur des hommes qui ont la lourde charge de nous représenter en Asie française.

*
* *

Et, d'autre part, est-il vrai que M. Barry*, de Hanoi, ayant demandé une concession pour y planter de l'abrazin, se soit vu refuser cette concession ? La Société Duco, dont on connaît la puissance, et qui possède en Californie des plantations d'abrazin — dont les remarquables qualités sont utilisées en peinture — aurait manœuvré avec suffisamment de persuasive force pour écarter cette concurrence.

*
* *

De tels scandales doivent cesser. M. Robin semble ignorer que notre génération a d'autres pratiques que les siennes, et est animée d'un idéal de foi et de ferveur coloniales que nous appliquerons lorsque, enfin, nous aurons effectué les épurations nécessaires. Nous sommes las des malpropretés au milieu desquelles nous nous demandons comment les colonies ont pu conserver leur pureté. Les temps sont révolus où des autocrates exerçaient leur esprit d'aveugle domination.

Il ne se peut pas que la France maintienne en état second ses colonies, qu'elle abuse de celles-ci à tous les points de vue, où l'économique n'est pas sans être le plus brimé. Nous avons rêvé d'autre chose.

Et parce qu'après trois années bientôt d'incessants efforts, nous connaissons notre puissance, nous transformerons nos rêves en ardente réalité.

LE VOYAGE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL (*L'Avenir du Tonkin*, 28 mars 1936)

Xieng-Khouang, 27 mars. — Le gouverneur général Robin, accompagné du résident supérieur Eutrope, de l'inspecteur des Colonies Tézenas du Montcel, de M. Grandjean, directeur des Affaires politiques, a visité le 26 mars sous la conduite de l'administrateur de Maistre, commissaire du gouvernement le centre de Xieng-Khouang et ses environs. Au cours de la matinée, après la cérémonie du Basi, une remise de décorations et la

présentation des fonctionnaires, a été effectuée la visite du village et des services administratifs. L'après-midi a été consacrée à la visite de la station agricole et de la station d'élevages des moutons et à celle de la plaine des Jarres.

Au chef-lieu, le gouverneur général Robin a fait porter son inspection sur la Garde indigène, l'hôpital et l'école. Il a félicité l'inspecteur Nais pour la bonne tenue de sa troupe et a exprimé également sa satisfaction au médecin laotien chargé de l'hôpital et aux directeurs et maîtres d'écoles dont il a interrogé des élèves pris parmi les Annamites comme parmi les Laotiens et les Méos. Le gouverneur général, parcourant ensuite la grand-rue, a observé le train de vie de la population et le petit commerce local, puis il a fait halte au marché au milieu des commerçants et des indigènes aux costumes pittoresques. La matinée s'est terminée par une manifestation des indigènes devant le cercle laotien où a été tirée en l'honneur de M. Robin une fusée préparée par eux.

Après le déjeuner offert à la Résidence, le Chef de l'Union s'est rendu à 15 heures à la station agricole de Nahoi, à 6 kilomètres du chef-lieu. Reçu par le chef annamite de la station, le gouverneur général a constaté les efforts poursuivis dans la sélection des graines de théiers pour lesquelles on obtient d'excellents résultats. Sept hectares plantés en théiers donnent à l'heure actuelle chaque année plus de 800 kg de graines envoyées à l'Institut des Recherches Agronomiques de Saïgon pour être distribuées aux planteurs et colons qui en feraient la demande. En quittant Nahoi, M. Robin et sa suite se sont rendus à Naboum, 14 kilomètres plus loin, pour visiter le bergerie où un troupeau de 630 têtes de moutons, brebis et agneaux a pu être constitué.

À travers un paysage mamelonné où prospèrent les essences résineuses rappelant le paysage du Lang-Biang, le gouverneur général est arrivé enfin à la plaine des Jarres, à 27 kilomètres du chef-lieu.

Il est revenu à Xieng-Khouang à 17 heures et y a conféré avec le résident supérieur Eutrope, M. Gassier, inspecteur général des Travaux publics, Grandjean, directeur des Affaires politiques, et M. de Maistre, commissaire du gouvernement.

M. Robin a pris une vision du pays du Tranninh, qui autorise la confiance dans l'avenir de cette partie du Laos. Habité par des populations extrêmement douces et accueillantes, jouissant d'un climat tempéré, le plateau du Tranninh, qu'un ancien commissaire, M. Barthélemy, appelait le sanatorium de l'Indochine, se prête à l'agriculture et à l'élevage. La ville de Xieng-Khouang, à 1.150 mètres d'altitude, est la capitale d'un pays grand comme trois départements de France et peuplé de 60.000 habitants laotiens, Phouthengs, **Than dams**, Méos et Mans qui pratiquent l'élevage, les cultures fruitières et la riziculture dans de nombreuses vallées. Une ceinture de montagnes, dont certains sommets atteignent 2.000 ou 3.000 mètres permet au plateau, quoique élevé, de ne jamais manquer d'eau et l'opposition est frappante entre les plaines du Bas-Laos et ces pâturages, ces forêts de pins, ces cultures verdoyantes.

Le yang mac sang, ou liane à caoutchouc, qui pousse naturellement dans ces forêts, a fait, autrefois, la fortune de quelques colons. Actuellement les problèmes qui se posent sont ceux de la main-d'œuvre et surtout des voies de communication. Les Annamites du Nghê-An ont commencé un mouvement d'immigration, qui, déjà bien canalisé, donne d'excellents résultats.

Le gouverneur général Robin s'attache en particulier à la question des routes du Laos. La première route, reliant Xieng-Khouang à Muongsen, par là à Vinh et à la mer, a été entreprise de 1908 par M. Barthélémy qui réalisa en 1917 la jonction avec la route dite « Sestier » de Muongsen à Vinh. Le gouverneur général Albert Sarraut a suivi en 1912 le tracé de cette route lorsqu'il se rendit à Xieng-Khouang. Le gouverneur général Robin a donné des directives pour améliorer la route de Muongsen à Xieng-Khouang et a décidé de compléter la liaison de Xieng-Khouang à Luang-prabang, Xieng-Khouang devenant une halte sur une route qui sera une des plus pittoresques qui puissent, en Indochine, s'ouvrir au tourisme.

Le 27 mars à 3 h 30, M. Robin a quitté Xieng-Khouang pour Luang-prabang. Il doit inaugurer le nouveau tronçon complétant cette liaison directe, ainsi que la stèle érigée au kilomètre 81 à la mémoire de la reine Astrid de Belgique. On se souvient en effet que la reine, alors duchesse de Brabant, a fait en 1932, en compagnie de son époux, le trajet qui n'était qu'un sentier difficile, où il fallait passer à cheval ou à pied. Aujourd'hui, le sentier a été transformé en route. Le gouverneur général Robin a décidé de donner à la nouvelle route le nom de Reine-Astrid, en hommage à la mémoire de la souveraine.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL À VIENTIANE (*L'Avenir du Tonkin*, 4 avril 1936)

Vientiane, 3 avril. — Après le dîner à la résidence supérieure, le gouverneur général a assisté dans la soirée du 2 avril à un grand boun organisé en son honneur par les « Muong » ou circonscription de Vientiane... Le 3 avril à 7 heures, M. Robin, accompagné du résident supérieur Eutrope, de M. Gassier, inspecteur général des Travaux publics, et de M. Grandjean, directeur des Affaires politiques, s'est rendu sur les chantiers où il a inspecté les travaux de cette partie de la route Coloniale n° 13. Puis il est revenu à Vientiane où il a consacré l'après-midi à s'entretenir avec diverses personnalités.

À 17 heures, il s'est rendu à la chambre mixte de commerce et d'agriculture qui l'avait invité à présider une de ses séances. Le gouverneur général, qu'accompagnaient le résident supérieur et l'inspecteur général des Travaux publics, a été salué à l'entrée de la chambre mixte par M. Allard, président qui l'a conduit à la salle des réunions. Une allocution a été prononcée par M. Allard. Le président de la Chambre mixte du Laos a exprimé la joie de l'assemblée de voir siéger pour la première fois le chef de l'Union au sein de la chambre.

Il a souligné les nombreuses réalisations dues par le Laos à la sollicitude éclairée du gouverneur général, notamment l'amélioration et l'extension du réseau routier indispensable à la mise en valeur du pays et qui lui permet de s'affranchir d'un mode de transport dont la lenteur constituait une sujétion que tous les colons et commerçants sont heureux de voir terminée. Le président de la chambre a rendu enfin hommage à la politique du gouverneur général qui a vraiment opéré le sauvetage économique de l'Indochine grâce à son expérience, son énergie et sa ténacité. Il a exprimé le vœu des colons du Laos de voir le gouverneur général présider aux destinées de l'Union indochinoise jusqu'à l'achèvement complet de son programme de redressement général et de déblocage et d'éveil ou Laos.

Le gouverneur général a répondu par une improvisation où il a remercié le président et l'assemblée de leur accueil et a repris ensuite chacun des points du discours de M. Allard. M. Robin a résumé ce que le gouvernement a déjà fait pour le Laos. Les plus grands sacrifices ont été consentis par le Budget général pour la construction des routes. Le réseau actuel de voies routières assure déjà des communications notablement plus rapides et son achèvement sera réalisé dans le délai prévu. Le gouverneur général affirme son dessein de continuer une politique dont le Laos voit déjà les résultats. Il accueillera toujours tous les avis de l'assemblée qui possède près d'elle, en le résident supérieur Eutrope, un chef dévoué et agissant. Le chef de l'Union a montré ce qu'on est en droit d'attendre dans l'avenir du Laos jusqu'ici méconnu.

Parlant du redressement indochinois dont les premiers symptômes se précisent et dont le Président l'a complimenté, le gouverneur général se déclare heureux de remercier une fois de plus les fonctionnaires et les populations dont la discipline et l'affectueuse confiance ont facilité et continuent à aider l'accomplissement de sa tâche.

Des échanges de vues importants ont eu lieu ensuite, M. Robin répondant notamment aux vœux et aux avis du président et des membres de la chambre, sur les questions de l'immigration des Annamites au Laos et du service aérien qui serait désirable de voir fonctionner, entre les villes du Laos. En ce qui concerne la première question, le président Allard ayant dit que l'immigration annamite devrait surtout amener des agriculteurs, le gouverneur général a analysé la complexité du problème démographique et déclaré que les Annamites pourront de préférence se porter vers la Cochinchine qui leur est mieux adaptée, bien que certainement ils aient encore à jouer dans la vie économique du Laos un rôle assez important. Au sujet des lignes aériennes intérieures à établir, le gouvernement général a marqué son intention de parvenir bientôt, avec la collaboration d'Air France, à la solution souhaitée.

Le gouverneur général a quitté samedi matin, à 6 heures, Vientiane à destination de Thakhet. Il inaugurera de Vientiane à Paksane un nouveau tronçon de 150 kilomètres de la route 13, arrivera le soir même à Thakhet, après avoir effectué en pirogue à moteur le reste du trajet.

LUANG-PRABANG (*L'Avenir du Tonkin*, 6 avril 1936)

(De notre correspondant - par avion)

Il n'est pas trop tôt de parler un peu de ce charmant petit royaume, si peu connu, avant que M. le gouverneur général Robin y vienne après avoir inauguré la route automobilable qui doit le relier à Xien-Khouang et de là à la route Coloniale ou Mandarine de Saïgon à Hanoï.

Pour apprécier l'importance de cette nouvelle voie de pénétration, il faut savoir ce qu'il coûtait de fatigue et de temps pour aller de Hanoï à la capitale du pays des millions d'éléphants. Quant la saison ne permettait pas de passer par Thakhet, il fallait un jour d'Hanoï à Dongha en chemin de fer, un jour de Dongha à Savannakhet en auto, quatre jours de Savannakhet à Vientiane en chaloupe, un jour d'arrêt dans la capitale laotienne, et enfin huit jours de Vientiane à Luang-Prabang par pirogue à moteur inconfortable et peu sûre.

Il faut avoir fait ce voyage, cette dernière étape chère aux amateurs d'émotions fortes, pour comprendre qu'au milieu de ces rapides, votre vie ne tient qu'à peu de chose ; à un faux coup de barre, à un écueil invisible, à une corde qui casse. Les rapides de Keng Chian, Keng Loung, Keng Snoi.. où les eaux du Mékong rugissent en tourbillons entre les rives resserrées, bordées des grandes roches sombres sont redoutés des piroguiers laotiens. Puis le monument commémoratif du naufrage de la canonnière « La-Grandière », aspirée par un tourbillon fantastique où périrent le général de Beylié le docteur Rouffiandis, élevé dans ce lieu désolé produit encore une impression plus pénible.

Maintenant, avec la route 4 ouverte, Luang-Prabang sera seulement à 2 jours et demi d'Hanoï au lieu de 15 autrefois et avec les dangers de la navigation sur le fleuve en moins.

Mais les amateurs d'exotisme regretteront sans doute cette liaison rapide avec le Tonkin qui, permettant l'immigration des étrangers, fera peu à peu perdre à Luang-Prabang son véritable caractère laotien.

La ville, dans l'ensemble, est coquette : elle forme un triangle dont les deux côtés sont formés par le Mékong et la riante rivière la Nam-Khan. Les rues principales sont larges et bien tenues. C'est sur la rue principale que se tient tous les matins le curieux marché : sur plus de deux cents mètres, des marchandes occupent les deux côtés, un monde grouillant et pittoresque de Laotiennes aux seins et aux écharpes multicolores

discute et achète sans bruit. Pas de brouhaha et de discussions à haute voix comme aux marchés de Saïgon ou d'Hanoï, caractéristique de ce peuple foncièrement doux.

Les rues transversales ont gardé en entier leur caractère vraiment laotien : non empierrée, bordées de salas sur pilotis couvertes en tuiles de bambous et de petits jardins clôturés plantés d'immenses cocotiers et de bananiers.

Les jeunes Laotiens aiment à fréquenter les écoles qui leur sont largement ouvertes, et l'inspecteur des écoles actuel, très aimé de ses élèves, ayant une connaissance profonde des mœurs du pays, n'a eu qu'à se louer de la bonne tenue des écoliers. Sur un effectif de 600 élèves, on compte une soixantaine d'Annamites, alors que dans les autres centres scolaires, celle proportion est franchement moins forte.

Cette tendance vers l'étude, n'a pas échappé au gouvernement général, qui a pris des mesures pour l'accession plus grande des jeunes Laotiens dans les cadres de l'Administration. Ce peuple laotien évolue, mais très lentement, ce qui n'est pas un défaut, car une évolution trop rapide comme on l'a vue pour quelques pays de l'Europe n'a pas toujours produit d'heureux résultats.

La Cour n'a-t-elle pas donné l'exemple de ce mouvement vers le progrès, car Sa Majesté Si Savong fait un long séjour en France et le distingué Prince héritier, ainsi que plusieurs dignitaires ont fait des séjours très profitables dans la métropole.

L'accord le plus parfait règne entre la Cour et le commissaire du Gouvernement, homme plein de tact, administrateur ayant fait la plus grande partie de sa carrière au Laos, autant, apprécié des Français que des Laotiens, ce bon accord ne peut que contribuer à faire gagner encore les cœurs de ce peuple si doux.

Dans quelques jours, M. le gouverneur général Robin inaugurera donc ce long ruban de route, cordon symbolique de l'union des États d'Indochine, il apportera la bonne parole au Roi, car avec le regretté gouverneur général Pasquier, il sera un des rares gouverneurs généraux ayant séjourné dans le Royaume des millions d'éléphants et du parasol blanc. Mais nous devons le constater, constatation réconfortante aussi pendant ces heures d'inquiétude mondiale : après l'inauguration du tronçon de chemin de fer indochinois Tourane–Tuy-Hoa, celle de la route de Samneua et bientôt nous devons encore à la ténacité du Gouverneur général Robin la route 13 de Strung Treng à Paksé, qui couronnera son œuvre d'expansion économique en Indochine.

MADAME RENÉ ROBIN À LA « MAISON DE L'ARTISANAT DE HADONG »
(L'Avenir du Tonkin, 7 avril 1936)

Nous publions bien volontiers ce compte-rendus d'un correspondant bénévole, qui vient ajouter à ce que nous avons déjà écrit hier.

Hier dimanche 5 avril, à 9 heures du matin, madame René Robin, accompagnée de M. le secrétaire général Yves Châtel et de M. le résident supérieur Auguste Tholance, est venue ouvrir, pour la première fois, la Semaine de l'Artisanat, aux Ateliers des Arts indigènes de Ha-Dong.

Reçue à la porte d'entrée par M. le résident Gallois-Montbrun et S.E. le vô-hiên Hoang-tron-Phu avec les membres du conseil d'administration de la Société pour le développement des arts annamites ; MM. Nguyễn-van-Moc, Dôc-Hoc, Lê-van-Dinh, Tri huyé, Vouillon, chef du service d'horticulture pratique provinciale, Pham-lê-Bong, directeur de la « Patrie annamite », Nguyễn-ba-Chinh, directeur de la Porcelainerie de Thanh-Tri, Phan-trân-Chuc, rédacteur en chel du « Ngo-bao », Tnhh-dinh-Kinh, directeur de la Verrerie Thanh-Fuc, Pham-Ta, représentant du Peuple, Vo-duc-Diêu, architecte, madame Robin visite d'abord le salon d'art, puis les stands, les plantes

d'agrément, les poissons dorés, les pommes de terre, les jardins de la Maison de l'Artisanat nouvellement aménagés par l'artiste Vouillon.

De salle en salle, de stand en stand, on marche d'étonnement en étonnement : on ne s'attendait pas à la variété des richesses industrielles de Hadong dans une petite maison, trop étroite, où les bonnes volontés se resserrent pour vivre, avec toute la foi économique, une journée de foi et d'espérance.

Avant le tournoi de rossignols, une délégation des artisans émus par la sollicitude de madame Robin et de M. le secrétaire général et le résident supérieur, a prié M. le trihuyên Lê van Dinh, l'organisateur et l'âme de la Semaine de l'Artisanat, d'être leur interprète pour remercier les autorités, les invités et les amis des industries familiales.

D'une voix vibrante d'émotion, M. Huyen Dinh traduit en ces termes, la pensée confiante des artisans et de leurs familles, les larmes aux yeux :

« Messieurs,

Les artisans des divers villages de Hadong et leurs familles adressent à madame René Robin, à M. le secrétaire général, à M. le résident supérieur, aux protecteurs et amis généreux des industries familiales, leurs respectueux remerciements d'avoir bien voulu venir leur communiquer aujourd'hui les vibrations confiantes en l'avenir économique de leur province.

Il y a, à peine six mois, le 16 octobre 1935, M. le gouverneur général était venu encourager le peuple des tisseurs.

À cette Maison de l'Artisanat, le chef de la Colonie a lancé un émouvant appel :

Achetez les produits locaux Vous ferez vivre des milliers de personnes. Vous aiderez les laborieux artisans et leurs familles à passer les mauvais moments de la Crise ;

En revoyant ce matin, à cette même placée, madame René Robin, nos cœurs entendent, à nouveau, plus fortes, les paroles paternelles, vibrantes de foi de l'Absent.

Cette voix, c'est la voix du labeur, c'est la voix de la persévérance, c'est la voix de l'effort. Mais c'est aussi la voix de l'inquiétude des milliers d'artisans et de leurs familles devant les attaques continues de la crise.

En ouvrant, pour la première fois, avec la main généreuse madame Robin, la Semaine de l'artisanat,

Monsieur le secrétaire général,

Monsieur le résident supérieur,

vous ranimez ce feu sacré de l'Espoir, cette Flamme économique que M. le gouverneur général René Robin a allumée dans tous les cœurs des artisans et de leurs familles. Ardente, éternelle, la flamme du Chef a gagné, à travers Hadong, d'autres branches de l'activité tonkinoise.

En parcourant ce matin, les stands vous avez pu, Mesdames, Messieurs constater que plusieurs producteurs et industriels des provinces voisines sont venus se serrer, dans les modestes locaux de la « Maison de l'artisanat », parmi les fleurs et les oiseaux chantants. pour vivre, avec leurs compagnons de Hadong, une journée de foi et espérance, pour se retremper dans ce foyer d'enthousiasme fécond, toujours accueillant, des Autorités provinciales de la cité du « Nhue-Giang ».

« À madame René Robin, à M. le secrétaire général, à M. le résident supérieur, aux protecteurs et amis des industries familiales, à tous ceux qui s'intéressent de près comme de loin à leur développement et à leur prospérité, à tous ceux en qui ont contribué, sous toutes les formes, à l'organisation et à la bonne réussite de la Semaine de l'Artisanat, les artisans de Hadong et leurs familles renouvellent leurs respectueux remerciements et l'hommage de leur profonde gratitude. »

Un auditoire de plus de mille personnes, écoute la voix de l'artisan, en pensant à ses misères, à ses difficultés, à ses ardeurs dans la lutte, en regardant le ciel en nuage, la « Plaie, » prête à tomber, mais qui « n'ose pas ». Et le crachin récalcitrant, furieux,

s'incline devant le patriotisme économique de tout Hadong et les commandements vibrants de leurs Chefs :

a La Pluie ne passe pas ! Haut les cœurs ! La victoire est à nous ! »

Et la foule influe, dense, continue. Toutes les salles sont combles. Les visiteurs de la « Semaine » achètent, regardent, causent, admirent les plantes et les oiseaux qui chantent la victoire de l'Effort et la défaite de la Pluie.

On remarque dans l'assistance M. le résident maire et madame Virgitti, M. le directeur des Bureaux Douguet, M. et M^{me} Guillemain, M. et M^{me} Haelewyn, M^{me} Gallois-Montbrun, MM. les directeurs de presque toute la presse française et dynamite, toutes les personnalités françaises et dynamites de Hanoï et des environs, amies des artisans, des fleurs, des oiseaux, de l'agriculture et des industries.

Et les oiseaux, derniers interprètes des cœurs des artisans et de leurs familles, chantent l'Espoir, l'Espérance, la Foi, l'Enthousiasme au cours du « tournoi des Rossignols, » pendant que les marchandises s'écoulent, les paquets se loft, avec les mains délicates des demoiselles, heureuses de remplir, sous le souffle entraînant des autorités provinciales, le plus sacré des devoirs pendant la crise : a Acheter, vendre les produits locaux, pour insuffler un sang nouveau au pays anémique, fatigué par la fièvre de la crise ».

Belle journée ! En sortant tout le monde souhaite le beau temps pour les laborieux artisans.

— « Nous reviendrons. Ayez confiance, mes amis, dit une haute personnalité de Hanoï, en remontant dans sa voiture. Et la crise, comme la pluie, seront chassées de l'horizon éclairci de Hadong ».

LE VOYAGE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL (*L'Avenir du Tonkin*, 8 avril 1936)

Saïgon, 7 avril. — Le gouverneur général Robin, accompagné du résident supérieur au Laos Eutrope, du directeur des Affaires politiques Grandjean et des membres de son cabinet, a quitté Thakhek le 6 avril à 7 h. 30 pour continuer sa tournée d'inspection du tracé de la future route n° 13 jusqu'à Paksé, par les pistes qui y conduisent à travers une immense forêt parsemée de clairières. Il a laissé à Thakhek l'inspecteur général des Travaux publics Gassier, qui, avant d'aller voir les travaux de route dans le Sud du Laos, doit se rendre à Ban-Naphao, d'où part le téléphérique, pour y juger de la mise en état de viabilité en toutes saisons du chemin de service de Memmarat à Ban-Naphao, long de plus de 70 kilomètres et dont la mise en état avait été décidée par le chef de l'Union lors de son voyage dans cette région l'an dernier.

M. Robin et sa suite sont parvenus à 8 h 30 à la Se Rang Pay, important affluent du Mékong, qu'ils ont franchie par le bac. Le gouverneur général y a laissé M. Michaudel, chef de la province de Cammon, et a poursuivi sa tournée avec le résident de Savannakhet, M. Surleau, venu le recevoir à la limite de sa circonscription. À 10 h. 00, le cortège gubernatorial atteint le centre de Savannakhet, qu'il n'a fait que traverser au milieu de la population massée pour saluer le gouverneur général, qui a continué jusqu'à Keng Hoc, à 50 kilomètres de Savannakhet et 192 kilomètres de Thakhet où il est arrivé à 11 h. pour déjeuner. Le chef de l'Union y fut accueilli par M. Vitry, ancien résident de Saravane, retiré dans cette province, et M. Colonna, chef actuel de la circonscription, ainsi que par les habitants du village et des environs, groupés autour de leurs notables et de leurs bonzes.

À midi quinze, le gouverneur général reprit le chemin de Paksé, à 200 kilomètres de là. Après avoir traversé en bac la Se Rang Hieng où des études sont en cours pour l'établissement d'un pont qui doit servir de passage à la route, le gouverneur général

est arrivé à la Se Rang Nomme, rivière importante qui sert de limite aux provinces de Savannakhet et de Saravane et sur laquelle un grand pont définitif à trois travées est déjà installé. Il y prit congé de M. Surleau, puis il continua en compagnie de M. Colonna sur la province de Saravane, après avoir franchi le Houei Lamphong sur un pont également définitif, jusqu'à Khong Se Donc, à l'origine de la route conduisant au chef-lieu et où la population de la région avec ses chefs et ses religieux lui rendit hommage.

Ayant rencontré à la frontière de la province de Bassac le résident Nonon, le chef de l'Union, après avoir parcouru sans encombre à une allure moyenne 40 kilomètres la piste dont la tenue générale depuis Thakhek est assez bonne et qui pourra servir en de nombreuses sections à la construction de la route définitive, est parvenu à 18 heures à Paksé où il a été reçu avec le cérémonial habituel par les corps constitués français et indigènes et par une affluence nombreuse dans la ville en fête.

Au cours de cette journée, le gouverneur général se fit rendre compte par les chefs de province intéressés de l'avancement des études de la future route, ainsi que de l'état des travaux déjà entrepris en plusieurs points sur la section Savannakhek-Thakhet. Les études définitives sont terminées d'une part de Savannakhek à la Se Rang Fay, et d'autre part de la Se Bang Fay au kilomètre 30 de Thakhek. Le tracé adopté procurera un raccourcissement de 6 kilomètres. Les travaux, commencés l'an dernier au moyen de la main-d'œuvre prestataire, qui acquitte ainsi ses impôts, se poursuivent normalement sur toute cette section. Un pont à trois travées a été jeté sur le Houeitakao ; le seul obstacle important restant est la Se Bang Fay, où les études ont permis de trouver un point de passage favorable aux fondations d'un pont.

Les travaux sont également continués vers le Sud, toujours au moyen de la main-d'œuvre prestataire. À partir de la Te Bang Fay, sur le territoire de Saravane, 5 kilomètres sont déjà empierrés, environ 15 kilomètres sont terrassés et des ponts en bois de bonne qualité, capables de supporter des véhicules de 6 tonnes, sont en place. Sur 17 kilomètres, un raccourcissement du tracé de 13 % a pu être obtenu. Les études de la route sont terminées sur 54 kilomètres en allant vers Paksé, d'où une brigade étudie le tracé vers le nord et le passage de la Sé-Done, gros affluent du Mékong, qui vient se jeter à Paksé.

Dès son arrivée au chef-lieu de la province de Bassac, le gouverneur général a tenu avec le résident supérieur au Laos, le directeur des Affaires politiques, le commandant Nyo et les chefs des circonscriptions de Paksé et de Saravane une conférence pour examiner l'organisation à donner au territoire dont la pénétration avait été faite jusqu'ici sans méthode bien définie et qui est peuplé, surtout dans la délégation d'Attopeu et la province de Saravane, par les Khas, population qui représente pour l'hinterland laotien ce que sont les Moïs en Cochinchine et en Annam et les Phnongs au Cambodge.

Après avoir quitté à 5 heures du matin, Paksé où il doit passer la nuit, le chef de l'Union inspectera dans la journée du 7 avril les travaux de la route n° 13 entre Paksé et Kratié, puis il gagnera directement Saïgon où il compte parvenir dans la soirée.

LE VOYAGE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL (*L'Avenir du Tonkin*, 9 avril 1936)

Saïgon, 8 avril. — Le gouverneur général Robin, accompagné du directeur des Affaires politiques Grandjean et des membres de son cabinet, a quitté Paksé le 7 avril, à 5 heures du matin, pour inspecter l'état des travaux de la route n° 13 jusqu'à Kratié. C'est sur cette section, longue de 338 kilomètres, que l'effort le plus considérable est actuellement porté. Il s'explique, en effet, par l'intérêt que présente le déblocage du Bas-Laos et surtout de la riche région du plateau des Bolovens, et par les difficultés

insurmontables pour la navigation qu'offre le Mékong sur cette partie de parcours. Le fleuve est barré de successivement depuis Kratié, par les rapides de Pataklentha et de Préapatang, franchissables seulement en hautes eaux, et surtout par les chutes de Khône. Celles-ci s'étendent sur 17 kilomètres, et sont absolument infranchissables en toutes saisons, nécessitant un transbordement long, incommode et onéreux.

Guidé par le résident supérieur du Laos Eutrope et le chef de la province de Bassac, M. Nonon, le chef de l'Union s'est rendu compte de l'avancement des travaux de construction de la route de Paksé à la frontière cambodgienne, soit sur 171 kilomètres.

Au départ de Paksé, la route est entièrement terminée sur 49 kilomètres. Sur les 14 restants, où travaillent soit des prestataires, soit des entreprises, deux lots de 15 kilomètres seront empierrés d'ici juin prochain. Neuf lots de 73 kilomètres sont terrassés où le seront avant la saison des pluies et les autres à la fin de l'année. Quatre autres lots de 29 kilomètres seront également empierrés à la fin de 1936. Six ponts ont été installés. où sont en cours d'exécution sur le Ta-Hou, Le Houei Messang (32 m 50), le Houei-Tapoung (37 m 50), le Houei-Samkbong (42 m 50), le Houei-Papheng (37 m 50) et le Houei-ta Ouac.

Un embranchement est en cours d'établissements de la route n° 113 au bac de Khong pour en rendre l'accès plus facile et permettre ainsi aux touristes de visiter les chutes.

Les travaux se poursuivent rapidement malgré les difficultés provenant du climat, du manque d'eau en de nombreux points, de la mauvaise tenue de la piste qui sert de chemin de service et doit supporter une circulation intense.

La situation sanitaire de la main-d'œuvre, a été améliorée grâce aux travaux d'assainissement effectués : débroussaillage autour des campements, mazoutage des houeis et des mares, filtrage de l'eau, fourniture de moustiquaires et de couvertures aux coolies tonkinois et annamites implantés.

Malgré l'état de la piste, le gouverneur général parvenait à 8 h. 30 à la frontière du Cambodge où il prit congé du résident supérieur du Laos et du résident de Paksé qu'il félicita pour la conduite des travaux de la route qu'il désire voir continuer avec la plus grande activité.

Puis M. Robin se dirigea sur Stung-Treng en compagnie du résident supérieur du Cambodge Silvestre, de M. Vayssières, chef de la province, de M. Tastet, ingénieur en chef de l'arrondissement des Travaux publics du Cambodge, de M. Laignelot, ingénieur chargé de la construction de la route et de M. Lafoucrière, chef de la Subdivision des Travaux publics de Stung-Treng, venus l'accueillir à la frontière

À 10 heures, le gouverneur général arrivait au chef-lieu de la province, à 49 kilomètres de là, après avoir traversé en bac la Sekong, qui conflue à Stung-Treng avec le Mékong, large rivière semée de rapides sur laquelle est actuellement en cours d'exécution une digue qui doit en permettre le franchissement aux basses eaux.

Après avoir déjeuné à la Résidence, le gouverneur général quittait Stung-Treng à midi pour gagner Kratié, situé à 118 kilomètres. Reçu à la limite de sa circonscription par le résident Hoeffel, le chef de l'Union a atteint Kratié à 14h 30 après s'être arrêté plusieurs fois en cours de route pour inspecter certains chantiers et d'importants ouvrages d'art en construction.

Les travaux d'établissement de la route coloniale n° 13 ont été menés avec une remarquable activité sur le territoire du Cambodge. Une nombreuse main-d'œuvre, dont la moyenne journalière se chiffre à près de 2.000 coolies, a été fournie par les prestataires, surtout dans la province de Stung-Treng où les Khas ont témoigné d'une bonne volonté extraordinaire qui montre leur attachement à l'Administration du Protectorat, par les ouvriers des entreprises et par les prisonniers. [Un très important matériel mécanique, comprenant 12 camions, 18 rouleaux à vapeur, 20 kilomètres de voie Decauville, 2 locomotives et 60 wagons, l'organisation d'un sérieux service sanitaire](#)

parfaitement au point, ont permis de surmonter tous les obstacles accumulés dans cette région inhabitée, privée d'eau salubre et aux communications précaires.

Un an exactement après la première inspection du gouverneur général, le déboisement est terminé sur toute la longueur du tracé en territoire cambodgien, soit sur 167 kilomètres. La plate-forme est entièrement achevée. Son aménagement a nécessité un cube total de remblais et de déblais de 621.000 mètres cubes qui soulignent l'ampleur des travaux. La fourniture des matériaux d'empierrement est effectuée sur 67 kilomètres, le cylindrage sur 37 kilomètres. Deux grands ouvrages d'art, un sur le Prek-Prea, de 91 mètres de longueur, l'autre sur le Prek-Krieng, de 106 mètres, sont en cours d'achèvement.

M. Robin a visité en particulier les travaux de ce dernier pont sous la conduite de M. Salvarelli, chef de chantier, qu'il a félicité des efforts qu'il a déployés pour la réalisation de la route.

Étant donné l'avancement général des travaux, on peut compter sur leur terminaison à la fin du premier trimestre 1937.

Le chef de l'Union a manifesté au résident supérieur du Cambodge, aux chefs des provinces de Stung-Treng et de Kratié et aux ingénieurs des Travaux publics intéressés, sa vive satisfaction du travail considérable qui a été fourni pour la construction de la route et les résultats remarquables obtenus en une année. Il a été reçu à Kratié avec le cérémonial d'usage.

M. Robin a laissé à Kratié le résident supérieur du Cambodge Silvestre et a pris, à 15 heures, la direction de Saïgon avec M. Rivoal, gouverneur de la Cochinchine, venu à sa rencontre. Le Gouverneur général est arrivé à 18 heures 30 dans la capitale cochinchinoise, après avoir effectué en 12 heures de route effective, le parcours de 618 kilomètres séparant Paksé de Saïgon. Il a démontré ainsi la possibilité d'une liaison rapide entre Paksé et Saïgon.

VOYAGE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL RENÉ ROBIN

Discours du président de la chambre de commerce du Laos
(*L'Avenir du Tonkin, La Dépêche d'Indochine*, 10 avril 1936)

Voici le texte de l'allocution prononcée par le président de la chambre mixte de commerce et d'agriculture du Laos, lors de la réception du gouverneur général par cette Compagnie à Vientiane, le 3 avril 1936 :

« Monsieur le gouverneur général,

C'est avec un sentiment de réelle émotion qu'au nom de la chambre mixte de commerce et d'agriculture du Laos, j'ai l'insigne honneur de vous présenter nos meilleurs souhaits de bienvenue dans notre beau Laos.

Ce sera là un des plus beaux fleurons de ma carrière de colon, dans ce pays, dont j'ai fait ma seconde patrie, comme presque tous vos collègues ici présents, sinon tous.

C'est pour nous tous un véritable réconfort et un encouragement précieux à persévérer dans nos efforts que cette visite que vous avez bien voulu faire à notre pays, malgré le temps que vous devez y consacrer.

Je n'abuserai donc pas de vos instants, ils sont trop précieux, et, d'ailleurs, je ne suis ni orateur ni rhétoricien et je parlerai simplement avec la ferveur d'un cœur sincère, traduisant du mieux que je pourrai les sentiments de notre assemblée.

C'est la première fois que, depuis sa création, la chambre mixte du Laos a l'honneur de recevoir le premier magistrat de la Colonie. En décembre 1929, votre infortuné prédécesseur, venu au Laos visiter les mines de la Nam-Pathène, devait être reçu à

Thakhet par notre Compagnie, mais celle-ci ne put être réunie à temps à cause du défaut de voies de communications et de moyens de transports assez rapides, et seuls quelques membres de notre chambre, sous la conduite de leur président de l'époque, M. Troude, purent le saluer et lui remettre nos desiderata.

Monsieur le gouverneur général, votre sollicitude s'est, dès votre arrivée en Indochine, étendue à tout et à tous dans la mesure où cela vous fut humainement possible.

D'abord, vous êtes allé au plus pressé : redressement de la situation économique et sociale des pays de l'Union qui souffraient le plus de la crise, puis ensuite vous vous êtes tourné vers le Laos pour en activer le déblocage, mais, comme vous l'avez dit si justement dans votre discours d'ouverture du Grand Conseil en novembre 1935, tout coûte pour procurer au Laos les moyens de transport dont il a besoin.

Dans les desiderata exprimés par notre Compagnie en 1920, ainsi que je le disais tout à l'heure, était notamment l'achèvement de la route n° 13 et de celle que vous venez de parcourir entre Vinh et Luang-Prabang. Cette dernière est maintenant ouverte grâce à l'impulsion donnée par le résident supérieur Eutrope, dont nous ne pouvons que louer l'activité bien comprise dans un juste sentiment des besoins du pays. Nous sommes heureux de l'en remercier ici très sincèrement. Quant à la route n° 13, elle sera bientôt terminée jusqu'à Paksé et déblocquera tout le Bas-Laos, grâce à vous Monsieur le gouverneur général, qui, par cette œuvre, aurez voulu délivrer le Laos du cauchemar qui l'opresse depuis si longtemps.

Vous avez pu vous rendre compte, au cours de votre long voyage, que le Laos a un réel besoin de beaucoup plus de routes qu'il n'en possède et qu'il est indispensable de le doter de ces voies de communications sans lesquelles les populations de ce pays sortiront difficilement de l'état de pauvreté dans lequel elles se trouvent généralement. Et ceci m'amène à aborder le problème de l'immigration que ces voies d'accès faciliteront justement. Je ne ferai qu'effleurer cette question, car elle est trop délicate et elle a trop d'importance pour être traitée ici même succinctement simplement pour vous assurer que notre Compagnie ne s'en désintéresse pas et aussi parce que nous savons que ce problème démographique retient toute votre attention en éveil depuis longtemps sur ce sujet.

Ici, nous nous en sommes préoccupés parce que le développement économique de ce pays est intimement lié à l'accroissement de sa population si restreinte. C'est un de nos graves soucis. Notre Compagnie ne voit pas d'un mauvais œil [l'immigration annamite au Laos](#) mais à condition que les éléments introduits soient sains moralement et physiquement, et que ce soit surtout des agriculteurs, et à ce sujet, vous estimons aussi libérales que possible les mesures prises par l'administration par ses divers arrêtés en 1935 et relatives à l'immigration annamite.

Notre Compagnie fait confiance sur ce point au Gouvernement, mais elle serait heureuse de collaborer intimement à la recherche de la solution de cette question. Elle nous passionne tous, étant vitale pour l'avenir économique du Laos.

Enfin, Monsieur le gouverneur général, en attendant que ces problèmes — voies de communication et main-d'œuvre colonisatrice — soient résolus, vous avez bien voulu prendre en considération, les diverses raisons que nous vous avons exposées pour la transformation du Laos en zone franche.

Certes, la question est très délicate et dépend pour beaucoup de la métropole, mais nous voulons espérer que, connaissant maintenant le pays tel que vous l'aura fait voir votre voyage, que vous étant rendu compte du peu de possibilités de ses habitants dans l'état actuel et, par conséquent, du maigre état de leurs ressources, vous en tirerez facilement la déduction que leurs faibles facultés d'achats et de dépenses sont incompatibles avec un régime fiscal semblable à celui des autres pays de l'Union, avec cette circonstance aggravante pour nos finances et attirante pour nos protégés que le Laos est limitrophe sur un très long parcours absolument ouvert et indéfendable, d'un

pays voisin étranger, pays où les marchandises entrent en franchise et sont soumises seulement à des taxes *ad valorem* assez réduites, en ajoutant à cela que nos Laotiens, voient leurs frères de race vivre à bien meilleur marché simplement parce qu'ils sont sur la rive droite au lieu d'être sur la rive gauche d'un fleuve immense qui, loin d'être une barrière, est un trait d'union

Notre Compagnie vous remercie donc avec gratitude d'avoir bien voulu écouter ses doléances à ce sujet.

Que de choses j'aurais encore à vous dire, Monsieur le gouverneur général, tant pour exalter votre œuvre en Indochine : relations économiques reprises avec le pays voisins, achèvement prochain du transindochinois. aménagement des dettes agricoles, etc., etc., que pour fixer votre haute et bienveillante attention sur notre Laos et ses besoins : création d'écoles d'agriculture, extension de l'enseignement. scolaire préparatoire et élémentaire, institution d'un Conseil local élu. ou nommé, institution du crédit mutuel agricole indigène, etc. Mais je ne dois pas abuser des instants que vous voulez bien nous donner. Avant de terminer cette allocution, que je ne pouvais écarter, je me permettrai, Monsieur le gouverneur général, de vous rappeler bien respectueusement qu'en décembre 1934, je vous disais que, pour avoir cédé aux sollicitations du gouvernement de la République, pour avoir bien voulu reprendre en mains les rênes du gouvernement de l'Indo-chine afin de la conduire vers de meilleures destinées, et pour cela avoir abandonné la douce quiétude dont vous jouissiez en France, il vous avait fallu à ce moment non seulement beaucoup de courage, mais aussi un certain héroïsme.

Et cela est bien vrai car si, au Laos, tout était encore à faire, ailleurs tout était à redresser et à remettre en état. Il est beaucoup plus facile de donner le mouvement à une chose inerte qu'à arrêter dans sa dégringolade une masse énorme qui descend une pente rapide et de la faire remonter.

Et cependant. vous y êtes arrivé. Vous y êtes parvenu, grâce à votre volonté froide et réfléchie, à votre ténacité et surtout à votre connaissance approfondie des choses d'Indochine. Grâce également à votre parfaite connaissance des hommes, laquelle vous a permis de vous entourer, en véritable chef, de collaborateurs éclairés et dévoués qui vous aidèrent, dans votre tâche si délicate, si difficile et vraiment ardue.

Et de ce courage que je qualifiais tout à l'heure très justement d'héroïsme, vous devez aujourd'hui en goûter la récompense par la satisfaction que peut vous donner la vue des résultats obtenus et l'avenir meilleur qui s'annonce dans tous les domaines.

Notre Compagnie est heureuse de participer dans la mesure de ses moyens, beaucoup trop faibles malheureusement, à l'œuvre accomplie sous un tel chef, et elle vous assure, Monsieur le gouverneur général, de sa collaboration loyale et entièrement dévouée pour continuer l'œuvre entreprise et la mener à bonne fin.

Nous formons le souhait le plus sincère de vous voir longtemps encore présider aux destinées de l'Indochine.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL VISITE L'HÔTEL DES POSTES DE SAÏGON (*L'Avenir du Tonkin*, 11 avril 1936)

Saïgon, 10 avril. — Le gouverneur général Robin a visité, dans la matinée du 10 avril, l'Hôtel des Postes de Saïgon en compagnie du gouverneur de la Cochinchine, M. Rivoal, et du directeur du son cabinet, M. Le Prévost. Sous la conduite de M. Peyret, chef de la circonscription des P. T. T. du Sud, de M. Marque, receveur, et de M Hébécourt, mécanicien en chef, M. Robin a parcouru les divers services du bureau central. Le chef de l'Union a constaté avec satisfaction que l'aménagement du grand hall actuellement ouvert au public, dont il avait prescrit l'exécution au cours de l'inspection qu'il avait effectuée en août 1935, était sur le point d'être entièrement achevé suivant les

indications qu'il avait données, faisant de l'ancien bâtiment obscur, incommode et insuffisant, un des plus beaux bureaux de poste qui soit en Extrême-Orient, et pourvu de toutes les commodités nécessaires aux usagers.

M. Robin, après avoir traversé les salles de triage du courrier et la salle du télégraphe, a visité les installations du téléphone automatique. Il s'est félicité d'apprendre que la mise en service du nouveau système téléphonique s'était effectuée avec un plein succès, apportant une amélioration considérable dans les communications urbaines et interurbaines. La valeur du système adopté est, d'ailleurs, amplement prouvée par la faveur qu'il rencontre auprès des usagers, dont le nombre est en accroissement constant. En se retirant, le gouverneur général a complimenté MM. Peyret, Marque et Hébécourt de cette transformation de l'hôtel des Postes, heureusement réalisée, et de la bonne tenue de leurs divers services.

VOYAGE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL RENÉ ROBIN (*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1936)

Hanoï, 15 avril. — Le gouverneur général Robin a quitté Saïgon le 13 avril à 5 heures du matin pour inspecter les postes militaires des confins Moï du Cambodge et de l'Annam, puis, par Ban-mê-thuot, Pleiku et Kontoum, aller prendre à Quinhon le transindochinois qui doit le ramener à Hanoï. Accompagné par le gouverneur de la Cochinchine, M. Rivoal, le résident supérieur au Cambodge, M. Silvestre, l'Inspecteur Général des Travaux Publics, M. Gassier, le directeur des Affaires politiques, M. Grandjean, le Chef de l'Union a gagné, par la route Coloniale 13 et la future route coloniale 14 passant par Budop, la frontière cambodgienne à la Palkei [sic].

Accueilli à huit heures en ce point par le résident de Kratié, M. Hoffeel [Hœffel], et le capitaine de Crèvecoeur, Chef de la Délégation du Haut Chlong qui comprend tout l'hinterland Moï du Cambodge, le gouverneur général, après avoir pris congé du Gouverneur de la Cochinchine, a emprunté la piste longue de 105 kilomètres qui conduit en s'élevant jusqu'à 850 mètres d'altitude, par Srektum et le poste Gatille, au camp Le Rolland, puis au poste Maître, piste qui se raccorde au nœud des trois frontières à celle qui en descendant jusqu'à la cote 500 gagne Ban-méthuot, à 93 kilomètres de là et à 575 kilomètres de Saïgon. Ces deux pistes de terre rouge, de tenue excellente et parfaitement automobilables en saison sèche constituent l'ébauche de la future route Coloniale 14 de Saïgon à Ban-méthuot.

Au départ de la Palkei, la piste traverse une région forestière très dense et malsaine au sous-sol inextricable et dont on comprend les difficultés qu'elle a opposées si longtemps à notre pénétration, puis elle s'engage dans une forêt clairière pour atteindre enfin une zone de plateaux herbeux fortement mamelonnés, couverte dans les vallons et sur les pentes d'épais boqueteaux au parcours facile et à l'habitat sain. La route, très diverse, offre pour le tourisme des attraits indéniables par les belles vues d'ensemble qu'elle ouvre sur une contrée pittoresque et très giboyeuse.

Le chef de l'Union est parvenu à 9 h. 30 au poste Gatille situé non loin du lieu où le délégué Gatille a trouvé, en mars 1931, la mort des mains de Phnongs qui requéraient ses soins et où une stèle rappelle sa mémoire. Le gouverneur général a été reçu par le Lieutenant Séré de Rivière, commandant du poste ; les honneurs lui ont été rendus par la garnison composée de tirailleurs cambodgiens et de gardes indigènes. Plusieurs centaines de Phnongs s'étaient rassemblés pour saluer M. Robin qui a fait procéder à leur intention à une ample distribution d'objets de binteloterie dont ils raffolent, ainsi que de pièces de tissus et de couvertures, cadeaux utiles qu'ils ont accueillis avec joie. Puis, dans l'enceinte du poste dont il a examiné la mise en état de défense, le Chef de l'Union a remis la plus haute distinction militaire du Cambodge, le Sena Yagasseddh, à

un caporal de tirailleurs et à un milicien pour leur conduite exemplaire lors d'une agression dont le lieutenant de Rivière a été dernièrement victime de la part des Pnongs et au cours de laquelle ils lui ont sauvé la vie grâce à leur courage et à leur esprit de décision.

M. Robin et sa suite ont ensuite atteint à 11 heures le camp Le Rolland. Ce camp a été installé en octobre 1932, à proximité au nœud orographique des trois frontières afin de pouvoir commander toute la région insoumise, sur un plateau vaste et mamelonné où s'érigent des défenses mises parfaitement au point grâce aux enseignements tirés de l'attaque qu'il a repoussée victorieusement en mars 1935. Le gouverneur général a été salué par la garnison, cependant que des centaines de Pnongs hommes, femmes, enfants groupés par village autour des jarres et de présents de bienvenue et de soumission, volailles, œufs, riz, bougies, formaient un spectacle haut en couleurs.

Le Gouverneur général a fait procéder à une nouvelle et très importante distribution de cadeaux en leur faveur. Il s'est fait présenter les principaux chefs de la région aujourd'hui entièrement soumise à notre autorité grâce à l'énergique action conduite l'an dernier et qui a réduit à l'impuissance les meneurs parmi lesquels le fameux Patranluong, organisateur de tous les attentats commis depuis plus de vingt ans dans le pays et qui a trouvé la mort dans les opérations de cette époque.

Le chef de l'Union a assisté ensuite au serment de fidélité, prononcé par les chefs réunis autour des jarres de libations rituelles. Il a enfin passé en revue un groupe de jeunes Pnongs pris parmi les familles notables de la région, que le chef de la Délégation a constitué au camp Le Rolland en vue d'une éducation destinée à nous procurer d'utiles auxiliaires dans tous les domaines.

Le Gouverneur général a exprimé au capitaine de Crèvecœur et à ses collaborateurs, en les félicitant de l'heureuse activité qu'ils déploient dans une contrée au climat hostile avec une intelligence et un esprit de dévouement remarquables, sa profonde satisfaction de l'œuvre réalisée dans le haut Chlong. Entreprise en un accord complet avec les autorités civiles du Cambodge, elle a permis d'asseoir déjà solidement notre influence dans ; le pays et d'en faciliter la pénétration pacifique progressive. Un réseau de postes bien construits et pourvus de puissants moyens de défense, en liaison constante entre eux et avec l'intérieur par TSF. reliés entre eux et aux postes Mois de Cochinchine et d'Annam par des pistes aisément praticables, dont l'étendue augmente chaque jour grâce aux prestations fournies par les Pnongs et qui montrent ainsi l'emprise enfin acquise sur eux par notre fermeté et les avantages qu'ils retirent de notre action sociale et médicale, en forme l'armature indispensable.

Après avoir déjeuné au camp Le Rolland et pris congé du résident supérieur au Cambodge, M. Robin a poursuivi à 14 h. 30 son voyage sur la province du Darlac en compagnie du résident supérieur en Annam, M. Graffeuil, du résident de Ban-Méthuot M. Gerbinis et du chef de bataillon Le Baron, commandant le bataillon rhadé du Darlac. Il s'est arrêté en cours de route au poste Maître situé en territoire d'Annam, à proximité également du nœud des trois frontières et relié par une piste de 12 kilomètres à la piste camp Le Rolland-Ban-Méthuot. Il y a été reçu avec les honneurs habituels par la garnison composée de beaux tirailleurs rhadés, placée sous le commandement du capitaine Dustou de Villereglan et par des délégations de mois de la région.

Après avoir visité le poste et félicité son chef pour son excellente tenue, le gouverneur général a repris la route de Ban-Méthuot. Il y est parvenu à 18 heures après avoir parcouru une piste en parfait état qui traverse une contrée couverte d'une très belle forêt et dont le sol paraît très fertile. Cette piste, qui offre un réel intérêt touristique en dehors de son importance politique et de la valeur économique qu'elle est susceptible de prendre dans l'avenir, franchit sur un pont suspendu les chutes qui brisent en cet endroit la grosse rivière de la Srépok. À 19 heures, le gouverneur général Robin assistait à une réception offerte par les colons de la province du Darlac et la population européenne civile et militaire du chef-lieu.

Dans la journée du 14 avril, M. Robin a continué sa tournée par la visite de quelques-unes des importantes plantations de la province, puis il a gagné Pleiku et Kontoum où il doit terminer son voyage sur les hauts plateaux.

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL RENÉ ROBIN
REND VISITE AUX PLANTEURS DE THÉ ET DE CAFÉ
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 avril 1936)

Hanoi, 15 avril. — Le gouverneur général Robin a quitté Ban-Mê-thuot le 14 avril à 6 heures du matin en compagnie du résident supérieur en Annam Graffeuil, de l'Inspecteur général des Travaux publics Gassier, du directeur des Affaires politiques Grandjean et du Chef de la province du Darlac, Gerbinis, pour aller visiter quelques-unes des plantations de la région. Il s'est rendu tout d'abord à la concession de la Compagnie des Hauts Plateaux indochinois*, située à proximité du chef-lieu. Cette concession comprend 180 hectares complantés en caféiers principalement des Arabica de belle venue qui donnent actuellement une production d'environ 200 tonnes par an ; 60 hectares en théiers ; 900 hectares en hévéas, dont les 2/3 sont greffés ; 100 hectares déjà en saignée fournissent 4 à 5 tonnes de caoutchouc par mois. La plantation, qui possède un important cheptel de 1.600 têtes environ, emploie, concurremment avec des ouvriers libres annamites, surtout spécialistes, une main-d'œuvre rhadée plus nombreuse. Elle cherche à fixer celle-ci et a, dans ce but, installé un village qui fonctionne avec succès depuis un an. Reçu par le directeur de la compagnie M. Delfante, le gouverneur général a parcouru, sous sa direction, la plantation de caféiers, puis a suivi à l'usine de traitement les diverses phases de la préparation du café.

M. Robin a gagné ensuite la concession de la Compagnie Agricole de l'Annam* à 24 kilomètres de Ban-Mê-thuot sur la route conduisant à Ninh-Hoa. Il y a été accueilli par le directeur, M. Mercurio, qui l'a guidé à travers les diverses cultures de la plantation : celle-ci comprend à l'heure actuelle 545 hectares de caféiers, en majeure partie des Arabica, donnant une production annuelle de 95 tonnes, 400 hectares de théiers fournissant annuellement 120 tonnes de thé vert destiné à l'exportation sur l'Afrique du Nord, principalement la Tunisie. La C.A.D.A se livre également à des essais de culture de tabacs sur 4 à 5 hectares qui paraissent devoir être fructueux. Au cours de cette visite, le gouverneur général a assisté avec intérêt à la succession des opérations requises à l'usine pour le traitement du thé vert.

De ses deux visites sur les principales plantations de Ban-Mê-thuot dont il a complimenté les dirigeants pour leurs efforts, M. Robin a emporté une impression des possibilités d'avenir réservées par les riches terres rouges du Darlac.

Le Chef de l'Union a continué alors sa tournée par l'inspection de la région du lac. Ce lac, situé à 20 kilomètres environ à vol d'oiseau de Ban-Mê-thuot, dans un beau cirque de montagnes, draine les eaux de la dépression marécageuse où il se trouve pour les envoyer ensuite par un émissaire dans la Srepock voisine. On l'atteint actuellement par une piste de 55 kilomètres que les rectifications en cours réduiront. On travaille, d'autre part, à la prolongation de cette voie jusqu'à Fimnom sur la route de Dalat. La station du Langbiang sera placée ainsi à 214 kilomètres de Ban-Mê-thuot ; 9 kilomètres seulement restent à construire pour réaliser cette jonction. Cette route nouvelle, qui traverse une contrée extrêmement pittoresque en s'élevant à une altitude supérieure à 1.000 mètres, constituera une intéressante attraction pour le tourisme en permettant de boucler à partir de Saïgon par Ban-Mê-thuot et Dalat un circuit complet dans une des plus belles régions de plateaux et de montagnes de l'Indochine.

Le Gouverneur général a été reçu par M. Maulini, chef de poste, au poste de Garde Indigène qui se dresse sur les bords de ce joli lac aux eaux pures dans un cadre attrayant de verdure. Une population de Rhadés vit aux alentours et y cultivent de nombreuses rizières. M. Maulini a fait visiter au chef de l'Union, qui l'a félicité de son heureuse activité, des travaux d'irrigation* qu'il a entrepris avec des moyens réduits en se servant des eaux du lac pour procurer aux Rhadés de nouvelles rizières ; il leur apprend d'autre part à les labourer alors que, jusqu'ici, elles n'étaient que piétinées par leurs buffles. Un important élevage est également pratiqué dans ces parages. Le gouverneur général a inspecté ensuite l'école franco-rhadée que dirige un Kiutre [*sic : maître ?*] Rhadé et a interrogé plusieurs jeunes élèves pour se rendre compte de leurs connaissances en français. Au milieu de l'affluence nombreuse et joyeuse des indigènes des bords du lac venus lui rendre hommage, il a gagné le siège du poste où il devait déjeuner.

À 11 h. 30, le Chef de l'Union et sa suite sont revenus sur Ban-Mé-Thuot pour emprunter la route coloniale 14 qui devait les mener à Pleiku, puis à Kontum à 260 kilomètres du chef-lieu du Darlac suivant cette voie qui traverse du Sud au Nord l'immense plateau basaltique, aux longues ondulations couvert de hautes herbes ou d'une maigre forêt de taillis qui étend des contreforts du Langbiang au Kontoum à une altitude variant de 450 à 700 mètres.

M. Robin s'est arrêté pour visiter à 45 km. de Ban-Méthuot la concession de M. Rossi*, membre du Conseil des intérêts économiques et financier de l'Annam. Cette concession comporte 107 hectares en culture complantés d'hévéas et caféiers alternés, de belles apparences. Après avoir remercié M. Rossi de son accueil et pris congé du résident du Darlac, le gouverneur général a poursuivi sa route sur Pléiku au flanc du Chobo-Rung, volcan qui dresse son cratère éteint à 900 mètres de hauteur 12 kilomètres avant Pleiku et d'où l'on découvre une vue splendide sur les plateaux et leurs longs plissements.

Il a pris la route menant à Stung-Treng par Bukham pour gagner à 10 kilomètres de là la plantation de la Catecka*. La concession que cette société possède à cet endroit comprend 700 hectares de théiers dont la production annuelle en thé noir est actuellement de 90 tonnes. M. Robin a été reçu au siège de la Catecka par M. David Beaulieu, résident de Pleiku, M. Fontaine, agent général de la Compagnie des Colonies, M. Choissel, directeur de la plantation, membre du Conseil des intérêts français de l'Annam, et ses collaborateurs, ainsi que par les planteurs de la province qui s'étaient réunis pour saluer le chef de la Colonie. Après avoir visité la plantation et l'importante usine édifiée pour le traitement du thé noir, le gouverneur général et sa suite sont repartis à 18 heures pour atteindre Pleiku où ils n'ont fait qu'une courte halte. Ils se sont alors dirigés sur Kontoum, à 50 kilomètres de là, où ils sont arrivés à 20 heures.

Le Chef de l'Union a été accueilli dans la ville illuminée et en fête par le Chef de la province, M. Salomon. Passant la nuit à Kontoum dont il doit inspecter avant son départ le centre urbain, le gouverneur général Robin gagnera dans la matinée du 15 avril, en couvrant un parcours de 183 kilomètres, Quinhon pour y prendre le transindochinois pour se rendre à Hanoï où il compte parvenir à la fin de la matinée du 16 avril.

Le bal de la Légion d'honneur* à Saïgon
(*Chantecler* (Hanoï), 12 juillet 1936, p. 6)

Saïgon, 9 juillet. — Un grand bal a été donné hier, au Palais du gouvernement général, par la section saïgonnaise de la Légion d'honneur. Près de 600 personnes y ont assisté. Le gouverneur général Robin, actuellement à Dalat, était représenté par le directeur de son cabinet, M. Le Prévost.

Le gouverneur de la Cochinchine a été reçu, à son arrivée par le colonel Sée, président de la section. De nombreuses attractions et un cotillon ont contribué au succès de cette brillante soirée.

Le Front populaire de la Vienne, 15 août 1936 : Indochine : révocation du gouverneur Robin, « incarnation d'une politique scandaleusement oppressive pour les indigènes ».

(*Les Annales coloniales*, 12 août 1936)

[...] Le Gouverneur général René Robin, à qui succède M. Brévié, a fait toute sa carrière en Extrême-Orient. M. Robin, né en 1872 dans la Vienne, entra en 1900 dans les services civils de l'Indochine. Il devint par la suite résident supérieur au Tonkin, puis secrétaire du gouverneur général de l'Indochine et gouverneur général par intérim durant une absence de M. Pasquier en 1930. C'est pendant qu'il exerçait ces fonctions qu'il eut à réprimer les troubles de Yen-Bay.

M. Robin, qui avait pris sa retraite, avait été rappelé par le gouvernement pour assumer la direction de l'Indochine à la mort de M. Pasquier, le 15 janvier 1934.

M. Robin n'a pas été nommé pour cinq ans, comme les autres gouverneurs généraux. Il était en mission pour une année, et cette mission a été renouvelée l'année dernière. Elle s'est terminée le 6 août. M. Robin s'embarquera le 13 septembre à Saïgon.

NORD-ANNAM THANH-HOA

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 septembre 1936)

Le passage à Thanh-hoa de M. Robin. — Le train de M. le gouverneur, qui avait quitté Hanoï à 17 heures, arriva en gare de Thanh-hoa à 20 h 45.

Sur le quai de la gare un fort détachement de la Garde indigène avec clairons, sous les ordres de M. Tourné, commandant la Brigade attendait l'arme au lied pour rendre les honneurs.

M. Lagrèze, notre sympathique Résident-maire entouré des notabilités françaises et dynamites était venu saluer le Chef de la Colonie,

Dès l'arrêt du train, les clairons sonnèrent, un commandement bref retentit et M. le gouverneur général Robin descendit lestement du wagon suivi de MM. Le Prévost, directeur du cabinet, Grandjean, directeur de la Sûreté, Le lieutenant Gaëtan, officier d'ordonnance, le baron Didelot, Nicolai, secrétaire particulier et Nguyễn tiên Lang, attaché au cabinet,

M. Robin serra d'abord la main de toutes les personnes présentes, puis M. Lagrèze lui souhaita la bienvenue en Annam au nom de M. le Résident supérieur et en nom personnel. Il lui exprima les regrets que Français et Annamites avaient à voir partir le Chef qui avait passé plus de trente années de son existence en Indochine.

M. Robin remercia en quelques mots et s'adressant directement à M. Lagrèze il ajouta :

— Vous t'avez coliné la fine province !... Et le ton léger employé sans doute à dessein par M. le gouverneur pour masquer l'émotion qui l'étreignait, on perçut les regrets

amers de l'homme qui quittait définitivement cet admirable pays et surtout cette belle province de Thanh-Hoa qu'il avait particulièrement aimée.

Pendant cette causerie, madame Robin était descendue quelques minutes sur le quai ; puis ce fut le départ.

M. le gouverneur gênera donna l'ultime poignée de main, coups de sifflets stridents et le train démarra, emmenant comme à regret le gouverneur quelques jours encore de notre France d'Asie.

ANNAM

HUÉ

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 septembre 1936)

Arrivée de M. Robin. — Le train spécial qui amenait le gouverneur général, M^{me} Robin et leur suite, est entré en gare de Hué, à 8 heures précises.

Sur le quai, le Résident supérieur et Mme Guillemain les attendaient en compagnie des membres du cabinet de la Résidence, des hauts fonctionnaires du Protectorat, de tous les ministres de la Cour ainsi que de différentes personnalités, françaises et annamites.

M. Robin descendit le premier de son wagon en compagnie de M. Gassier, inspecteur général des Travaux Publics, de M. Cousin, directeur des Finances, de M. Grandjean, directeur des Affaires Politiques, de M. Le Prévost, directeur du cabinet, de M. Nicolai, chef du Secrétariat, du lieutenant Gaëtan, son officier d'ordonnance. Mme Robin avait auprès d'elle, Mme Nicolai.

Dans la cour de la gare, les troupes de la garnison étaient massées, le 10^e RMIC, drapeau en tête, avec le colonel Baudin, la Garde indigène était placée sous les ordres de M. Stœckel.

Le général Frech, commandant la brigade Annam-Laos, fit passer la revue du gouverneur général alors qu'une vibrante *Marseillaise* était exécutée par la musique de la Garde Indigène.

Le voyage du gouverneur général René Robin (*L'Avenir du Tonkin*, 4 septembre 1936)

Saïgon, 3 septembre. — Le gouverneur général et madame René Robin ont assisté, mardi après-midi, à Hué à un thé offert en leur honneur par les corps élus. Toutes les personnalités françaises et annamites de la capitale de l'Annam y assistaient et beaucoup étaient venues des provinces voisines. Au nom du comité d'organisation, S. E. Thai-van-Toan, ministre de l'Intérieur, a exprimé au chef l'Union indochinoise la gratitude des populations de l'Annam pour les actes qu'il a accomplis pendant les deux années au cours desquelles il a gouverné l'Indochine.

M. Robin a répondu en affirmant sa foi dans les destinées de l'Annam.

Après un dîner intime à la résidence supérieure, le gouverneur général regagnait avec sa suite le train spécial. Sa Majesté Bao Dai, accompagné de LLEE. Thai-van-Toan, ministre de l'Intérieur, et Ng-khoa-Ky, ministre de l'Économie rurale, et du résident supérieur Guillemain prenaient place dans le même train qui quittait Hué mercredi à 4 heures. Tout au long de la traversée de l'Annam, comme l'avant-veille au Tonkin, les populations s'étaient massées le long de la voie et aux stations autour des mandarins et des notables. Dans les centres importants de Trakieu. près de Faïfoo, de Quang-ngai et

de Dieutri près de Quinhon, les honneurs étaient rendus au gouverneur général, qui descendait sur le quai pour s'entretenir quelques instants avec les fonctionnaires français et indigènes et les colons venus pour le saluer une dernière fois.

Dans l'après-midi, le convoi parvenait en gare de Tuy-Hoa, terminus de la section Nord du Transindochinois actuellement exploitée. L'administrateur Fagier-Garret, résident de France à Songcau, MM Lefèvre, ingénieur en chef de la circonscription des chemins de fer, Bourgoïn, ingénieur en chef de la construction, et Cousin, ingénieur principal, prenaient place dans le train qui s'engageait aussitôt sur le dernier tronçon. de trente-sept kilomètres, en cours d'achèvement de Tuy-Hoa à Dai-Lanh. Il franchissait d'abord le Song Darang sur le grand pont construit par la Société de Levallois-Perret et qui, avec 1.200 mètres environ de longueur, se classe au second rang parmi les ponts l'Indochine, immédiatement après le pont Doumer à Hanoï. Après, la voie traverse pendant une vingtaine de kilomètres, sur des talus élevés, la grande plaine qui s'étend au nord du massif du Varella et longe ensuite le pied d'un de ses contreforts Nord.

À la gare de Hao-Son, le gouverneur général et l'empereur d'Annam descendaient du train pour gagner avec leur suite, sous l'ondée, un pavillon provisoire établi à quelques centaines de mètres plus au sud, en face du point où devait s'opérer la jonction des rails du Nord et du Sud. La cérémonie, très simple, fut très émouvante : les deux rails, préparés à l'extrémité du tronçon Sud, furent amenés par deux équipes de coolies et posés à leur emplacement. M. Robin et S. M Bao-Dai serrèrent chacun les quatre boulons des dernières éclisses nickelées unissant les rails du Sud et ceux du Nord.

Il était 17 h. 30. Sur un bref commandement, une sonnerie de clairons marqua le moment où l'œuvre impériale, conçue et entreprise par Paul Doumer il y a quarante ans, s'achevait.

Sur des plate-formes venues de Dai-Lanh tout aménagées et aux vues bien dégagées. le gouverneur général, le souverain et leur suite gagnèrent ensuite la corniche du Varella en traversant le tunnel de 1.200 mètres, le plus long d'Indochine, qui perce la montagne à 25 mètres d'altitude environ, sous le col Babonneau, situé à plus de 400 mètres.

L'établissement de la voie en corniche surplombant la mer, au flanc de rochers abrupts qu'il a fallu soit entailler ou percer de plusieurs tunnels de soixante à quatre-cents mètres de long, soit rejoindre par des viaducs par-dessus des failles profondes, étroites et boisées, soit consolider par des ouvrages en maçonnerie, avait accumulé devant les ingénieurs et les entrepreneurs les difficultés les plus considérables de tout le parcours de Saïgon à Hanoï. Grâce à leur science, à leur ténacité et à leur dévouement, ces difficultés ont été résolues dans les délais fixés et la ligne, après quelques parachèvements, sera ouverte au trafic dans un mois. Elle permettra aux voyageurs d'admirer au passage un des plus magnifiques paysages d'Indochine. Le gouverneur général Robin fut accueilli, dans la coquette gare de Dai-Lanh par une grande affluence de Français et d'Annamites, ingénieurs et artisans de la ligne venus pour le saluer avec leur famille. En attendant pendant quelques minutes le train qui avait suivi les plate-formes, M. Robin put admirer une exposition organisée dans le hall par M. Serène, de l'Institut océanographique* de Nhatrang, et où étaient présentés les admirables poissons coraux de la région.

À son arrivée à Nhatrang, M. Robin put examiner la maquette de la future gare de Dalat et les plans des divers bâtiments qui doivent compléter les aménagements du Lycée Yersin.. Il y prit congé de Sa Majesté Bao-Dai qui se rendait à Dalat et, après avoir adressé ses vives félicitations à l'ingénieur en chef de la construction, M. Bourgoïn, il continua sur Saïgon où il arrivait ce matin et où il fut reçu par le gouverneur de la Cochinchine M Rivoal, entouré de toutes les autorités civiles et militaires, de nombreuses personnalités et d'une grosse affluence de population française et indigène.

SAMEDI SOIR À LA S.A.M.I.P.I.C
UNE GRANDE MANIFESTATION
franco-annamite
en l'honneur de MM. Robin et Châtel
(*Le Populaire d'Indochine*, 14 septembre 1936, p. 2, col. 3)

Il fallait être à la Samipic samedi soir dernier, pour savoir combien le double départ de deux éminents chefs de la Colonie, M. Robin et son adjoint, M. Châtel, a été unanimement regretté par la population franco-annamite de ce pays.

Dès 16 h. de l'après-midi [sic], une affluente ininterrompue de voitures et de pousse-pousses vers le siège social de la Samipic encombra le boulevard Gallieni à tel point qu'à chaque carrefour, des gendarmes furent placés pour surveiller la circulation comme à la veille d'une manifestation monstre.

Et de fait, ce fut une manifestation grandiose de sympathie et de reconnaissance tout à l'honneur des manifestants comme de ceux qui en furent l'objet.

Les deux rangées de voitures stationnées à la file indienne sur les deux côtés de la route aux abords de la Samipic, s'allongèrent à chaque minute tandis que le vaste local fut débordé de monde. On en voyait au premier étage, on en voyait au second étage. Il y en avait dans le jardin, sur la terrasse. Enfin, ce fut inouï ce rassemblement inattendu de Français et d'Annamites obéissant comme à deux mots d'ordre : sympathie et reconnaissance!

L'édifice richement pavoisé aux couleurs françaises vibra de ses milliers de drapeaux qui clapotaient joyeusement au vent cependant qu'à 17 h. et demie exactes, arrivèrent M^{me} et M. Robin et M. Châtel salués par la fanfare des Aveugles entonnant l'hymne national.

Les invités furent aussitôt entourés par une assistance on ne peut plus nombreuse.

Sans doute, ce fut la première fois que M. Robin était impressionné par le nombre, Il resta un moment anéanti par l'émotion, en jetant un regard circulaire sur toute cette élite dont il devait se séparer pour toujours.

Ont été remarqués :

MM. le Prévost, Prats, M^{me} et M. Cousin, Rivoal, le consul de Chine, M^{me} et M. Nicolai, M. de Narbonne, le général Morchet, M. Gassier, l'amiral Malavoy, M. Khan, M. Philippini, M. Boy Landry et M^{me}, M.M. Le Srat, Larivière, Duvernoy, Batel Pommez, Beauvais, Erard Vallat, Meillard, Laudron, Parisot, Schneyder, Grimald, Wolf, Millès-Lacroix, Rosel, Lavau, Ballous, Kieffer, Biaille de Langibaudière, Bresièrre, Roche, Desrioux. Mariani, Bonne, Eutrope, Guillemain, Bonnemain, Bianchi, Bruneton, Ramijean, Tardieu, Filuzeau, Dupré, Striedter, Giraud-Gillet, Bardouillet, Berland, Bartholi, M^e Bataille, M^{me} et M^m Coudray, MM, Don, Tri, Cua, Sam, Chinh, Vinh, Trach, Khanh Bay, Giap, Chanh Dê, Mau, Chung, Hai, Kha, Sang, Bui, le Dr Trinh, M. Ben M. Ng. minh Chieu, etc, etc.

Dès que chacun eut prit place autour des tables disposées en la circonstance, M. le conseiller Do huu Tri se leva et prononça un joli discours dont nous nous en voudrions de ne pas reproduire les passages suivants :

En nous réunissant ce soir autour de vous, les Annamites, mes compatriotes n'ont obéi à aucune suggestion, à nul mobile, ni à aucun but, si ce n'est celui de vous exprimer les regrets que nous cause votre départ.

Au cours de ces deux années dont le terme, bien que prévu, nous a surpris par sa rapidité, tellement nous étions habitués à sentir et à percevoir votre action généreuse. utile bienfaisante dans tous les domaines de l'Administration, vous avez accompli, avec la collaboration dévouée de M. le secrétaire général Châtel, une œuvre considérable,

d'autant plus méritoire qu'elle s'est effectuée silencieusement sans vaine publicité. On n'en appréciera les heureux résultats qu'après votre départ de notre Indochine à laquelle vous avez consacré, ainsi que votre collaborateur immédiat, toute votre activité, votre dévouement et même toute votre jeunesse.

.....
Ce n'est donc pas sans regrets que nous vous laissons partir vers cette douce France d'où, malgré vous, vous étiez revenu, appelé par la confiance du Gouvernement à diriger de nouveau les destinées de l'Union indo-chinoise. Depuis deux ans, le pays, sous votre habile et ferme direction, jouit d'une tranquillité complète. Il a repris confiance en lui-même. Vous avez, en effet, par un effort persévérant et silencieux rétabli une situation bien compromise par une crise économique sans précédent, dont les conséquences auraient pu être désastreuses. Maintenant que le cap est doublé, soyez-en remerciés au nom de tous mes compatriotes dont je suis sûr d'être l'interprète, vous et vos collaborateurs dont le plus important est à vos côtés. Il est juste qu'il reçoive également le tribut de notre reconnaissance ainsi que le sympathique chef de votre secrétariat particulier, M. Xavier, connu et estimé de tous les Indochinois.

.....
Votre départ laissera un grand vide en Indochine. Cependant, nous avons la consolation de savoir que ses destinées sont heureusement confiées aujourd'hui entre les mains habiles et sûres de M. le gouverneur général Sylvestre dont je suis heureux de saluer la présence ici ce soir comme un gage certain de ses sentiments à notre égard, d'autant plus que le nouveau chef de la Colonie porte un nom connu que son vénéré père avait déjà illustré en ce pays. Nul doute que l'Union -indochinoise, sous la direction d'un tel pasteur, continuera sa marche triomphale vers le progrès dans l'ordre et dans la paix.

Les applaudissements crépitérent d'un bout à l'autre de la salle. M. Robin, plus ému que jamais, répondit posément à M. Tri en le chargeant de remercier tous ses compatriotes venus aussi nombreux pour apporter le témoignage de l'attachement et de la fidélité de ce peuple à la France.

Jamais une demi heure n'avait été si courte et après une conversation empreinte de la plus grande cordialité, on ne se sépara que contraint en emportant chacun le souvenir inoubliable d'une belle manifestation franco-annamite.

Saïgon
Le départ du Gouverneur général Robin
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 septembre 1936)

Saïgon, 13 septembre. — Le gouverneur général et M^{me} Robin, le secrétaire général Châtel et l'administrateur Le Prévost, directeur du Cabinet, se sont embarqués ce matin à bord du « Président-Doumer ». Les honneurs militaires ont été rendus. Le gouverneur général p. i. Sylvestre, le gouverneur de la Cochinchine, les résidents supérieurs en Annam et au Laos, les représentants de l'Empereur d'Annam et du Roi du Cambodge, les chefs des Services généraux, les autorités civiles et militaires de la Cochinchine et de très nombreuses personnalités françaises et indigènes sont montées à bord pour saluer une dernière fois le chef de l'Union.

Le navire a appareillé à midi.

In memoriam

par R. M. [Raoul Monmarson]
(*Les Annales coloniales*, 9 octobre 1936)

M. René Robin, qu'une erreur de M. Pierre Laval avait arraché à la retraite et placé à la tête de l'Indochine, vient de rentrer en France.

Sa « mission » est terminée. Nous nous faisons un devoir de publier intégralement les déclarations qu'il a faites à son arrivée à Marseille. Il nous semble que ce sera là un devoir que nous rendrons à un homme dont nous avons dit, une fois, sans insister outre mesure — cela n'en valait guère la peine — ce que nous en pensions.

Posons donc cette dalle, et que le calme de la retraite soit l'occasion pour cet ex-gouverneur général d'étudier enfin le pays qu'il dirigea :

« Mes fonctions de gouverneur général ont pris fin le 13 septembre, le jour de mon embarquement sur le *Président-Doumer*.

Encore que je n'aie pas depuis cette date suivi les affaires de la Colonie, je puis dire, sans grande chance de me tromper, que leur physionomie générale n'a pas dû beaucoup varier au cours de ces trois dernières semaines.

La situation de l'Indochine, à mon départ, était nettement favorable au triple point de vue politique, social et économique.

Nos compatriotes, d'une part, nos sujets et protégés, d'autre part, témoins et bénéficiaires d'un retour à une prospérité à laquelle ils avaient cessé d'être habitués, vivent dans une atmosphère de confiance réciproque et de tranquillité.

Elle doit subsister pourvu qu'on ait très grand souci de couper court immédiatement aux espoirs et aux projets chimériques que certains indigènes, peu nombreux à la vérité, mais actifs, voudraient voir aboutir même par la violence.

Il est d'autant plus facile de se montrer, à ce point de vue, ferme et rigoureux dans notre résolution et dans notre action que nous venons de donner et que nous sommes à la veille d'apporter aux populations indigènes de notre colonie les preuves les moins discutables et les plus tangibles de notre libéralisme et de l'intérêt que nous témoignons à ceux qui travaillent.

Nous pouvons suivre ces questions d'autant plus près que du côté budgétaire et économique nous n'avons plus de préoccupations.

Tandis que depuis 1929 le budget général se clôturait par des déficits qui atteignirent certaines années plusieurs millions de piastres, l'exercice 1935 faisait ressortir un excédent de près d'un million et demi de la même monnaie et tout porte à croire que l'exercice courant s'effectuera dans d'aussi bonnes conditions.

Le riz, par ailleurs, sort à une cadence qui rappelle celle des meilleures années et à un prix très intéressant.

Le résultat est encore plus satisfaisant en ce qui concerne le maïs, dont le prix a presque triplé depuis l'an dernier.

Quant au caoutchouc, sa culture et son exportation deviennent, personne ne l'ignore, de plus en plus rémunératrices pour les planteurs de la colonie qui ont donné là un bel exemple d'énergie, de ténacité et d'espoir dans des lendemains meilleurs.

Cet espoir doit être partagé par chacun de nous quant aux destinées de notre grande colonie.

L'Indochine est un admirable pays. Rien ne doit entraver ni arrêter son développement et sa prospérité surtout si nous savons montrer, nous, le peuple protecteur, le peuple guide, le peuple éducateur, de plus en plus d'attachement à l'égard de ces populations indigènes dont on ne dira jamais trop de bien et que nous réussissions ainsi à leur faire partager notre foi ardente dans les bienfaits de notre mutuelle collaboration. »

Nous ne voulons pas reprendre le jugement particulièrement pénible que portent sur M. René Robin la plupart de nos confrères d'Indochine. L'homme ne nous intéresse plus. Pour le malheur de notre Fédération asiatique, il ne nous a jamais intéressé.

Mais son exemple conserve toute sa valeur.

Il eût fallu, à l'Indochine, après M. Pasquier, un être exceptionnel, un homme qui comprît l'émouvant et formidable conflit de races, l'émouvant et formidable conflit social de notre Extrême-Orient. Non pas certes un philosophe, n'évoluant que dans les nuées, mais un homme averti de tous les drames humains et qui, d'un seul coup d'œil embrassant le passé, pût tracer à un grand peuple les voies de l'avenir.

M. Robin n'a pas compris que dans l'histoire de l'humanité, depuis la Révolution russe, le machiavélisme de certains cerveaux a bouleversé l'ordre établi des choses, et qu'il faut canaliser, diriger, inspirer les forces sociales grâce à qui sont menées les révolutions.

La France n'a plus le droit d'ignorer, ou de fermer les yeux. Elle est tutrice de peuples provisoirement diminués, mais qu'un éclair, ou un prophète, pourraient arracher à notre domination. La crise économique, la paradoxale distribution actuelle des produits, fruit d'un calcul admirablement établi, ne sont pas le résultat d'un dérèglement humain passager, mais bien celui d'un plan mûrement conçu, à la façon de 1917; en Russie, pour précipiter la ruine du monde.

Nous sommes, en Indochine comme d'ailleurs en France, sous la pioche des démolisseurs. La responsabilité de nos gouverneurs généraux est extrêmement lourde : ils auront de plus en plus à veiller à l'humain, et à combattre les conséquences sociales de la crise économique mondiale en cherchant à développer la résistance de chaque individu par l'amélioration de son standing familial. Ils auront à veiller à ce que la Révolution se fasse dans l'ordre, et non dans le sang.

M. Robin s'est occupé du riz. Par extraordinaire, le riz s'est vendu, et M. Robin lui doit, pour les ignorants, sa gloire. M. Robin, administrativement, a fait son devoir, ou tenté de le faire, dans les limites de sa conscience et de sa compétence

Mais à l'Indochine il fallait un homme, une sorte de poète social, aux élans généreux corrigés par la réalité, et qui arcbouté de toutes ses forces, soutenant l'édifice France, guidât l'évolution des forces jaunes.

M. Robin, s'interrogeant, pourra tenter de nous répondre.

Nous croyons que les faits l'ont jugé, et ont déjà répondu pour lui.

C'est pourquoi, dans sa paisible retraite, nous souhaitons qu'il fasse parfois son examen de conscience.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

L'INDOCHINE AU DÉBUT DE 1937 (*Le Réveil économique*, 8 septembre 1937)

Dans le supplément de la *Semaine coloniale**, édité par l'Agence coloniale française, M. Alban Laibe a fait récemment le point de la situation de l'Indochine au début de 1937. Après avoir rendu l'hommage qui convient au gouverneur général Robin, lequel se donna comme but « de revenir en hâte à la vie normale, en coordonnant les bonnes volontés, en s'appuyant sur les efforts de chacun pour obtenir des résultats limités à l'origine sans doute en étendue, mais précis, résistants, fournissant une base solide pour une action ultérieure... »

Grâce à la politique sage, prévoyante, vigoureuse, et basée sur une économie saine de M. René Robin, l'Indochine marquait à la fin de l'année 1936 des résultats

encourageants et des progrès sensibles dans tous les domaines : économique, social et financier.

Les statistiques sont là pour le prouver. Puisque nous les avons publiées au fur et à mesure qu'elles paraissent, on se contentera de rappeler que l'Indochine, en 1936, a importé pour 223 millions de tissus, des automobiles en bien plus grand nombre qu'en 1935, 1.455 tonnes de cigarettes, dont 1.300 tonnes en provenance de l'Algérie, etc.

Comme toujours, le riz et le maïs ont tenu les premières places dans le commerce d'exportation. Mais il ne faut pas oublier non plus que l'exportation du caoutchouc a doublé par rapport à 1934 et qu'elle a progressé de 41 % par rapport à 1935.

Autres exportations en augmentation : le poivre, le thé, le coprah. Quant à la houille, elle a vu ses sorties augmenter de 13 % en poids et de 17 % en valeur ; elles sont passées, en effet, de 1.500.000 tonnes en 1935, à 1.700.000 tonnes en 1936, et de 67 millions de francs à 79 millions.

Au point de vue financier, la situation a été nettement assainie. « Aussi bien, écrit M. Laibe, la solidité de la position monétaire a permis à la piastre qui, depuis janvier 1936, est stabilisée à la parité de 16 francs, de rester attachée au franc ; elle subit, de ce fait, par rapport aux devises étrangères, les mêmes fluctuations que la monnaie métropolitaine. C'est là, au point de vue du commerce d'importation, une situation favorable pour la colonie qui, sur les marchés d'Extrême-Orient, doit lutter avec la concurrence japonaise. »

S'agissant de l'œuvre sociale réalisée en Indochine, il n'y a point à insister ; les mesures les plus importantes ont été prises en faveur des travailleurs. L'assistance médicale est au-dessus de tous éloges. L'enseignement continue de se développer, et les succès obtenus au Concours général et dans les Concours les plus difficiles par les jeunes Indochinois, disent assez l'intelligence des indigènes et la valeur des maîtres, dont ils ont reçu les disciplines.

Ainsi donc, la situation de notre grande et belle colonie d'Extrême-Orient est bonne. Non, certes, qu'elle ne connaisse pas les difficultés, même politiques. Il reste beaucoup à faire dans ce pays, et la tâche du gouverneur général Brévié, qui a montré ce dont il est capable en A. O. F., n'est pas, ne sera pas toujours aisée. Mais, comme il pratique, à la manière des Reste et des Cayla, une politique essentiellement Romaine, on peut avoir confiance en lui, et nul doute que sous son égide, l'Indochine ne continue à développer sa vie économique et sociale vers une prospérité toujours croissante ».

Anselme LAURENCE.

(*Les Annales coloniales*, 4 avril 1938)

Nous apprenons le décès de M^{me} Félix Lamy, née Robin, survenu à La Trimouille (Vienne). Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

L'Avenir de la Vienne, 18 mars 1941 : René Robin, ex-gougal Indochine, propriétaire à Saint-Pierre-de-Maillé [château dominant la Gartempe en direction de Vicq] succèdera-t-il à l'amiral Decoux ?

L'Avenir de la Vienne, 15 avril 1942 : nommé pdt de la délégation spéciale de Saint-Pierre-de-Maillé.

Tokio
À LA MAISON FRANCO-JAPONAISE

Manifestation d'amitié entre les deux pays
(*L'Écho annamite*, 21 mars 1941)

Une allocution de M. René Robin, ancien gouverneur général de l'Indochine, chef de la délégation française à Tokio

Le retour du Japon de M. Nguyễn tiên Lang — que nous avons annoncé dans une récente édition — donne un regain d'actualité aux négociations économiques poursuivies à Tokio, entre les représentants nippons d'une part et de l'autre, les délégués de la France et de l'Indochine française.

Encore que nous ignorions tout de la tournure prise par ces pourparlers, voire la date exacte de leur achèvement, il nous est agréable de souligner les manifestations qui semblent, à leur occasion, resserrer les liens de la vieille amitié franco-nippone — et, par suite, nous laissent espérer une heureuse conclusion de ces conversations d'ordre économique.

L'un des plus éloquents de ces témoignages a été, sans nul doute, la réception donnée à la Maison Franco Japonaise, à Tokio, le quatre février 1941, en l'honneur de L. E. les ambassadeurs Sawada, Kato et Arsène Henry, à laquelle avaient été conviés les membres français et indochinois de la mission économique présidée par M. le gouverneur général René Robin, ainsi qu'une foule de personnalités aborigènes et d'hôtes français du pays des cerisiers en fleurs.

Nouvellement nommé auprès du gouvernement du maréchal Pétain, en remplacement de M. Sawada — qui, lui, était récemment de retour de Vichy —, M. l'ambassadeur Kato allait rejoindre son nouveau poste de représentant officiel du gouvernement du Mikado.

Cette double circonstance conférait un caractère sur la signification duquel nous n'avons pas besoin d'insister à la fête où M. Robin prononça l'allocution reproduite ci-après, en réponse au discours de bienvenue du président du conseil d'administration de la Maison Franco-Japonaise de Tokio.

NDLR

Qu'ajouterais-je à vos paroles, Monsieur le président ? Vous avez dit en termes excellents ce qu'il importait de dire et ce qu'il importait que l'on sût, pourvu que l'on veuille méditer et conclure sur les heureux effets d'un rapprochement franco japonais.

De notre côté, nous le souhaitons aussi vivement, aussi chaleureusement que vous-même.

Personne plus que nous ne désire, vous vous en doutez, le succès des négociations qui se poursuivent présentement en vue d'aboutir à une collaboration franche, loyale et sincère, reposant essentiellement sur le respect mutuel et absolu de notre pleine, entière, intégrale souveraineté.

À ce rapprochement, Monsieur le Président, la Maison Franco-japonaise et votre société ont, vous le savez, contribué plus et mieux que quiconque.

Votre modestie nous a privée du plaisir de connaître les heureuses manifestations de ces efforts.

Il m'est agréable, encore qu'elles aient été vécues par le plus grand nombre d'entre vous, de les rappeler en peu de mots.

Ce fut d'abord la création d'un centre de coopération intellectuelle due aux efforts du vicomte Shibusawa, du baron Furnichi, du baron Tomii, et du baron Wakatsuki ; puis la mission du professeur Sutrivama auprès des Universités françaises ; après quoi brilla la savante pléiade des directeurs français : MM. Fouche, de la Sorbonne ; Sylvain Levy, du Collège de France ; Blartingham, de la Faculté des Sciences de Paris ; Hackein, conservateur du Musée Guimet ; [Julliot] de la Morandière, de la Faculté de Droit de Paris ; Léon Mazeaud, de la Faculté de Droit de Grenoble.

À ces noms je devrais ajouter la liste imposante des pensionnaires de la Maison et des conférenciers qui, les uns et les autres, firent profiter leurs auditeurs japonais de leur vaste culture scientifique, de leurs connaissances juridiques, de leurs talents littéraires et artistiques.

Aujourd'hui, c'est M. Jouon des Longrais qui a recueilli ce fastueux héritage. Il ne pouvait échoir en mains plus expertes. Historien, juriste, philologue, philosophe, économiste, M. Jouon des Longrais est d'autre part un infatigable voyageur dont l'esprit curieux et averti s'était intéressé depuis longtemps aux hommes et aux choses de l'Extrême-Orient.

Il est arrivé parmi vous en ami, en ami de vieille date, vous apportant en plus de l'appoint de son érudition la certitude que la signification, le sens même de votre action dirigée vers un idéal unique de sagesse, de raison et de fraternité, trouveraient en lui le plus dévoué, le plus ardent des défenseurs.

(Lire la suite en 4e page)

La conception que fut la vôtre quand vous créâtes vos deux sociétés, la voie dans laquelle vous avez au les engager et les maintenir, constituent, Messieurs, un magnifique exemple. S'il eût été suivi de plus près et par plus de gens, nous n'en serions pas aujourd'hui à déplorer les conséquences abominables d'un fléau aveugle et impitoyable qui, d'un bout de la terre à l'autre, désole l'humanité.

La France, personne ne l'ignore, avait une autre notion de la civilisation et du progrès. Je sais bien qu'on va dire un peu partout que, pour avoir trop voulu la paix, elle a négligé de préparer la guerre, mais quelle ère de prospérité et de bonheur ne vivrions nous pas si d'autres nations, s'écartant du tourbillon infernal, avaient placé le droit au dessus de la force, la justice avant la violence, et répudiant la loi de la jungle, communiaient en ce jour dans le même élan de vérité, de bonté et d'amour du prochain ?

Vous trouverez notre patrie, Monsieur l'Ambassadeur, grave et recueillie, mais après vos premières entrevues avec le glorieux soldat qui préside à ses destins, vous vous convaincrez sans retard qu'elle n'a rien perdu ni de son honneur, ni des qualités propres qui, au cours des siècles, ont plongé le monde dans l'étonnement et dans l'admiration.

Aux dires de tous ceux qui ont eu le privilège de vous approcher, nul plus que vous n'en est averti, et nul mieux que vous n'en saura tirer parti.

Aussi bien trouvez-vous la route qui vous conduira à la réalisation de ce grand œuvre, tracée large et droite par des mains singulièrement expertes. Ce fut là le travail de M. l'ambassadeur SAWADA dont vous venez, Monsieur le Président, de faire l'éloge en termes si heureux.

Qu'il daigne nous permettre, à nous tous Français, de lui adresser ici l'expression d'une gratitude profonde que ma parole ne me permet que de traduire très imparfaitement.

Ce sont des sentiments de même sorte qui nous animent, pourvu que vos regards se tournent vers notre éminent ambassadeur, M. Charles Arsène Henry.

Ce n'est pas à vous, Messieurs, que j'apprendrai à quel niveau inusité il a su placer et maintenir ses hautes fonctions. Vous le voyez, depuis bien plus longtemps que moi, aux prises avec des problèmes que seul permet de résoudre sa lumineuse lucidité d'esprit.

Il n'est que de livrer son labeur quotidien à votre jugement, parce que tout le bien que je suis tenté d'en dire demeure sans portée auprès de celui que vous en pensez.

Je vous remercie, Monsieur le Président, des aimables paroles que vous avez prononcées à notre adresse. Je ne les oublierai pas, pas plus que je n'oublierai l'accueil si cordialement empreint de courtoisie et de réconfort qu'ont bien, voulu nous réserver la Maison et la Société Franco-Japonaise.

Je lève mon verre à leur développement, à leur prospérité, à la santé de vous tous, Messieurs et Mesdames, à la prompte et complète réalisation du but si élevé que nos deux pays poursuivent en commun.

Administrateur de la Cotonnière du Tonkin et de sa filiale les Scieries et de fabriques d'allumettes du Thanh-Hoa.

Administrateur de la Cie asiatique de navigation.

BANQUE DE L'INDOCHINE
Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 1944.
EXERCICE 1943
(*Les Assemblées générales*, 1945, p. 23-25)

Conseil d'administration : René Robin

AEC 1951 : adm. de la Cie asiatique et africaine.
